Ocellus

A

SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE

PRINCE HENRI

FRERE DU ROI.

MONSEIGNEUR!

Il-y-a des Héros qui ſe ſont élevés, par leurs grandes qualités, à un point de gloire au deſſus de toutes les louanges; leur nom ſeul, en le prononçant, fait leur panegirique. C'eſt ainſi qu'en nommant Ceſar, on a d'abord l'idée d'un Général au deſſus de tous ceux

des Romains & des Grecs. En faiſant mention de Titus, toutes les vertus humaines ſe préſentent à nôtre eſprit; & l'on ne peut penſer à Marc-Aurele, ſans ſonger à cette ſage philoſophie, qui régloit toutes les actions de cet illuſtre Empereur. VOTRE ALTESSE ROYALE réunit dans Elle toutes les grandes qualités de ces Heros illuſtres. L'Europe entiere n'a qu'une ſeule voix ſur ſon ſujet, & les ennemis de l'Etat ſont forcés de joindre leur ſuffrage à celui de nos Alliés. Quand l'Univers a parlé, & qu'il a porté ſon jugement, à quoi peut ſervir celui d'un particulier? c'eſt une goutte d'eau de plus dans l'immenſe Ocean. Je ne prendrai donc pas, MONSEIGNEUR, la liberté, en Vous offrant cet Ouvrage, de Vous exprimer toute l'admiration que j'ai pour Vos talents militaires, pour Vôtre grandeur d'ame, pour Vôtre bonté pour les malheureux, pour Vos connoiſſances litteraires, qui rendent Vôtre eſprit auſſi brillant, que

Votre cœur est bon & vertueux. Je me contenterai de prier VOTRE ALTESSE ROYALE de me continuer la glorieuse protection dont Elle a toujours daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

MONSEIGNEUR

DE

VOTRE ALTESSE ROYALE

Berlin
ce 6 de Novembre
1761.

Le très-humble, très-obeissant & très-devoüé Serviteur
Le Marquis d'Argens.

OCELLUS LUCANUS

EN GREC ET EN FRANÇOIS,

avec

DES DISSERTATIONS

SUR LES PRINCIPALES QUESTIONS DE la Metaphiſique, de la Phiſique, & de la Morale des anciens; qui peuvent ſervir de ſuite à la Philoſophie du Bon Sens.

par

Mr. LE MARQUIS D'ARGENS

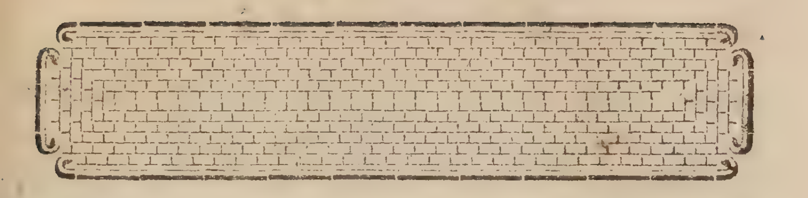
CHAMBELLAN DE S. M. LE ROI DE PRUSSE de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, Directeur de la Claſſe de Philologie.



à Berlin, 1762.

Chez HAUDE et SPENER

Libraires de la Cour et de l'Académie Roiale des Sciences.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

J'AI ſouvent penſé, que pour aprendre la philoſophie des anciens, il étoit beaucoup plus utile de lire, dans quelques Auteurs grecs, ce qu'ils en avoient dit, que de conſulter les ouvrages modernes, qui ont été écrits ſur ce ſujet, dont la plupart ſont fort étendus, & quoique bons peut-être trop diffus. Je formai donc le deſſein de traduire deux Auteurs, qui raſſemblaſſent dans leurs ouvrages toutes les principales idées, que les anciens ont eues ſur la metaphiſique, ſur la phiſique, & ſur la morale; & je reſolus de faire de ces traductions deux Volumes, qui ſerviroient de ſuite à la *Philoſophie du bon ſens*. C'eſt ce que j'exécute aujourdhui en partie, en donnant la traduction de l'ouvrage d'Ocellus ſur l'Univers; & j'eſpere, ſi ma foible ſanté me le permet, publier dans peu de tems la traduction de Timée de Locre; ce ſont les deux plus anciens philoſophes qui nous reſtent. Ils ont vecu avant Socrate, Platon, Ariſtote, & l'on trouve dans leurs ouvrages le germe de toutes les idées, que ces philoſophes ſoutinrent après eux.

On ne ſait pas précisément le tems où a vecu Ocellus, mais l'on peut conjecturer que c'étoit

quatre vingt ou cent ans avant Socrate, par une lettre d'Archytas écrite à Platon, que nous a conſervé Diogene Laerce. Comme elle eſt fort courte, & qu'elle concerne uniquement Ocellus, je la raporterai ici en entier.

[1] Archytas à Platon
Santé.

„Je ſuis charmé d'aprendre par vous, & par „Damiscus, que vous vous portez mieux. J'ai eu „ſoin des écrits dont vous m'aviez parlé, & j'ai „été en Lucanie chez les Descendans d'Ocellus; „j'ai actuellement entre les mains ſes Commentai„res ſur la Loi, la Roiauté, la Pieté, & la Géné„ration de toutes choſes: je vous en ai deja en„voié

[1] Ἀρχύτας Πλάτωνι ὑγιαίνειν

Καλῶς ποιεῖς ὅτι ἀποπέφευγας ἐκ τᾶς ἀρρωστίας· ταῦτα γὰρ αὐτός τε ἐπέσταλκας, καὶ τοὶ περὶ Δαμισκὸν ἀπάγγελον. περὶ δὲ τῶν ὑπομνημάτων ἐπεμελήθημες, καὶ ἀνήλθομες ὡς Λευκανὼς, καὶ Ἐνετύχομες τοῖς Ὀκέλλω ἐκγόνοις· τὰ μὲν ὦν περὶ νόμω, καὶ βασιλήιας, καὶ ὁσιότατος, καὶ τᾶς τῶ παντὸς γενέσιος, ἀυτοί τε ἔχομες, καί τινα ἀπεστάλκαμες· τά δὲ λοιπὰ

Archytas Platoni valere.

Facis tu quidem recte quod nobis, te convaluiſſe ex ægritudine, epiſtola ſignificaris; & Damiſcus idem nuntiaverit. De commentariis autem curavimus, venimusque ad Lucanos, ibique convenimus Ocelli nepotes. Quæ autem ipſius de legibus, & de regno ac pietate, omniumque generatione, ipſi habemus, eorum quædam miſimus. Reliqua modo reperiri non

οὗτοι

„voié une partie, mais je n'ai pû jusques ici recou„vrer les autres ouvrages: ſi je les trouve, ſoiez „aſſuré que je ne manquerai pas de vous les „envoier."

Nous voions par cette lettre le cas, que Platon faiſoit des ouvrages d'Ocellus; mais nous l'aprenons mieux, par la reponſe qu'il fit à Archytas & que Diogene Laërce nous a encore conſervée. Cette lettre nous inſtruit de la famille & du païs d'Ocellus.

[2] Platon à Archytas
Sageſſe.

„Je ne puis vous exprimer le plaiſir, que m'ont „fait les ouvrages que vous m'avez envoiés: j'eſti-

οὔτοι νῦν γε δύναται εὑρεθῆμεν. ἂν δὲ κα εὑρεθῇ, ἥξει τοι.

Ὧδε μὲν ὁ Ἀρχύτας. ὁ δὲ Πλάτων ἀντεπιστέλλει τοῦτον τὸν τρόπον.

poſſunt: cum inventa fuerint, ad te deferentur.

In hunc modum Archytas. Plato autem ita reſcripſit. *Diog. Laert. in Vit. Archyt. VIII. S. 80.* tom. I. pag. 540.

[2] Πλάτων Ἀρχύτᾳ εὖ πράττειν.

Τὰ μὲν παρὰ σοῦ ἐλθόντα ὑπομνήματα θαυμαστῶς ἄσμενοί τε ἐλάβομεν, καὶ τοῦ γράψαντος αὐτὰ ἠγάσθημεν ὡς ἔνι μάλιστα· καὶ ἔδοξεν ἡμῖν

Plato Archytæ recte agere.

Quæ abs te nobis allata ſunt commentaria, dici non poteſt quam libenter accepimus, eumque qui illa ſcripſit, in primis admirati ſumus. Oſtendit enim pro-

„me infiniment l'Auteur: je l'admire, parcequ'il „eſt veritablement digne de ſes ancetres du vieux „tems, qui étoient ſi eſtimables par leur vertu. „On les dit originaires de Myrra: du nombre „de ces Troyens, qui ſuivirent Laomedon, & qui „étoient de très-honnêtes gens, comme l'Hiſtoire „nous l'aprend. Quant aux Commentaires que j'ai, „& pour les quels vous m'avez écrit, ils ne ſont „pas encore en aſſes bon état; je vous les envoie „cependant tels qu'ils ſont. Nous ſommes égale„ment convaincus tous les deux de l'attention qu'ils „meritent: ainſi je n'ai rien à vous recommander „à ce ſujet. Portez vous bien.„

Voila

ἡμῖν ἀνὴρ ἄξιος ἐκείνων τῶν παλαιῶν προγόνων. λέγονται γὰρ οἱ ἄνδρες οὗτοι Μυραῖοι εἶναι· οὗτοι δ' ἦσαν τῶν ἐπὶ Λαομέδοντος ἐξαναστάντων Τρώων, ἄνδρες ἀγαθοὶ, ὡς ὁ παραδεδομένος μῦθος δηλοῖ· τὰ δὲ παρ' ἐμοὶ ὑπομνήματα περὶ ὧν ἐπέστειλας, ἱκανῶς μὲν οὔπω ἔχει. ὡς δέ ποτε τυγχάνει ἔχοντα, ἀπέσταλκά σοι. περὶ δε τῆς φυλακῆς ἀμφότεροι συμφωνοῦμεν. ὥστε οὐδὲν δεῖν παρακελεύσθαι. Ἔρρωσο.

fecto Vir ille, dignum ſe majoribus illis ſuis antiquiſſimis atque optimis viris. Feruntur autem iſti viri Myræi fuiſſe. Hi autem ex illis fuere Trojanis, qui cum Laomedonte migrarunt, viri boni, ut de illis tradita ſignificant. Quæ apud me ſunt commentaria, de quibus ſcripſiſti, nondum ſatis elucubrata ſunt, utcunque tamen nunc ſe habent, ad te miſi. De cuſtodia vero ambo conſentimus. Nihil itaque adhortatione opus eſt. Vale. *Id. ib. Seg. 81. pag. 541.*

3 Ἐr-

Voila toutes les particularités qui nous reſtent ſur Ocellus & ſur ſa famille. Quant à ſes Ouvrages, nous avons une ſuite de temoignages, d'aprobations, & de louanges, que les plus illuſtres Savans lui ont donnés dans tous les tems. „Il y a des „Auteurs, *dit Philon*, 3 qui ont prétendu qu'Ariſ„tote n'étoit pas le premier, qui eut ſoutenu l'eter„nité de l'Univers, mais que pluſieurs Pythagori„ciens, plus anciens que lui, avoient été de cette „opinion. J'ai vu un Commentaire ſur la nature „de l'Univers, écrit par Ocellus de Lucanie, dans „lequel non ſeulement l'éternité de l'Univers étoit „ſoutenue, mais prouvée par d'excellentes raiſons.„

3 Ἔνιοι δ' οὐκ Ἀριστοτέλη τῆς δόξης εὑρετὴν λέγουσιν, ἀλλὰ καὶ τῶν πυθαγορείων τινάς. ἐγὼ δὲ καὶ Ὠκέλλου συγγράμματι, Λευκανοῦ γένος, ἐπιγεγραμμένῳ περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως ἐνέτυχον, ἐν ᾧ ἀγέννητόν τε καὶ ἄφθαρτον οὐκ ἀπεφαίνετο μόνον, ἀλλὰ καὶ δι' ἀποδείξεως κατεσκεύαζεν τὸν κόσμον εἶναι.

Cæterum ſunt, qui tradant opinionis hujus non Ariſtotelem primum auctorem, ſed Pythagoreos quosdam fuiſſe. At mihi Ocelli, genere Lucani, inſcriptum de univerſi natura, commentarium oblatum eſt, in quo quidem mundum eſſe ingenitum, & nunquam interiturum non ſolum protulit, verum etiam exquiſitiſſimis rationibus comprobavit. *Phil. Judæ in Lib.* περὶ ἀφθαρσίας κόσμου. *Pag.* 233.

4 'O

Lucien fait aussi mention d'Ocellus. „Le divin „Pythagore, 4 dit-il, ne nous a laissé aucun ouvra-„ge, comme il paroit par ce que nous voions dans „Ocellus & dans Archytas.„

Stobée, qui vivoit dans le cinquieme siecle, nous donne un extrait de l'ouvrage dont je donne ici la traduction. „Ocellus, 5 dit-il, fait le „monde éternel dans son livre de la nature de l'Uni-„vers; & il prouve que le monde est éternel, & „que le mouvement, le tems & la figure de l'Uni-„vers ont toujours existé ainsi que lui. Car la „figure du monde est circulaire, qui est égale & „semblable de tout côté, & par conséquent qui n'a

4 Ὁ μέντοι θεσπέσιος ὁ πυθαγόρας, εἰ καὶ μηδὲν αὐτὸς ἡμῖν ἴδιον καταλιπεῖν τοῦ αὐτοῦ ἠξίωσεν, ὅσον Οἰκέλλῳ τῷ λευκανῷ, καὶ Ἀρχύτᾳ καὶ τοῖσ ἄλλοις ὁμιληταῖς αὐτοῦ τεκμαίρεσθαι.

Divinus quidem Pythagoras, tametsi nullam nobis reliquit literam, ut ex Ocello Lucano, & Archita, aliisque ejus discipulis licet conjicere. *Lucian. oper. tom. I. pag. 248.*

5 Ὤκελος ἀΐδιον τὸν κόσμον· ὧδι γὰρ ἐν τοῖς περὶ τοῦ παντὸς φύσεως λεγει. ἔτι δε καὶ τὸ ἀτελεύτατον καὶ τῶ σχήματος καὶ τᾶς κινάσιος, καὶ τῶ χρόνω, καὶ τᾶς ὠσίας τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγέννητος ὁ κόσμος, καὶ ἄφθαρτος. ἅ τε γὰρ τῶ σχήματος ἰδέα κύκλος. οὗτος δὲ πάντοθεν ἶσος καὶ

Ocellus æternum facit mundum. Sic enim ait libro de universi natura: Præterea figuræ, motus, temporis ac naturæ æternitas initii finisque expertem esse mundum confirmat. Nam & figura circuli est, qui ab omni parte similis & æqualis est, ideo-

„n'a ni commencement ni fin. Le mouvement „de même n'a pu avoir un commencement, puis„qu'il a co-existé avec l'Univers; il n'aura donc „aucune fin, l'Univers étant éternel. Le tems „est également infini & impérissable, parcequ'il „est avec le mouvement. La nature ne peut donc „recevoir aucun changement, ni passer d'un état „bon à un mauvais, ni d'un mauvais à un meil„leur; mais elle restera éternellement telle qu'elle „a toujours été.„

Lors du renouvellement des Sciences en Italie, Ocellus fut un des Auteurs les plus estimés. „Au „jugement de Platon, [6] dit l'illustre Pic de la Mi-

 „ran-

καὶ ὅμοιος· διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτελεύτατος, ἅ τε τᾶς κινάσιος κατὰ κύκλον· αὐτὰ δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος, ὅτε χρόνος ἄπειρος ἐν ᾧπερ ἁ κίνασις, διὰ τὸ μήτε ἀρχὰν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὰν λάμψειν. ὃ δὴ ἅ τε μὰν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβακτος καὶ ἀμετάβλατος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τῶ χείρονος εἰς τὸ βελτίον, μήτε ἀπὸ τῶ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖραν πέφυκεν μεταβάλλεν.

que principii finisque expers, & motus in orbem fertur, qui quidem finem non habet: & infinitum est motus tempus, quod nec principium habuerit, quod movetur, nec finem sit habiturum. Jam natura rerum nullam mutationem recipit, quod nec ex deteriore melior, nec ex meliore deterior fieri possit. *Stobæus eccl. phisic. Lib. I. cap. 24.*

6 Cur & Ocellus idem Lucanus in libro de Mundo, testimonio etiam ipse Platonis eminentissimus. *Ioan. Picus Mirandulanus. Lib. I. cont. Astrolog.*

7 *Ne-*

„randole, Ocellus eſt un Ecrivain très-excellent, „& ſon livre de la nature de l'Univers eſt un ouvra„ge pretieux.„

Dans l'édition que Gale, Anglois très-ſavant, a donnée de l'ouvrage d'Ocellus, & de celui de Timée de Locre; il apelle ces deux Auteurs, *des Ecrivains ſortis de la plus ſainte diſcipline de Pythagore.* „Ocellus Lucanus & Timaeus Locrus ex „ſanctiſſima diſciplina profecti ſunt.„

C'eſt aſſés parler d'Ocellus, je viens à ma traduction: tous ceux qui ſavent le grec verront, qu'il eſt impoſſible d'en faire une qui ſoit plus fidele. Je ne me ſuis pas permis la moindre licence. & j'ai rendu partout mon Auteur tel qu'il eſt dans l'original. Je n'ai pas cherché à lui faire dire de jolies choſes. Admirant partout ſon bon ſens, ſes lumieres, ſes grandes vues, ſes excellens principes de morale, je n'ai été attaché, comme lui, qu'à rendre ſes raiſons claires. Il y a deux-mille & cinq-cens ans que les philoſophes n'écrivoient, que pour mettre au jour la verité le plus ſimplement qu'ils pouvoient: aujourdhui cette verité ſi reſpectable n'oſeroit paroître nue, que dis-je, nue! Ce n'eſt pas aſſes que de lui donner des habillemens couverts de clinquants, on la ſurcharge de pompons.

J'aurois pu donner aux reflections d'Ocellus un air d'epigrammes: lui faire dire un bon mot à la fin de chaque article, mais j'euſſe préſenté à mes Lecteurs

Lecteurs un ouvrage *parisien-grec*, & non pas celui d'Ocellus. J'ai cru que les gens du monde, qui se plaisent à la lecture des anciens, & que quelques hommes de Lettres qui n'entendent pas le grec, cette langue n'etant que trop negligée aujourdhui, me sauroient bon gré de leur montrer, comment l'on écrivoit dès la naissance de la philosophie. Je me suis cependant vu obligé, dans deux ou trois endroits, d'étendre un peu ma traduction, & même d'y joindre quelques phrases, pour rendre plus clair le sens de l'Auteur, sa brieveté en grec ne pouvant être exprimée qu'obscurement en françois; mais lorsque j'ai pris cette licence, j'ai mis en caracteres italiques, ce que j'ai ajouté au texte.

Il n'y a jamais eu aucune traduction d'Ocellus en langue vulgaire, & je n'en connois qu'une seule latine, faite par le Comte Nogarella, italien. Vizanius, de la même nation, a donné une édition d'Ocellus, il s'est servi de la traduction de Nogarella, qu'il a retouchée en plusieurs endroits: mais trouvant cette traduction encore trop obscure, il a fait à chaque article une paraphrase, pour expliquer plus clairement les pensées d'Ocellus, qui sont rendues en grec d'une maniere très-concise; à cette paraphrase, qui est souvent moins claire que la simple traduction, Vizanius y a joint un Commentaire, qui forme un volume *in quarto*, dans le quel il n'y a que des choses fort triviales, & qui

ont

ont presque toujours raport à la philoſophie peripateticienne. L'ouvrage de Vizanius eſt en général fort mauvais ſans goût, presque toujours ſans juſteſſe dans le raiſonnement: auſſi eſt-il entierement tombé. Quand à la traduction de Nogarella, elle eſt fidele & exacte, excepté dans quelques endroits où elle devient un peu prolixe, & s'eloigne trop de la ſublime ſimplicité d'Ocellus. La meilleure édition que nous aions de l'ouvrage de cet Auteur grec, & de la traduction de Nogarella, eſt celle qu'a donné Thomas Gale Anglois, dans les Opuscules mythologiques, phiſiques & moraux, imprimés à Amſterdam 1688. Aux ſoins que ſe donna Thomas Gale pour cette édition Meibomius, ſi connu par ſa grande érudition, ajouta les ſiens.

Je viens actuellement aux notes, ou plutôt aux diſſertations que j'ai faites ſur quelques maximes d'Ocellus; je m'y ſuis propoſé d'éclaircir les points les plus eſſentiels de la theologie, de la phiſique & de la morale des anciens, & de montrer le plus ou le moins de reſſemblance qu'il ſe trouve entre leurs ſentiments & ceux des modernes. Je crois qu'en examinant avec impartialité toutes ces diféren-

7 Neceſſarium eſt homini accipere per modum fidei, non ſolum ea quæ ſunt ſupra rationem, ſed etiam ea quæ per rationem cognoſci poſſunt propter certitudinem. Ratio enim humana in rebus divinis eſt multa deficiens; cujus ſignum eſt, quia philoſophi de rebus humanis naturali inveſtigatione perſcrutantes, in

rentes questions, depuis le tems de leur naissance jusqu'à present, on peut faire une histoire abregée de l'esprit humain.

Pour eclaircir certaines opinions, & les examiner de tous les diferents côtés, j'ai été quelque fois obligé de combattre certains dogmes philosophiques que la Religion a adoptés; mais après avoir montré que les raisons, que l'esprit humain aporte pour prouver ces dogmes, ne sont point évidentes, j'ai soumis ma croïance à ce que nous en dit la revelation. Je pense avec les plus illustres Peres de l'Eglise, qu'il est un nombre d'opinions, qu'il faut recevoir simplement par la foi, parceque les raisonnemens des hommes ne sont pas capables de nous en demontrer la verité, qui cependant n'en est pas moins sure, puisqu'elle nous est revelée par les Ecritures. S. Thomas prétend non seulement que les hommes ne peuvent recevoir, que par la foi, les verités qui paroissent douteuses par les preuves des philosophes, mais encore qu'ils ne doivent donner leur croïance que par cette même foi à celles qui leur paroissent claires: „Il est necessaire, [7] dit ce grand Philoso„phe,

in multis erraverunt, & sibi ipsis contraria senserunt. Ut ergo esset indubitata & certa cognitio apud homines de Deo, oportuit quod divina eis per modum fidei traderentur, quasi a Deo dicta, qui mentiri non potest. *S. Thom. II. 2, Quæst. 2 & 4.*

8 Vi-

„phe, que les hommes reçoivent par l'autorité de „la foi, non ſeulement les choſes qui ſont au deſ- „ſus de la raiſon, mais même celles que la raiſon „peut connoître, à cauſe de la certitude; car la „raiſon humaine eſt fort défectueuſe dans les cho- „ſes divines; auſſi voit-on que les philoſophes ſont „tombés dans pluſieurs erreurs, en voulant apro- „fondir la nature, & l'eſſence des choſes humaines, „& ſe ſont contredits mutuellement; l'un ſoutenant „un ſentiment qu'un autre condamnoit. Afin donc „que les hommes connuſſent d'une maniere certai- „ne & indubitable l'exiſtence de Dieu, il a été „neceſſaire, que la foi leur enſeignat les choſes di- „vines, comme aiant été enſeignées de Dieu même „qui ne peut mentir.„

Comment a-t-on donc pu faire, dans ces derniers tems, un crime à quelques philoſophes qui ſe ſont ſervis du ſage conſeil de S. Thomas, & qui après avoir montré dans leurs ouvrages, la foibleſſe des raiſonnemens des philoſophes ſur certaines opinions

8 Videte nè quis vos decipiat per philoſophiam & Inanem fallaciam, ſecundum traditiones hominum, ſecundum elementa mundi, & non ſecundum Chriſtum. *Ep. D. Pauli ad Coloſſ. Cap. XI. v. 8.*

9 Τί τοίνυν ἄιτιον τοῦ μὴ πρὸς ἀλλήλους μόνον, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἑαυτοὺς στα- σι-

Quænam igitur afferri poteſt cauſa, ut qui apud vos reputati ſunt ſapientes, non tantum inter ſe mu-

nions, ont reconnu cependant la verité de ces mêmes opinions, parceque la revelation la leur aprenoit.

Je crois devoir remarquer ici, que le ſentiment de S. Thomas a été celui de tous les plus illuſtres Theologiens anciens & modernes. Commençons par S. Paul: „Prenez garde, *dit cet Apôtre*, [8] „que perſonne ne vous trompe par les raiſonne„mens de la philoſophie, & de cette vaine trom„perie conforme aux traditions des hommes, & „aux élémens du monde, & non pas à Chriſt.“

Les premiers Chretiens mepriſérent infiniment toutes les preuves qui n'étoient pas fondées purement & ſimplement ſur la revelation. [9] „Com„ment voulez-vous, *dit S. Juſtin*, qu'on ajoute „aucune croïance aux philoſophes, qui non ſeule„ment diſputent avec ceux des autres ſectes, mais „qui ne ſont pas d'accord avec eux-mêmes?„

„L'homme, [10] *dit Arnobe*, eſt un animal aveugle, „& qui n'a aucune connoiſſance de lui-même, & „qui ne ſauroit connoître par aucune raiſon ce „qu'il

σιάζειν τοὺς παρ' ὑμῖν νομισθέντας γεγενῆσθαι σοφούς. tuo non ſint factionibus conflictati, verum ſibi ipſis etiam per ſe non repugnarint? *S. Juſtin. Mart. ad Græc. cohort. pag. 8.*

[10] Eſſe animal cæcum, & ipſum ſe neſciens, nullis poſſit rationibus conſequi quid oporteat fieri, quando, vel quo genere. *Arnob. Diſp. adv. Gent. Lib. I. cap. 1.*

[11] Cum

„qu'il doit faire, en quel tems, & de quelle „maniere. „

Lactance est encore plus précis sur la necessité de ne croire une opinion que parcequ'elle est revelée. „Les Livres saints, *dit-il*, [11] nous aprennent, que toutes les pensées des philosophes sont „des folies: on ne sauroit trop constater cette „verité par les effets & par les raisons, dans la „crainte que quelqu'un trompé, & seduit par le „nom brillant de la sagesse, & égaré par l'eclat „d'une éloquence flateuse, ne prefere les opinions „qu'on apuie sur l'autorité de la raison & de la „lumiere naturelle, à celles qui n'ont d'autre fon-„dement que la revelation. „ Cet Auteur ne se contente pas de nous dire, qu'il ne faut recevoir une opinion, que parcequ'elle est revelée: il donne, dans un autre ouvrage, une preuve de l'incertitude des philosophes sur les questions les plus importantes, de la verité des quelles la seule revelation

[11] Cum sit nobis divinis Litteris traditum, cognitiones philosophorum stultas esse, id ipsum re & argumentis docendum est; ne quis honesto sapientiæ nomine inductus, aut inanis eloquentiæ splendore deceptus, humanis malit quam divinis credere. *Lactant. Inst. Lib. I. cap. 1.*

[12] Mentis quoque rationem incomprehensibilem esse quis nesciat, nisi qui omnino illam non habet: cum ipsa mens quo loco sit, aut cujusmodi, nesciatur? Varia ergo a philosophis de natura ejus ac loco

lation a pu nous inſtruire. „Qui ne ſait, *dit* „*Lactance*, [12] que la nature de l'ame eſt incom-„préhenſible: celui qui croit en avoir connoiſſance „montre qu'il n'en a aucune. Nous devons donc „comprendre la grandeur des ouvrages de Dieu, „par la difficulté qu'il - y - a de les connoître.„

Aujourdhui le plus petit Regent de Colege pré-tend expliquer clairement, quelle eſt la nature de l'ame. & ſavoir le lieu où elle fait ſa demeure. Il n'eſt pas beſoin, ſelon lui, que l'homme ſoit guidé par la révélation, ſes foibles raiſonnemens valent l'autorité des Ecritures ſaintes. Dans quels travers ne doivent pas donner des ignorans auſſi preſomptueux, puisqu'un des plus grands Peres de l'Egliſe, nous a apris que l'orgueil des raiſon-nemens philoſophiques avoit penſé le jetter dans une erreur mortelle. „Je parlois beaucoup, [13] *dit* „*ce Pere*, & je me regardois comme un grand „philoſophe, mais ſi je n'euſſe pas eu dans Chriſt „un

loco disputata ſunt; at ego non diſſimulabo quid ipſe ſentiam, non quia ſic eſſe adfirmem; (quod eſt inſi-pientis in re dubia facere) ſed ut expoſita rei diffi-cultate, intelligas, quanta ſit divinorum operum ma-gnitudo. *Lactant. de Officio Dei cap.* 16.

13 Garriebam plane quaſi peritus, & niſi in Chriſto Salvatore noſtro viam tuam quærerem, non peritus, ſed periturus eſſem. Jam enim coeperam velle vi-deri ſapiens, plenus poena mea; & non flebam inſu-per, & inflabar ſcientia. *D. Aug. Conf. Lib. VII. cap.* 20.

 14 Quia

„un ſecours contre ma vanité, au lieu de la ſcien-„ce, j'aurois trouvé ma perte: car je commençois „deja à vouloir paſſer pour un Sage, gonflé d'or-„gueil de mes connoiſſances, ſur les quelles j'au-„rois du pleurer.„ Le même S. Auguſtin aiant reconnu par lui-même, que la ſeule autorité des Ecritures eſt ce qui doit obliger un chretien à ſoumettre ſa croiance, & non pas les preuves philoſophiques, qui n'ont jamais une certitude evidente, remarque dans [14] un autre ouvrage, que l'entendement humain eſt obſcurci par l'habitude des tenebres, dont il eſt envélopé dans la nuit du peché; il ne peut enviſager fixement la clarté, l'évidence lui manque: c'eſt un bonheur pour lui d'être conduit vers la verité par la voix de l'autorité.

Il eſt facheux que les Jeſuites ne liſent jamais les ouvrages de S. Auguſtin, ſans cela on eut pû eſperer, que les Journaliſtes de Trevoux n'attaqueroient plus, avec autant d'indécence que de mauvaiſe foi, pluſieurs auteurs, qui ont déclaré & qui déclarent tous les jours, qu'ils croient toutes les verités révélées, parcequ'elles ſont révelées, mais non pas parcequ'elles ſont fort mal prouvées par les raiſonnemens de quelques philoſophes, auſſi mau-

[14] Quia caligantes hominum mentes conſuetudine tenebrarum, quibus in nocte peccatorum vitiorumque velantur, perſpicuitati ſanctitatique rationis aſpec-

mauvais que ceux de l'Auteur du Journal Chrêtien, & de quelques autres Savans de cette eſpece.

Parmi les Theologiens modernes, qui ont rejetté toutes les preuves philoſophiques, choiſiſſons le plus ſavant & le plus vertueux qu'il y ait eu dans ces derniers tems; l'illuſtre Mr. Huet, Evêque d'Avranches, a fait un Traité qu'il a intitulé *de la foibleſſe de l'Eſprit humain*: il l'a composé en françois, & en latin, pour qu'il put avoir plus de lecteurs. Ce ſavant Prêlat prouve invinciblement, dans cet ouvrage, la neceſſité de ne pas donner un entier conſentement à aucune opinion ſoutenue par les philoſophes Il a diviſé ſon livre en trois parties: dans la premiere il ſoutient qu'il eſt impoſſible que l'eſprit humain puiſſe être aſſuré d'une maniere évidente de la verité: dans la ſeconde il examine quelle eſt la façon la plus utile d'étudier la philoſophie: dans la troiſieme il refute les Savans qui ont voulu décider avec trop de hauteur. Lorsque ce livre parut, après la mort de Mr. Huet, les Jeſuites ſoutinrent que ce Prêlat n'en étoit pas l'auteur; c'eſt là leur façon d'agir ordinaire, ils commencent toujours par nier, quitte enſuite à convenir de ce qu'ils ſoutenoient être faux; ainſi que cela arriva à l'occaſion de l'ouvrage de Mr.

 Huet,

aſpectum idoneum intendere nequeunt, ſaluberrime comparatum eſt, ut in lucem veritatis aciem titubantem, & veluti ramis humanitatis opacatam inducat autoritas. *D. Auguſtin. de Morib. Eccl. Cath. cap. 2.*

Huet, dont le manuscript original fut remis par Mr. l'Abbé d Olivet à l'Académie françoise, qui décida que l'Ouvrage étoit veritablement de cet illustre Evêque. Comme il est mort, qu'il a vecu plusieurs années chez les Jesuites, & qu'il y a composé ce Traité sur la foiblesse de l'esprit humain, ces Reverends Peres n'ont pas jugé à propos de se vanger de leur confusion, en cherchant à décrier cet ouvrage dans leurs écrits, & dans ceux des auteurs subalternes qui leur sont devoués, tels que le Moine Chomeix, qui seroit inconnu, si Mr. de Voltaire ne l'avoit immortalisé en plaçant son nom dans un ouvrage, oú il fait mention de quelques Auteurs également méprisables par leur ignorance, & par leurs calomnies. Ces sortes d'écrivains sont veritablement faits, pour être les goujats & les Cuistres soumis à la ferule des Journalistes de Trevoux; & pour avoir les mêmes partisans, & les mêmes lecteurs qu'eux. *Qui Bavium non odit amet tua carmina Mevi.*

Il y a encore une chose, sur la quelle quelques personnes trop délicates pourroient peut-être me faire des reproches, si je n'avois pour moi l'autorité & l'exemple de S. Augustin. J'ai été obligé, dans ma traduction du quatrieme chapitre d'Ocellus sur la génération, d'agiter dans mes Notes certaines questions fort libres; mais Ocellus a écrit pour des philosophes; ce n'est pas pour les Religieuses de Fontevraux & pour les Novices Benedictines

dictines que j'ai commenté ce chapitre ; je n'ai pas expliqué pour les financiers, & pour les Abbés de Cour celui de la possibilité de la transmutation des élémens ; & de même je n'ai pas recherché l'origine des Dieux & des demons, dont parle Ocellus, pour donner des éclaircissemens aux petits maitres sur les demons & les Dieux de l'Opera de Paris. Mon livre est écrit pour les personnes, qui aiment les belles Lettres & la philosophie, & pour tous les gens du monde, qui lisent dans le dessein de s'instruire & qui ne sont pas assés scrupuleux pour condamner la Cité de Dieu de S. Augustin, livre rempli d'érudition, & de choses intéressantes. Il n'y a rien dans mes notes d'aussi libre, que les endroits que j'ai pris de cet ouvrage. Mais, dira peut-être quelqu'un, S. Augustin a écrit en latin, & par conséquent il n'a pû être lû que des gens de Lettres. Celui qui raisonneroit ainsi, montreroit qu'il a peu de connoissance de l'Histoire. Lorsque S. Augustin a fait son livre de la Cité de Dieu, le latin étoit la seule & générale langue de tout l'Empire d'Occident : la plus jeune fille, qui savoit lire, pouvoit entendre son ouvrage aussi facilement, que le mien peut être entendu aujourd'hui. Ce Saint ne s'arrêta pas à des préjugés mal fondés, & aiant à parler sur des matieres philosophiques, il crut qu'il y auroit de la foiblesse à se contraindre par rapport aux scrupules ridicules de certaines gens. „Quiconque, *dit S. Augu-*

„*ſtin*, [15] lit ceci avec une mechante diſpoſition d'eſprit, „qu'il ſe blâme lui-même & non la nature; qu'il „condamne l'impureté de ſon cœur, non les paro- „les dont la neceſſité nous oblige de nous ſervir; „car celui qui n'eſt point ſcandaliſé d'ouir S. Paul „parler de l'impudicité monſtrueuſe de ces femmes, „qui changeoient l'uſage, qui eſt ſelon la nature, „en un autre qui eſt contre la nature, lira ceci „ſans ſcandale, vu particulierement que nous ne „parlons pas ici comme lui de cette abominable in- „famie; mais qu'en expliquant, ſelon nôtre pouvoir, „ce qui ſe paſſe dans la génération des enfans, nous „évitons comme lui toutes les paroles dèshonnêtes.

Je ne ſais ce que l'on pourroit repondre de raiſonnable, pour détruire ce qu'avance ici ſi ſagement S. Auguſtin. Dira-t-on, que nôtre langue eſt plus chaſte que la latine? avoir recours à une auſſi foible raiſon, c'eſt prétendre que la moitié des matieres qui regardent la phiſique, comme l'anatomie, la génération, la deſcription des animaux &c. ne peuvent être traitées en françois. Les gens veritablement ſages & vertueux ne s'arrêtent pas à de ſi foibles objections. L'on a vu ſortir de la plu-

[15] Quiſquis ergo ad has literas impudicus accedit, culpam refugiat, non naturam: facta denotet ſuæ turpitudinis, non verba noſtræ neceſſitatis, in quibus mihi facillime pudicus & religioſus lector vel auditor ignoſcet, donec infidelitatem refellam, non de fide rerum inexpertarum, ſed de ſenſu expertarum argumentantem. Leget enim hoc ſine offenſione, qui non exhor-

plume d'un des principaux Ecrivains de Port Royal, une traduction de la Cité de Dieu, où tous les endroits les plus libres sont fidelement rendus, & ce Traducteur a donné de très bonnes raisons pour justifier sa conduite à ce sujet. „Si S. Augustin, *dit-il*, eut été du sentiment, que ces sortes de choses étoient inutiles & nuisibles à la posterité, il n'auroit pas manqué d'en avertir dans ses retractations, de peur de tendre ce piege à ceux, qui viendroient après lui: & lui qui a été assés humble pour se dedire de certaines choses, où la méprise étoit indiférente, n'auroit eu garde d'oublier celles qui pouvoient être d'une dangereuse conséquence; car je suplie de considérer que la langue, en la quelle ce Saint a écrit, étoit celle de son pais & de tout l'Empire Romain, c'étoit la langue vulgaire de ce tems-là: c'étoit celle des filles, des religieuses, & ses ouvrages étoient entre les mains de ces sortes de personnes, qui bien loin de s'en scandaliser en étoient extrèmement édifiées.“

Je ne demande donc aux personnes des deux sexes, qui liront mon ouvrage, que de n'être pas plus scrupuleuses que l'étoient les religieux, & les

 vier-

exhorret Apostolum horrenda foeminarum flagitia reprehendantem, quæ immutaverunt naturalem usum, in eum usum qui est contra naturam: præcipue quia nos non damnabilem obscœnitatem nunc, sicut ille, commemoramus atque reprehendimus, sed in explicandis quantum possumus humanæ generationis affectibus, verba tamen sicut ille obscœna devitamus. *Aug. de Civ. Dei Lib. XIV. Cap. 23.*

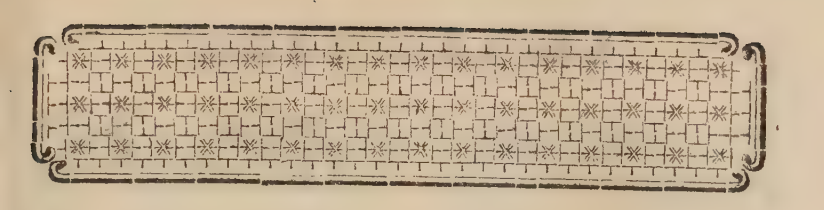
vierges consacrées aux autels du tems de S. Augustin. Cependant pour éviter tous les reproches, & prévenir toutes les critiques d'une fausse sagesse, couverte du masque de l'hypocrisie; je declare encore que je n'ai écrit que pour les gens, qui aiment la philosophie & qui cultivent les lettres.

J'ai fait imprimer les reflections prises dans le texte, & qui sont le sujet des remarques, sans y mettre d'accens, comme on a fait depuis quelque tems en diferents ouvrages, où les citations, à cause de la petitesse du caractere, sont sans accens; car il est presque impossible qu'on ne se brouille lors de l'impression, & cela fait une confusion plutôt qu'une exactitude. Ce qui m'a déterminé à suivre cette methode, c'estque ces mêmes passages se trouvent accentués dans le texte qui est imprimé en plus gros caractere: ainsi, si j'ai fait une faute en suivant le nouvel usage, cette faute est toute reparée dans le Texte d'Ocellus.

Le grec & le latin qui se trouvent necessairement, & même indispensablement mêlé avec le françois dans cet ouvrage, ne doivent point embarasser ceux, qui n'entendent pas ces langues: tous les passages cités sont fidelement traduits, & le sens est toujours lie indépendamment des citations grecques & latines, faites uniquement pour les Savans qui ne veulent pas toujours se donner la peine de les verifier & qui souvent ne le peuvent pas par le défaut des livres. On peut donc lire cet ouvrage en françois sans trouver aucune interruption, & avec la même facilité, que s'il n'y avoit ni grec ni latin.



Reflec-



Reflections

D' OCELLUS DE LUCANIE

sur l'Univers.

Chapitre I.

§. 1.

Ocellus de Lucanie a écrit ces reflections sur le monde : quelques unes lui ont été suggerées par les indices manifestes de la nature, quelques autres par l'opinion, & par le raisonnement ; & quelques autres par les reflections & par les conjectures sur ce qui est le plus probable.

§. 2. Le Monde me paroit n'avoir jamais

Ὤ Κ Ε Λ Λ Ο Σ

Ὁ ΛΕΥΚΑΝΌΣ

Περὶ τοῦ παντός

Κεφ. α.

§. 1.

Τάδε συνέγραψεν Ὤκελλος ὁ Λευκανὸς, περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως. Τὰ μὲν τεκμηρίοις σαφέσι παρ' αὐτῆς τῆς φύσεως ἐκμαθών· τὰ δὲ καὶ δόξῃ, μετὰ λόγου τὸ εἰκὸς ἀπὸ τῆς νοήσεως στοχαζόμενος.

§. 2. Δοκεῖ γάρ μοι τὸ πᾶν ἀνώλεθρον εἶναι

καὶ

καὶ ἀγένητον. ἀεί τε γὰρ ἦν, καὶ ἔσαι. εἰ γὰρ ἔγ-

été produit, [1] & devoir être impérissable;

[1] *Δοκει γαρ μοι το παν ανωλεθρον ειναι και αγενητον. Le monde me paroit n'avoir jamais été prodnit & devoir être impérissable.*

Les Philosophes anciens ont été partagés sur la nature du monde; les uns lui ont donné un commencement, les autres ont prétendu au contraire qu'il avoit été de tout tems, tel qu'il est aujourd'hui. Thales, Anaxagore, Empedocle, Democrite, Melissius, Platon, crurent que l'arrangement du monde, avoit eu un commencement. Aristote, s'il faut l'en croire, fut le premier qui soutint & demontra l'éternité du monde; & les plus celebres commentateurs, fondés sur son autorité, disent la même chose. Le Jesuite Toleta, qui fut Cardinal, & qui composa un excellent commentaire sur les ouvrages d'Aristote, assure qu'avant ce Philosophe grec tous les philosophes avoient admis le commencement de l'arrangement du monde. *Mundum esse genitum omnes antiqui philosophi ante ipsum Aristotelem posuerunt, ut Anaxagoras, Democritus, Empedocles, Melissus, Plato cum cæteris, sed ipse Aristoteles omnium primus ingenitum & æternum fecit ut de se ipsemet ait. I. de Cœlo Text. 102. Francis. Toletæ Societatis Jesu Commentarii in octo Libros Aristotelis &c. coment. in Lib. VIII. Phys. cap. 2. fol. 209. vers.* Mais comment Aristote a-t-il pu dire qu'il avoit été le premier à connoître l'éternité du monde, & comment les Commentateurs l'ont ils cru sur sa parole, puisqu'ils pouvoient se convaincre évidemment de la fausse assertion de leur Maître, ayant devant leurs yeux l'ouvrage d'Ocellus qu'ils ne pouvoient ignorer, & Aristote encore moins qu'eux? On

comme il à toujours été, [2] de même il sub-

ἔγχρονον, οὐκ ἂν ἔτι ἦν. οὕτως οὖν ἀγένητον τὸ πᾶν

On sera moins étonné de cette assertion d'Aristote, si l'on considere que les hommes ont dû être tels dans tous les tems qu'ils sont aujourd'hui: n'a t'on pas vû de nos jours Neuton & Leibnitz disputer sur la decouverte du Calcul diférentiel, & pretendre tous les deux l'avoir decouvert longtems l'un avant l'autre? cette dispute partagea la Republique des Lettres; & quelle rumeur n'a pas causé, en dernier lieu dans cette même Republique, le Principe de la moindre action, presenté au Public par Mr. de Maupertuis sous une forme diférente de celle, où il avoit été adopté & soutenu par tant d'autres Philosophes! Aristote étoit bien aise de passer pour l'auteur d'un sisteme entierement nouveau: ses partisans dans la Grece firent ce que les partisans des Philosophes modernes font en France, en Angleterre, & en Allemagne.

2 *Αει τε γαρ ην και εϛαι, il a toujours été de même il subsistera toujours.* Je ne suis point étonné que les Philosophes, qui ont admis l'éternité du monde, ayent eu beaucoup de Sectateurs. Leur sisteme étoit plus naturel, & moins sujet à une infinité de difficultés, que ceux des Philosophes, qui lui donnoient un commencement. Car ces Philosophes admettoient tous l'éternité de la matiere; aucun d'eux n'avoit eu l'idée, que de rien on peut faire quelque chose: ils regardoient comme le comble de l'absurdité de penser qu'une chose peut sortir du néant. Or en admettant l'existence de la matiere de tout tems, n'est-il pas plus naturel de croire, que l'ordre est co-éternel avec elle, que de laisser cette même matiere inutile & dans l'inaction.

Il

πᾶν καὶ ἀνώλεθρον. οὔ-
τε γὰρ, εἰ γενόμενόν
τις

ſiſtera toujours. S'il
étoit ſoumis au tems,

Il faut que cette matiere premiere, ſi le monde n'eſt pas éternel, ait été miſe en mouvement & arrangée ou par le hazard, ou par un Etre intelligent. Ces deux opinions paroiſſent également fauſſes. Car pourquoi, ſi c'eſt le hazard qui a produit l'univers, l'ordre eſt-il conſervé dans l'univers? pourquoi les ſemences des choſes ſont elles inalterables? pourquoi le même hazard ne produit-il pas tous les jours de nouveaux êtres? cela arriveroit ſans doute ſi le hazard avoit produit l'arrangement de l'univers, & c'eſt ce que nous examinerons dans la ſuite de l'ouvrage d'Ocellus. Si c'eſt un Etre intelligent qui a arrangé l'Univers, pourquoi co-exiſtant de tout tems avec la matiere a-t-il laiſſé dans l'inaction (pendant toute l'éternité anterieure à l'arrangement du monde) cette même matiere.

Le monde étoit bon & neceſſaire, ou il n'étoit ni bon ni neceſſaire; ſi le monde étoit bon & neceſſaire, pourquoi l'Etre intelligent a-t-il tardé à faire une choſe bonne & neceſſaire? cela n'eſt pas de l'eſſence d'un Etre juſte & intelligent. Si le monde n'étoit ni bon ni neceſſaire, pourquoi un Etre intelligent a-t-il fait une choſe mauvaiſe & inutile? cela eſt encore contraire à ſon eſſence. Ainſi l'arrangement du monde ne peut avoir eu un commencement, & ne peut avoir été fait ni par le hazard, ni par un Etre intelligent.

Voilà comme raiſonnoient les anciens Philoſophes, qui admettoient l'éternité de l'univers: ils apuioient encore leur ſentiment de pluſieurs raiſons, que nous verrons

il n'exifteroit plus. τις αὐτὸ δοξάζει, εὔ-
Ainfi donc il eft increé, ϱοιτο ἀν εἰς ὃ φθαϱείη
A 3 καὶ

verrons dans la fuite: lesquelles fans la revelation, qui nous aprend à foumettre notre efprit, & qui nous a inftruit de ce que nous devons croire, nous paroitroient invincibles. Car quel eft, je ne dis pas le Philofophe, mais l'homme tant foit peu éclairé qui, fans la foi, peut croire la premiere vérité qu'elle nous apprend fur la creation de la matiere fortie du neant. Ce dogme paroiffoit contraire à toutes les notions les plus claires, non feulement aux Philofophes qui admettoient l'éternité du monde, mais encore à ceux qui lui donnoient un commencement: C'eft ce que remarque le Cardinal Toleta, *nihil*, dit-il, *ex nihilo fieri poffe putabant, etiam a prima caufa, fed ex aliqua materia, ob id mundum æternum, aut materiam æternam ex qua mundus in tempore fieri poffet conftituebant.*

Le Pere Morgues, autre Jefuite fort celebre, convient non feulement que les Philofophes anciens ont cru la matiere éternelle, mais il prouve encore que tous ceux qui croïent qu'un Etre intelligent avoit arrangé cette matiere premiere, faifoient materiel cet Etre intelligent- Ainfi tous ces Philofophes non feulement admettoient la matiere du monde éternelle, mais ils croioient encore que l'Intelligence, qui lui avoit donné la forme, étoit compofée d'une matiere plus fubtile à la verité, mais cependant veritablement matiere. Quand nous trouvons donc dans les ouvrages d'un Philofophe ancien le mot ασωμκατος que les latins apellent *incorporeus* & les françois *incorporel:* il faut en rendre le fens par *matiere fubtile.* Ecoutons parler le favant Jefuite que je viens de citer. *Les Philofophes croio-*

καὶ διαλυθείη. ἐξ οὗ & impérissable. Si γὰρ γέγονεν, ἐκεῖνο quelqu'un pense qu'il πρω-

croioient avoir beaucoup fait d'avoir choisi le corps le plus subtil (le feu) pour en composer l'intelligence, ou l'esprit du monde, comme on le peut voir dans Plutarque. Il faut entendre leur langage, car dans le nôtre ce qui est esprit n'est pas corps, & dans le leur au contraire on prouvoit, qu'une chose étoit corps parcequ'elle étoit esprit.

Nous avons dans Tertulien une preuve bien évidente de ce que dit ici le Pere Morgues, car quoique cet ancien écrivain chretien vecut dans le troisieme siecle de l'Eglise, il n'avoit encore d'autre idée de la spiritualité de Dieu, que celle des Philosophes payens. Et il prouvoit que Dieu étoit *un Esprit* parcequ'il étoit un Corps. *Qui peut nier*, disoit-il, *que Dieu ne soit un Corps: quoiqu'il soit un esprit, tout esprit est corps, & a une forme & une figure qui lui est propre.* „Quis autem negabit Deum esse Corpus, & si Deus „Spiritus? Spiritus etiam corporis sui generis, in sua „effigie *Tertulien. advers. praa. cap.* 7. „ Et qu'on ne dise pas, que Tertulien étoit le seul Ecrivain celebre qui dans le troisieme siecle pensoit encore comme les philosophes anciens. Origene s'expliquoit ainsi que lui, & ce savant auteur après avoir remarqué, que le mot *incorporel* ασωματος ne se trouvoit dans aucun auteur sacré (*apellatio* ασωματον *apud nostros Scriptores est inusitata & incognita. Orig. in proëm. ad lib. princip.*) explique ce mot par ceux de matiere subtile. Mr. Huet, Prelat egalement illustre & par sa pieté & par ses lumieres, sera mon garand. *Nous montrerons*, dit il, *que quoiqu'Origene semble faire l'ame incorporelle; ce n'est que par rapport à la matiere épaisse & crasse dont les*

est produit, certaine- πρῶτον τοῦ παντός
ment il ne pourra con- ἐστιν· εἰς ὅ τε πάλιν
A 4 φθα-

les Corps sont composés, car d'ailleurs il la fait cependant materielle, ce qui est évident par la maniere dont il s'explique dans le Livre des principes. Car expliquant dans cet ouvrage le mot spirituel *ασωματος il enseigne qu'il faut entendre par cette expression, une substance qui n'est pas semblable à la matiere crasse & visible qui compose les corps; mais qui est une matiere subtile, & deliée comme l'air:* Ostendemus in sequentibus, animam licet incorporalem statuere videatur, talem tamen respectu crassiorum corporum, ab eo prædicari revera corpore præditam decerni; quemadmodum vel ex priore capite librorum de principiis perspicuum est, ubi vocis *ασωματον* vim exponens, accipi docet pro eo quod non est simile huic nostro crassiori & visibili corpori, sed quod est naturaliter subtile, & velut auro tenue. *Origenis in sacras scripturas, Commentarici &c. Pet. Daniel Huetius &c. notis & observationibus illustravit. Tom. I. quæst. V. de Deo. pag. 29.*

Il seroit aisé de prouver ici que tous les Peres de l'Eglise jusqu'au tems de S. Augustin ont fait la Divinité corporelle, mais je me contenterai de citer encore ici un célébre Pere de l'Eglise, qu'elle a placé comme martir au rang de ses Saints & qui s'explique ainsi qu' Origene & Tertulien: *Toute substance,* dit-il, *qui ne peut être soumise à une autre à cause de sa legereté, a cependant un corps qui constitue son essence. Si nous apellons Dieu incorporel, ce n'est pas qu'il le soit: mais c'est parceque nous sommes accoutumés d'aproprier certains noms à certaines choses, à designer le plus respectueusement qu'il nous est possible les atributs de la Divinité.*

φθαρήσεται, ἐκεῖνο ἔχατον τοῦ παντὸς ἔςαι.

Τόγε δὲ πᾶν γινόμενον, σὺν πᾶσι γίνεται·

cevoir ce dans quoi il ſera diſſous, & comment il finira. Car de même que ce dont il aura été produit aura été la prémiere partie du monde, de même

nité. . . . ainſi parceque l'eſſence de Dieu ne peut être aperçue, & ne nous eſt point ſenſible nous l'apellons incorporel. „Quidquid eſt ſubſtantiale, quod ab aliquo „prehendi non poteſt corpus ei eſt quod id prehendit: „& divinitatem dicimus eſſe incorpoream non quod „incorporea ſed quem admodum ſoliti ſumus in rebus „materialibus, quæ apud nos ſunt, pro ſtabilioribus dei„tatem cohoneſtare, ita etiam in nominibus facimus, „non quod illis Deus indigeat, ſed ut per ea noſtram „de ipſo mentem declaremus. . . . conſimiliter vero, „quia non prehendi honorificentius eſt idcirco eum vo„camus incorpoceum. *St. Juſtini Philoſoph. Martyr. „Oper. quæſt. græcanicarum ad Chriſtianos de incorporeo „& Deo &c. lib. p. 203.*„

Il n'eſt pas étonnant que tous les anciens chretiens ne trouvant, comme le remarque Origene, aucune marque de cette ſpiritualité, telle que nous l'admettons aujourd'hui, dans les Auteurs ſacrés; & le mot *incorporel* *ασωματος* ayant encore été inconnu pendant plus de trois ſiecles dans la langue latine; les Chretiens, & même leurs plus illuſtres auteurs, ayent continué à regarder comme abſurde d'admettre, qu'une ſubſtance pouvoit exiſter ſans exiſter dans aucun lieu, qu'elle pou-

ce dans quoi il ſera diſſous en ſera la derniere partie. Mais le monde étant produit il doit l'être avec toutes ſes parties, & ſi il eſt détruit il doit auſſi

ται καὶ τὸ φθειρόμενον, σὺν πᾶσι φθείρεται. καὶ τοῦτό γε δέ ἀδύνατον. ἄναρχον ἄρα καὶ ἀτελεύτητον τὸ

 πᾶν.

pouvoit mouvoir le corps ſans avoir des parties étendues, qui puſſent agir ſur ce même corps : & enfin qu'elle pouvoit, elle qui n'avoit point d'étendue, de profondeur, ni de largeur, être muë & afectée par une ſubſtance corporelle. Il a fallu du tems à l'Egliſe pour découvrir & pour établir ces verités, ainſi que pluſieurs autres, qui peu à peu ont été revelées aux fideles par les diférents Conciles, comme les miracles operés par les images, la préſence réelle, la tranſubſtantiation : ces verités qui dans les premiers tems du Chriſtianisme auroient pû revolter l'eſprit des Payens, les éloigner de notre ſainte Religion ne pouvant plus produire dans la ſuite le même effet, elles ont pû & dû être établies.

Si l'on conſidere à preſent, que bien loin que les Anciens ayent penſé, que la matiere ait pû ſortir du néant, ils ont au contraire crû que l'Intelligence, qui l'avoit arrangée, n'avoit pû ſubſiſter ſans être ellemême materielle, on verra qu'il étoit naturel qu'ils ſoutinſent que cette matiere, ayant été de tout tems, avoit dû être arrangée de même de tout tems, par les raiſons que j'ai raportées au commencement de cette note, & par celles qu'on verra dans Ocellus.

πᾶν. οὐ μὲν οὖν ἄλλως ἔχει ἢ οὕτως.

l'être dans toutes ses parties, ce qui est impossible, [3] *puisqu'il faut que ce dont il a été produit, ait été sa premiere partie, & que ce dans quoi il sera dissous soit sa derniere partie, la premiere de ces parties aura donc éxisté avant le monde, la seconde éxistera après sa destruction, puisqu'elle est ce dans quoi il sera dissous: ni l'une, ni l'autre de ces choses ne peut l'être.* Le monde donc n'a point de commencement, & n'aura point de fin, il est impossible que cela soit autrement.

§. 3. Πᾶν τε τό γενέσεως ἀρχὴν εἰληφὸς, καὶ διαλύσεως ὀφεῖλον κοινωνῆσαι, δύο ἐπιδέχεται μεταβολεὶς· μίαν μεν τὴν ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. καλεῖται δὲ τὸ μὲν ἀφ' οὗπερ ἂν ἄρξηται μεταβάλλειν, γένεσις· τὸ δὲ εἰς ὃ ἀφικ-

§. 3. Toute chose qui a reçu un commencement de production & qui doit participer à la destruction reçoit deux changemens; l'un se fait du moindre au plus grand, & du pire au meilleur. Et ce par quoi ce changement commence à s'operer s'apelle production, &

3 *Puisqu'il faut que ce dont-il a été produit.* J'ai ajouté cela & les deux phrases suivantes pour rendre le sens de l'auteur plus clair.

ce en quoi il parvient s'apelle vigueur. Le second changement se fait du plus grand au moindre, & du meilleur au pire, & la fin de ce changement est nommée destruction & dissolution.

ἀφικνεῖται, ἀκμή. δευτέραν δὲ τὴν ἀπὸ τοῦ μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. τὸ δὲ συμπέρασμα τῆς μεταβολῆς ταύτης ὀνομάζεται φθορά καὶ διάλυσις.

§. 4. Si l'Univers donc est engendré & corruptible, il doit par conséquent changer du moindre au plus grand & du plus mauvais au meilleur; & dans la suite il doit aussi changer du plus grand au moindre, & du meilleur au pire: il faut encore que le monde, s'il a été produit, prenne un accroisement & une plus grande force, & ensuite il déperira & finira, puisque toute nature *produite* a une progression de trois

§. 4. Ἐὰν οὖν καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν γενητόν ἐστιν καὶ φθαρτὸν, γενόμενον, ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον μετέβαλλε, καὶ ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. ὥστε καὶ ἀπὸ (τοῦ) μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον μεταβαλεῖ, καὶ ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. γενόμενος ἄρα ὁ κόσμος αὔξησιν ἔλαβε καὶ ἀκμὴν, καὶ πάλιν λήψεται φθίσιν καὶ τελευτήν. ἅπασα γὰρ φύσις, ἡ ἔχουσα διέξοδον, ὅρους ἔχει τρεῖς, καὶ δύο διαστήματα.

ματα. ὅροι μὲν οὖν εἰσὶ τρεῖς, γένεσις, ἀκμὴ, τελευτή· διαστήματα δὲ, τό τε ἀπὸ τῆς γενέσεως μέχρι τῆς ἀκμῆς, καὶ τὸ ἀπὸ τῆς ἀκμῆς μέχρι τῆς τελευτῆς.

termes & de deux intervales. Les trois termes font la génération, la force, & la fin: les intervales font celui depuis la naiffance jusqu'à la force, & celui depuis la force jusqu'à la fin.

§. 5. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν, οὐδὲν ἡμῖν ἐξ αὐτοῦ παρέχεται τεκμήριον τοιοῦτον· οὔτε γὰρ γενόμενον αὐτὸ εἴδομεν, οὔτε μὲν ἐπὶ (τὸ) βέλτιον καὶ τὸ μεῖζον μεταβάλλον, οὔτε χεῖρον ποτὲ ἢ μεῖον

§. 5. Le Monde ne nous donne aucun indice pareil, & nous ne voïons pas qu'il foit engendré, puisqu'il ne change point en mieux ni en grand, & qu'il ne devient ni pire ni moindre. [4] Mais il per-

[4] Αλλ αει κατα τ' αυτο και ωσαυτως διατελει και ισον και ομοιον αυτο εαυτου, *mais il perfevere toujours dans le même état*, & il eft toujours *egal & femblable à lui même.*

L'ordre de l'Univers eft immuable, & les changemens journaliers, qui s'opérent en lui, n'influent point fur fon harmonie generale; malgré l'inconftance des chofes qu'il renferme, & qui font fujetes à changer, fon arrangement eft toujours le même: nous voyons perpetuellement les mêmes proportions dans les mouvemens celeftes, dans la marche de la terre &

ſévere toûjours dans le même état ; & il eſt toûjours égal & ſemblable à lui même.

μεῖον γενόμενον· ἀλλ' ἀεὶ κατὰ τὸ αὐτὸ καὶ ὡσαύτως διατελεῖ, καὶ ἴσον καὶ ὅμοιον αὐτὸ ἑαυτοῦ.

§. 6. Les marques & les indices évidens de cette verité ſont les arrangemens, les ſimétries, les formes, les ſituations, les diſtances, les puiſſances, les viteſſes, & les lenteurs reciproques : car toutes ces choſes, & leurs ſemblables, reçoivent un changement & une

§. 6. Τὰ σημεῖα δὲ καὶ τεκμήρια αὐτοῦ ἐναργῆ, (αἱ) τάξεις, (αἱ) συμμετρίαι, σχηματισμοὶ, θέσεις, διαστάσεις, δυνάμεις, ταχύτητες πρὸς ἄλληλα καὶ βραδύτητες, ἀριθμοὶ γοῦν καὶ χρόνων περίοδοι. πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα μεταβολὴν καὶ μείωσιν ἐπιδέχεται, κατα.

& des planetes : le retour des ſaiſons eſt éternellement reglé, la longueur des jours & des nuits eſt toujours conforme au tems de ces mêmes ſaiſons. Les plantes, les animaux, les hommes ſont ſujets aux mêmes loix, que la nature leur a impoſées dans tous les tems. Ainſi les changements particuliers n'influent point ſur l'ordre immuable de l'Univers, qui ſera toujours tel qu'il a toujours été, au lieu que les êtres qui ont été crées ſont ſujets au changement par une loi, impoſée à tout ce qui doit mourir. Dans les revolutions, amenées par le cours des années, la face de la terre eſt per-

τὰ τὴν τῆς γενητῆς φύσεως διέξοδον. τῇ μὲν γὰρ ἀκμῇ διὰ τὴν δύναμιν τὰ μείζονα καὶ τὰ βελτίονα παρέπεται, τῇ δὲ φθίσει διὰ ἀσθένειαν τὰ μείονα, καὶ τὰ χείρονα.

diminution ſelon la progreſſion d'une ſubſtance produite : & parmi elles les meilleures ſuivent l'état de force à cauſe de leur puiſſance, & les plus petites & les plus mauvaiſes tendent à la deſtruction à cauſe de leur foibleſſe. *Mais dans l'eſſence & la nature ſtable du monde l'on n'aperçoit rien de pareil.*

§. 7.

perpetuellement changée, & depouillée des Nations qui la couvroient, aux quelles d'autres ſuccèdent. Le monde par ces alterations n'en reçoit jamais aucune, il conſerve toujours ſa même nature, il n'eſt point ſujet à la vieilleſſe, ſon mouvement n'eſt ni accelleré ni retardé, il ſera toûjours le même qu'il a été, & nos arrieres neveux le verront tel, que nos ancêtres C'eſt ce que le Poëte Manile a exprimé élégamment dans ces Vers.

Omnia mortali mutantur lege creata,
Nec ſe cognoſcunt terræ vertentibus annis,
Exutas variam faciem per Sæcula gentes.
At manet incolumis mundus, ſuaque omnia ſervat;
Quæ nec longa dies auget, minuitque ſenectus,
Nec motus puncto currit, curſusque fatigat:
Idem ſemper erit, quoniam ſemper fuit idem;
Non alium videre patres, aliumve nepotes.
Aſpicient *Manil. Aſtro. lib. 1.*

5 To

§. 7. J'apelle le monde, ce que l'on nomme *le Tout*, l'Univers; [5] c'est à cause de cette universalité qu'il a obtenu le nom qu'on lui a donné. Il est orné de toutes les perfections. Il est enfin l'assemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les sub-

§. 7. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὀνομάζω τὸν σύμπαντα κόσμον. διὰ γὰρ τοῦτο καὶ τῆς προσηγορίας ἔτυχε ταύτης, ἐκ τῶν ἁπάντων δὴ κοσμηθείς. σύστημα γάρ ἐστιν τῆς τῶν ὅλων φύσεως αὐτοτελὲς, καὶ τέλειον· ἐκτὸς γὰρ

[5] Το δε γε ολον και τὸ παν ονομαζω τον συμπαντα κοσμον, *j'apelle le monde ce que l'on nomme le tout*: mot à mot. Δε γε ονομαζω το ολον και το παν τον κοσμον σύμπαντα, *je nomme le tout, & l'univers, le monde universel.*

Voilà donc la definition exacte de ce qu'Ocellus entend par le mot de *monde* κοσμος. Le monde c'est *l'Univers* c'est *tout* ce qui existe, συμπας κοσμος. La terre, le soleil, les planetes peuvent souffrir quelques changements; mais le *tout*, mais *l'Univers*, n'en est ni troublé, ni diminué, ni augmenté; il ne peut être troublé, parce qu'il est l'assemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les substances, συστημα γαρ εστιν της των ολον φυσεως αυτοτελες: il ne peut être diminué, *parceque rien n'est hors de lui*, εκτος γαρ του παντος ουδεν: il ne peut être augmenté, *parceque s'il existe quelque chose elle existe dans lui & avec lui:* ει γαρ τι εστιν εν τω παντι εστι και συν τουτω

γὰρ τοῦ παντὸς οὐδέν. εἰ γάρ τὶ ἐςίν, ἐν τῷ παντί ἐςιν, σὺν τούτῳ τὸ πᾶν. καὶ σὺν τούτῳ (τὸ) πάντα ἔχειν, τά μὲν ὡς μέρη, τὰ δὲ ὡς ἐπιγεννήματα.

§. 8. Τὰ μὲν οὖν ἐμπεριεχόμενα τῷ κόσμῳ, πρὸς τὸν κόσμον ἔχει τὴν συναρμογήν, ὁ δὲ κόσμος πρὸς οὐδὲν ἕτερον, ἀλλ᾽ αὐτὸς πρὸς ἑαυτόν. τὰ μὲν γὰρ ἄλλα πάντα, τὴν φύσιν

ſtances. Rien n'eſt hors de lui. Si quelque choſe exiſte, elle exiſte dans lui & avec lui. Il comprend tous les Etres diférents, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.

§. 8. Il s'enſuit de là que les choſes contenuës dans le monde ont une afinité & un accord avec lui. Le monde au contraire n'à aucune afinité & aucun accord qu'avec lui-même: toutes les autres choſes ſubſiſtent ayant une nature non par-

τούτῳ: & rien enfin ne peut-être ſans lui *parce qu'il comprend tous les êtres diférents, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.* Καὶ το παν παντα εχειν, τα μεν ως μερη τα δε ως επιγεννηματα.

[6] *Avec la partie de l'arrangement general des choſes.* Mot à mot, *avec la partie du commun arrangement de lui,* c'eſt

faite en soi, & elles ont encore besoin d'une liaison avec les choses qui existent hors d'elles, comme les animaux avec la respiration, la vuë avec la lumière, les autres sens avec l'objet sensible qui leur est propre, les plantes avec la naissance & l'acroissement; le soleil, la lune, les planetes, les étoiles fixes avec la partie [6] de l'arrangement general des choses. Mais le monde au contraire n'a aucun raport avec aucune chose qu'avec lui-même; & sa nature est

σιν ὀυκ αὐτοτελῆ ἔχοντα συνέςηκεν, ἀλλ' ἔτι δεῖται τῆς πρὸς τὰ ἐκτὸς ἐχόμενα συναρμογῆς. ζῶα μὲν πρὸς ἀναπνοὴν, ὄψις δὲ πρὸς τὸ φῶς, αἱ δὲ ἄλλαι αἰσθήσεις πρὸς τὸ οἰκεῖον αἰσθητόν· τὰ δὲ φυτὰ πρὸς τὸ φύεσθαι. [6]Ἥλιος δὲ καὶ σελήνη, καὶ οἱ πλάνητες, καὶ (οἱ) ἀπλανεῖς κατὰ τὸ μέρος μὲν τῆς (κοινῆς) διακοσμήσεως αὐτοῦ: αὐτὸς

c'est à dire, *du monde*, *κατα το μερος μεν της (κοινης) διακοσμησεως αυτου.* Le Traducteur latin n'a pas traduit ce passage, il l'a paraphrasé inutilement, car il est fort clair dans sa brieveté; voici sa traduction. *Cum mundo quem ipsæ tanquam partes distinguunt, atque exornant, cognatione quadam junctæ & continentes sunt.* Il n'y a pas le quart de tout cela dans l'original.

τὸς δὲ πρὸς οὐδὲν ἕτερον ἀλλὰ πρὸς αὐτοῦ.

§. 9. Ἔτι δὲ καὶ οὕτως εὔγνωστον ἔσαι τὸ λεγόμενον, ὅτι ἀληθές ἐσι. τό τε γὰρ πῦρ ἑτέρῳ θερμαντικὸν ὂν, αὐτοῦ θερμόν ἐσι: καὶ τὸ μέλι γλυκαντικὸν γενόμενον, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ γλυκύ ἐσι. καὶ αἱ ἀρχαὶ τῶν ἀποδείξεων τῶν ἀφανῶν σημαντικαὶ οὖσαι, ἀυταὶ ἐξ ἑαυτῶν ἐμφανεῖς τέ καὶ γνωσικαὶ εἰσίν. οὕτως

independante de celle de tous les êtres particuliers.

§. 9. Il nous fera aifé de connoître cette verité par une fimple comparaifon. Si nous confiderons, que le foleil échauffant les autres corps doit neceffairement être chaud lui-même & par lui-même; le miel étant adouciffant doit être doux lui-même; les principes des demonftrations, étant fignificatifs pour expliquer les chofes obfcures, doivent être clairs & fenfibles par eux

[7] Ο δε γε κοσμος αιτιος εςι τοις αλλοις του ειναι και του σωζεσθαι και του αυτοτελη ειναι. *Mais le monde eft la caufe de l'exiftence de la converfation & de la perfection de toutes les chofes* αρα αυτος εστι αιδιος εξ εαυτου, *il eft donc immortel par lui même.* Philon le Juif a emploié a peu près le même argument dans l'ouvrage, qu'il a fait pour prouver, que le monde fera êternel. Critolaus,

mêmes. *Si nous considerons, dis-je, toutes ces choses nous devons en conclure*: qu'une substance étant la cause aux autres de leur perfection doit être parfaite en soi, & par elle même; & qu'une substance étant la cause aux autres de leur conservation & de leur durée doit être conservée & persévérante par elle-même; & qu'enfin une substance étant la cause aux autres de l'harmonie & de l'arrangement est harmonique & arrangée par elle même. [7] Or le

τως οὖν καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς αὐτοτελείας, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ αὐτοτελές ἐστι· καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς σωτηρίας καὶ διαμονῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ σωζόμενον, καὶ διαμένον ἐστί. καί τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς συναρμογῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ συνηρμοσμένον ἐστίν. ὁ δέ γε κόσμος, αἴτιός ἐστι τοῖς ἄλλοις τοῦ εἶναι καὶ πάν-

laus, *dit il* avoit accoutumé de se servir souvent dans la dispute de cette preuve: une substance qui est à soi-même la cause de sa santé ne peut être malade, & une substance qui a dans elle la puissance de veiller toujours, est exempte du sommeil. De même aussi une substance qui est la cause efficiente de son existence doit être éternelle. Or le monde est la cause efficiente de son

τοῦ σώζεσθαι, καὶ τοῦ αὐτοτελῆ εἶναι· αὐτὸς ἄρα ἐξ ἑαυτοῦ αἴδιός ἐςι καὶ αὐτοτελὴς, καὶ διαμένων τὸν πάντα αἰῶνα, καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο τοῖς ἄλλοις παραίτιος γινόμενος τῆς διαμονῆς (τῶν ὅλων.)

§. 10. Ὅλως δὲ, εἰ καὶ διαλύεται τὸ πᾶν, ἤτοι εἰς τὸ ὂν, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν διαλυθήσεται. καὶ εἰς μὲν τὸ ὂν, ἀδύνατον· οὐ γὰρ ἔςαι τοῦ παντὸς φθορὰ, ἐὰν εἰς τὸ ὂν διαλύηται· τὸ γὰρ

monde étant la cauſe de l'exiſtence, de la conſervation, & de la perfection de toutes les choſes eſt donc impériſſable, & durera toute l'éternité, puiſqu'il eſt par lui-même la cauſe [8] de la durée de toutes les choſes.

§. 10. Si l'Univers vient à être diſſous, il faut qu'il ſoit diſſous dans ce qui eſt ou dans ce qui n'eſt pas: il eſt impoſſible qu'il ſoit diſſous dans ce qui eſt, puis que ce qui eſt eſt l'Univers-même, ou

ſon exiſtence, donc il eſt éternel. Ἐπαγωνιζόμενος δὲ Κριτόλαος ἐχρῆτο καὶ τοιέτῳ λόγῳ. τό ἄιτιον αὐτῷ τε ὑγιαίνειν ἄνοσον ἐςιν ἀλλὰ καὶ τὸ αἴτιον αὐτῷ τε ἀγρυπνεῖν, ἄγρυπνον ἐςτιν. εἰ δὲ τῦτο, καὶ τὸ ἄιτιον αὐτῷ τε ὑπάρχειν, αἴδιον ἐςτιν. ἄιτιος δὲ ὁ κόσμος αὐτῷ τε ὑπάρχειν εἴγει καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν. αἴδιος ἄρα ὁ κόσμος ἐςιν. Critolaus autem diſputans hac ratione utebatur: quod ſibi ipſi bonæ valetudinis cauſa eſt, id nullo affligitur morbo; quin etiam quod ex ſe habet, ut vigilet, ſomni expers eſt. Quod ſi ita res ſe habeat,

du moins une certaine partie de l'Univers : il ne peut pas aussi être dissous dans ce qui n'est pas, car de même qu'il est impossible, que ce qui est soit composé de parties non existantes, il l'est aussi que ce qui existe soit dissous dans ce qui n'existe pas. Donc l'Univers est indestructible & impérissable.

§. 11. Si quelqu'un pense que le monde sera détruit, *il faut qu'il convienne* qu'il sera détruit étant surmonté

γὰρ ὂν, ἤτοι τὸ πᾶν, ἢ τὸ μέρος τί ἐςι τοῦ παντός. καὶ μὴν οὐδὲ εἰς τὸ μὴ ὄν. [9] ἀμήχανον γὰρ, τὸ ὂν ἀποτελέσθαι ἐκ τῶν μὴ ὄντων, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν ἀναλυθῆναι. ἄφθαρτον ἄρα καὶ ἀνώλεθρον τὸ πᾶν.

§. 11. Εἰ δὲ καὶ δοξάζοι τὶς αὐτὸ φθείρεσθαι, ἤτοι ὑπό τινος τῶν ἔξω τοῦ παντὸς φθαρήσεται

beat, id quoque quod sibi ipsi causa est cur sit, perpetuum est ; atqui mundus sicuti cæteris rebus, sic etiam sibi ipsi in causa est ut sit, nimirum ipse æternus est. Phil. lib. Περι αφθαρσιας κοσμȣ.

8 Και δε αυτο τουτο τοις αλλοις παραιτιος γινομενος της διαμονης των ολων, *puis qu'il est lui même la cause de la durée de toutes les choses.* Mot à mot, γινομενος τοις αλλοις αιτιος της διαμονης των ολων, *étant la cause aux autres de la durée de toutes les choses.*

9 Le

ται δυναςευόμενον, ἢ ὑπό τινος τῶν ἐντός. οὔτε δὲ ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν: ἐκτὸς γὰρ τοῦ παντὸς, οὐδέν. τὰ γὰρ ἄλλα πάντα ἐν τῷ παντὶ, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὁ Κόσμος. οὔτε ὑπὸ τῶν ἐν αὐτῷ:

par quelqu'une des choſes hors du Tout, ou par quelqu'une qui eſt dans le Tout. Ce ne ſera pas par une des choſes hors du Tout, car rien ne peut être hors du Tout, tous les êtres étant dans le Tout, & le monde ou l'Univers c'eſt le Tout. Ce ne ſera pas non plus

δεή-

9 Le Tout ne pouvant donc être détruit ni par quelqu'une des choſes au dehors ni par quelqu'une des choſes au dedans, le monde doit être éternel. Ει δε ουτε υπο τινος των εξωθεν ουτε υπο τινος των ενδοθεν φθαρησεται το παν, αφθαρτος αρα, και ανωλεθρος ο κοσμος. τουτο γαρ εφαμεν ειναι το παν.

Les Philoſophes anciens, qui ſoutenoient l'éternité du monde, non ſeulement prétendoient qu'il ne pouvoit être détruit par aucune cauſe interieure ou exterieure, mais encore par le pouvoir divin. Voici la preuve qu'en donne Ariſtote: ſi le monde pouvoit être diſſous, ce ſeroit par celui qui l'auroit crée, mais cela ne ſe peut pas, donc il ne peut être détruit par aucune choſe. Car en ſupoſant que Dieu a crée le monde il eſt contre ſon Eſſence de l'anéantir. En voici la preuve. Ou le monde eſt parfait, ou il eſt imparfait. S'il eſt imparfait, Dieu n'a pû le créer, parcequ'une cauſe parfaite ne peut rien produire d'imparfait, & que pour

pro-

par une chose qui soit dans lui, car il faudroit que cette chose fut plus puissante, & plus grande que le Tout, & cela ne peut être, car toutes les choses sont nécessairement entrainées par le Tout, elles ont par lui leur existence; [9] le Tout ne pouvant donc être

δεήσει γὰρ ταῦτα μείζονά (τε) καὶ δυναμικώτερα εἶναι τοῦ παντός. τοῦτο δὲ οὐκ ἀληθεύει. ἄγεται γὰρ τὰ πάντα ὑπὸ τοῦ παντὸς, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ σώζεται καὶ συνήρμοσαι, καὶ βίον ἔχει, καὶ ψυ-

produire un mauvais monde il faudroit que Dieu fut defectueux, ce qui est absurde. Si le monde au contraire est parfait, Dieu ne peut le détruire, parceque la mechanceté est contraire à son essence, & que c'est le propre d'un Etre mauvais de vouloir nuire aux bonnes choses. Donc Dieu ne peut pas nuire au monde qui est parfait, donc le monde sera éternel. *Si mundus corrumpi posset, maxime ab eo qui fecit eum, sed ab hoc non potest, ergo a nullo. probatur minor. Si a Deo corrumpi potest, & id est possibile, ponatur in esse: tunc vel mundus erat perfectus vel non. Si non: ergo nec causa fuit perfecta, quod absonum est. Si autem perfectus fuit ergo a Deo solvi non potest; quia pravi hominis est & vitium, perfecta destruere: at Deus nullam potest committere pravitatem, & sic nec mundum destruere. Francisci Toletæ, Societ. Jesu, commentaria una cum quæstionibus in octo libros de Auscultatione &c. comment. in lib. VIII. phis. Cap. 2. fol 209. vers.*

Après

ψυχήν. εἰ δὲ οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν, οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔνδοθεν φθαρήσεται τὸ πᾶν, ἄφθαρτος ἄρα καὶ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος. τοῦτο γὰρ ἔφαμεν εἶναι τὸ πᾶν.	détruit ni par quelqu'une des choſes au dehors ni par quelqu'une de celles en dedans; le monde doit être éternel, indeſtructible, & impériſſable, puisque l'Univers ou le monde eſt le Tout.

§. 12.

Apres qu'Ariſtote avoit prouvé que quand bien-même Dieu auroit crée le monde il ne pouroit le detruire, il ſoutenoit que Dieu n'avoit pû le créer. Ainſi il prouvoit également les deux éternités du monde l'anterieure & la poſterieure. Voici ſon Argument pour l'éternité anterieure. Je demande, dit ce Philoſophe, ſi Dieu aïant été de tout temps, s'il a pû & s'il a voulu produire le monde de tout tems, ou s'il ne l'a pas pu, & ne l'a pas voulu. S'il l'a pu & voulu, ſans doute le monde eſt de tout tems. S'il ne l'a pas voulu, & ne l'a pas pu, il s'enſuit que dans la ſuite il n'a pu ni le pouvoir ni le vouloir. Car il faudroit dire que Dieu a été pendant un tems imparfait & enſuite plus parfait, ce qui eſt abſurde. Si l'on repond qu'il l'a voulu, mais qu'il ne l'a pas pû, Dieu aura toujours été également imparfait, ce qui repugne à la raiſon: & s'il a pu créer le monde & qu'il ne l'ait pas voulu, Dieu eſt donc un Être envieux & méchant, puisque pouvant faire un grand bien il n'a pas voulu le faire. Or aucune de ces diférentes opinions ne peut ſe ſoutenir, donc le monde eſt éternel. *Si Deus fuit ab æterno, & mundum non produxit, id petitur ſtatim: aut potuit & voluit,*

§. 12. Maintenant si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, [10] & les plus excellentes; elle atenuë cette continuité dans

§. 12. Ἔτι δὲ καὶ ὅλη δι᾽ ὅλης ἡ Φύσις θεωρουμένη, τὸ συνεχὲς ἀπὸ τῶν πρώτων καὶ τιμιωτάτων ἀφαιρεῖ, κατὰ λόγον ἀπομα-

 ραινο-

fuit, aut nec potuit, nec voluit: aut voluit sed non potuit: aut potuit, sed non voluit. Si primum detur, profecto mundus fuit ab æterno. Si vero alterum, quod non voluit nec potuit, tunc sequitur quod nec postea vellet nec posset, & esset imperfectus, & perfectior postea. Si tertium quod voluit sed non potuit pariter esset id imperfectionis quæ repugnat primo principio. Si quartum, potuit sed non voluit, fuit invidus, quia cum posset bonum communicare noluit id facere. Cum igitur nihil ex his dici possit, sequitur quod mundus æternus fuit. Id. ibid.

[10] Ετι δε και ολη δι ολης η Φυσις θεωρουμενη το συνεχες απο των πρωτων και τιμιωτατων αφαιρει. *Si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, & les plus excellentes.* Par les termes *des choses premieres & les plus excellentes* των πρωτων και τιμιωτατων Ocellus entend les élemens, qui sont changés par leur melange qui détruit la continuité des choses premieres & très excellentes & qui atenue cette continuité απομαραινομενη το συνεχες. Ocellus explique le changement, la dissolution & le renouvellement des élemens dont il va parler.

11 Αντι-

ϱαινομένη τὸ συνεχὲς, καὶ πϱοσάγουσα ἐπὶ πᾶν τὸ θνητὸν, καὶ διέξοδον ἐπιδεχομένη τῆς ἰδίας συςάσεως. τὰ μὲν γὰϱ πϱῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβει. διέξοδον, οὐκ ἐφεξῆς καὶ συνεχῶς, οὐ μὴν τὴν κατὰ τόπον, ἀλλὰ τὴν κατὰ μεταβολήν.

§. 13. Πῦϱ μὲν γὰϱ εἰς ἓν συνεϱχόμενον, ἀέϱα ἀπογεννᾷ, ἀὴϱ δὲ ὕδωϱ, ὕδωϱ δὲ γῆν· ἀπὸ γῆς δὲ ἡ αὐτὴ πεϱίοδος τῆς μεταβολῆς (μέχϱι πυϱὸς) ὅθεν ἠϱ-

une certaine proportion, la ramenant à la mortalité, & recevant une progreſſion de ſa conſtitution propre. Car les choſes premieres étant mues changent leur nature ſelon leurs qualités, & changent pareillement leur cercle, qui eſt une progreſſion, qui n'eſt ni de ſuite, ni continuelle, & qui n'eſt pas de l'eſpece de celle qui ſe fait dans le lieu, mais de celle qui ſe fait par changement.

§. 13. Par exemple le feu étant raſſemblé dans un *point de réunion* engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre & *le même retour* ou le même periode de changement a lieu de la ter-

ξα-

11 *Αντιπεϱιςασις ουδε μεταβολης, d'antiperiſtaſe & de changement εις αλληλα en des choſes reciproques*, le Texte ajoute ces dernières expreſſions eſſentielles pour montrer qu'il

re jusqu'au feu, d'où il a commencé de changer. De même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes; ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur resolution dans leur germe, la nature accomplissant cette progression par la même chose & dans la même chose.

§. 14. Les hommes & les autres animaux changent successivement, & courent plus vite au terme de la nature. Car il n'y a point pour eux de retour vers le premier âge, ni d'antiperistase & de changement[11]

ξατο μεταβάλλειν. οἱ δὲ καρποὶ, καὶ τὰ πλεῖϛα τῶν ῥιζοφύτων, ἀπὸ σπερμάτων ἀνέλαβον τὴν ἀρχὴν τῆς γενέσεως, καρπωθέντα δὲ καὶ τελεσφορήσαντα, πάλιν ἐπὶ (τὸ) σπέρμα τὴν ἀνάλυσιν ποιεῖται, ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὴν διέξοδον ἐπιτελουμένης τῆς φύσεως.

§. 14. Οἱ δὲ ἄνθρωποι καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα μᾶλλον ὑποβεβηκότως τὸν καθόλου ὅρον τῆς φύσεως ἀμείβουσιν. οὐ γάρ ἐϛιν ἐπανάκαμψις αὐτοῖς ἐπὶ τὴν πρώτην ἡλικίαν, οὐδὲ

paroit qu'Ocellus admet ici également la mortalite de l'ame & du corps, bien loin d'établir la metempsicose des Pithagoriciens, dont il ne dit pas un seul mot dans tout son ouvrage.

11 Ils

δὲ ἀντιπερίστασις μεταβολῆς εἰς ἄλληλα, καθάπερ ἐπὶ πυρὸς καὶ

comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau, & la terre, mais ayant achevé le cercle divisé en qua-

ἀέρος,

[12] *Ils périssent & ne sont plus engendrés*, διαλυεται και απογινεται. Voilà qui est clair, & il n'y a pas de doute qu'Ocellus n'ait admis la mortalité de l'ame: ce qui rend encore ce passage plus clair c'est la fin du paragraphe, dans lequel l'Auteur dit, tous ces diférents changemens sont des marques & des indices que l'Univers ou le Tout contient toutes les substances, demeure toujours, est toujours conservé, & que les diverses choses qui sont contenues dans lui, & celles qui y surviennent perissent & sont detruites. Ταυτα ουν εστι σημεια τε και τεκμηρια του το μεν ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, τα δε επι μερους και επιγινομενα (αυτοῦ) φθειρεσθαι και διαλυεσθαι.

L'ame n'est pas plus exceptée dans cet endroit que toutes les autres choses sujettes à la destruction. En fin soit qu'Ocellus ait cru que l'ame subsistoit après la mort, soit qu'il ait cru qu'elle étoit mortelle, il est certain qu'il n'en a fait aucune mention, ce qui est assez singulier dans un ouvrage tel que le sien. Peut être est-ce par prudence, qu'il n'a pas voulu s'expliquer sur une matière aussi obscure, que l'étoit la nature de l'ame pour les philosophes anciens. Nous savons aujourdhui que l'ame est spirituelle & immortelle, parceque la Revelation nous l'a appris, & que nous devons nous soumettre à ce qu'elle nous enseigne. Mais combien de difficultés les Philosophes payens, qui n'étoient éclairés que de la lumiere de la raison, n'avoient ils pas à surmonter pour connoi-

tre parties par les quatre âges, & essuïé les changemens de ces âges ils périssent, [12] & ne	ἀέρος, καὶ ὕδατος, καὶ γῆς, ἀλλὰ τὸν διὰ (τῶν) τεσσάρων τετραμερῆ

connoître la nature de l'ame; ils ne pouvoient la faire ſpirituelle, puisqu'ils ne connoiſſoient pas de ſubſtance, qui ne fut & qui ne dut étre étenduë: l'ame, quoi que composée d'une matiere très-ſubtile, occupoit neceſſairement un lieu, & par consequent étoit étendue, car tout ce qui occupe une place ne ſauroit n'être pas étendu, & ce qui eſt étendu a de la profondeur & de la largeur. Par conſéquent ſelon eux l'ame devoit avoir les trois dimenſions du corps, la largeur, la longueur & la profondeur. Or tout ce qui eſt corps a des parties diférentes, tout ce qui a des parties diférentes eſt ſujet à la deſtruction; l'ame étoit donc mortelle, ſujette à la deſtruction ainſi que les autres ſubſtances corporelles. Si la foi ne nous aprenoit ſon immortalité par le moyen de ſa ſpiritualité, nous penſerions ſans doute encore comme presque tous les Philoſophes anciens. Et quoique la revelation ait fixé aujourdhui nôtre croïance, elle n'a point éclairé notre eſprit, elle s'eſt contentée de nous aprendre une verité, ſans nous inſtruire des raiſons naturelles, qui devoient nous la faire croire, elle a fixé nôtre croïance, mais elle ne l'a point inſtruite. Car quel eſt l'homme, qui puiſſe avoir la moindre veritable idée claire d'un être, qui n'a point d'étenduë, qui par conſéquent n'occupe aucun lieu, la raiſon ne nous montre-t-elle pas qu'une choſe qui exiſte doit exiſter dans un lieu; & ſi l'ame exiſte dans un lieu, elle a donc l'etendue qu'il faut pour occuper

ce

ce lieu: & si elle a de l'étendue elle est donc materielle, car tout ce qui est étendu a des parties, & tout ce qui a des parties est corporel.

A cette premiere difficulté, joignons-en quelques autres qui sont aussi fortes. Voici la raison la plus probable, que l'on donne pour montrer que l'ame doit être d'une nature diférente de celle du corps. Nous avons, dit-on, deux idées distinctes: une de nous mêmes, comme étant une chose qui pense & qui n'est point étendue, & l'autre de nôtre corps comme étant une substance non pensante & étenduë. Je reponds à ceux qui disent cela, comment peut-on savoir que la matiere ne peut penser? Si c'est par la révélation je reponds, que j'en suis persuadé: si c'est par les lumieres de la raison, je nie que l'on en ait aucune preuve, & que l'on puisse même jamais en avoir; car il faut auparavant que l'on montre, que l'on connoit parfaitement toutes les qualités dont la matiere peut-être douée, selon les diférentes modifications où elle se trouve: sans cela l'on ne peut établir une distinction entre une substance pensante & non étendue, & une substance étendue & non pensante: qui peut nous assurer que nôtre ame n'est pas une matiere extremement subtile & pensante? Je placerai ici ce que disoit Gassendi à Descartes, qui vouloit établir ces diférentes substances. „Par quel moyen si vous étes une chose sans étendue „pouvés vous recevoir dans vous l'idée d'une chose „étendue? d'où vous vient cette notion? Si elle pro„cede du corps, il faut que vous ne soyez pas sans „extension; aprenez-nous comment il se peut faire „que l'espece ou l'idée du corps, qui est étendu, puisse „être reçue dans vous, c'est à dire, dans une substance „non étendue. Ou cette idée est produite par le corps „ou elle vient d'ailleurs? Si elle est produite par le „corps,

„corps, il faut abſolument qu'elle ſoit corporelle, „qu'elle ait ſes parties les unes hors des autres, & par con„ſequent qu'elle ſoit étenduë: ſi elle vient d'ailleurs, „& qu'elle émane d'un autre endroit, comme il eſt „neceſſaire qu'elle vous repréſente un corps étendu, „il faut abſolument qu'elle ait des parties, & qu'elle „ſoit par conſéquent étendue; car ſi elle n'avoit point de „parties comment pourroit-elle vous en repreſenter? „Si elle étoit ſans extenſion, comment vous ofriroit „elle une choſe étendue? Si elle n'avoit point de figure „comment vous repreſenteroit elle une choſe figurée? „Si elle n'avoit pas de ſituation comment vous mon„treroit-elle une choſe qui a des parties diférentes, „dont les unes ſont baſſes les autres hautes, les unes „courbées les autres droites, &c. Si elle étoit enfin „ſans varieté, comment vous feroit-elle connoître la „varieté & la diférence des couleurs? Il faut donc „avouer que l'idée du corps n'eſt point entiérement „deſtituée d'extenſion: or ſi elle en a, & que vous „ſoyez une choſe qui n'en ait point, par quel moyen „pouvez-vous la recevoir & vous en ſervir; & par „quelle raiſon éprouvez-vous qu'elle s'efface, s'éclipſe „& s'évanouït peu à peu?

„Il eſt vrai, *pourſuit Gaſſendi,* que vous connoiſſés „que vous penſez; mais vous ignorez quelle eſpece „de ſubſtance vous étes, vous qui penſez. Ainſi quoi„que l'opération de la penſée vous ſoit connue, le „principal de vôtre eſſence vous eſt caché, & vous ne „ſavez point quelle eſt la nature de cette ſubſtance, „dont l'une des opérations eſt de penſer. Vous reſſem„blez à un aveugle, qui ſentant la chaleur du ſoleil, „& étant averti qu'elle eſt cauſée par le ſoleil, croiroit „avoir une idée claire & diſtincte de cet aſtre; parce „que ſi on lui demandoit ce que c'eſt que le

„ſo-

„ſoleil il pourroit repondre que c'eſt une choſe qui „echauffe.

„Peut être, direz-vous, que vous n'aſſurez pas „ſimplement que vous êtes une choſe qui penſe; mais „que vous ajoutez que vous êtes une choſe ſans étendue. „Je pourrois vous repondre que vous avancez cela ſans „preuve, & que vous poſez pour principe ce dont nous „ſommes en diſpute; mais quand même je vous paſſe„rois cette ſupoſition, penſeriez-vous pour cela avoir une „idée claire & diſtincte de vous-même? En verité „vous vous tromperiez. Vous dites que vous étes une „choſe ſans étendue: vous m'aprenez par-là ce que „vous n'êtes point; mais non pas ce que vous êtes. „N'eſt-il pas neceſſaire, pour connoître une choſe clai„rement & diſtinctement, pour en avoir une notion „juſte, évidente & poſitive, de ſavoir préciſément & „ſans confuſion quelle eſt ſa nature, & en quoi con„ſiſte ſon eſſence, enfin ce par quoi elle eſt telle qu'elle „eſt? Pour en parler affirmativement, eſt ce aſſez de „connoître ce qu'elle n'eſt pas? Un homme qui diroit „que Bucephale n'eſt pas une mouche, & qui n'au„roit aucune autre connoiſſance de lui, en auroit-il „une idée claire & diſtincte?

„Mais allons plus avant. Vous êtes, dites vous, „une choſe qui n'a aucune extenſion: je vous, demande „donc ſi vous n'êtes pas diffus par tout le corps? „J'ignore ce que vous pouvez repondre; car quoique „je vous aye conſideré pendant un tems, comme reſi„dant dans le cerveau, c'étoit plutôt par conjecture „que par une veritable croyance que j'ai ſuivi vôtre „opinion. J'avois fondé ma conjecture ſur ce que vous „dites, que l'ame ne reçoit pas immediatement l'im„preſſion de toutes les parties du corps, mais ſeule„ment du cerveau ou de l'une de ſes plus petites parties.

„Je

„Je n'étois point cependant aſſuré, & je ne le ſuis „point encore, que vous y faſſiez vôtre demeure; car „vous pouvez être repandu dans tout le corps, & ne „ſentir qu'en une ſeule partie; nous diſons même aſ„ſez ſouvent que l'ame eſt diffuſe par tout le corps, „& que néanmoins elle ne voit que dans l'œuil.

„Supoſons donc un moment que vous ſoyez dif„fus par tout le corps, comment eſt il poſſible que „vous n'ayez point d'étendue, vous qui êtes étendu „depuis la téte jusqu'aux pieds, qui êtes de la même „grandeur que vôtre corps, & qui avez aſſez de par„ties pour correſpondre à toutes celles de vôtre corps? „Si vous dites que vous n'avez point d'étendue, parce„que vous êtes tout entier dans chaque partie, com„ment comprenez-vous une pareille merveille? Eſt„il poſſible qu'une ſeule & même choſe puiſſe ſe trou„ver entière tout à la fois en pluſieurs lieux? Je con„viens que la foi nous enſeigne cela du myſtere de „l'Euchariſtie; mais vous n'êtes point une choſe mira„culeuſe, vous êtes au contraire une ſubſtance natu„relle, & nous ne conſiderons ici les choſes que par „le ſeul ſecours de la lumiere naturelle: comment peut„on donc concevoir qu'il y ait pluſieurs lieux, & „qu'il n'y ait pas pluſieurs choſes logées? Cent lieux „ne ſont ils pas plus qu'un, & ſi une choſe ſe trouve „toute entiere dans un ſeul comment pourra-t-elle être „dans les autres, ſi elle n'eſt réellement hors d'elle „même, comme le lieu qui la contient eſt hors des au„tres lieux? Repondez à cela tout ce que vous vou„drez, vous ne prouverez jamais qu'il ne ſoit pas très„incertain & très-difficile à croire que vous ſoyez tout „entier dans chaque partie. Or, comme il eſt beau„coup plus raiſonnable, & beaucoup plus probable „d'admettre, que rien ne peut être tout à la fois en

„plusieurs lieux, que de soutenir le contraire: il est „donc aussi plus évident que vous n'êtes pas tout en„tier dans chaque partie, mais diffus par tout le corps; „par conséquent vous êtes étendu & vous avez la même „extension que vôtre corps.

„Mais suposons actuellement que vous soyez seu„lement dans le cerveau, dans quelqu'une de ses plus peti„tes parties, & considerons dans les diférents systemes „qu'on peut établir si vous pouvez être sans extension. „Il se presente d'abord des difficultés insurmontables; „car quelque petite que soit cette partie que vous oc„cupez, elle est néanmoins étendue, & vous neces„sairement vous l'êtes autant qu'elle; vous n'êtes donc „point sans extension, & vous avez des parties, quel„ques deliées qu'elles soient,. qui correspondent aux „siennes.

„Je ne crois pas que vous disiez par hazard, que „vous prenez pour un point la petite partie à laquelle „vous êtes uni; mais suposons que vous ayez re„cours à ce subterfuge; il faut alors que ce point „soit phisique ou mathematique: s'il est phisique, la „dificulté n'est point ôtée, parceque ce point est éten„du, quelque petit qu'il soit, & n'est pas entiérement „sans parties; s'il est mathematique, c'est un point „imaginaire, qui n'a aucune existence que dans nôtre „imagination, & qui n'existe pas réellement. Mais „poussons les choses à l'extrême, & feignons qu'il „est possible qu'il se trouve dans le cerveau un de ces „points mathématiques auquel vous êtes étroitement „uni, & dans lequel vous residez: cette fiction de„viendra inutile; car malgré que nous feignions, il „faut cependant que vous vous trouviez dans le con„cours des nerfs, par lequel les parties, que l'ame in„forme, transmettent au cerveau les notions & les es-

„peces

„peces des choſes qui ont été aperçues & decouvertes par „les ſens. Or prenez garde d'abord que tous les nerfs „n'aboutiſſent pas à un ſeul point; le cerveau étant con- „tinué, & s'étendant jusqu'à la moëlle de l'épine du dos, „pluſieurs nerfs qui ſont repandus dans le dos aboutiſſent, „& ſe terminent ſimplement à cette moelle: d'ailleurs „ceux, qui tendent vers le milieu de la tête, ne „vont point finir également dans le même endroit du „cerveau, & aboutiſſent en diférents lieux; & quand „il ſeroit vrai qu'ils ſe terminaſſent tous au même, il „ſeroit ridicule de prêtendre les réunir à un point „mathematique, puisqu'ils ſont des corps & non pas „des lignes mathématiques.

„Mettons pour un inſtant que cela ſoit poſſible; „alors les eſprits animaux qui s'écoulent le long des „nerfs ne pourront ni en ſortir ni y entrer, puisqu'ils „ſont des corps, & que le corps ne ſauroit n'être point „dans un lieu, ce qui arriveroit s'il étoit dans un „point mathématique qui n'a qu'une exiſtence imagi- „naire. Mais enfin je pouſſe les choſes à l'extrême „& je veux qu'il y puiſſe être. Je demande comment „il eſt poſſible que vous, qui exiſtés dans un point, „où il n'y a ni contrées, ni régions, où il n'eſt rien „qui ſoit à droite, à gauche, en haut ou en bas puiſ- „ſiés diſcerner d'où vous viennent les choſes, & reſ- „ſentir leur impreſſion? La même difficulté regarde „encore les eſprits, que vous devez envoyer dans tout „le corps, pour lui communiquer le ſentiment & le „mouvement. N'eſt-il pas impoſſible que cela puiſſe „arriver, ſi vous exiſtez dans un point mathématique, „ſi vous n'êtes point corps, ou ſi vous n'en avez pas „un par le moyen duquel vous touchiez & pouſſiez „celui que vous animez. Si vous dites que les eſprits „ſe meuvent d'eux mémes, & que vous dirigez ſeule-

„ment leur mouvement, je vous prierai de vous ſou-
„venir, que vous convenez que le corps ne ſe meut
„point ſoi-même; ainſi par vos propres principes je
„ſuis en droit de conclure que vous êtes la cauſe de
„ſon mouvement. Aprenez nous de grace comment
„la conduite & la direction des eſprits peuvent ſe faire
„ſans quelque ſorte de contention, & par conſéquent
„ſans quelque mouvement & quelque impulſion de vô-
„tre part? Dites-nous par quel moyen une choſe
„peut agir ſur une autre, faire effort ſur elle, la met-
„tre en mouvement, ſans un mutuel contact du mo-
„teur & du mobile, & une pulſation réelle: or com-
„ment cette pulſation peut elle ſe faire ſans corps;
„car enfin la lumière naturelle nous aprend, & nous
„fait voir évidemment qu'il n'y a que les corps qui peu-
„vent toucher & être touchés?"

Cette derniere objection de Gaſſendi eſt frapante, & quoique toutes les autres ſoyent d'une grande force, il faut convenir qu'elle eſt la plus victorieuſe, & j'oſe dire la plus évidente; car enfin jamais on ne pourra donner aucune raiſon évidente pour prouver qu'une choſe qui n'a point d'étendue, qui eſt denuée de parties, puiſſe agir ſur une qui en a, la frapper, la toucher, & la mettre en mouvement.

Tout ce que les Theologiens diront, pour établir par des raiſons philoſophiques l'impoſſibilité que la matiere puiſſe être douée de la penſée & de la force motrice, ne ſera jamais qu'un vain ramas de paroles, tandis qu'ils ſeront forcés d'avouer, comme ils le ſeront toujours, qu'ils ne connoiſſent pas toutes les proprietés de la matiere: tous leurs beaux raiſonnemens tant de fois repetés ſe reduiſent à ceci. Je ne connois que très-peu la matiere: j'en ai quelque notion très-confuſe; j'en ſais quelques qualités & quelques proprietés;

prietés; j'ignore entierement ſi ces proprietés peuvent être jointes à la penſée, & ſi elle peut leur être reunie: Or parce que je ne ſais rien de tout cela; j'asſure fort hardiment que l'eſprit ne ſauroit être étendu, & je fonde l'impoſſibilité, qu'il y a que la matiere puiſſe penſer, ſur l'ignorance où je ſuis de ſes qualités, & de ſes atributs.

Un philoſophe Jeſuite, & Profeſſeur au Colege d'Anvers, me paroit avoir tourné très-bien en ridicule ceux, qui croïant connoître l'eſſence & toutes les qualités de la matiere en concluent qu'elle ne ſauroit penſer. Je placerai ici ce que dit ce Jeſuite avec d'autant plus de plaiſir, que l'on verra que des gens d'une grande pieté n'ont pas fait difficulté de ſoutenir, ainſi que je le fais, que c'eſt par la ſeule revelation, que nous pouvons être inſtruits de la ſpiritualité de l'ame, & que toutes les lumieres de la raiſon, ne sauroient nous en donner aucune preuve claire, & asſurée. „Un homme ruſtique & fort ſimple, dit ce „Profeſſeur, aperçut un loup, très-éloigné de lui: il „demanda à ſon maître, jeune homme fort doux & „fort poli: dites-moi, je vous prie, qu'eſt-ce que je „vois? Sans doute c'eſt un animal, puisqu'il remue „& qu'il marche; par conſéquent c'eſt un de ceux „que je connois, qui ſont le bœuf, le cheval, la che„vre, & l'ane. Eſt-ce un bœuf? non, il n'a pas de „cornes. Eſt-ce une chevre? non, il n'a pas de „barbe. Eſt-ce un cheval? non il a la queue trop „petite. C'eſt donc un ane, puisque ce n'eſt ni une „chevre, ni un bœuf, ni un cheval. Vous riez? „Attendez, je vous prie, la fin de la fable. Le maître „voyant l'imbecilité de ſon valet lui dit, tu aurois pu „également ſoutenir que c'étoit un cheval. Comment „aurai-je pu faire repartit le ruſtre? Ecoute repon-

„dit le maître: Ce n'eſt point un bœuf, il n'a point „de cornes: ce n'eſt pas une chevre, il n'a point „de barbe: ce n'eſt point un ane, il a les oreilles „trop courtes, c'eſt donc un cheval. Le païſan frappé „& ſurpris de cette nouvelle analyſe, s'écrie d'abord: „ce n'eſt point un animal, car tous les animaux que „je connois ſe reduiſent au bœuf, au cheval, â la „chevre & à l'ane: or ce n'eſt ni un bœuf, ni un „cheval, ni une chèvre, ni un ane; donc ce n'eſt point „un animal. Cet homme ruſtique étoit bon philoſophe „pour des payſans; mais non pas pour des perſonnes „ſorties du Lycée. Prenez garde que vous lui res„ſemblez parfaitement, & qu'une goute de lait n'eſt „pas plus ſemblable à une autre goute. Ne raiſonnez-„vous pas comme lui, lorsque vous dites: *Je connois* „*ce qui apartient au corps:* ou, *rien n'apartient au* „*corps, que ce que j'ai connu autrefois lui apartenir?* „Car ſi vous n'avez pas tout connu, s'il y a la moin„dre choſe que vous ignoriez, ſi vous avez attribué à „l'eſprit quelques qualités du corps, & ſi vous en „avez retranché quelques unes de ce dernier, ſoit en „privant la matiere de la force motrice & de la ſenſa„tion, ſoit en la croyant incapable de pouvoir jamais „recevoir la penſée: nè devez-vous pas craindre d'a„voir tiré de vos principes une concluſion auſſi fauſſe, „que celle que ce payſan tiroit des ſiens?„ Comme le ſentiment de ce Jeſuite eſt eſſentiel; je placerai ici ſes propres expreſſions. „*Si omiſiſti aliquid* „*olim, ſi cenſuiſti male (homo es, & humani a te* „*nihil alienum putes) ſupervacaneus erit omnis ille* „*labor tuus, atque omnino vereri debes, tibi ut ne* „*contingat quod ruſtico nuper. Is ubi primum vidit* „*lupum a longe, hæſit, & egit ita cum hero ſuo ado-* „*leſcente ingenuo, quem comitabatur: Quid video? Ani-* „*mal*

„mal haud dubie. Movetur, ingreditur. Quodnam vero „animal? Nempe unum aliquod eorum, quæ novi. Quæ „porro illa ſunt? bos, equus, capra, aſinus. An eſt „bos? Non. cornua non habet. An equus? vix cau-„datum eſt, non equus eſt. An capra? barbata illa, „hoc imberbe, capra non eſt. Aſinus ergo eſt, cum nec „bos, nec equus, nec capra ſit. Quid rides? exitum „fabulæ exſpecta. At enim, ait adoleſcens herus: quidni „eſſe equum perinde conſicis, atque aſinum? Age. An „eſt bos? Non. cornua non habet. An aſinus? Mi-„nime, auriculas non video. An capra? Nihil barbæ „habet: capra non eſt; eſt ergo equus. Turbatus nonnihil ruſticus analyſi illa nova, ut & exclamarit: non eſt animal; nempe animalia quæ novi, ſunt bos, equus, capra, aſinus; non eſt bos, non equus, non capra, non aſinus: ergo aſſiliens & triumphans, non eſt animal; ergo aliquid non animal. Strenuum ſane philoſophum, non ex Lycæo, ſed ex armento! Vis peccatum illius? Sat, ais, video. Male poſuit apud ſe in animo, etſi reticuit: novi animalia omnia, aut, nullum eſt animal præter ea quæ novi. At quid illud noſtrum ad inſtitutum. Nempe lacti lacte non videtur ſimilius. Ne diſſimules. Taces non nihil, quod habes in animo. An non iſtud, novi omnia quæ ſpectant & ſpectare poſſunt ad corpus; aut illud, nihil ad corpus pertinet, præter illud, quod olim pertinere intellexi? Et vero ſi omnia non noſti: ſi omiſiſti, vel unum; ſi aliquid quod revera ſit corporis, aut rei corporeæ, ut animæ, menti tribuiſti: ſi cogitationem, ſi ſenſum, ſi imaginationem male removiſti a corpore, aut anima corporea: addo ſi vel ſuſpicaris aliquid illorum a te commiſſum; an vereri non debes eundem exitum, ut quidquid concludas, ſit concluſum male? Object. adverſ. medit. metà. Renat. Cart. object. 6.

En conſiderant la façon plaiſante, & énergique en même tems, dont ce Jeſuite ſe ſert pour prouver que

 la

la matiere peut-être ſuſceptible de la penſée, je ne ſais pas pourquoi ſes confreres en Dieu, les Journaliſtes de Trevoux, qui ſont de très honêtes gens, pleins d'eſprit & de connoiſſances, mais qui malheureuſement diſent trop d'injures aux perſonnes qu'ils n'aiment pas, en ont tant dit aux philoſophes, qui dans ces derniers tems ont ſoutenu, que l'on ne pouvoit pas prouver que la matiere n'eſt pas ſuſceptible de la penſée. Ces philoſophes ont écrit modeſtement, ainſi que l'a fait Mr. Locke, homme dont toute l'Angleterre a connu la pieté & la religion. Quiconque voudra ſe donner la peine d'examiner, & de conſiderer librement les embarras, & les obſcurités impenetrables de ces deux hypotheſes, n'y pourra guere trouver de raiſon capable de le determiner entiérement pour ou contre la materialité de l'ame; puiſque de quelque manière qu'il regarde l'ame, ou comme une ſubſtance non étendue, ou comme la matiere étendue qui penſe, la difficulté qu'il aura de comprendre l'une ou l'autre de ces choſes l'entrainera toujours vers le ſentiment oppoſé, lorsqu'il n'aura l'eſprit apliqué qu'à l'un des deux.

Gaſſendi n'a été ni injurié ni attaqué indécemment, cependant il a dit en termes exprès, que l'on n'avoit aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame par la lumiere naturelle. *Rationes immortalitati aſtruendæ allatæ mathematicæ evidentiæ, ut ſumus initio teſtati, non ſunt. Gaſſend. Syntagma. philoſ. Epicur.*

Deſcartes, qui avoit employé la ſagacité de ſon eſprit à prouver la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, avouoit de bonne foi aux perſonnes, avec les quelles il parloit à cœur ouvert, qu'il ne voyoit aucune preuve évidente de ſon immortalité. Voici comment il écri-

écrivoit à l'illuſtre Eliſabeth Princeſſe Palatine; „Pour „ce qui eſt de l'état de l'ame après cette vie, j'en ai „bien moins de connoiſſance que Mr. Digbi: car laiſ-„ſant à part ce que la Foi nous enſeigne, je confeſſe „que par la ſeule raiſon naturelle nous pouvons faire „beaucoup de conjectures à nôtre avantage, & avoir de „flateuſes eſperances; mais non pas aucune aſſurance.“ *Lettres de Descartes Tom. 2. pag. 173.* Cette marque de la ſincerité de Deſcartes doit paroître d'autant moins ſurprenante, que les plus grands Saints & les plus illuſtres Peres de l'Egliſe, qui ſe ſont acquis une grande reputation non ſeulement par leur pieté, mais encore par leurs lumières, ont tous parlé ainſi que Locke, Gaſſendi, Descartes, & ſont convenus que nous n'avons par la lumiere naturelle aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame, & que c'eſt à la ſeule revelation, que nous devons la connoiſſance & la certitude de cette verité.

St. Thomas s'explique prècifement ſur cet article: „Il a été neceſſaire, *dit-il*, que l'eſprit humain fut „élevé par la foi à la connoiſſance de pluſieurs cho-„ſes qui ſont trop élevées, pour qu'elles puiſſent être „compriſes par nôtre raiſon. Et parmi ces choſes on „doit mettre principalement ce que la religion nous „aprend des biens ſpirituels & éternels, qu'elle nous „promet après la mort, car il y a dans ces biens éter-„nels pluſieurs choſes qui excedent la portée de la rai-„ſon humaine.“ *Oportuit mentem evocari, in aliquid altius, quam ratio noſtra in præſenti poſſit pertingere, ut ſic diſceret aliquid deſiderare, & ſtudio tendere in aliquid quod totum ſtatum præſentis vitæ excedit; et hoc præcipue chriſtianæ religioni competit quæ ſingulariter bona ſpiritualia & æterna promittit: unde & in ea plurima humanum ſenſum excedentia proponuntur. Sancti Thomæ Aquinatis,*

natis, ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib. I. cap. V. pag. 13.

Le même St. Thomas dit enſuite: „Cette incerti„tude, ou flote la raiſon humaine, ſur les choſes qui re„gardent les biens ſpirituels & éternels après la mort, „eſt très-utile aux hommes, car elle leur aprend à re„primer la vanité, qui eſt la ſource de toutes les er„reurs. Il y a des hommes, qui preſument ſi fort de „l'étendue de leur eſprit, qu'ils croïent pouvoir meſu„rer celle de la nature divine, & en connoître toutes „les qualités; ils ſe perſuadent que tout ce qu'ils pen„ſent être veritable doit l'être, & que tout ce qu'ils „croyent faux doit l'être auſſi. Il faut donc pour „corriger l'eſprit humain de ſa vanité, & pour le ra„mener à une recherche modeſte de la verité, qu'il y „ait bien des choſes qui lui ſoient propoſées diviniment „& qui paſſent entierement les bornes de la raiſon.“ *Utilitas enim provenit, ſcilicet præſumptionis repreſſio, quæ eſt mater erroris. Sunt enim quidam tantum de ſuo ingenio præſumentes, ut totam naturam divinam ſe reputent ſuo intellectu poſſe metiri, æſtimantes ſcilicet; totum eſſe verum quod eis videtur, & falſum quod eis non videtur, ut ergo ab hac præſumptione humanus animus liberatus ad modeſtam inquiſitionem perveniat neceſſarium fuit; homini proponi quædam divinitus quæ omnino intellectum ejus excederent. id ibid. pag. 13 & 14.*

St. Auguſtin avoit parlé, ainſi que St. Thomas, long temps auparavant, car il avoue dans ſes Retractations qu'ayant voulu écrire en philoſophe ſur l'immortalité de l'ame, ſon ouvrage étoit ſi obſcur qu'en beaucoup d'endroits il ne l'entendoit pas lui-même. C'eſt cet aveu de St. Auguſtin qui a fait dire à un ſage philoſophe (la Motte le Vayer). „St Auguſtin nous a plus „in-

„inſtruit de la foibleſſe humaine par les fautes, qu'il a „faites dans ſon Traîté de l'immortalité de l'ame, que „de la nature de l'ame. C'eſt ce qui m'a toujours „fait penſer qu'on n'en pouvoit parler avec trop de „ſoumiſſion, & que le plus ſur étoit d'en remettre la „la deciſion auſſi bien que les articles de la Trinité, „de l'incarnation, de la reſurrection des corps, & du „peché originel, à ce que nos Ecoles chretiennes en „ont determiné; & St. Auguſtin eſt d'avis que nous „tenions de la religion les preceptes que la phi„loſophie rend douteux, & qu'elle ne peut éclair„cir.“

Après avoir prouvé évidemment dans cette note, qui n'eſt deja que trop longue, qu'il étoit impoſſible, que les philoſophes anciens puſſent connoitre d'une maniere diſtincte la veritable nature de l'ame, & avoir aucune idée de ſa ſpiritualité; puisque les plus grands philoſophes parmi les modernes, & parmi les Saints ſont convenus qu'ils n'en ont aucune connoiſſance certaine, que celle qu'ils ont acquis par la révélation; l'on voit qu'il étoit naturel qu'Ocellus embraſſa le ſentiment le plus raiſonnable, qui étoit celui de croire que l'ame ayant eu un commencement, elle périſſoit par la deſtruction du corps. C'étoit l'opinion des Peripateticiens, des Epicuriens & de presque toutes les Sectes philoſophiques. Il eſt aiſé de voir, dit Ariſtote, que l'ame ne peut ſubſiſter ſans le corps; *animam igitur non eſſe ſeparabilem a corpore . . . . non eſt obſcurum. Ariſt. de anima. lib. 2. cap. 1.* Nous montrerons dans la note ſuivante, que n'admettant pas la revelation, dont les payens étoient privés, le ſentiment des Peripateticiens & des Epicuriens étoit beaucoup plus conſequent, que celui des Platoniciens qui accordoient l'immortalité à l'ame.

μερῆ κύκλον ἀνύσαν-τα, καὶ τὰς μεταβο-λὰς	sont plus engendrés. Tous ces antiperista-

13 *Tous ces antiperistases & ces changements, sont des marques & des indices que l'Univers, ou le Tout qui contient tous les corps, demeure & est toujours conservé, & que les diverses choses qui sont contenues dans lui périssent & sont détruites.* Voici la construction greque: Συν ταυτα εστι σημεια τε και τεκμηρια του μεν το ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, δε τα αυτου επι μερους, και επιγινομενα φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι. Mot à mot: *ce sont donc-là les signes & les indices de ceci que l'univers & ce qui environne, demeure toujours, est conservé & que les choses du monde, qui sont des parties faites dans lui, perissent & sont dissoutes.* Il faut faire atention qu'Ocellus confond egalement ici tous les êtres sublunaires, & qu'il ne fait aucune distinction des ames & des corps: il dit simplement que les choses faites dans le monde sont *detruites & dissoutes* φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι.

Voila encore une nouvelle preuve qu'Ocellus a cru la mortalité de l'ame, nous placerons ici les raisons qu'aportoient les philosophes qui nioient la possibilité de son immortalité: il faut, disoient ils, que tout ce qui subsiste par l'avantage de son immortalité, soit capable, par la solidité de son corps, de se soutenir d'une maniere inviolable contre les coups qu'il reçoit, & qu'il soit tellement inaccessible à la pénétration, que rien ne puisse pénétrer, au dedans pour dissoudre l'étroite union de ses parties; mais l'ame est composée de parties, puisqu'elle est un corps, que tout corps est étendu, & que tout ce qui est étendu a des parties; or elle est donc sujette à la division, parceque tout ce qui a des

ſes,[13] & ces diférents λὰς τῶν ἡλικιῶν, δια-
changemens ſont des λύεται καὶ ἀπογίνεται.
ταῦτα

a des parties peut être diviſé. Auſſi voyons nous tous les jours, que la nature de l'ame & ſa durée ſont dependantes de la nature & de la durée du corps: l'ame partage les maladies du corps; ajoutés à toutes ces maladies ordinaires, & à tant d'infirmités diférentes, la fureur qui trouble quelque fois l'eſprit; joignez y la perte de la memoire, l'oubli total des choſes paſſées, les noires vapeurs de la lethargie qui étouffent ſes lumieres & détruiſent ſes connoiſſances; & jugés après cela ſi l'ame peut reſiſter aux coups, & aux impulſions qui peuvent lui nuire.

Scilicet a vera longe ratione remotum'ſt.
Præter enim quam quod morbis tum corporis ægrit,
Advenit id, quod eam de rebus ſæpe futuris
Macerat, inque metu male habet, curisque fatigat:
Præteritisque admiſſa annis peccata remordent.
Adde furorem animi proprium atque oblivia rerum,
Adde quod in nigras lethargi mergitur undas.

T. Lucret. lib. 3. verſ. 835. & ſeq.

Le Corps & l'ame ſont d'un même age, leur alliance inſeparable reçoit une mutuelle augmentation, & le tems les aſſujetit également aux infirmités de la vieilleſſe. Ne voyons nous pas que la faculté ſpirituelle eſt uniforme dans le corps tendre & foible des enfans, & que les parties étant fortifiées par un âge plus avancé, le jugement devient dans toute ſa force. Alors l'eſprit donne des marques de ſon augmentation, mais lorsque le corps devient affoibli par l'âge, l'ame redevient foible, ſon jugement n'a plus ni juſteſſe ni force. La langue n'eſt plus que l'interprête dereglé d'un

ταῦτα οὖν ἐστι σημεῖά marques & des indices
τε καί τεκμήρια τοῦ que l'Univers, ou le
τὸ

d'un esprit qui retourne à sa premiere enfance. Tout vient à manquer à la fois, tout tend également à sa fin, & l'ame & le corps. Il faut donc convenir que comme la fumée s'evanouit dans l'air; l'ame n'est point exempte de la dissolution dans sa retraite du corps, & ayant eu le même commencement avec lui, & la même augmentation; elle doit avoir la même fin.

Præterea gigni pariter cum corpore, & una
Crescere sentimus, pariterque senescere mentem.
Nam velut infirmo pueri, teneroque vagantur
Corpore: sic animi sequitur sententia tenuis.
Inde ubi robustis adolevit viribus ætas:
Consilium quoque majus, & auctior est animi vis.
Post ubi jam validis quassatum est viribus ævi
Corpus, & obtusis ceciderunt viribus artus:
Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque:
Omnia deficiunt atque uno tempore desunt.
Ergo dissolvi quoque convenit omnem animai
Naturam, ceu fumus in altas aëris auras.
Quandoquidem gigni pariter, pariterque videmus
Crescere. *Lucret. lib. 3. de rer. nat. vers. 446.*

L'union étroite du corps & de l'ame a paru aux Peripateticiens, ainsi qu'aux Epicuriens, une source d'arguments invincibles pour prouver la mortalité de l'ame. Tout ce qui est engendré est corruptible, dit Aristote, tout ce qui a un commencement doit avoir une fin; or l'ame a commencé avec le corps, elle doit donc être mortelle. *Omne genitum est corruptibile: omne quod habuit principium debet habere finem: anima ergo incipit esse cum corpore habebitque finem. Aristot. de celo tex. 126.* Ce même

Tout qui contient tous les Corps, demeure | τὸ μὲν ὅλον καὶ τὸ πε-ριέχον μένειν ἀεὶ καὶ σώ-

même Aristote dit encore, si l'ame ne peut penser dans un corps vivant sans l'imagination, elle ne peut jamais exister sans le corps, qui par le moïen des sens lui fournit l'imagination; donc l'ame périt & cesse de penser dèsque les sens sont détruits par la dissolution du corps.

Tout ce que les philosophes, qui admettoient l'immortalité de l'ame, repondoient à ces objections étoit pitoïable, comme ils étoient privés du secours de la révélation, ils n'aportoient pour soutenir leur opinion que de frivoles conjectures. Les Pythagoriciens & les Platoniciens soutenoïent l'absurde dogme de la metampsicose, & c'est par cette doctrine ridicule qu'ils prétendoient prouver l'immortalité de l'ame. Aussi les premiers Chretiens, éclairés par la revelation se mocquerent ils des arguments par lesquels les Platoniciens, les Pythagoriciens & les Stoiciens vouloient prouver l'immortalité de l'ame. Lactance remarque avec raison que quoique les philosophes, qui admettoient la metampsicose, crussent l'immortalité de l'ame, ils la soutenoient cependant par de très mauvaises raisons, & qu'ils avoient decouvert une verité non par un raisonnement juste, mais par hazard, & par cas fortuit .... (*Philosophi*) *autem contraria his disserunt, super esse animos post mortem; & hi sunt maxime Pythagorici ac Stoici: quibus & si ignoscendum est quia verum sentiunt; non possum tamen non reprehendere eos, qui non sententia, sed casu inciderunt in veritatem. Lact. instit. lib. 3. cap. 18. de falsa sapientia.*

Le

σώζεσθαι, τὰ δ' ἐπὶ μέρους καὶ ἐπιγινόμενα (αὐτοῦ) φθείρεσθαι καὶ διαλύεσθαι.

toujours, & eſt toujours conſervé, & que les diverſes choſes qui ſont contenues dans lui, & celles qui y ſurviennent, périſſent & ſont détruites.

§. 15.

Le même Lactance s'explique encore d'une maniere plus préciſe dans un autre endroit, car il dit que la cauſe des erreurs des philoſophes, qui admettoient l'immortalité de l'ame & la prouvoient par ſes transmigrations, venoit de ce que les hommes ne pouvoient connoitre la nature de l'ame ſans le ſecours de la revelation: *Non putaverunt philoſophi aliter fieri poſſe, ut ſuperſint animæ poſt corpora: niſi videantur fuiſſe ante corpora: par igitur ac prope ſimilis error eſt partis utriusque. Sed hæc in præterito falſa eſt, illa in futuro; nemo enim vidit quod eſt veriſſimum, & naſci animos & non occidere: quia cur id fieret aut quæ ratio eſſet, homines neſcierunt. Lact. de falſa ſapientia lib. 3. cap. 18.*

Convenons donc, que c'eſt à la ſeule revelation que nous devons les connoiſſances de tout ce qui regarde l'éternité, la nature divine, la durée de l'ame. Et au lieu de chercher à nous enorgueilir de quelques foibles raiſonnemens, que la lumière naturelle peut nous fournir ſur ces verités revelées; diſons avec St. Thomas qu'il a fallu éclairer & fixer l'eſprit des hommes par la foi, & leur donner par elle une veritable certitude de tout ce qui regarde les choſes divines. C'eſt ce qu'a fait pour nous la celeſte providence, qui nous a révélé & inſtruit par la foi des choſes que nôtre raiſon ne pouvoit comprendre. En ſorte que par ce

moyen

§. 15. La forme du monde, le mouvement, le tems, & la substance n'ayant ni commencement ni fin, nous sont des garants assurés, que

§. 15. Ἔτι δὲ τὸ ἄναρχον καὶ ἀτελεύτητον, καὶ τοῦ σχήματος καὶ τῆς κινήσεως καὶ τοῦ χρόνου καὶ τῆς οὐσίας, τοῦτο πισοῦται, διότι ἀγέ-

moyen tous les hommes peuvent participer à la veritable connoissance de la nature divine, sans aucun doute & sans aucune erreur. C'est ce que S. Paul nous aprend, lorsqu'il dit: *Vous ne marcherez plus actuellement comme les nations qui marchent dans la vanité de leurs opinions, & dont l'esprit est obscurci par les ténébres.* Et Dieu lui-meme ne dit-il pas par la bouche du Prophete Jsaie: *Je rendrai tous vos Enfans savans par le Seigneur. Et ideo oportuit per viam fidei fixa certitudine ipsam veritatem de rebus divinis hominibus exhiberi. Salubriter ergo divina providit clementia, ut ea, quæ ratio investigare non potest, fide tenenda præciperet: ut sic omnes de facili possent divinæ cognitionis participes esse, & absque dubitatione & errore. Hoc est quod Ephes. 4. dicitur. Iam non ambuletis sicut & gentes ambulant in vanitate sensus sui, tenebris obscuratum habentes intellectum. Et Esaiæ 54. Ponam universos filios tuos doctos a domino. Sancti Thomæ Aquinatis ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib. I. cap. IV. pag. 10.*

Je prie donc tous ceux qui liront les diférentes notes, que j'ai placées dans cet ouvrage, d'étre persuadés qu'en cherchant à montrer la foiblesse de tous les raisonnemens des Philosophes sur les choses divines & sur la nature de l'ame, je n'ai eu d'autre but que de prou-

ἀγένητος ὁ κόσμος καὶ ἄφθαρτος. ἤτε γὰρ τοῦ σχήματος ἰδέα, κύκλος. οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος καὶ ὅμοιος. διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτε-

l'Univers n'a jamais été produit, & qu'il ne sera jamais dissous. La forme du monde est ronde & fait un cercle, ce cercle est pareil & semblable de tout côté,

ver, que sans la revelation nous ne sommes que des aveugles, dont les connoissances incertaines & trompeuses ne peuvent nous conduire que d'une erreur dans l'autre. *Perdam sapientiam sapientum & prudentiam prudentum reprobabo.* Je perdrai la sagesse des sages, & je repouverai la prudence des prudens, Jsaiè cap. I. vers. 19.

14 Ητε (ιδεα) της κινησεως (εστι) κατα κυκλον; αυτη δε απαραβατος και αδιεξοδος. *De même l'espece ou la nature du mouvement étant aussi en cercle elle est éternelle & ne peut recevoir d'altération.*

S'il y a, disoit Aristote, un premier mouvement, comme tout mouvement supose un mobile, il faut absolument que ce mobile soit ou engendré ou éternel, mais pourtant en repos à cause de quelque empechement. Or de quelque façon qu'on supose que cela soit, il s'ensuit une absurdité: car si ce premier mobile est engendré, il l'est donc Par le mouvement, lequel par consèquent sera anterieur au premier; & s'il a été en repos éternellement, l'obstacle n'a pu être ôté sans un mouvement, lequel de rechef aura été anterieur au premier. Aristote fait encore à peu près le même argument sur la necessité de l'éternité du tems. Si le monde, dit-il, a commencé, il faut que pareillement le tems ait commencé, or e tems ne peut avoir de commencement, donc le monde est

il eſt donc par conſéquent ſans commencement & ſans fin; de même l'eſpece ou la nature du mouvement étant auſſi en cercle, elle eſt éternelle, 14 &

ἀτελεύτητος. ἦτε τῆς κινήσεως κατὰ κύκλον. αὕτη δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος. ὅτε χρόνος (ὁ) ἄπειρος, ἐν ὥπερ ἡ κίνησις, διὰ τὸ

eſt éternel. Car ſi le tems a eu un commencement il y aura donc un tems, où le tems n'aura pas été, & par conſéquent il y aura eu un tems avant le premier tems. Il faut donc que le tems ſoit éternel, ainſi que le mouvement, qui a toujours coexiſté dans le tems & avec le tems. *Si mundus incepit, pariter etiam tempus: ſed hoc non potuit habere initium, ergo nec ipſe mundus. Minor probatur: incepit tempus, ergo dabitur primum Nunc ante quod non fuit tempus. Tunc ſi cuilibet Nunc correſpondet mutatum eſſe in motu (non enim tempus eſt extra motum): ergo illi primo Nunc reſpondet mutatum eſſe in aliquo motu. At ante quodlibet mutatum eſſe, eſt motus: ergo etiam ante illud Nunc erit tempus, quod ſit in illo motu. Et ſic nunquam dabitur primum Nunc ante quod non ſit tempus: non igitur principium habere poteſt. Franciſci Toletæ, Societ. Jeſu commentaria in octo libros Ariſtotelis de phiſica auſcultatione &c. Commentar. in lib. VIII. phyſ. cap. 2. fol. 209. verſ.* Voila encore une des preuves dont Ariſtote ſe ſert pour prouver l'éternité du monde, de la quelle il paroit avoir été plus aſſuré que de toutes les autres opinions, qu'il a ſoutenues. Il ſe moquoit de ceux qui ſoutenoient le contraire, & diſoit en plaiſentant que ces philoſophes lui faiſoient craindre une chûte bien plus terrible que celle de ſa maiſon.

[1] Il

μήτε ἀρχὴν εἰληφέναι τὸ κινούμενον; μήτε τελευτὴν λήψεσθαι. ἥ γε μὴν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβατος καὶ ἀμετάβλητος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον, μήτε ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πεφυκέναι μεταβάλλειν. ἐκ τούτων οὖν ἁπάντων σαφῶς πιςοῦται, ὅτι ὁ κόσμος ἀγένητος καὶ ἄφθαρτος. καὶ περὶ μὲν τοῦ ὅλου καὶ τοῦ παντὸς ἅλις εἰρήσθω.

ne peut recevoir d'alteration. Quant au tems dans lequel eſt ce mouvement il eſt infini, parceque ce qui eſt mu dans lui n'a pas eu de commencement & ne prendra point de fin; puisque l'Univers n'eſt ni paſſager ni muable, & qu'il n'eſt pas de nature (*comme nous l'avons déja prouvé*) à changer ni de pire en meilleur, ni de meilleur en pire; il eſt donc manifeſtement certain, par tout ce que nous venons de dire, que le monde eſt improduit & indeſtructible. Et nous ne dirons rien de plus à ce ſujet.

Κεφα-

[1] Il eſt donc manifeſte que le *faire* & le *mouvoir apartiennent à la cauſe de la generation & que l'état de paſſion & d'être mis en mouvement apartiennent à ce qui reçoit la génération.* Φανερον οτι περι μεν την αιτιαν της γενε-

Capitre II.

§. 1.

C'eſt dans le *Tout*, ou dans l'Univers, qu'eſt la génération, & la cauſe de la génération. La génération eſt là, où eſt le changement, & où eſt le paſſage & la transmutation des ſubſtances. La cauſe de la génération eſt là où il-y-a identité de ſubſtance. Il eſt donc manifeſte [1] que le *faire* & le *mouvoir* apartiennent à la cauſe de la génération, & que l'état de *paſſion* & d'être mis en mouvement apartient à ce qui reçoit la génération.

Κεφάλαιον β'.

§. 1.

Ἐπεὶ δὲ ἐν τῷ παντὶ, τὸ μέν τοι γένεσις, τὸ δὲ αἰτία γενέσεως· καὶ γένεσις μὲν, ὅπου μεταβολὴ καὶ ἔκβασις τῶν ὑποκειμένων· αἰτία δὲ γενέσεως, ὅπου ταυτότης τοῦ ὑποκειμένου· φανερὸν ὅτι περὶ μὲν τὴν αἰτίαν τῆς γενέσεως τὸ ποιεῖν καὶ (τὸ) κινεῖν ἐςι. περὶ δε τὸ δεχόμενον τὴν γένεσιν, τὸ τε πάσχειν καὶ τὸ κινεῖσθαι.

D 3 §. 2.

γενεσεως το ποιειν, και (το) κινειν εςι. περι δε το δεχομενον την γενεσιν, το τε πασχειν και το κινειςθαι. Ciceron fait mention de cette diſtinction, que les philoſophes faiſoient des deux principes de la nature: Ils la

§. 2. Αἱ δὲ μοῖραι αὐταὶ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τό τε ἀπαθὲς μέρος

§. 2. Les deſtins [2] diſtinguent eux mêmes, & ſéparent la

la diviſoient, dit-il, en deux choſes, l'une étoit efficiente & l'autre étoit paſſive & ſe pretoit à la premiere. *De natura autem (philoſophi) id dicebant ut eam dividerent in res duas, ut altera eſſet efficiens, altera quaſi huic ſe præbens: eam qua efficeretur aliquid in eo quod efficeret vim eſſe cenſebant, in eo autem quod efficeretur materiam quandam. Cicer. acad. quæſt. pag. 23.*

Nous placerons ici une remarque, qui ſera utile dans la lecture de cet ouvrage, & qui fixera la veritable idée que l'on doit avoir des termes *actif*, *paſſif*, *reactif*, & nous en donnerons l'explication en les definiſſant ſous les noms d'*action*, de *paſſion*, de *réaction*, qui ſont les effets qu'ils produiſent. L'*action*, eſt la cauſe produite par la vertu eſſentielle de l'agent ſur le paſſif. La *paſſion*, eſt l'operation par laquelle le paſſif, qui eſt la choſe ſur la quelle l'agent agit, reçoit cette operation. Le *réaction*, eſt l'operation que le paſſif fait à ſon tour ſur l'actif, c'eſt à dire ſur l'agent. *Sunt igitur notanda tria vocabula, puta actio, paſſio, & reactio. Actio eſt ipſius agentis principalis & majoris virtutis, qua in paſſum agit. Paſſio vero eſt ipſius paſſi operatio, quia patitur; at illa actio qua paſſum agit in agens fortius & principalius, reactio dicitur; Franciſ. Toletæ ſociet. Jeſu. Comment. in duos libros Ariſtotelis de generat. & corruptione, pag. 40. verſ. fol.*

[2] *Les deſtins diſtinguent eux-mêmes, & ſeparent la partie impaſſible du monde & qui eſt immobile.* Αι δε μοιραι αυται διοριζουσι και τεμνουσι το τε απαθες μερος

partie impassible du monde & qui est immobile. Car le cercle	ϱος τοῦ κόσμου καὶ (τὸ) ἀκίνητον. ἰσθμὸς γάϱ ἐϛιν ἀθανασίας καὶ γενέσεως

D 4

ϱος του κοσμου και (το) ακινητον. Vizzanius a cru trouver une grande difficulté à expliquer, ce qu'Ocellus a entendu par le mot μοῖϱαι *les destins.* Il a fait une longue dissertation de trois pages, pour prouver que par les *destins* Ocellus avoit voulu dire la providence qui gouverne tous les êtres. *Voce, dit il,* μοίϱας, *hic fata certe expressa nemini dubium erit: at quid fatorum nomine significare voluerit, certo asserere difficillimum, hac enim voce auctorem alibi usum fuisse non apparet; crediderim sane ipsum pro lege eorum, quæ in universo eveniunt, & per providentiam reguntur, fati nomen usurpasse &c.* Il n'y a rien de si clair & de si naturel que ce passage, & je ne vois pas comment Vizzanius ne l'a pas d'abord compris. Ocellus, admettant l'éternité du monde, dit simplement ce qui est une suite necessaire de cette éternité, savoir que dans tous les tems il avoit été *destiné, & arrêté* que la partie du monde *impassible,* qui est au dessus de la lune, seroit separée de la partie *passible* qui est au dessous: la pensée d'Ocellus se présente naturellement, ainsi en disant que les destins ont separé la partie du monde &c. c'est dire que de tout tems la partie du monde impassible a été destinée à être separée &c. Il y a cent dissertations dans l'ouvrage de Vizzanius aussi peu importantes, que l'est celle dont je viens de montrer l'inutilité. Le Commentateur Nogarola a jugé la remarque de Vizzanius si peu interessante, qu'il n'y a fait aucune attention, ni même au mot μοῖϱαι, qui a paru à Vizzanius un mistere difficile à penetrer.

3 Le

νέσεως ὁ περὶ τὴν σελήνην δρόμος. τὸ μὲν ἄνωθεν ὑπὲρ ταύτης πᾶν, καὶ τὸ ἐπ' αὐτὴν, θεῶν κατέχει γένος.

que decrit la Lune eſt la ſéparation [3] des choſes increées & crées; tout ce qui eſt en haut au deſſus d'elle, & tout ce qui eſt en elle, contient le genre des Dieux: [4] mais tout ce

3 Le cercle que decrit la lune eſt la ſeparation des choſes crées & increées. *Ισθμος γαρ εστιν αθανασιας και γενεσεως ο περι την σεληνην δρομος.* mot a mot *γαρ ο δρομος περι την σεληνην εστιν ισθμος αθανασιας και γενεσεως.* *Car la courſe autour de la lune eſt l'iſtme de l'immortalité & de la generation.* L'expreſſion du mot *ισθμος* eſt heureuſe, pour exprimer la ſéparation qui ſe fait entre deux grands corps, tels que ceux qui compoſent les deux parties de l'Univers.

4 *Mais tout ce qui eſt ſous la lune contient le genre de la diviſion & de la nature, où ſe fait le changement & le depériſſement des choſes qui furent engendrées, & la generation des étres qui avoient exiſté autre fois.* *Το δε υπακατω σεληνης νεικους και φυσεως. το μεν (γαρ) εστιν εν αυτη διαλλαγη γεγενοτων, το δε γενεσις απογεγονοτων.* J'ai ajouté l'épithete de *nouvelle* au mot generation, pour mieux faire ſentir la penſée de l'auteur, qui par cette generation nouvelle entend ce qu'il a deja expliqué dans le premier chapitre, lorſqu'il dit: *Le feu étant raſſemblé dans un point de reunion, (il y a dans le grec le feu venant enſemble dans un; πυρ μεν γαρ εις εν συνερχομενον) engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre; & le même retour, ou le même periode de*

qui est sous la Lune continent le genre de la division, & de la nature où se fait le changement & le deperissement des choses, qui furent engendrées, & la génération nou-

νος· τὸ δ' ὑποκάτω σελήνης, νείκους καὶ φύσεως. τὸ μὲν (γάρ) ἐστιν ἐν αὐτῇ διαλλαγὴ γεγονότων, τὸ

de changement a lieu de la terre jusqu'au feu, d'où il a commencé de changer, de même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes, ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur resolution dans leur germe, la nature accomplissant cette progression par la même chose & dans la même chose. Je place ici sous les yeux des lecteurs ce paragraphe troisieme du chapitre précedent, parce qu'il n'y a point de meilleur commentaire, pour expliquer ce qu'entend Ocellus par cette generation nouvelle des êtres qui avoient été autre fois: & il ne faut pas croire qu'il admette les ames des hommes, ni celles des animaux dans cette nouvelle generation, car dans le paragraphe suivant il dit expressement, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a point pour les hommes & pour les animaux de retour vers le premier age, ni d'antiperistase & de changement comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau & la terre, mais ayant achêvé le cercle divisé en quatre parties par les quatre âges, & essuïé les changements de ces ages, ils sont dissous & ne sont plus engendrés. *Διαλυεται και απογινεται.* cela est clair, & n'est susceptible d'aucune objection.

δὲ γένεσις ἀπογεγονότων.

§. 3. Ἐν ᾧ δὲ μέρει τοῦ κόσμου φύσις τε καὶ γένεσις ἔχουσι τὴν δυναστείαν, τρία δεῖ ταῦτα ὑπεῖναι. πρῶτον μὲν τό πρὸς ἁφὴν ὑφιζόμενον σῶμα πᾶσι τοῖς εἰς γένεσιν ἐρχομέ-

velle des êtres qui avoient existé autre fois.

§. 3. Il faut necessairement [5] que trois choses soient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exerçent leur pouvoir.

Premierement le corps, se pretant au contact dans toutes les choses qui sont susceptibles de généra-

5 *Il faut necessairement que trois choses soient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exerçent leur pouvoir:* Εν ω δε μεξει του κοσμου φυσις τε και γενεσις εχουσι την δυναστειαν, τρια δει ταυτα υπειναι. Platon & Aristote ont établi les mêmes principes de la génération qu' Ocellus. Il faut dit Platon considerer trois diférens genres, l'un qui engendre, l'autre dans lequel il est engendré; & le troisieme d'où ce qui est engendré tire sa ressemblance. On peut comparer le genre qui reçoit la génération *à la mere;* le genre qui engendre *au pere.* Le troisieme genre est une nature qui tient le milieu entre les deux premiers genres, & qui peut être comparé à la race ou à *la lignée, qui vient de l'union du pere & de la mere.* Mais il est necessaire de considèrer

tion ; il faut encore que ce méme corps ſoit capable de tout recevoir dans lui, & qu'il ſoit l'image de la génération, même à l'égard des choſes nées de lui. Ainſi qu'il en eſt de l'eau pour la ſaveur, du bruit pour le ſilence, des ténébres pour la lumiere, & de la matiere pour les choſes artificielles ; car l'eau

χομένοις. τοῦτο δ' ἂν εἴη πανδεχὲς, καὶ ἐκμαγεῖον αὐτῆς τῆς γενέσεως, οὕτως ἔχον πρὸς τὰ ἐξ αὐτῶν γενόμενα, ὡς ὕδωρ πρὸς χύλον, καὶ ψόφος πρὸς σιγὴν, καὶ σκότος πρὸς φῶς, καὶ ὕλη πρὸς τεχνιτόν. τό τε γὰρ ὕδωρ, ἄχυ-

ſiderer, que comme la figure de toutes les diférentes choſes doit été diſtincte par la varieté, jamais le germe de cette formation ne ſera bien preparé s'il n'eſt auparavant informe & privé de toutes les diférentes formes qu'il eſt capable de recevoir. *Tria in præſenti genera ſumenda ſunt: unum quod gignitur, aliud in quo gignitur, aliud a quo ſimilitudinem trahit, quod naſcitur: id circo comperare hæc tria decet, quod recipit matri; unde recipit patri: naturam iſtorum mediam, proli. Sed ita intelligendum eſt, quod cum eſſe debeat effigies rerum omni formarum varietate diſtincta, nunquam illud ipſum formationis hujus gremium bene erit præparatum, niſi informe ſit, & ſuapte natura omnibus formis quas recepturum eſt careat. Plato in Tim. pag. 67.*

6 Secon-

ἄχυλον καὶ ἄποιον, πρὸς δὲ τὸ γλυκὺ καὶ πικρὸν ἀνάλογον, καὶ πρὸς δριμὺ καὶ ἁλμυρόν. καὶ ὁ ἀὴρ ἀδιατύπωτος πρὸς ψόφον, καὶ πρὸς λέξιν, καὶ (πρὸς) μέλος. καὶ τὸ σκότος ἄχροον, καὶ ἄμορφον, πρὸς τε λαμπρὸν καὶ ξανθὸν καὶ λευκόν. λευκὸν δὲ πρὸς ἀνδριαντοποιητικὴν καὶ κηροπλαστικὴν, ἄλλως δὲ ἡ ὕλη πρὸς ἀνδριαντοποιητικήν. δυνάμει οὖν

est ſans ſaveur & ſans qualités, mais elle eſt analogue avec le doux, & l'amer, avec l'aigre & le ſalé: & l'air, qui n'a point de forme, eſt analogue avec le ſon, la parole, & le chant; & les ténébres, qui ſont ſans couleur & ſans forme, ſont analogues avec la lumiere, les couleurs: & le blanc eſt lui-même analogue avec l'art ſtatuaire, & avec l'art de travailler en cire; (quant à la matiere, elle eſt diféremment analogue à l'art ſtatuaire). Il s'enſuit donc que dans le corps toutes choſes

[6] *Secondement il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques afin que les altérations & les changemens ſoient accomplis.* Δευτερον δε, τας εναντιοτητας, ινα μεταβολαι και αλλοιωσεις επιτελωνται. Ariſtote a dit la même choſe. Selon lui, comme les premiers corps

ſont en puiſſance avant la génération, & qu'elles ſont en perfection après avoir été produites, & avoir pris leur eſſence: d'où il eſt évident qu'il faut que le corps ou la *premiere matiere* exiſte pour que la génération ait lieu.

οὖν πάντα ἐν τούτῳ πρὸ τῆς γενέσεως, συντελεῖᾳ δὲ, γενόμενα καὶ λαβόντα φύσιν. ἓν οὖν δεῖ τοῦτο πρῶτον ὑπεῖναι πρὸς τὸ γίνεσθαι γένεσιν.

§. 4. Secondement [σ] il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques, afin que les alterations & les changemens ſoïent accomplis. La matiere recevant l'état *paſſif* & les diſpoſitions: il faut encore que ces puiſſances antipatiques ne ſe vain-

§. 4. Δεύτερον δὲ, τὰς ἐναντιότητας, ἵνα μεταβολαὶ καὶ ἀλλοιώσεις ἐπιτελῶνται, πάθος καὶ διαθέσεις ἐπιδεχομένης τῆς ὕλης· καὶ ἵνα αἱ δυνάμεις ἀντιπαθεῖς οὖσαι, μήτε κρατῶσιν εἰς τέλος αὐ-

ταὶ

corps ſont pris dans la matiere, cette matiere eſt le premier principe des cauſes contraires. *Verum cum primum corpora efficiantur ex materia, ita agendum eſt, ut materiam eſſe rerum contrariarum principium, & primum ſtatuamus. Ariſt. de corup. & generat. lib. 2. p. 173.*

σ Car

ται αὐτῶν, μήτε κρατῶνται αὐταὶ ὑπ' αὐτῶν. τυγχάνουσι δὲ αὗται τό τε θερμὸν καὶ ψυχρὸν, καὶ ξηρὸν καὶ ὑγρόν.

§. 5. Τρίτον δὲ αἱ οὐσίαι, ὧν αἱ δυνάμεις εἰσὶν αὗται, πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ ἀὴρ καὶ γῆ. διαφέρουσι δὲ αὗται τῶν δυνάμεων. αἱ μὲν γὰρ οὐσίαι ἐν τόπῳ φθείρονται ἐξ ἀλλήλων· αἱ δὲ δυνάμεις οὔτε φθείρονται οὔτε γίνονται· λόγοι γὰρ ἀσώ-

quent pas à la fin *entierement* les unes & les autres, ni ne soient vaincues les unes par les autres. Ces qualités contraires sont le chaud, & le froid, le sec, & l'humide.

§. 5. Troisiemement il faut encore qu'il y ait des substances, sçavoir le feu, l'eau, l'air, & la terre dont les facultés ou les puissances sont les mêmes; or ces substances diférent *en dégres* de puissance, car elles se détruisent les unes & les autres dans leur lieu; mais au contraire les puissances ne sont pas détruites, & ne sont pas crées, car les causes

7 *Car les causes de ces puissances sont incorporelles.* Λογοι γαρ ασωματοι τυγχανουσι τουτων. C'est à dire, sont

de ces puiſſances ſont incorporelles. [7]

§. 6. Le chaud & le froid ſont la cauſe efficiente de ces quatre puiſſances; le ſec & l'humide en ſont comme la matiere & la choſe *paſſible*: or la matiere eſt ce qui reçoit tout, car elle eſt commune à toutes choſes, en ſorte que dès que le corps peut être touché & ſenſible à la puiſſance il devient le principe. Enſuite viennent les choſes contraires, comme la chaleur & le froid, l'humide & le ſec: & troiſiemement viennent le feu, l'eau, la terre, l'air, qui ſont ſujets au change-

ἀσώματοι τυγχάνουσι τούτων.

§. 6. Τῶν δὲ τεσσάρων, τὸ μὲν θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὡς αἴτια καὶ ποιητικά· τὸ δὲ ξηρὸν καὶ ὑγρὸν, ὡς ὕλη καὶ παθητικά. πρῶτον δὲ ὕλη τὸ πανδεχὲς· κοινὸν γὰρ ὑπόκειται πᾶσιν· ὥστε πρῶτον τὸ δυνάμει σῶμα αἰσθητὸν, ἀρχή· δεύτερον δὲ ἐναντιώσεις, οἷον θερμότητος καὶ ψυχρότητος· καὶ ὑγρότητος καὶ ξηρότητος. τρίτον δὲ πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ γῆ καὶ ἀήρ. ταῦτα γὰρ μεταβάλλουσιν

ſont ſimples, & par-là elles ne ſont point ſujettes à la deſtruction.

8 Car

σιν εἰς ἄλληλα· αἱ δὲ ἐναντιώσεις οὐ μεταβάλλουσι.

ment: [8] car les corps se transforment les uns dans les autres; mais les contraires ne changent pas; (*c'est à dire la chaleur, le froid, le sec, & l'humide, parceque les puissances ne peuvent être détruites, ni crées, les causes de ces puissances étant incorporelles.*)

§. 7. Αἱ δὲ διαφοραὶ τῶν σωμάτων, δύο. αἱ μὲν γὰρ εἰσὶ τῶν πρώτων, αἱ δὲ τῶν γενομένων ἐκ τούτων. θερμὸν μὲν γὰρ καὶ ψυχρὸν, καὶ ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, τῶν πρώτων. τὸ δὲ βαρὺ καὶ κοῦφον, καὶ πυκνὸν καὶ μανὸν, τῶν γενομένων ἐκ τούτων. τυγχάνουσι δὲ αἱ πᾶσαι

§. 7. Il y a deux diférentes sortes de corps. Les unes viennent des premiers corps ou *élémens.* Les autres viennent des corps *mixtes*, qui sont faits de l'assemblage des élémens: le chaud, le froid, l'humide, le sec apartiennent aux premiers corps ou élémens. La pesanteur, la legereté, la densité, la *porosité* apartiennent aux corps

[8] *Car les corps se transforment &c.* J'ai ajouté tout le reste de ce paragraphe pour rendre plus clair ce que dit l'auteur.

mixtes composés par les élémens ; il y a seize de ces diférentés qualités : le chaud, le froid, l'humide, le sec, le pesant, le leger, le rare, le danse, le poli, le rude, le dur, le tendre, le mince, l'épais, l'aigu, & l'obtu. Le tact connoit toutes ces diférentes qualités, & en est le juge. Il est donc necessaire que les corps premiers, dans lesquels ces diférences sont en puissance soient sensibles au tact.

πᾶσαι δέκα ἓξ. θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, βαρὺ καὶ κοῦφον, ἀραιὸν καὶ πυκνὸν, λεῖον καὶ τραχὺ, σκληρὸν καὶ μαλακὸν, λεπτὸν καὶ παχὺ, ὀξὺ καὶ ἀμβλύ. τούτων δὲ γνωστικὴ καὶ κριτικὴ πάντων ἁφή. διὸ καὶ (τὸ) πρῶτον σῶμα, ἐν ᾧ διαφοραὶ αὗται δυνάμει, αἰσθητικόν ἐστι πρὸς ἁφήν.

§. 8. Le chaud, le sec, le rare, & l'aigu apartiennent au feu. Le froid, l'humide, le danse, & l'obtu apartiennent à l'eau ; le tendre, le poli, le leger, le mince apartiennent à l'air ; & le dur, le ru-

§. 8. Τὸ μὲν οὖν θερμὸν, καὶ τὸ ξηρὸν, καὶ τὸ ἀραιὸν, καὶ τὸ ὀξὺ, πυρός ἐστί· τὸ δὲ ψυχρὸν, καὶ τὸ ὑγρὸν, καὶ τὸ πυκνὸν, καὶ τὸ ἀμβλὺ, ὕδατος. τὸ δὲ μαλακὸν, καὶ τὸ λεῖον, καὶ τὸ κοῦφον, καὶ τὸ λεπτὸν,

τὸν, ἀέρος· τὸ δὲ σκληρὸν καὶ τραχὺ καὶ βαρὺ καὶ παχὺ, γῆς.

§. 9. Τῶν δὲ τεσσάρων πῦρ μὲν καὶ γῆ ὑπερβολαὶ καὶ ἀκρότητες τῶν ἐναντίων. τὸ μὲν οὖν πῦρ ἐστιν ὑπερβολὴ θερμότητος, ὥσπερ ὁ κρύσταλλος ψυχρότητος. ἐὰν οὖν ὁ κρύσταλλος ἐστὶ πῆξις ὑγροῦ καὶ ψυχροῦ, καὶ τὸ πῦρ ἔσται ζέσις ξηροῦ καὶ θερμοῦ. διόπερ οὐδὲν ἐκ κρυστάλλου γίνεται, οὐδὲ ἐκ πυρός.

de, le pesant, & le gros apartiennent à la terre.

§. 9. Dans les quatre élémens le feu & la terre sont les excès & les extremités des contraires: le feu est l'excès de la chaleur, ainsi que la glace est l'excès du froid. Mais si la glace est l'épaississement & la concretion de l'humide & du froid, de même le feu est l'effervescence du sec & du chaud. Ainsi rien ne peut être produit ni par la glace ni par le feu.[9] (*C'est à dire lorsqu'ils sont seuls; car il faut un mêlange pour que le chaud puisse produire, & il faut de même un mêlange pour que l'humide produise. Le feu & la glace ne sont que des excès.)*

§. 10.

[9] *C'est à dire lorsqu'ils sont seuls &c.* J'ai encore ajouté à ce paragraphe tout ce qui est en lettres

§. 10. Le feu & la terre étant parmi les élémens les extremes ; l'eau & l'air sont les moyens, car ils participent aux deux autres élémens. Il n'est pas possible qu'il n'y ait qu'un extreme. Il faut necessairement que son contraire ou son opposé existe aussi. Il n'est pas plus possible qù'il n'y ait que les deux extremes, il faut qu'il y ait un intervale entre eux ; or les milieux sont opposés aux extremes.

§. 11. Le feu est chaud & sec ; l'air est chaud & humide ; l'eau humide & froide ; la terre froide & seche ; ainsi donc le chaud est commun à l'air & au

§. 10. Τὸ μὲν οὖν πῦρ καὶ ἡ γῆ ἄκρα, τὸ δὲ ὕδωρ καὶ ὁ ἀὴρ μεσότητες. μικτὴν γὰρ ἔχουσι τὴν σωματοποιΐαν. οὔτε δὲ ἓν τῶν ἄκρων οἷόντε εἶναι, δεῖ δὲ τὸ ἐναντίον εἶναι· οὔτε δὲ δύο, δεῖ γὰρ τὸ μεταξὺ εἶναι. ἀντίθετοι γὰρ ταῖς ἀκρότησιν αἱ μεσότητες.

§. 11. Τὸ μὲν οὖν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς, τὸ δὲ ὕδωρ ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν, ἡ δὲ γῆ

lettres italiques pour mieux exprimer ce que dit Ocellus.

10 *C'est*

ψυχρὰ καὶ ξηρά. ἀέρι μὲν οὖν καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ θερμόν. ὕδατι δὲ καὶ γῆ κοινὸν τὸ ψυχρόν. γῆ δὲ καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ ξηρόν· ὕδατι δὲ καὶ ἀέρι κοινὸν τὸ ὑγρόν. ἴδια δὲ ἑκάστου, πυρὸς μὲν τὸ θερμὸν, γῆς δὲ τὸ ξηρὸν, ἀέρος δὲ τὸ ὑγρὸν, ὕδατος δὲ τὸ ψυχρόν. κατὰ μὲν οὖν τὰ κοινὰ διαμένουσιν αἱ οὐσίαι αὐτῶν· κατὰ δὲ τὰ ἴδια μεταβάλλουσιν, ὅτε τὸ ἐναντίον τοῦ ἐναντίου κατακρατήσει.

feu ; le froid eſt commun à l'eau & à la terre ; le ſec eſt commun à la terre & au feu ; & l'humide eſt commun à l'eau & à l'air ; mais le propre de chacun des élémens c'eſt la chaleur au feu, le ſec à la terre, l'humide à l'air, & le froid à l'eau. C'eſt ce [10] qui fait que les ſubſtances, ou les *élémens* des diférentes puiſſances *du chaud, de l'humide* &c. reſtent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre,

[10] *C'eſt ce qui fait que les ſubſtances, ou les elemens des diférentes puiſſances du chaud, de l'humide &c. reſtent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre lorsqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire.* Κατα μεν ουν τα κοινα διαμενουσιν αι ουσιαι αυτων. κατα δε τα ιδια μεταβαλλουσιν, οτε το εναντιον του εναντιου κατακρατησει. mot à mot dans la conſtruction; μεν ουν αι ουσιαι αυτων διαμενουσιν κατα τα κοινα, δε μεταβαλλουσιν κατα τα ιδια οτε το εναντιον κα-

τακρα-

lorsqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire; comme lorsque l'humide dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu; ou lorsque le froid qui eſt dans l'eau l'emporte ſur le chaud qui eſt dans l'air; ou bien quand le ſec qui eſt dans la terre détruit l'humide qui eſt dans l'eau; ou enfin lorsque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans la terre; & le chaud de l'air détruit le froid de l'eau, & le ſec du feu fait évanouir

τήσει. Τὸ μέν οὖν ἐν τῷ ἀέρι ὑγρόν τοῦ ἐν τῷ πυρί ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ὑγροῦ. καὶ ἀνάπαλιν τὸ μὲν ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῇ γῇ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ἀέρι θερμὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ψυχροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ πυρὶ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι

ταχρατησει του εναντιου. Mot a mot. *Donc les ſubſtances de ces puiſſances reſtent dans ce qu'elles ont de particulier lorsqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire:* j'ai ajouté le mot d'*élement* à celui de ſubſtance, & ceux de *chaud & d'humide* à celui de *puiſſance*, pour expliquer plus clairement le ſens d'Ocellus, que la brieveté de la phraſe grecque rend un peu obſcur: c'eſt par la même raiſon que j'ai joint le paragraphe ſuivant avec celui-ci. Je n'ai pas voulu ſeparer & ſuſpendre ce que veut dire l'auteur.

ⁿ *Les*

ἀέρι ὑγρῶ. καὶ οὕτως αἱ μεταβολαὶ γίνονται, καὶ γενέσεις εἰς ἄλληλα ἐξ ἀλλήλων.

l'humide de l'air; c'est par-là que les changemens & les générations se font des substances & des élémens *mêlés* les uns dans les autres.

§. 12. Τὸ δὲ ὑποκείμενον σῶμα, καὶ τὸ δε-

§. 12. Le corps passif destiné à rece-

[11] *Les changemens qui se font dans les élémens.* γινονται δε αι μεταβολαι, ητοι &c. Ocellus avoit pris dans la doctrine de Pithagore le sentiment, que toutes les choses sont faites des quatre élémens, qui se resolvent ou retournent dans eux, reviennent ou sont reproduits par eux. „L'univers qui est éternel, „dit Ovide, en parlant de la doctrine d'Epicure, a „de tout tems quatre corps élementaires, qui sont les „principes de toutes choses: l'élément de l'eau & ce„lui de la terre, etant plus pesans, que le feu & l'air, „sont situés au plus bas endroit, & comme ceux-ci sont fort „legers ils se sont élevés en haut. Cependant quoique „ces élémens soient séparés, ils entrent dans la géné„ration de toutes choses, & tout s'en retourne, & „s'abîme en eux. La terre quittant sa condensité se „resout en eau: l'eau qui devient spiritueuse se change „en air, & l'air depouillé de sa pesanteur va luire dans „la region du feu. Ensuite ces élémens reviennent „par gradation dans leur état naturel, le feu s'étant „épaissi se transmue en air, l'air se convertit en eau, „& l'eau condensée redevient terre. Dans cette vicis„situde

voir les changemens, & qui peut les recevoir tous, eſt le premier en puiſſance pour le tact.

§. 13. Les changemens [11] qui ſe font dans les élémens ſe font ou de la terre en feu,

δεχόμενον τὰς μεταβολὰς, τὸ πανδεχὲς, καὶ τὸ δυνάμει πρῶτον πρὸς τὴν ἀφήν.

§. 13. Γίνονται δὲ αἱ μεταβολαὶ ἤτοι ἐκ γῆς εἰς πῦρ, ἢ ἐκ πυ-

„ſitude la nature, qui ſe plait à la nouveauté, varie les „figures qu'elle a tirées d'ailleurs. Rien ne perit dans „ce monde, toutes choſes paſſent de l'une à l'autre „ſous une forme nouvelle, & ce qu'on apelle naître „n'eſt qu'un être qui eſt renouvellé ſous une figure „diférente à celle qu'il a eue autre fois.“

Quatuor æternus genitalia corpora mundus
Continet: ex illis duo ſunt oneroſa, ſuoque
Pondere in inferius, tellus atque unda, feruntur:
Et totidem gravitate carent, nulloque premente
Alta petunt, aër, atque aëre purior ignis.
Quæ quanquam ſpatio diſtent, tamen omnia fiunt
Ex ipſis, & in ipſa cadunt: reſolutaque tellus
In liquidas rareſcit aquas: tenuatus in auras
Aëraque humor abit; demto quoque pondere rurſus
In ſuperos aër tenuiſſimus emicat ignes.
Inde retro redeunt, idemque retexitur ordo.
Ignis enim denſum ſpiſſatus in aëra tranſit;
Hinc in aquas: tellus glomerata cogitur unda.
Nec ſpecies ſua cuique manet: rerumque novatrix
Ex aliis alias reparat natura figuras.

Ovid. metamorph. lib. XV. fab. 4.

ρὸς εἰς ἀέρα, καὶ ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ, καὶ ἐξ ὕδατος εἰς γῆν, καὶ τρίτον ὅταν τὸ ἐν ἑκάστῳ ἐναντίον φθαρῇ, καὶ καταλειφθῇ τὸ συγγενὲς καὶ τὸ σύμφυλον. ἡ μὲν οὖν γένεσις ἀποτελεῖται, ὅταν μία ἐναντιότης φθαρῇ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρόν· ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτοῖς (τὸ) θερμὸν, ἴδιον δὲ πυρὶ μὲν (τὸ) ξηρὸν, ἀέρι δὲ τὸ ὑγρὸν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, μεταβάλλει τὸ πῦρ εἰς ἀέρα.

ou du feu en air, ou de l'air en eau, ou de l'eau dans la terre: *ces changements arrivent* quand le contraire, qui eſt dans chaque élément, eſt détruit, & que ce qui eſt homogene, ou de la même ſorte, demeure, la génération s'achevant entiérement lorsque les contraires ſont détruits: par exemple, le feu eſt chaud & ſec, & l'air eſt chaud & humide; le chaud eſt par conſéquent commun à ces deux *élémens*; mais le ſec eſt le propre du feu, & l'humide le propre de l'air; donc lorsque l'humide qui eſt dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu; le feu eſt changé en air.

§. 14.

§. 14. L'eau est humide & froide, & l'air humide & chaud; l'humide est commun à tous les deux; mais le froid est le propre de l'eau & le chaud est le propre de l'air; ainsi donc quand le froid qui est dans l'eau surmonte le chaud qui est dans l'air, le changement se fait de l'air en eau.

§. 14. Πάλιν ἐπεὶ τὸ μὲν ὕδωρ ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ ὑγρὸς καὶ θερμός· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτῶν τὸ ὑγρόν, ἴδιον δὲ τοῦ μὲν ὕδατος, τὸ ψυχρόν, τοῦ δὲ ἀέρος, τὸ θερμόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ μεταβολή.

§. 15. De même encore la terre est froide & seche, & l'eau froide & humide, & le froid est commun à tous les deux, mais le sec est le propre de de la terre & l'humide est le propre de l'eau: donc quand le sec qui est dans la terre surmonte l'humide qui

§. 15. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ψυχρὰ καὶ ξηρὰ, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, κοινὸν ἀμφοτέρων αὐτῶν τὸ ψυχρόν· ἴδιον δὲ τῆς γῆς ξηρὸν, ὕδατος δὲ τὸ ὑγρόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ὕδατι

ὕδατι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ὕδατος εἰς γῆν μεταβολή.

§. 16. Ἀπὸ γῆς δὲ ἄνω κατὰ τὸ ἐναντίον. ἡ δὲ κατ᾽ ἐναλλαγὴν, ὅτε ὅλον ὅλου κρατήσει, καὶ δύο δυνάμεις τὰς ἐναντίας φθείρουσι, μηδενὸς ὄντος αὐτοῖς κοινοῦ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ ἐστι θερμὸν καὶ ξηρὸν, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, ὅταν τὸ ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τό δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ θερμοῦ, γίνεται ἐκ πυρὸς εἰς ὕδωρ μεταβολή.

eſt dans l'eau, le changement ſe fait de l'eau en terre.

§. 16. Le changement, qui ſe fait depuis la terre juſqu'aux élémens ſuperieurs, ſe fait d'une maniere contraire, de même que celui qui ſe fait par alternation ou par *échange* : ces changemens arrivent, lorſque le *tout* ſurmonte le *tout*, & que deux puiſſances détruiſent les puiſſances contraires, enſorte que rien ne reſte de commun à ces éléments. Par exemple puiſque le feu eſt chaud & ſec, & l'eau froide & humide, lorſque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu, le changement ſe fait du feu en eau.

§. 17.

§. 17. Pareillement la terre est froide & seche, & l'air chaud & humide; donc quand le froid qui est dans la terre surmonte la chaleur qui est dans l'air, le changement se fait de l'air en terre.

§. 17. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ἐστι ψυχρὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸν καὶ ὑγρόν. ὅταν οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν, τοῦ ἐν τῷ ἀέρι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς γῆν μεταβολή.

§. 18. Mais quand l'humide de l'air est détruit, & que le chaud du feu perit aussi, le feu est cependant engendré de ces deux élémens; parce qu'alors le chaud de l'air, & le sec du feu sont laissés. Or les qualités du feu sont le chaud & le sec.

§. 18. Ὅταν δὲ τοῦ μὲν ἀέρος φθαρῇ τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ θερμὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν πῦρ. καταλείπεται γὰρ τοῦ μὲν ἀέρος τὸ θερμὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρὸν· τὸ δὲ γε πῦρ ἐστι θερμὸν καὶ ξηρὸν.

§. 19. De même lorsque le froid de la terre & l'humide de l'eau périssent, la terre sera pourtant produite de ces deux élémens; parceque le sec

§. 19. Ὅταν δὲ τῆς μὲν γῆς φθαρῇ τὸ ψυχρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν (ἡ) γῆ. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς

τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ψυχρόν. ἡ δὲ γῆ ἐςὶ ψυχρὰ καὶ ξηρά.

§. 20. Ὅταν δὲ τοῦ αέρος φθαρῆ τὸ θερμὸν, καὶ τοῦ πυρὸς τὸ θερμόν, γένεσις ὀυκ ἔςαι. τὰ γὰρ ἐναντία καταλείπεται ἐπ' ἀμφοτέρων, τοῦ μὲν αέρος τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τό ξηρὸν. τὸ δὲ ὑγρὸν τῷ ξηρῷ ἐναντίον.

§. 21. Καὶ πάλιν ὅταν τῆς γῆς μὲν φθα-

de la terre & le froid de l'eau ſont laiſſés. Or la terre eſt froide & ſeche.

§. 20. Mais lorsque le chaud de l'air & le chaud du feu periſſent, il n'y aura point de génération, car les contraires, *c'eſt à dire* l'humide de l'air & le ſec du feu ſont laiſſés dans tous les deux, & l'humide eſt le contraire du ſec.

§. 21. Et encore quand le froid de la

ρῆ

[12] Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections ſur ce qui regarde la generation des premiers corps. Και περι μεν γενεσεως των πρωτων σωματων τε και τινων υποκειμενων γινεται, ικανως ειρηται δια βραχεων. Mot à mot, *mais a été dit ſuffiſamment en peu de mots.* βραχεων ſub λογων. *touchant la generation des premiers corps comment & par quelles choſes ſupoſées elle eſt produite;* τινων υποκειμενων γινεται, *par quelles choſes couchées deſſous elle eſt produite.*

Nous avons deja remarqué qu'Ariſtote avoit adopté le ſiſteme, qu'Ocellus établit ici ſur la maniere & les moïens, par lesquels la generation des êtres eſt produite par les premiers corps, c'eſt à dire par les élémens &

par

terre & le froid de l'eau periſſent il n'y a point de génération, le ſec de la terre & l'humide de l'eau ſont laiſſés, & le ſec eſt le contraire de l'humide. Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections [12] ſur ce qui regarde la génération des premiers corps, & ſur la maniere & les moyens par les quels elle eſt produite.

ρῆ τὸ ψυχρὸν, ὕδατος δὲ ὅμοιον, οὐδὲ οὕτως ἔσαι γένεσις· καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρόν· τὸ δὲ ξηρὸν τῷ ὑγρῷ ἐναντίον. καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων πῶς τε καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται διὰ βραχέων.

§. 22.

par leur diférentes transmutations. Voici la preuve de ce que nous avons dit. *Mox etiam ex igne aqua, & terra ex aëre; ac rurſus ex aqua & terra aër & ignis oriri poſſunt; quamvis id difficilius accidat nam plurimum requiritur mutatio. Si enim ignis ex aqua fieri debeat, ut humor & frigus corrumpantur neceſſitas cogit: item ſi aër ex terra frigus & ſiccitas interimendæ ſunt. Eadem ratione ſi ex igne & aëre terra & aqua gignantur, ambæ qualitates mutentur neceſſe eſt; atque hæc quidem longior & diuturnior habetur generatio. Ariſt. de ortu & interitu. Lib. II. cap. 26.*

Après avoir expliqué la doctrine des Pythagoriciens & des Peripateticiens ſur la nature des élémens, il eſt eſſen-

essentiel que nous remarquions ici, que cette opinion a trouvé de grands adversaires parmi les philosophes anciens, & quoiqu'elle soit soutenue aujoudhui par les Peripateticiens modernes & sur tout par les Scholastiques, plusieurs grands Physiciens & les plus célébres Chimistes l'ont combattue avec beaucoup de force. Voyons d'abord ce qu'ont dit contre ce sentiment les philosophes anciens, nous viendrons ensuite aux modernes. „Si les choses, dit Lucrece, étoient composées „de principes périssables, la nature seroit détruite il y „à longtems; mais comme depuis des siecles infinis „ses dissipations sont toujours reparées, il faut qu'elle „soit redevable de sa conservation à l'immortalité de „ses principes, & leur anéantissement doit être banni „de l'opinion des hommes. Si les composés n'étoient „pas d'une matiere éternelle, qui fit plus ou moins „la liaison de leurs parties, la même force & la même „cause feroient leur desunion: & si leurs principes n'é„toient point éternels, la moindre attaque troubleroit „l'economie de leur assemblage, & la premiere vio„lence seroit cause de leur destruction; mais parce„que les principes s'acrochent diversement entre eux, „& que la matiere ne perit jamais, le composé ne souf„fre point d'ateinte, jusqu'à ce qu'il arrive une secousse „assés forte, pour déranger l'harmonie de ses parties; „rien par conséquent n'est anéanti par la dissolution.... „Enfin il y a dans chaque composé des limites pour la „génération, l'augmentation & la conservation de son „être: dans les alliances des choses, la nature leur a „donné des loix proportionnées à leur force, ou à leur „impuissance, sans que cet ordre puisse être changé.... „Il est évident que l'essence des principes est immua„ble; car si elle étoit sujette au changement, de quel„que maniere que ce fut, on seroit toujours incertain „de

„de ce qui pourroit être produit ou ne l'être pas....
„Les premiers corps ſont donc ſolides dans leur ſim-
„plicité, & ont de petites parties, dont l'union compacte
„n'eſt point faite par aucun aſſemblage, c'eſt le propre
„de leur éternelle ſimplicité; de ſorte que la nature,
„pour conſerver aux êtres l'integrité des ſemences, ne
„permet point qu'ils ſoyent ſeparés ou alterés."

Omnia enim debet, mortali corpore quæ ſunt,
Infinita ætas conſumſe anteacta, diesque.
Quod ſi in eo ſpatio, atque anteacta ætate fuere,
E quibus hæc rerum conſiſtit ſumma refecta:
Immortali ſunt natura prædita certe.
Haud igitur poſſunt ad nilum quæque reverti.
Denique res omneis eadem vis cauſaque vulgo
Conficeret, niſi materies æterna teneret
Inter ſe nexus, minus aut magis endopedite.
Tactus enim leti ſatis eſſet cauſa profecto:
Quippe, ubi nulla forent æterno corpore; eorum
Contextum vis deberet diſſolvere quæque.
At nunc, inter ſe quia nexus principiorum
Diſſimiles conſtant, æternaque materies eſt:
Incolumi remanent res corpore, dum ſatis acris
Vis obeat pro textura cujusque reperta.
Haud igitur redit ad nihilum res ulla.

Lucret. de rer. nat. lib. I. v. 233.

— — — —

Denique jam quoniam generatim reddita finis
Creſcendi rebus conſtat; vitamque tuendi,
Et quid quæque queant per fœdera naturai,
Quid porro nequeant, ſancitum quandoquidem exſtat;
Nec commutatur quicquam quin omnia conſtant.

Id ibid. v. 577.

— — — —

* * * Nam ſi primordia rerum

Com-

Commutari aliqua poſſent ratione revicta,
Incertum quoque jam conſtet, quid poſſit oriri,
Quid nequeat. *Lucret. ibid. v. 584.*

— — — —

Sunt igitur ſolida primordia ſimplicitate:
Quæ minimis ſtipata cohærent partibus arcte,
Non ex ullorum conventu conciliata,
Sed magis æterna pollentia ſimplicitate:
Unde neque avelli quicquam neque diminui jam
Concedit natura, reſervans ſemina rebus. *id ib. v. 602.*

Les grands Chimiſtes modernes ſont du même ſentiment que les anciens Epicuriens, ils prétendent que les parties des premiers corps, qu'ils apellent élémens, ſont ſi adherentes les unes aux autres qu'on ne ſauroit jamais les ſeparer. Toutes les recherches faites par le plus habile Chimiſte de ce ſiècle, (je parle du grand Boerhave) ſur le feu, ſur l'air, ſur l'eau, ſur la terre & ſur les diſſolvans, que la chimie emploïe, l'ont conduit par des experiences ſans nombre à decouvrir, qu'il y a pluſieurs corps élémentaires d'une ſimplicité parfaite, ou d'une telle ſimplicité qu'on ne peut les désunir.

Outre les quatre élémens connus le ſel eſt encore de la même ſimplicité dans ſa nature primitive, & ne varie ſes effets, toujours ſurprenens, que par des aſſociations à d'autres diférentes natures.

Les metaux, le vif argent ſont encore d'une égale ſimplicité, cependant entierément diférents entre eux, & abſolument diférents des autres corps.

On ne ſauroit jamais, par la transmutation des parties, former un metal avec une matiere qui n'eſt point metallique.

Ceux d'entre les corps élémentaires, qui ont le plus d'action & de force, comme l'air, le ſel, & le feu le plus

plus ardent, n'agissent que sur la surface des autres élémens, & ne peuvent que les dèsunir, ou les assembler, mais non les entamer & les changer.

Toutes les impulsions (si on admet l'impulsion) & toutes les atractions (si on admet l'atraction) peuvent mêlanger les principes élémentaires, les varier par ces mêlanges, les amalgamer, les diviser, les amoindrir jusqu'à les rendre insensibles; mais toutes les natures simples, comme les chaux d'or, d'etain, & des autres metaux, l'eau, la terre &c. demeurent indestructibles, inebranlables à quelque action que ce soit d'un autre agent, de quelque espece qu'il soit. Or la chimie n'emploïant que des agens naturels, & ne pouvant aller plus loin que la force de ces agens, ne peut créer de principes élémentaires, mais elle est bornée à unir ou à décomposer des natures faites, elle ne peut détruire ce qui est, ni le changer en ce qu'il n'est point, ni produire un seul grain d'une nature nouvelle. Il faut donc convenir qu'il y a des élémens pour chaque espece de corps, & ces élémens sont indestructibles.

Voila quel est aujourdhui le sentiment des plus savans Chimistes en général, je dis en général, car il y en a encore plusieurs qui sont persuadés, que les élémens peuvent être susceptibles de transmutation, & parmi ces Chimistes l'on doit placer tous ceux, qui cherchent la pierre philosophale, & qui pensent pouvoir créer de l'or. Ces philosophes sont également la dupe de leur sisteme & de leurs travaux. Je leur conseille, pour leur bonheur, d'avoir toujours prèsent à leur esprit ce bel axiome de Boerhave: *Nasci ergo de novo nihil, renasci omnia, mutari composita, neque interim elementa dissolvi.* Aucune nouvelle creature n'est crée mais elle est reproduite, les substances composées sont

§. 22. Ἐπεὶ δὲ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος καὶ ἀγένητος, καὶ οὔτε ἀρχὴν γενέσεως εἴληφεν, οὔτε

§. 22. Puisque le Monde eſt impériſſable & improduit, & qu'il n'a pas eu un commencement de

détruites, mais les élémens ne ſont pas diſſous & n'eſſuïent aucune transmutation.

Avant de finir cette note je ferai ici deux reflections. La prmeiere ſera ſur la modeſtie de Boerhave, qui ayant fait de ſi grandes découvertes dans la chimie, avouoit qu'il n'avoit cependant qu'une très-legere connoiſſance des premieres parties actives de la matiere, & que tout ce qu'il en ſavoit conſiſtoit dans quelques foibles notions, dont il étoit redevable à certains effets, produits par les premiers principes. Mais après avoir voulu éclaircir quelle étoit la cauſe, par la quelle les premiers principes produiſoient ces effets, il avoit été auſſi peu éclairé qu'avant de les avoir connus par les experiences, qui les avoient operés. Ecoutons parler ce grand homme: *Utcunque tamen doctrinam hanc colueris, intelliges nihil de indole horum principiorum, niſi quatenus tecta eorum natura reveletur per efectus, qui lumine experientiæ in ſenſus refulgent, atque docent, eſſe revera aliquid incogniti, cujus id ingenium, ut tales inde mutationes prodire queant, id ipſum vero quale ſit, qua vi eventa hæc efficiat, jam ut ante ignorabis: ita plane eſt, ut in cauſa, quam hic indagas, reperias nihil præter id quod ſenſu attingis; ideoque non ex cauſa efectum ſed ex hoc aliquid illius ſubintelligis. Boerh. de comparando certo in phyſicis, pag. 12.*

Ma

génération, il n'aura jamais de fin. Il faut encore *admettre*, qu'une chose qui opere la génération	*οὔτε τελευτήν ποτε λήψεται, δεῖ καὶ τὸ ποιοῦν ἐν ἑτέρῳ τὴν γένεσιν, καὶ τὸ γεννῶν ἐν ἑαυτῷ συν-*

Ma ſeconde reflection ſera ſur les avantages, dont certaines gens prétendent être doués. Voila Boerhave qui avoue, qu'il ne connoit que très peu de choſes de l'eſſence, & de la nature des premiers principes de la matiere, & les perſonnes, dont je parle, ſavent parfaitement toutes les qualités qui ſont dans cette matiere. Non ſeulement elles en connoiſſent toutes les proprietés; mais elles ſavent encore celles de l'ame. Heureux mortels, cheris du ciel, vos yeux percent également & dans les profondes tenebres de la matiere, & dans les incomprehenſibles eſſences ſpirituelles. Impartials journaliſtes de Trevoux, illuſtres auteurs d'un journal, non *chretien*, mais très devot, dans lequel le fiel, le menſonge, l'ignorance, la mauvaiſe foi & l'impudence ſe diſputent le premier rang: vertueux & diſcrets Ecrivains de la Gazette eccleſiaſtique, qui d'un ſtile tantôt fanatique, tantôt bas & rampant, repandés vôtre venin également ſur les grands hommes de vôtre nation, ſur vôtre Roi, ſur ſes miniſtres, & qui loués avec tant de raiſon & de modeſtie un tas de Seditieux & de miſerables Convulſionaires, dignes ou des priſons de Bicêtre ou des petites maiſons: vous tous vous êtes des Dieux ſur la terre *vos eſtis Dii*, vous ſavez tout; & l'on ſeroit tenté de croire qu'à tant de belles connoiſſances vous joignés celle du bien & du mal, ſi l'on ne vous voïoit pas taire toujours le dernier, & ne jamais donner des marques que vous connoiſſiés le premier.

συνυπεῖναι ἀλλήλοις. τὸ μὲν ποιοῦν (ἐν ἑτέρῳ) τὴν γένεσιν, τὸ ὑπεράνω σελήνης ἐςὶ πᾶν. σύνεγγυς δὲ μᾶλλον ὁ ἥλιος κατά γε τὰς προσόδους καὶ τὰς ἀφόδους, μεταβάλλων τὸν ἀέρα συνεχῶς πρὸς λόγον ψύχους (τε) καὶ θερμασίας, ᾧ συνεπακολουθεῖ καὶ τὴν γῆν μεταβάλλειν, καὶ πάντα τὰ ἐπὶ γῆς.

dans une autre chose, & une chose qui engendre en soi, sont deux substances différentes qui se prêtent mutuellement l'existence. Or ce qui opere la génération dans une autre chose, c'est toute la partie du monde, qui est au dessus de la Lune: le Soleil, qui est dans cette partie, tantôt en s'approchant, tantôt en s'éloignant, fait le changement continuel de l'air selon la force du froid & du chaud; d'où il s'ensuit que la terre, & toutes les choses qui sont sur la terre, changent à leur tour.

§. 23. Εὖ δὲ ἔχει καὶ ἡ λόξις τῶν ζωδίων τοῦ πόλου πρὸς τὴν τοῦ

§. 23. L'obliquité des signes du Ciel s'accorde bien avec le cours du soleil, & cette obliquité est la

ἡλίου

cause en général de la génération, & de l'arrangement de l'Univers, qui a en lui la puissance *active* & la *passive*. *Il faut donc établir comme un principe certain;* que la chose qui engendre dans une autre, est ce qui est au dessus de la Lune; & que la chose qui engendre dans soi, est ce qui est au dessous de la Lune. Or ce qui est composé de ces deux choses, ou de ces deux substances, sçavoir de la partie divine du monde, qui est toûjours dans un grand mouvement & *reside au dessus de la Lune*, & de la partie qui est produite, sujette aux changements, & *placée au dessous de la lune*, c'est l'Univers.

ἡλίου φοράν· αἰτία γὰρ καὶ αὕτη τῆς γενέσεώς ἐστί. καθόλου δὲ ἡ τοῦ παντὸς διακόσμησις, ὥστε εἶναι ἐν αὐτῇ τὸ μὲν ποιοῦν, τὸ δὲ πάσχον. τὸ μὲν οὖν ἐν ἑτέρῳ γεννῶν, τὸ ὑπεράνω (τῆς) σελήνης ἐστί· τὸ δὲ ἐν ἑαυτῷ, τὸ ὑποκάτω σελήνης. τὸ δὲ ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν, τοῦ μὲν ἀεὶ θέοντος θείου, τοῦ δὲ ἀεὶ μεταβάλλοντος γεννητοῦ, κόσμος ἄρα ἐστίν.

Κεφάλαιον γ'.

§. 1.

Ἀνθρώπου δ' ἀρχὴ γενέσεως πρώτη οὐ γέγονεν ἐκ γῆς οὐδὲ τῶν ἄλλων ζώων, οὔτε φυτῶν, ἀλλ' ἀεὶ τῆς διακοσμήσεως οὔσης, ἀνάγκη καὶ τὰ ἐνυπάρχοντα καὶ τὰ ἐνδιακεκοσμημένα συνεπεῖναι. πρῶτον μὲν γὰρ ἀεὶ ὄντος τοῦ κόσμου, ἀναγκαῖον καὶ τὰ μέρη

Chapitre III.

§. 1.

Le premier commencement de la génération des hommes, des autres animaux, & des plantes n'a pas été produit par la terre, [1] mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems. Car il est necessaire que les choses, qui sont dans le

[1] *Αλλα αει της διακοσμησεως ουσης, mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems.* L'éternité de la génération des hommes, des plantes, & des animaux est une suite necessaire de l'éternité, du monde, & dés que l'on admet l'un de ces sentimens il faut admettre l'autre. Aristote, & ses disciples les Peripateticiens, tiroient même de la necessité de l'éternité de la génération des animaux, un de leurs plus forts arguments pour prouver celle du monde. Ils demandoient lequel, lors de l'arrangement de la matière, avoit été formé le premier, de l'œuf ou de l'oiseau; car il ne peut y avoir d'œuf sans oiseaux ni d'oiseaux sans œuf, ainsi ils soutenoient, qu'il devoit y avoir une espece de cercle dans les semences, & que les œufs & les oiseaux avoient toujours été engendrés, & pro-

monde & qui ſont arrangées dans lui, coexiſtent avec lui. Le monde ayant toujours été, il faut donc que ſes parties aïent toujours coexiſtées avec lui.

§. 2. J'apelle parties *du monde* le ciel, la terre, & l'intervale qui eſt entre eux, apellé la moyenne region, [2] *qui ont dû*

μέρη αὐτοῦ συνυπάρχειν· λέγω δὲ μέρη, οὐρανὸν, γῆν, τὸ μεταξὺ τούτων· ὃ δὴ μετάρσιον καὶ ἀέριον ὀνομάζεται· οὐ γὰρ ἄνευ τούτων, ἀλλὰ σὺν τούτοις, καὶ ἐκ τούτων ὁ κόσμος.

§. 2. Τῶν δὲ μερῶν συνυπαρχόντων, ἀνάγκη καὶ τὰ ἐμπεριεχόμενα συνυπάρχειν αὐτοῖς. οὐρανῷ μὲν ἥλιον,

produits alternativement l'un par l'autre, ſans que leur eſpece eut jamais eu ni origine ni commencement. Par conſéquent le monde, dans lequel s'étoit fait cette génération éternelle, devoit lui-même être éternel.

2 Ο δη μεταρσιον και αεριον ονομαζεται, *apellé la moyenne region;* mot à mot, δη ο ονομάζεται μεταρσιον και αεριον, *qui eſt nommé ſublime & l'air.* Ariſtote ne s'eſt point ſervi du mot μεταρσιον pour ſignifier l'intervale qui eſt entre le ciel & la terre, il l'a emploié pour exprimer les choſes qui naiſſent, qui ſont engendrées, & qui paroiſſent dans cet intervale. Mais Philon le Juif l'a emploié dans le même ſens qu'Ocellus, dans l'ouvrage qu'il a ecrit ſur la durée du monde, περι αφθαρσιας κοσμȣ.

3 Μετα-

ον, σελήνην, ἀπλανεῖς τε ἀςέρας καὶ πλανήτας· τῇ δέ γῇ ζῶα, φυτὰ, χρυσὸν, ἄργυρον· μεταρσίῳ δὲ καὶ ἀερίῳ πνεύματα, ἄνεμον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ θερμότερον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ ψυχρότερον· σὺν τούτῳ γὰρ οὐρανὸς σὺν τῷ τὰ περιεχόμενα ἔχειν, καὶ σὺν

toujours exister. Le monde ne pouvant subsister sans ses parties, mais subsistant par elles, & avec elles; donc toutes les parties du monde existent nécessairement avec lui; & il s'ensuit absolument que les choses, qui sont contenues dans ces parties, coexistent avec elles: *par exemple* le soleil, la lune, les étoiles, les planetes coexistent avec la terre & les vents, [3] les changemens du chaud au

[3] Μεταρσιω δε και αεριω πνευματα, ανεμον, μεταβολην επι το θερμοτερον, μεταβολην επι το ψυχροτερον. *Les vents, les changemens du chaud au froid, & du froid au chaud, sont dans la moyenne region.* Mot à mot: *Et dans le sublime & l'air (sont) les soufles, les vents, le changement en plus froid.*

[4] Τι γενος υπερεχον των αλλων. *Une certaine sorte d'étres animés,* mot à mot, *une certaine race (d'etres) superieurs aux autres.*

5 Εν

froid, & du froid au chaud dans la moyenne region. Ainsi donc le ciel existe & *a toujours existé* avec les choses qu'il contient, & de même la terre avec les choses qui naissent d'elle & qu'elle nourrit, & la moyenne region avec les choses qu'elle renferme.

σὺν τούτῳ γῆ σὺν τῷ τὰ ἐπ' αὐτῆς Φυόμενα καὶ βοσκόμενα ὑπεῖναι, καὶ σὺν τούτῳ μετάρσιον καὶ ἀέριον, σὺν τῷ τὰ ἐν αὐτῷ πάντα τὰ γινόμενα γίνεσθαι.

§. 3. Une certaine [4] sorte d'êtres animés ayant été placée, de tout tems, dans chaque intervale : sçavoir les Dieux [5] dans le ciel, sur

§. 3. Ἐπεὶ οὖν καθ' ἑκάστην ἀποτομὴν ὑπερέχον τὶ γένος ἐντέτακται τῶν ἄλλων, ἐν μὲν οὐρα-

F 5

[5] *Εν μεν ουρανω το των θεων. Savoir les Dieux dans le ciel*, ou bien, *la race des Dieux dans le ciel.* Lorsqu'Ocellus dit, que les Dieux ont été placés dans le ciel, il ne faut pas penser qu'il ait entendu, par le mot *εντετακται, a été placé en dedans ;* qu'il y ait eu un tems où les Dieux n'étoient pas dans le ciel, mais au contraire ils ont été toujours co-éternels avec lui & avec l'univers ; cette co-éternité des Dieux & du monde n'étoit point un sentiment absurde. Car un grand

grand Saint, dont le genie étoit très-profond, a soutenu que le monde pouvoit être éternel, & Dieu être la cause premiere du monde; tous ses disciples, qui composent aujourdhui un des plus respectables ordres de l'eglise romaine, soutiennent cette opinion.

Dès que l'on admet une cause suffisante, il est necessaire d'admettre un effet. Dieu est la cause suffisante de la production des creatures: or cette cause suffisante des creatures étant éternelle, il faut que les créatures, qui sont l'effet de cette cause, soient éternelles. Un être qui agit par sa volonté ne retarde jamais l'action de cette volonté, si ce n'est parcequ'il attend encore quelque chose, qui n'est point dans le moment present, & dont le défaut arrête sa puissance: ou bien qu'il manque de pouvoir, ou qu'il est obligé d'attendre un autre tems, & de diférer ce qu'il veut faire; mais si cet agent ne trouve aucun de ces obstacles, d'abord l'effet suit sa volonté, comme lorsqu'un homme veut mouvoir un membre, il le meut dans le moment, s'il n'y a aucune cause, exterieure ou interieure, qui s'opose à l'execution de sa volonté, & s'il persiste toujours dans cette même volonté: or il est constant que tout ce que Dieu veut à present, il l'a voulu dans toute l'éternité, car Dieu ne peut être vacillant dans ses resolutions; il est aussi certain que rien ne peut ni arrêter, ni s'oposer à sa volonté toute puissante; il est donc necessaire que Dieu ait crée le monde de tout tems, Dieu étant l'agent de la création de l'univers, & un agent qui agit par sa volonté produisant toujours son effet. *Agens per voluntatem non retardat suum propositum exequi de aliquo faciendo, nisi propter aliquid in futurum expectatum quod nondum adest: & hoc quandoque est in ipso agente, sicut cum expectatur perfectio virtutis ad agendum, aut sublatio alicujus impedientis*

tis virtutem. Quandoque vero extra agentem, ſicut cum expectatur præſentia alicujus coram quo actio fiat: vel ſaltem cum expectatur præſentia alicujus temporis oportuni quod nondum adeſt. Si enim voluntas ſit completa, ſtatim potentia exequitur, niſi ſit defectus in ipſo: ſicut ad imperium voluntatis ſtatim ſequitur motus membri, niſi ſit defectus potentiæ motivæ exequentis motum: & per hoc patet quod cum aliquis vult aliquid facere, & non ſtatim fiat, quod vel hoc ſit propter defectum potentiæ qui expectatur removendus, vel quia voluntas non eſt completa ad hoc faciendum. Dico autem complementum voluntatis eſſe, quando vult hoc abſolute facere omnibus modis. Voluntas autem incompleta eſt, quando aliquis non vult facere hoc abſolute, ſed exiſtente aliqua conditione quæ nondum adeſt, vel niſi ſubtracto impedimento quod adeſt. Conſtat autem, quod quicquid Deus nunc vult quod ſit, ab æterno voluit quod ſit: non enim novus motus voluntatis ei advenire poteſt, nec aliquis defectus vel impedimentum potentiæ ejus adeſſe potuit, vel aliquid aliud expectari potuit ad univerſalis creaturæ productionem, cum nihil aliud ſit increatum niſi ipſe ſolus, ut ſupra oſtenſum eſt. Neceſſarium igitur videtur, quod ab æterno creaturam in eſſe produxerit. S. Thomæ Aquinat. Summa catholicæ fidei. Lib. II. cap. 32. pag. 387.

Dieu a eu la volonté, pendant toute l'éternité, ou de produire l'univers ou de ne le pas produire ; or il eſt manifeſte qu'il a eu la volonté de le produire ; donc il l'a produit de toute éternité, l'effet ſuivant toujours la puiſſance d'un agent qui agit par volonté. *Aut igitur voluntas ſua eſt de hoc, quod nunquam creatura ſub æternitate eius conſtituatur, aut quod ſemper conſtat. Non autem voluntas eius de hoc, quod nunquam creatura ſub eius eſſe æterno conſtituatur: cum pateat creaturas voluntate eius eſſe inſtitutas. Relinquitur igitur de neceſſitate (ut videtur) quod creatura ſemper fuit. id. ib.*

La

La bonté de Dieu étant infinie, & le bonheur des créatures dépendant de cette bonté, que Dieu leur communique, elle a dû leur être communiquée dans toute l'éternité, & non pas dans un certain tems determiné; car c'eſt l'eſſence de la bonté divine de faire toujours ce qui eſt le meilleur & le plus utile aux créatures, *quia finis creaturarum eſt divina bonitas quæ in tota æternitate eodem modo ſe habet, in ſe*; c'eſt la reflection d'un habile Commentateur de St. Thomas. Mais ecoutons ce grand Saint parler lui-même. *Cum bonitas divina perfectiſſima ſit, non hoc modo dicitur, quod omnia à Deo proceſſerunt propter bonitatem ejus, ut ei aliquid ex creaturis accreſceret: ſed quia bonitatis eſt ut ſeipſam communicet prout poſſibile eſt, in quo bonitas manifeſtatur. Cum autem omnia bonitatem Dei participent in quantum habent eſſe ſecundum quod diuturniora ſunt, magis bonitatem Dei participant, unde & eſſe perpetuum ſpeciei dicitur divinum eſſe: bonitas autem divina infinita eſt; ejus igitur eſt, ut ſe in infinitum communicet, non aliquo determinato tempore tantum; hoc igitur videtur ad divinam bonitatem pertinere, ut creaturæ aliquæ ab æterno fuerint.* id. 61. p. 389.

Les philoſophes qui veulent, qu'il ſoit impoſſible que le monde puiſſe être éternel par la volonté de Dieu, aportent pluſieurs raiſons pour ſoutenir leur ſentiment, je placerai ici les plus eſſentielles, & je n'emploierai pour les combattre que les reponſes qu'y a fait S. Thomas.

I°. Il eſt demontré que Dieu eſt la cauſe de tous les êtres: or il faut que la cauſe ſoit premierement avant l'effet, car il ne peut point y avoir d'effet ſans qu'une cauſe ait préexiſté.

II°. L'on ne peut rien ajoûter à l'infini. Si le monde eſt éternel, il faut neceſſairement qu'on puiſſe ajouter à l'infini, ce qui eſt impoſſible. Il s'eſt écoulé dans l'éternité anterieure une infinité de jours & de revolutions du ſoleil,

au

aux quels on doit ajoûter les revolutions, & les jours qui viendront à l'avenir, or rien ne peut être ajouté à l'infini, donc le monde ne peut être éternel.

Ces raiſons, dit St. Thomas, quoiqu'elles ne ſoient point deſtituées de toute probabilité, n'ont rien de concluant encore moins d'évident, & doivent être refutées en deux mots: *Has autem rationes, quia usque quaque non de neceſſitate concludunt, licet probabilitatem habeant, ſufficit tangere.* Au premier argument S. Thomas repond, qu'il faut diſtinguer entre une cauſe, ou un agent qui agit, & produit ſon effet par le mouvement, & entre une cauſe qui agit dans l'inſtant & ſans mouvement. Car dans le premier cas, il eſt vrai que l'effet n'arrive, que lorsque la cauſe a agi par le ſecours de ce mouvement: mais cela n'eſt pas ainſi dans le ſecond cas, où l'agent produit ſon effet avec lui, & ſans le ſecours de la primauté du tems, comme lorsque le ſoleil paroit il porte avec lui la lumiere dans le même inſtant. Le ſoleil eſt la cauſe, & la lumiere eſt l'effet, produit par lui, mais la lumiere quoique l'effet a toujours co-exiſté avec le ſoleil, & l'un n'a jamais été ſans l'autre; ainſi le ſoleil eſt bien la cauſe premiere de la lumiere, mais la lumiere a cependant toujours exiſtée avec lui. *Quod enim primo dicitur, agens de neceſſitate præcedere effectum qui per ſuam operationem ſit, verum eſt in his quæ agunt aliquid per motum, quia effectus non eſt niſi in termino motus, agens autem neceſſe eſt eſſe etiam cum motus incipit. In his autem quæ in inſtanti agunt, hoc non eſt neceſſe: ſicut ſimul dum ſol eſt in puncto orientis, illuminat noſtrum hemisphærium.* id. ib. cap. 38. p. 498.

Quant au ſecond argument S. Thomas paroit n'en pas faire plus de cas que du premier. Rien n'empêche, dit-il, que l'on ne puiſſe ajoûter au tems du côté

côté où il est fini, car le tems est veritablement infini, si on le considere dans l'éternité anterieure; mais il ne l'est pas, si on le considere dans le moment present, car le moment present est le terme du passé: or toute chose qui a un terme n'est pas infini du côté de ce terme, donc l'on peut ajoûter de nouveaux jours à ceux qui se sont écoulés dans l'éternité anterieure. J'ai un peu étendu la solution de S. Thomas la voici en original. *Quod etiam quarto proponitur, debile est: nam nihil prohibet infinito ex ea parte additionem fieri, qua est finitum. Ex hoc autem quod ponitur tempus æternum, sequitur quod sit infinitum ex parte ante, sed finitum ex parte post: nam præsens est terminus præteriti.*

L'opinion de la possibilité de l'éternité du monde, si telle avoit été la volonté de Dieu, a été defendue par de très-grands hommes. Le célébre Durand s'est conformé à l'opinion de S. Thomas, & le Cardinal Toleta, Jesuite, remarque que cette question est très-importante, par le merite de ceux qui l'ont soutenue & de ceux qui l'ont attaquée, *est autem quæstio*, dit-il, *nimis gravis propter placita diversa, insignium doctorum, & propter rationes validas ex utraque parte & propter rei ipsius magnitudinem.* Ensuite le même Cardinal recapitule les argumens de ceux, qui ont admis que le monde pouvoit être éternel par la volonté de Dieu; & il dit; Dieu a été de tout tems, & toujours également puissant, il a donc pû produire le monde de toute éternité, la consequence est certaine, & l'antecedent est très-vrai. Or Dieu a connu & voulu le monde de tout tems, il a donc pu le produire, parcequ'il avoit autant de facilité à le produire qu'à le connoître & à le vouloir, & que la simple connoissance & la simple volonté de Dieu produisent tous les Etres.

Si

Si Dieu n'avoit pas pu produire le monde de tout tems, il s'ensuivroit qu'il ne l'auroit pas pû produire dans toute l'éternité anterieure à sa création; or l'éternité est un espace infini de tems, dans lequel Dieu n'auroit pas eu le même pouvoir, qu'il a eu lors de la création, ce qui est absurde, donc Dieu a pû créer le monde de toute éternité.

Si le monde n'avoit pû être crée dans toute l'éternité, cela viendroit parceque la cause & l'effet ne peuvent être dans le même instant, mais il est faux que la cause & l'effet ne puissent être dans le même instant: car si le soleil étoit éternel, la lumiere seroit necessairement éternelle, & si le pied, qui imprime sa marque, avoit toujours porté sur le sable, la marque auroit toujours coexisté avec lui. Cependant la lumiere est l'effet du soleil, & la marque ou le vestige l'effet du pied. Donc, lorsqu'une cause est éternelle, l'effet est coéternel avec elle, S. Thomas, le premier des Theologiens, a été de ce sentiment, ses Disciples Durand, Gregoire & plusieurs autres l'ont suivi. *Est autem quæstio nimis gravis propter placita diversa insignium Doctorum, & propter rationes validas ex utraque parte, & propter rei ipsius magnitudinem. Inprimis est argumentum primum, quo probatur Mundum potuisse ab æterno esse. Deus ab æterno fuit jam omnipotens, sicut cum produxit mundum; ab æterno potuit producere mundum. Consequentia certissima est, & antecedens verissimum. Et hoc argumentum est præcipuum pro hac sententia.*

Secundo. Deus ab æterno cognovit mundum, & voluit: ergo potuit mundum producere. Probatur consequentia: Quia tantæ facultatis est ipsi mundum producere, quantæ cognoscere & velle; immo sola cognitione & voluntate producit res has.

Tertio

οὐρανῷ τὸ τῶν θεῶν, ἐν δὲ γῇ ἄνθρωπος· ἐν δὲ	la terre les hommes, & dans [6] la moyenne region les demons, si τῷ

Tertio. Si ab æterno non potuisset mundum producere, sequitur quod debuit exspectare per æternitatem, ut mundum posset producere. Aeternitas autem major est quocunque tempore, & sic exspectaret per multum temporis; quod absurdum est & impossibile.

Quarto. Si mundus non potuisset ab æterno esse, ex eo foret, quia non possunt esse in unico instanti simul causa & effectus, producens & productum, sed hoc falsum est, ut colligitur ex his sensibilibus. Si enim sol ab æterno esset, lumen ab æterno esset, & si pes, similiter vestigium. At lumen, & vestigium effectus sunt efficientis solis, & pedis; potuit ergo cum causa æterna effectus coæternus esse. Cujus sententiæ est S. Thomas Theologorum primus, I. p. 9. 46. art. 2. *& cum eo ipsius discipuli. Similiter Durand.* 2. d. I. q. 2. *&* Gregor. 2. Sen. d. 2. q. 3. *Francis. Toletæ &c; Commentaria, &c. in Lib. VIII. Physic. Arist. Cap. 2. quæst. 2. fol. 214. Col. I.*

En voila je crois assés pour justifier un philosophe, privé des lumieres de la revelation, d'avoir cru que les Dieux avoient toujours coexisté avec le monde, & étoient coéternels avec lui : l'on voit qu'il n'y a aucune absurdité dans ce sentiment; & que même étant éclairés par la foi, les plus grands Saints, & les plus illustres Philosophes ont soutenu, que l'univers pourroit être éternel, avoir toujours coexisté avec Dieu, s'il l'avoit voulu de toute éternité; l'effet subit suivant toujours sa volonté.

[6] *Εν δε τω μεταρσιω τοπω δαιμονες & dans la moyenne region les Demons*, mot à mot; *& dans le lieu sublime*

l'on veut raiſonner conſéquemment, il faut convenir que la

τῷ μεταρσίῳ τόπῳ δαίμονες, ἀνάγκη τὸ γένος

ſublime les Demons. Il eſt étonnant que les anciens philoſophes aïent connu l'eſpece d'êtres qui ſe trouvent entre Dieu & les hommes, & qui forment, pour ainſi dire, une chaine entre la divinité & l'humanité. La race de ces demi-Dieux, ou demons τι γενος δαιμονων, reſſemble parfaitement à ce que les premiers Peres de l'Egliſe ont dit de la nature des anges, jusqu'au ſiècle de S. Auguſtin & même après; ils ont tous prétendu, que les anges étoient formés d'une matiere plus ſubtile & moins craſſe, que celle dont les hommes ſont compoſés, mais plus groſſiere que celle qui faiſoit la nature divine. Ainſi ils étoient ſpirituels eu égard aux hommes, & corporels eu égard à Dieu, qui cependant étoit lui-même corporel, mais compoſé d'une matiere ignée, d'un feu epuré & ſubtil. Origene ét blit cette diſtinction de la nature de Dieu, de celle des anges, & de celle des hommes; c'eſt ce que montre élégamment le célébre Mr. Huet dans ſon Commentaire ſur les ouvrages d'Origene. *Deus igitur, cui anima ſimilis eſt, juxta Originem reapſe corporalis eſt, ſed graviorum tantum ratione corporum incorporeus.* Voila la diférence de la ſubtilité de la matiere qui compoſe Dieu & l'ame humaine: & voici celle qui ſe trouve entre les anges & les hommes. *Angelos porro propter eximiam corporum ſubtilitatem ſpirituales dixerit habita corporum noſtrorum ratione quæ craſſa ſunt. Huet. Origenian. lib. 2. quæſt. V. de Angel. art. 5.* Les philoſophes payens, qui admettoient les Demons, en faiſoient des intelligences, qui participoient tout à la fois à la nature divine &

 à l'hu-

νος τῶν ἀνθρώπων ἀΐδιον εἶναι· εἴπερ ἀλη- θῶς

race des hommes est éternelle, *puisque nous avons prouvé* que non

à l'humaine, ils étoient coéternels avec l'univers, exempts de la mort, mais ils étoient sujets aux passions humaines, & pouvoient même contenter l'amour, qu'ils avoient quelquefois pour de simples mortelles.

Quelque fausse que fut cette opinion, les Peres de l'Eglise, loin de la rejetter, la rendirent d'un plus grand poids, en soutenant que les Demons n'étoient que des anges qui avoient été punis, pour avoir connu charnellement des femmes. Il falloit donc que ces anges fussent des substances corporelles, car les actes amoureux, que leur faisoient faire les Peres de l'Eglise, ne se font point par des êtres immateriels: le contact corporel est absolument necessaire à la génération. *In coitu*, disent tous les medecins, *nisi fiat ejaculatio, nulla sequitur generatio ab actu veneris.* Tous les Peres de l'Eglise crurent donc jusqu'à S. Augustin, qui fut luimême de ce sentiment, que tous les anges, les bons ainsi que les mauvais, étoient corporels: Origene, Tertulien, S. Justin, Athenagore, Tatien, Lactance, S. Augustin, S. Basile & plusieurs autres. Je me contenterai d'exposer ici aux Lecteurs, les sentimens de ceux que je viens de nommer, & je montrerai ensuite, que le dogme de l'ange gardien a une grande ressemblance avec celui des Demons anciens. Voïons d'abord la preuve, que presque tous les Peres de l'Eglise ont fait les anges corporels.

„Les anges, *dit S. Justin*, aïant desobéi aux or„dres, qui leur avoient été donnés, & ayant été vain„cus

ſeulement les parties du monde exiſtent, & ont toujours exiſté avec

θῶς ὁ λόγος συμβιβάζει, μὴ μόνον τὰ μέρη

„cus par les femmes, ils habiterent avec elles & engendrerent des enfans, qui furent les Demons, & „qui reduiſirent le genre humain dans la ſervitude." Οἱ δὲ ἄγγελοι, παραβάντες τήνδε τήν τάξιν, γυναικῶν μίξεσιν ἡττήθησαν, καὶ παῖδας ἐτέκνωσαν, οἵ εἰσίν οἱ λεγόμενοι δαίμονες. καὶ προσέτι λοιπὸν τὸ ἀνθρώπειον γένος ἑαυτοῖς ἐδούλωσαν. *Angeli autem ordinationem ſive diſpoſitionem eam transgreſſi, cum mulieribus, concubitus cauſa, & amoribus victi, tum filios procreaverunt eos, qui demones ſunt dicti, atque inſuper reliquum genus humanum in ſervitutem ſuam redegerunt.* St. Juſtini philoſoph. mart. Oper. Apol. 1. pag. 44.

Athenagore eſt encore plus précis ſur l'amour des anges avec les femmes, „Ils déchurent, *dit il*, de leur „état, les uns par la paſſion dont ils furent épris pour „les femmes, & leur prince par la negligence & ſon „peu de probité, dans les choſes dont il avoit été „chargé. Or des amours de ces anges naquirent les géans." ἐκεῖνοι (ἄγγελοι) μὲν, εἰς ἐπιθυμίαν πεσόντες παρθένων, καὶ ἥττους σαρκὸς εὑρεθέντες, οὗτος δὲ, ἀμελήσας, καὶ πονηρὸς περὶ τὴν τῶν πεπιστευμένων γενόμενος διοίκησιν, ἐκ μὲν οὖν τῶν περὶ τὰς παρθένους ἐχόντων, οἱ καλούμενοι ἐγενήθησαν γίγαντες. *Itaque a ſtatu ſuo defecerunt angeli, amoribus capti virginum, & libidine carnis accenſi: ipſe vero princeps, tum negligentia, tum improbitate circa procurationem ſibi concreditam; ex amatoribus igitur virginum gigantes, ut vocant, nati ſunt.* Athenag. legat. pro Chriſtian. pag. 27.

Selon

ϱη συνυπάϱχειν τῷ κόσμῳ, ἀλλὰ καὶ τὰ | lui; mais que les choses, qui sont contenues dans ses parties,

Selon Tatien „les Demons ne sont pas composés „d'une chaire humaine, mais d'une matiere legere, „telle que le feu & l'air, qui ne peut être aperçue „que par ceux à qui Dieu donne son Esprit, & non „point par les autres hommes, qui n'ont que la simple „connoissance acquise par leur ame." *δαίμονες δὲ πάντες σαϱκίον μὲν ȣ̓ κέκτηνται, πνευματικὴ δὲ ἐςὶν αὐτοῖς ἡ σύμπηξις ὡς πυϱὸς, ὡς ἀέϱος, μόνοις δὲ τοῖς πνεύματι Θεȣ̃ φϱȣϱȣμένοις εὐσύνοπτα καὶ τὰ τῶν δαιμόνων ἐςὶ σώματος. τοῖς λοιποῖς δὲ ȣ̓δαμȣ̃, λέγω δὲ τοῖς ψυχικοῖς. Porro Dæmones omnes non carnea, sed spirituali concretione constant, qualis est ignis & aër, quæ corporum constitutio a solis illis perspici potest, qui spiritu Dei muniuntur, non item a ceteris hominum quos anima regit.* Tatiani Assirii Oratio contra Græcos pag. 154.

Nous venons de raporter, ce qu'Origene a dit de la nature des anges, ainsi nous ne le repeterons point ici. „On peut aprendre dans les Saintes Ecritures, „*dit Tertulien*, comment du pêché de certains anges, „qui par le déreglement de leur propre volonté ont „laissé corrompre leur innocence, est sortie la race des „Demons, race encore plus corrompue, que ces mal„heureux anges dont elle tire son origine, & que „Dieu a condamnée avec eux." *Quomodo de angelis quibusdam sua sponte corruptis, corruptior gens dæmonum evaserit damnata a Deo cum generis auctoribus apud literas sanctas ordine cognoscitur.* Tert. Apolog. Cap. 22.

„Dieu, *dit Lactance*, envoia ses anges pour avoir „soin de la vie des hommes, & pour les garantir de „tout

ont de même toujours existé avec ces mêmes parties.	τὰ περιεχόμενα τοῖς μέρεσι.

G 3 §. 4.

„tout mal, il ordonna en même tems aux anges de „prendre garde de ne souiller d'aucune tâche leur nature „angelique, mais ils furent trompés par le Diable, qui „les porta à la volupté, & les poussa à se souiller avec „les femmes. Ils furent condamnés & rejettés de Dieu „à cause de ce pêché, ils perdirent le nom & la na„ture d'ange, & devinrent des satellites du Diable:“ *Deus angelos suos misit, ut vitam hominum excolerent, eosque ab omni malo tuerentur, his mandatum dedit ut se terrenis abstinerent; neque labe maculati, honore angelico mulctarentur. Sed eos quoque idem ille subdolus criminator, dum inter homines commorantur illexit ad voluptates, ut se cum mulieribus inquinarent: tum damnati sententia Dei, & ob peccata projecti & nomen angelorum & substantiam perdiderunt; ita diaboli satellites facti.* Lact. Inst. divin. cap. XXVII. p. 50. edit. Cantabrig.

St. Ambroise établit, comme une verité autentique, l'opinion de la chûte des anges causée par les femmes. „Lorsque l'Ecriture, *dit-il*, parle ainsi: *Il y „avoit des Géans dans ces jours sur la terre*, il ne faut pas „croire qu'elle veuille, selon la maniere des poëtes, faire „mention de ces géans, qu'ils disent fils de la terre. „L'Ecriture assure, que ces géans avoient été procrées „par les anges & par les femmes; & elle les apelle „des géans parcequ'elle veut exprimer la grandeur „dont étoit leur corps.“ *Gigantes autem erant in terra in diebus illis: non poetarum more gigantes illos terræ filios, vult videri divinæ scripturæ conditor: sed ex angelis*

§. 4. Φθοραὶ δὲ καὶ μεταβολαὶ βίαιοι γίνονται κατά τὰ μέρη

§. 4. *Si l'on objecte,* qu'il arrive des destructions & des chan-

τῆς

gelis & mulieribus generatos adserit,[1] *quos appellat vocabuio, volens eorum exprimere corporis magnitudinem.* Ambrosius de Noe & arca. Lib. un. cap. 4.

„Dans un autre ouvrage St. Ambroise compare Da„vid aux anges, & dit qu'on doit lui pardonner d'a„voir cedé une fois à la tentation, aïant été nourri dès „l'enfance au milieu des honneurs, des richesses & du „pouvoir, puisque les anges du ciel, ainsi que l'Ecri„ture nous l'aprend, se sont souillés du même crime „que lui.“ *Non miraris hominem, & angelis adæquandum judicas, plurimum vitæ suæ, immo a pueritia, in divitiis, honoribus, imperiis demorantem, in multis tentationibus positum, semel tantum locum errori dedisse, & ei errori quo etiam angeli cælorum, ut scriptura commemorat, de sua virtute & gratia dejecti sunt.* Ambros. Apolog. David. cap. I.

Voila une belle apologie pour les Rois, qui n'auront enlevé & seduit qu'une fois la femme d'un de leurs Sujets. On pourra les comparer aux anges, & se fonder sur l'autorité d'un Pere de l'eglise. Il est vrai que ce Pere n'a pas pensé, que les anges furent changés en demons, pour avoir seduit des filles. Or la simple fornication est un pêché bien moins grand, que l'adultere qu'avoit commis David, & qu'il accompagna du meurtre du mari, dont il enlevoit la femme. Je demande donc â S. Ambrosie, quelle punition n'auroit pas du essüier David, si Dieu l'avoit puni aussi severement, qu'il punit les anges changés en diables? *& nunc Reges intelligite.*

S'il

gemens dans les parties de la terre, la mer prenant quelquefois	τῆς γῆς· ὁτὲ μὲν ἀνά-χυσιν λαμβανούσης (τῆς) θαλάσσης εἰς ἑτε-

S'il faut en croire le même S. Ambroise, les anges n'ont jamais vû Dieu le Pere, ainsi qu'aucun homme; lorsque Dieu a aparu à quelque creature, c'est le Fils & non pas le Pere qui s'est montré. *Et quid de hominibus loquimur, cum etiam de ipsis cœlestibus virtutibus & potestatibus legerimus, quia Deum nemo vidit unquam, & addidit quod ultra cœlestes est potestates. Unigenitus filius, qui est in sinu patris, ipse enarravit. Aut adquiescatur igitur necesse est, si Deum patrem nemo vidit unquam, filium visum esse in veteri testamento. Ambros. expositio Evangel. sec. Luc. Lib. I. §. 25.*

St. Macaire ne parle pas des amours des anges, mais ils les fait corporels, ainsi que tous les Peres qui les ont fait engendrer les géans, & il donne également un corps aux demons. „Les anges, dit ce Pere, „l'ame humaine & les demons ont des corps qui, „quoique subtils, ont cependant une forme, une figure „& une substance selon la legereté de leur nature, de „la même maniere que le corps des hommes a une „forme, une figure & une substance dans une nature „plus crasse & solide.“ Ἕκαςτον γὰρ κατὰ τὴν ἰδίαν φύσιν σῶμά ἐςιν, ὁ ἄγγελος, ἡ ψυχή, ὁ δαίμων. ὅτι κἂν λεπτὰ ὦσιν, ὅμως ἐν ὑποςάσει, καὶ χαρακτῆρι, καὶ εἰκονί κατὰ τὴν λεπτότητα τῆς φύσεως αὐτῶν, σώματα τυγχάνει λεπτὰ, ὥςπερ ἐν ὑποςτάσει τοῦτο τὸ σῶμα παχύ ἐςιν. *Quamvis enim subtilia sint, tamen in substantia forma, & figura secundum tenuitatem naturæ eorum corpora sunt tenuia, quemadmodum & hoc corpus in substantia sua crassum, & solidum est. Sancti*

Patris

ϱον μέϱος· ὁτὲ δὲ καὶ αὐτῆς τῆς γῆς εὐϱυνο-μένης καὶ διϊςαμένης ὑπὸ

ſon cours dans un autre lit, la terre étant elle-même tantôt élar-

Patris Macarii Egyptii homeliæ. Homel IV. cap. 9. pag. 48. Edit. Lipſ. „La ſubſtance des anges, dit St. „Baſile, conſiſte daus un air leger, dans un feu ſubtil, „ſelon ce qui eſt dans les Ecritures, *il a fait les an-„ges ſes miniſtres, un feu brulant, c'eſt pour cela qu'ils „ſont dans un lieu, qu'ils peuvent être viſibles lorsqu'ils „veulent bien ſe montrer, dans la forme de leur corps, à ceux qui ſont dignes de les voir.*" Itidem & in cœleſtibus virtutibus, ſubſtantia quidem earum, puta ſpiritus eſt aërius, aut ignis, juxta id quod ſcriptum eſt: qui facit angelos ſuos ſpiritus, & miniſtros ſuos ignem urentem: ea propter & in loco ſunt, & fiunt viſibiles, dum iis qui digni ſunt aparent in ſpecie propriorum corporum. *St. Baſilii oper. tom. 2. de Spirit. ſanct. cap. 14. pag. 181.*

Selon St. Auguſtin l'homme eſt quelque choſe de moïen entre les bêtes & les anges. „Car, *dit ce Pere,* „comme la bête eſt un animal ſans raiſon & mortel, & „l'ange un animal raiſonnable & immortel; l'homme eſt „entre les deux, au deſſous des anges & au deſſus des bê-„tes; mortel avec les bêtes, & raiſonnable avec les anges, „en un mot animal raiſonnable & mortel." *Sic ut homo medium quiddam inter pecora & angelos: ut quia pecus eſt animal irrationale atque mortale, angelus autem animal rationale & immortale, medius homo eſſet inferior angelis, ſuperior pecoribus; habens cum pecoribus mortalitatem, rationem vero cum angelis: animal rationale mortale.* Sanct Aug. de civ. Dei lib. IX. cap. 13. Le même Pere de l'egliſe, après avoir fait trois diférentes claſſes d'animaux,

gie, & tantôt séparée ὑπὸ πνευμάτων ἢ ὑδά-
par les vents, & par των, κρύβδην ἐπιφε-
les eaux qui la mi- ρομένων. παντελὴς δὲ
G 5 φθορὰ

nimaux, celle des anges, des hommes, & des brutes, dit dans un autre endroit du même ouvrage, qu'il y a de l'impudence à nier, que les demons ne puissent avoir un commerce charnel avec les femmes. Ecoutons-le parler lui-même. „C'est une chose publique, & que „plusieurs ont experimentée, ou apris de ceux dont la „foi ne peut être suspecte, que les sylvains, les satires „& les faunes, qu'on apelle ordinairement incubes, ont „souvent tourmenté les femmes, & contenté leurs „passions avec elles: & beaucoup de gens d'honneur „assurent, que quelques demons, que les Gaulois apel„lent *Duscins* tentent, & executent tous les jours ces „impuretés, ensorte qu'il y auroit de l'impudence „à le nier.“ *Creberima fama est, multique se expertos, vel ab eis qui experti essent, de quorum fide dubitandum non est, audivisse confirmant silvanos & faunos, quos vulgo incubos vocant, improbos sæpe extitisse mulieribus, & earum apetisse ac peregisse concubitum: & quosdam dæmones, quos dusios galli nuncupant, hanc assidue immunditiam & tentare, & efficere plures talesque asseverant, ut hoc negare impudentiæ videatur.* August. de civit. Dei. Lib. XV. cap. 23.

Nous venons de voir, qu'en général les plus illustres Peres de l'eglise, & les plus savans ecrivans chretiens admirent, comme une verité constante, jusqu'au cinquieme siècle de l'eglise, que les anges & les demons étoient corporels & capables de connoître les femmes charnellement. Les lecteurs seront peut être curieux de savoir, de quelle maniere les Peres de l'eglise

glise entendoient, que pouvoit se faire un coït aussi extraordinaire. Louis de Vives, dans son excellent commentaire sur la Cité de Dieu de S. Augustin, nous explique cela fort au long: il remarque que Psellus dit, que les demons repandent une semence, d'où sort une espece d'animal fort petit. Ils ont des parties genitales diférentes de celles des hommes. Mais ces parties genitales ne sont pas le partage de tous les demons, il y en a qui en sont privés. Seroit-ce par hazard les demons chanteurs, destinés à la musique du prince des tenebres? Si cela étoit, il seroit bien facheux que l'on imitat une pareille conduite à Rome, & que les hommes se traitassent dans la ville sainte aussi mal, que les diables se traitent entre eux. *Psellus refert dæmones semen jacere, ex quo perpusilla quædam oriuntur animalia, habereque membra genitalia, sed non qualia homines; excrementum ex illis manare, quod tamen non omnibus dæmonum generibus contingat.* Lud. Viv. commentar. in civit. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23.

Avant de finir ce qui regarde la nature des demons, il faut observer qu'il y en a de males & de femelles. On apelle les males des *incubes* & les femelles des *succubes*. „Il y a, *dit Louis de Vives*, encore au„jourdhui des nations, qui font gloire de tirer leur „origine des demons, qui ont connu des femmes sous „des formes humaines, ou qui se sont accouplés avec „des hommes sous la figure des femmes. Cette ori„gine me paroit plus honteuse, que celle qui vient „par les pirates, par les voleurs, & par les assassins „les plus indignes.“ Je ne suis pas ici tout à fait du sentiment de Louis de Vives, & je ne sais pas si je n'aimerois pas mieux, qu'on me reprochat d'être descendu d'Astarot, ou de Belsebut, que de Guignard, de Malagrida, du Dominicain qui empoisonna un Empereur en lui

donnant

donnant la communion & de celui qui assassina Henri trois. Quoi qu'il en sort voici ce que dit Louis de Vives. *Ab incubando dæmones qui mulieribus commiscentur, a superventu incubi dicuntur: qui viris, & patiuntur muliebria succubi: extant hodie nonnullæ gentes, quæ originem suam habere gloriantur a dæmonibus, qui coierint cum fœminis virili forma, aut cum viris fœminea: quod turpius esse mihi videtur quam referre nobilitatis suæ initia in piratas, aut latrones, aut sicarios insignes: quod multi faciunt.* Lud. Viv. in civ. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23. Les lecteurs s'apperceveront que j'ai traduit ce passage le plus modestement qu'il m'a été possible, je suis très-mortifié que la dècence m'y contraigne, car il n'y a peut-être rien de si plaisant que des demons, *qui patiuntur muliebria*, quelle source de plaisanterie.

On ne doit pas être étonné de voir, que tant de Peres se soient trompés sur la nature des anges & des demons, jusqu'à ce que l'Eglise ait decidé que les uns & les autres étoient des êtres purement spirituels, & incapables d'aucun commerce charnel avec les femmes; car il y a un endroit dans l'Ecriture qui paroitroit encore établir le sentiment de ces anciens Docteurs, si l'Esprit de Dieu, qui nous instruit toujours par les décisions infaillibles des saints Conciles, ne nous avoit apris comment il faut expliquer cet endroit des Ecritures, qui avoit trompé les premiers Peres. Voici cet endroit de la Genese. „Comme les hommes se fu„rent multipliés sur la terre, & qu'ils eurent engendré „des filles, les anges de Dieu, voïant que les filles des „hommes étoient bonnes, choisirent pour femmes cel„les qui leur plaisoient. Alors Dieu dit, mon Esprit „ne demeurera plus dans ces hommes, car ils ne sont „que chair, & ils ne vivront plus que six vingt ans.

„Or

„Or en ce tems-là il y avoit des géans ſur la terre, & „depuis les enfans de Dieu aïant commercé avec les „filles des hommes, ils engendroient pour eux mêmes, „& ceux qu'ils engendroient étoient ces Géans, qui „étoient ſi renommés dans le monde.“ *Et factum eſt, poſtquam cæperunt homines multi fieri ſuper terram, & filiæ natæ ſunt illis: videntes angeli Dei filias hominum quia bonæ ſunt, ſumpſerunt ſibi uxores ex omnibus quas elegerant. Et dixit Dominus Deus: non permanebit ſpiritus meus cum hominibus his in æternum, propter quod caro ſunt, erunt autem dies eorum centum viginti anni: gigantes autem erant ſuper terram his diebus illis. Et poſt illud cum intrarent filii Dei ad filias hominum, & generarent ſibi, illi erant gigantes a ſæculo homines nominati.* Geneſ. cap. VI. verſ. 1. 2. 3. 4.

Il faut convenir de bonne foi, qu'il n'y a rien qui paroiſſe ſi clair que cet endroit, & qu'il étoit presque impoſſible que les Peres ne l'expliquaſſent pas à la lettre: mais ce qui ſans doute les jetta encore plus dans l'erreur, c'eſt un paſſage de St. Paul qui paroit préciſément apuïer celui, que nous venons de citer de la Geneſe. *L'homme,* dit cet Apotre, *n'a pas été crée à cauſe de la femme, mais la femme à cauſe de lui, la femme doit donc avoir une puiſſance ſur ſa tête à cauſe des anges.* „Etenim non „creatus eſt vir propter mulierem, ſed mulier propter „virum, propter hoc debet mulier poteſtatem habere „ſupra caput propter angelos.“ Le grec eſt tout auſſi précis & peut être plus expreſſif. *Καὶ γὰρ οὐκ ἐκτίσθη ἀνὴρ διὰ τὴν γυναῖκα, ἀλλὰ γυνὴ διὰ τὸν ἄνδρα. Διὰ τοῦτο ὀφείλει ἡ γυνὴ ἐξουσίαν ἔχειν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς διὰ τοὺς ἀγγέλους. D. Pauli Epiſt. ad Corinth. XI. v. 9. & 10.*

Il parut évident aux Ecrivains des quatre premiers ſiecles de l'Egliſe, que S. Paul, parlant de la neceſſité que

que la *femme fut ſoumiſe à ſon mari, & qu'il étendit ſa puiſſance ſur la tête de ſon épouſe à cauſe des anges,* vouloit rapeller la chûte des premieres femmes avec ces mêmes anges, & faire ſentir que, puisqu'elles avoient pû être ſeduites par des ſubſtances angeliques, elles pouvoient l'être bien aiſément par des hommes. Cet endroit à exercé la critique de tous les interprêtes de l'Ecriture, mais tous ceux qui ne l'ont pas expliqué comme les anciens Peres, n'ont rien dit de convainquant, & qui donne aucun jour à ce paſſage, qui eſt clair dés que l'on convient que S. Paul a cru une tradition, qui dura plus de quatre cens ans après lui, c'eſt le ſentiment de Jean Daviſius, Docteur en Droit & en Theologie, & un des plus ſavans écrivains de ces derniers tems; *hunc certe locum*, dit-il, *miſere vexarunt interpretes; at is clarus eſt & apertus, ſi Paulus eam traditionem in animo habuiſſe cenſeatur.* Jo. Daviſius commentar. in Epiſt. divin. inſtit. Lactant. cap. XXVIII. pag. 50.

Je viens actuellement à la ſeconde choſe qui je me ſuis engagé de prouver, c'eſt la reſſemblance du dogme des demons des philoſophes, avec celui des anges établi par les theologiens anciens & modernes.

Les demons étoient ſelon les payens des intelligences celeſtes, qui tenoient un milieu entre les hommes & les Dieux, & qui ſervoient de mediateurs aux premiers envers les derniers. Plutarque dit, que ſelon Platon les bons demons ſont comme les interprêtes, & les meſſagers entre les Dieux & les hommes, portant les prieres des hommes aux Dieux dans le ciel, & de là raportant ſur la terre les oracles & les revelations des choſes cachées & des futures, & les biens que les hommes reçoivent. Ὅ τε Πλάτων ἑρμηνευτικὸν τὸ τοιοῦτον ὀνομάζει γένος καὶ διακονικὸν, ἐν

μέσῳ

μέσῳ θεῶν καὶ ἀνθρώπων, εὐχὰς μὲν ἐκεῖ καὶ δεήσεις ἀνθρώπων ἀναπέμποντας, ἐκεῖθεν δὲ μαντεῖα δεῦρο καὶ δόσεις ἀγαθῶν φέροντας. Plato hoc genus inter homines ac Deos interpretum adminiſtrorumque fungi muneribus ait: qui ab hominibus vota precesque ad Deos perferant, a Diis ad homines oracula & dona bonarum rerum. Plut. de Iſid. & Oſi. pag. 36.

St. Bernard s'explique de la même maniere ſur les anges gardiens, que Plutarque ſur les bons Demons: afin, dit ce Pere, qu'il n'y ait rien dans les cieux qui ne ſoit employé à nôtre bien, Dieu nous envoïe ſes anges, il les charge du ſoin de nôtre conduite, & leur ordonne de nous ſervir de gouverneur, *& ne quid in cœleſtibus vacet ab opera ſolicitudinis noſtræ, beatos illos ſpiritus propter nos mittit in miniſterium cuſtodiæ noſtræ, deputat, jubet noſtros fieri pædagogos.* S. Bernard. ſerm. XII. in Pſalm. *qui habitat.*

Pluſieurs philoſophes crurent, que les Demons étoient punis, lorſqu'ils ne rempliſſoient pas bien l'emploi dont ils étoient chargés, & qu'ils commettoient quelques fautes. „Empedocle, *dit Plutarque*, prétend „que les demons ſont chatiés des fautes & des offen„ſes qu'ils font; alors l'air les précipite dans le fond „de la mer, qui les rejette ſur la terre, la terre les „renvoie dans le Ciel, d'où le ſoleil les repouſſe dans „la moïenne region. Ainſi ils ſont chaſſés & punis „par tous les élémens, jusqu'à ce que leur faute étant „expiée, & ayant repris leur premier état, ils retour„nent dans leur premiere demeure. *Ἐμπεδοκλῆς δὲ καὶ δίκας φησὶ διδόναι τοὺς δαίμονας ὧν ἐξαμάρτωσι καὶ πλημμελήσωσιν,*

Αἰθέριον μὲν γάρ σφε μένος πόντονδε διώκει,
Πόντος δ' ἐς χθονὸς οὖδας ἀπέπτυσε, γαῖα δ' ἐσαῦθις

Ἠελίου

Ηελίου ἀκάμαντος, ὁ δ' αἰθέρος ἔμβαλε δίναις·
Ἄλλος δ' ἐξ ἄλλου δέχεται, συγέουσι δὲ παντες·
ἄχρις οὗ κολασθέντες οὕτω καὶ καθαρθέντες, αὖθις τὴν κατὰ φύσιν χώραν καὶ τάξιν ἀπολάβωσι.

Empedocles genios etiam pœnas peccatorum delictorumque luere affirmat.

In mare namque illos adigit vis ætheris urgens
Expuit in terræ pontus sola: terraque in almi
Lampada propellit solis: sol ætheris illos
Vorticibus celer immittit. Sic ordine longo
Unus post alium exosus scelerum excipit ultor.

donec supliciis expiati ac lustrati pristinæ naturæ locoque suo restituantur. Plutar. de iside & osiride Tom. I. pag. 361.

Origene prétendoit, ainsi qu'Empedocle, que les anges étoient punis lorsqu'ils commettoient quelques fautes, comme cela étoit arrivé, & atesté par les saintes Ecritures, mais il croioit qu'après avoir été chatiés, ils reprenoient leur premier état. „Origene, *dit S. Augustin*, pense que le Diable même & ses anges, après „avoir longtems soufert, seront à la fin delivrés de leurs „tourmens, pour être associés aux saints anges.“ *Misericordior profecto fuit Origenes, qui & ipsum diabolum atque angelos ejus post graviora pro meritis, & diuturniora suplicia ex illis cruciatibus eruendos atque sociandos sanctis angelis credidit. Aug. de Civit. Dei lib. XXI. Cap. XVII.*

Beaucoup de personnes suivirent anciennement le sentiment d'Origene, & il a encore aujourdhui bien des partisans, on a, pour en être persuadé, qu'à considérer ce qui se passe en Suisse, & surtout à Neufchatel. S. Augustin convient que le sentiment d'Origene a été condamné, mais il semble qu'il ne lui paroissoit pas extraordinaire. „L'erreur de ceux, *dit-il*, qui

„qui veulent, qu'il n'y ait que les damnés dont les „ſuplices finiſſent; pour jouir enſuite d'une felicité „éternelle, eſt bien diférente de celle d'Origene. Ce-„pendant ſi leur opinion eſt bonne & vraie, parce-„qu'elle eſt indulgente, elle ſera d'autant meilleure & „plus vraie qu'elle ſera indulgente; que cette ſource de „miſericorde s'étende donc jusqu'aux anges reprouvés, au „moins après pluſieurs ſiecles de torture. Pourquoi ſe „repand elle ſur toute la nature humaine, & vient elle „ſe tarir pour les anges?" *Quæ ſententia ſi propterea bona & vera, quia miſericors eſt, tanto erit melior & verior quanto miſericordior fuerit, extendatur ergo ac profundatur fons hujus miſericordiæ usque ad damnatos angelos, ſaltem poſt multa atque prolixa ſecula liberandos: cur usque ad univerſam naturam manat humanam, & quum ad angelicam ventum fuerit, mox areſcit?* id ib.

Le même S. Auguſtin examine enſuite dans un autre chapitre les raiſons, ſur les quelles ſe fondent ceux, qui ne faiſoient point les peines éternelles, il raporte tous les paſſages de l'Ecriture qui les favoriſent, entre autres celui-ci: *Dieu oubliera-t-il ſa clemence: & ſa colere arretera-t-elle le cours de ſes miſericordes?* „Si „l'on objecte, *dit S. Auguſtin*, que les menaces de Dieu „ſont donc fauſſes, puisqu'il ne condamnera perſonne; „on replique qu'elles ne ſont pas plus fauſſes, que „celles qu'il fit à Ninive de la détruire, ce qui n'ar-„riva pourtant pas quoiqu'il l'eut menacée ſans con-„dition: car le Prophete ne dit pas: Ninive ſera dé-„truite, ſi elle ne ſe corrige & ne fait penitence; „mais, *encore quarante jours & Ninive ſera détruite.* „Cette menace étoit donc vraie, parceque les habi-„tans de Ninive meritoient ce chatiment, mais Dieu „ne l'executa point, parceque *ſa colere n'arrêta pas le* „*cours de ſa miſericorde*, & qu'il ſe laiſſa flêchir à leurs

„larmes. Si donc il pardonne alors, quoique cela dût „affliger son Prophete, combien se rendra-t-il plus „favorable, quand tous ses Saints intercéderont pour „des suplians. Ceux qui soutiennent, que les peines „ne seront pas éternelles, ajoutent que l'Ecriture n'a „point parlé clairement de ce pardon, afin d'en effra- „yer plusieurs par la crainte des suplices, & les obliger „à se convertir, & afin qu'il y en ait qui puissent „prier pour ceux qui ne se convertiront pas. Cepen- „dant ils prétendent, que l'Ecriture n'a pas gardé abso- „lument le silence sur cet article, car à quoi bon di- „sent-ils cette parole du Pseaume: *Seigneur que la dou- „ceur, que vous avez cachée à ceux qui vous craignent, est „grande & abondante,* si non pour nous faire entendre, „que cette douceur de la misericorde de Dieu est ca- „chée aux hommes, pour les retenir dans la crainte? „Ils ajoutent, que c'est pour cela que l'Apotre a dit, „*Dieu a permis que tous tombassent dans l'infidélité afin „de faire grace à tous*, pour montrer qu'il ne damnera „éternellement personne. Toutefois ceux qui sont de „cette opinion n'étendent pas la misericorde de Dieu „jusqu'à Satan & à ses anges. Mais ceux qui l'accor- „dent même au prince des Demons & à ses anges, „portent encore plus haut qu'eux la misericorde de „Dieu.“ *Sic ergo isti volunt judicii Dei comminationem non esse mendacem, quamvis sit neminem damnaturus; quemadmodum ejus comminationem, qua dixit eversurum se esse Ninivem civitatem, mendacem non possumus dicere, & tamen non factum est, inquiunt, quod sine ulla conditione prædixit. Non enim ait, Ninive evertetur, si non egerint pœnitentiam, seque correxerint: sed hoc non addito pronuntiavit futuram eversionem illius civitatis. Quam comminationem propterea veracem putant, quia hoc prædixit Deus, quod vere digni erant pati, quamvis hoc non*

esset ipse facturus. Nam & si pœnitentibus pepercit, inquiunt, utique illos pœnitentiam non ignorabat acturos, & tamen absolute ac definite eorum eversionem futuram esse prædixit. Hoc ergo erat, inquiunt, in veritate severitatis, qua erant digni, sed in ratione miserationis non erat, quam non continuit in ira sua, ut ab ea pœna supplicibus parceret, quam fuerat contumacibus comminatus. Si ergo tunc pepercit, aiunt, quando sanctum suum prophetam fuerat parcendo contristaturus, quanto magis tunc miserabilius supplicantibus parcet, quando, ut parcat, omnes sancti ejus orabunt? Sed hoc quod ipsi satis cordibus suspicantur, ideo putant scripturas tacuisse divinas, ut multi se corrigant, vel prolixarum, vel æternarum timore pœnarum, & sint qui possint orare pro eis, qui se non correxerint, & tamen opinantur omni modo id eloquia divina tacuisse. Nam quo pertinet, inquiunt, quod scriptum est: quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti metuentibus te, nisi ut intelligamus propter timorem fuisse absconditam misericordiæ divinæ tam multam secretamque dulcedinem? Addunt etiam propterea dixisse apostolum: conclusit enim Deus omnes in infidelitate, ut omnium misereatur, quo significaret, quod ab illo nemo damnabitur. Aug. de civit. Dei lib. XXI. cap. 18.

J'ai raporté ce long passage de S. Augustin pour montrer, que ce Pere parloit de la fin des peines des anges & des damnés, comme d'une opinion qui, loin d'étre extraordinaire, n'étoit pas sans fondement, & trouvoit beaucoup de defensseurs. Si l'on regarde en philosophe le sentiment d'Origene, on conviendra qu'il est plus conforme à l'idée, que nous avons de la Divinité, que celui qui admet l'éternité des peines. Comment peut-on comprendre, que Dieu condamne des millions de creatures à un malheur éternel, lorsqu'il peut délivrer ces mêmes creatures après que leurs fautes auront

été

été purgées & effacées? Je ne crois pas qu'il y ait un Theologien, dans aucune religion, qui ose soutenir que l'Etre tout puissant ne puisse effacer les souillures d'une ame, quelques grandes qu'elles soient. S'il deffend une pareille erreur, il faut le regarder comme un homme qui n'a non seulement aucune idée de la puissance de Dieu, mais qui n'en a pas davantage des regles de l'ordre en général. Est-il naturel de croire, que la souveraine bonté, qui est la maîtresse d'imposer des peines passageres, qui peuvent être utiles à ceux qui les souffrent, en ordonne de cruelles & d'éternelles qui ne servent à rien, si ce n'est à tourmenter des créatures infortunées? Dieu pouvant terminer les peines des damnés, & les leur rendre utiles & profitables, pourquoi veut-on qu'il les rende éternelles & infructueuses, & que pouvant faire du bien il fasse du mal? Admettre un pareil sentiment, c'est soutenir & croire que la souveraine bonté, la souveraine justice, fait la plus horrible injustice, & la cruauté la plus inutile. Il faut convenir, si l'on veut raisonner conséquemment, que nous n'avons de veritables idées de la bonté & de la clemence, qu'autant que ces idées sont conformes à ce que Dieu nous montre par le moïen de la raison, qu'il nous a accordée comme le seul flambeau, qui puisse servir à nous conduire dans l'obscurité, où les préjugés & l'ignorance ne nous jettent que trop souvent. Or la lumiere naturelle nous fait connoitre, par l'idée que nous avons de la clemence & de la bonté, qu'il est contraire à la sagesse suprême d'infliger des peines éternelles infructueuses, lorsqu'elle peut les rendre courtes & utiles.

Si l'on dit, que pour retenir les hommes dans la crainte, l'on a été obligé d'établir le dogme des peines éternelles, je reponds que bien loin que cette croïance soit utile à la societé, elle y est très nuisible: car les peines

nes éternelles étant contraires non ſeulement à la bonté de Dieu, mais même aux notions des hommes les plus ſimples, il s'enſuit que beaucoup de gens rejettent totalement la croïance de l'enfer, parcequ'ils ne voient aucune proportion entre les fautes paſſigeres & les punitions éternelles. L'experience nous montre tous les jours cette verité, contre la quelle toutes les declamations des Theologiens ſont inutiles. Ne voit on pas un nombre infini de gens groſſiers, à qui l'étude n'a point inſpiré le mepris de l'enfer, qui ont cependant pour lui une indiférence outrée, qui n'eſt fondée que ſur l'impoſſibilité qu'ils penſent qu'il y a, que Dieu puniſſe éternellement une faute paſſagere. Lorsqu'on veut faire impreſſion ſur l'eſprit des hommes, il faut ne leur propoſer que des choſes, qui ne repugnent point à leur raiſon. Si on la heurte de front il arrive, ou qu'on ne trouve aucune croïance chez eux, ou que celle qu'on y acquiert eſt ſi chancelante, qu'elle ne produit aucun effet.

S. Auguſtin a beau dire, pour refuter les excellentes raiſons qu'il aporte contre l'éternité des peines; „que ceux qui les nient, ſont touchés de compaſſion „pour leurs ſemblables, & qu'ils plaident principale„ment leur cauſe, parceque comme ils vivent dans le „déſordre ils ſe flattent de cette impunité générale, „qu'ils couvrent du nom de miſericorde.“ *Humana quippe circa ſolos homines moventur miſericordia, & cauſam maxime agunt ſuam per generalem in genus humanum, quaſi Dei miſerationem impunitatem falſum ſuis perditis moribus pollicentes; Aug. de Civit. Dei* lib. XXI. Cap. 8. Tout ce que dit-là St. Auguſtin ſont des injures contre les gens, qui ne croïent pas l'éternité des peines, mais ce ne ſont pas des raiſons, & malheureuſement pour ce Pere de l'Egliſe il n'en aporte point

point d'autres dans les deux chapitres, où il examine cette question. D'ailleurs il n'y avoit rien de si aisé que de prouver à S. Augustin, qu'il y avoit beaucoup de gens qui ne croioient pas l'éternité des peines, & qui cependant avoient des mœurs très-pures. Est-ce qu'Origene étoit un libertin, lui qui fut un Zelateur rigide de la chasteté, de la temperance, & de la charité. On voit que S. Augustin devoit être persuadé de cette verité, par la maniere dont il s'exprime en commençant l'examen du dogme de l'éternité des peines. „Il est à propos, *dit-il*, de combattre maintenant avec douceur l'opinion de quelques uns des „nôtres, qui étant fort tendres pour les miserables, ne „veulent pas croire que les hommes, qui seront condamnés aux flammes par l'arrêt très-équitable du „souverain juge, souffrent éternellement.“ *Nunc jam cum misericordibus nostris agendum esse video, & pacifice disputandum, qui vel omnibus illis hominibus, quos justissimus judex dignos gehennæ suplicio judicabit, vel quibusdam eorum nolunt credere pœnam sempiternam futuram. Aug. Civit. Dei* lib. XX. Cap. 16. Pourquoi donc injurier les gens tendres pour les miserables, après avoir annoncé qu'on vouloit les combattre avec douceur? N'est-ce pas les injurier que de dire, qu'ils ne soutiennent une opinion, que parcequ'elle flate le désordre dans le quel ils vivent? avouons que la grace efficace avoit manqué dans ce moment à S. Augustin. Ce qui me le fait croire encore plus, c'est qu'il n'a aporté, comme je l'ai deja remarqué, aucune raison pour soutenir son sentiment; or je crois qu'il n'y a pas de preuve plus évidente du défaut total de la grace efficace, que de prendre dans la dispute les injures pour des raisons, & voila ce qui nous montre clairement, que jamais les Ecrivains Jesuites n'ont eu cette

grace efficace, qu'ils cherchent à détruire depuis ſi longtems.

Avant de revenir aux Demons des anciens, je dirai encore un mot ſur la queſtion dont je viens de parler. Les Theologiens conviennent, qu'il ne faut pas toujours s'en tenir au ſens litteral de certaines expreſſions, pourquoi donc n'interprêtent-ils point ces paroles de *feu éternel*, de *tourmens ſans fin*, d'une maniere qui ne détruiſe pas l'idée, que la raiſon nous donne de Dieu & de ſa clemence? il faut toujours donner un ſens au texte de l'Ecriture, le plus ſimple & le plus naturel qu'il eſt poſſible : par quelle raiſon ne pas expliquer les termes hebreux, qui ſignifient *peines ſans fin*, par les mots de *peines qui dureront très-longtems*, car pluſieurs perſonnes ſoutiennent que les mots hebreux ne veulent pas dire autre choſe? & dans la langue grecque, dans la latine, dans la françoiſe ne prenons nous pas ſouvent les mots *d'éternel* & de *ſans fin* pour exprimer ſimplement l'idée d'une choſe qui doit durer longtems? ne voïons, nous pas dans tous nos livres, & ne diſons nous pas tous les jours, je vous aimerai *éternellement* je deffendrai *éternellement* mon opinion, les gens raiſonnables *éternellement* obſedés par les diſputes des Janſeniſtes & des Moliniſtes? dans la langue latine les mots *ex omni æternitate*, *ab infinito tempore*, *perpetuo*, *in ſempiternum tempus* ne ſe prennent-ils pas pour exprimer un long eſpace de tems? *hujus viri laudem*, dit Ciceron, *ad ſempiternam memoriam temporis calamitas propagavit*, le malheur des tems a éterniſé la memoire de cet homme : & Terence ne dit-il pas? *Si perpetuam vis eſſe hanc afinitatem :* ſi vous voulez que cette alliance ſoit éternelle. Les grecs ont emploïé les mots ἀπαθανατιζειν éterniſer, αἰδιως éternellement, αἰδιος éternel, διηνεκὴς per-

perpetuel, διηνεκές perpetuité, διηνεκῶς perpetuellement, ἀεὶ toujours, dans le même ſens que les Latins. Heſiode dit, ces gens-là étoient chargés d'un travail éternel, οἱ μὲν ἂρ ἀΐδιον εἶχον πόνον, *Heſ. ſcut. hercul.* & dans Plutarque, il devient immortel par la memoire de ſa vertu ἀθάνατος μνήμη ἀρετῆς *Plut. in ſymb.* Les Grecs & les Perſes apelloient ἀθάναι *immortels* les ſoldats deſtinés à la garde du Roi de Perſe. Donnons encore un exemple; *afin que la ſource de cette fontaine fut éternelle.* πρὸς τὸ διηνεκὲς τῆς πηγῆς. *Greg.*

Avant de finir cette digreſſion ſur l'éternité des peines, qui n'eſt déja que trop longue, je crois devoir dire ici qu'ayant raporté, ce que l'on peut dire ſur cette queſtion, je conviens qu'aujourdhui il n'eſt plus permis de s'éloigner du ſentiment de S. Auguſtin, qui eſt devenu celui de l'Egliſe; après avoir raiſonné en philoſophe, un homme ſage doit ſe ſoumettre à ce qui lui eſt ordonné par ceux, à qui Dieu a accordé le pouvoir de le conduire, & de decider les points de ſa croiance. Ainſi en expoſant les objections, qu'ont fait certains anciens, & que font encore pluſieurs modernes contre l'éternité des peines, je ſuis très-perſuadé qu'elles ſont éternelles, parceque les Conciles l'ont ainſi decidé, & que c'eſt par ces Conciles que Dieu a revelé la verité aux chretiens. Une ſeule déciſion de l'Egliſe univerſelle vaut mieux, pour établir la réalité d'un article de foi, que tous les raiſonnemens des philoſophes, qui quelque bons qu'ils paroiſſent, n'ont jamais aſſés d'évidence pour détruire ce qui eſt veritablement revélé.

Je reviens actuellement aux bons demons des Payens & aux anges des Chrêtiens. Plutarque dit, „que lors„que les demons, qui préſident aux Oracles, & qui „ſont chargés de les rendre dans certains lieux, vien„nent à les quitter, il s'enſuit neceſſairement que les

„Oracles cessent; mais lorsqu'ils retournent dans ces „lieux, après un long espace de tems, les Oracles recom„mençent. Cette cessation & ce retour d'Oracles res„semblent à des instrumens de musique, quand ceux „qui en savent jouer les touchent.“

Ἤδη γὰρ ἐπ' αὐτῷ γεγόναμεν, καὶ τετολμήσθω μετὰ πολλοὺς εἰρῆσθαι καὶ ἡμῖν, ὅτι τοῖς περὶ τὰ μαντεῖα καὶ χρηστήρια τεταγμένοις δαιμονίοις ἐκλείπουσί τε κομιδῇ συνεκλείπει τὰ τοιαῦτα, καὶ φυγόντων ἢ μεταστάντων ἀποβάλλει τὴν δύναμιν, εἶτα παρόντων αὐτῶν διὰ χρόνου πολλοῦ, καθάπερ ὄργανα φθέγγεται τῶν χρωμένων ἐπιστάντων καὶ παρόντων. Jam enim eo perventum est, audeamusque id post multos alios ipsi quoque pronunciare, geniis qui oraculis ac vaticiniis præfecti sunt, vel deficientibus omnino, etiam intercidere ista, vel fugientibus, aut alio migrantibus vim suam amittere: rursusque longo post tempore reversis iis, tamquam instrumeuta sonare fatidica loca, eorum ob præsentiam. Plut. Oper. de Oraculorum defectu tom. 2. pag. 418.

Les anges cessent ainsi quelquefois d'avoir soin des lieux, qui leur ont été confiés, & de produire les effets qu'ils operoient auparavant. Ainsi l'ange, qui descendoit autrefois, dans certains tems de l'année, pour remuer l'eau de la Piscine, construite auprès du temple, & dans la quelle (après que l'eau avoit été troublée) le premier malade qui y descendoit, obtenoit sa guerison, ne retourne plus depuis longtems pour operer cette guerison. Les anges, qui avant Luther & Calvin avoient des autels dans ces eglises, où plusieurs miracles étoient operés par leur intercession, ont cessé d'en faire dans ces eglises, dés lorsqu'elles sont devenues protestantes. Mais si elles redeviennent catholiques les mêmes miracles, qui y sont arrivés autrefois, peuvent y avoir lieu de nouveau.

Je pourrois encore trouver un nombre d'autres choſes, dans les quelles la croyance, que les payens avoient des bons demons reſſembloit parfaitement à celle des chrêtiens pour les anges. Mais je me contenterai de celles que je viens de metre ſous les yeux des lecteurs, & je finirai cette remarque par deux reflections. La premiere, c'eſt que St. Auguſtin n'a pas eu raiſon de dire, que les payens avoient tort d'invoquer les demons, puis qu'ils les croioient tous mauvais. „Si Apu„lée, *dit ce Saint*, vouloit que l'on crut, qu'il y a de „bons demons, il auroit mis dans la deſcription qu'il „en fait quelque choſe, qui donneroit lieu de penſer „qu'ils ont quelque part à la béatitude des Dieux, ou „à la ſageſſe des hommes, mais il ne leur attribue rien „de ce qui fait la diférence entre les bons & les mau„vais.“ *Proinde ſi (Apuleius) aliquos dæmones bonos vellet intelligi, aliquid etiam in ipſorum deſcriptione poneret, unde vel cum diis aliquam beatitudinis partem, vel cum hominibus qualemcunque ſapientiam putarentur habere communem.* Aug. de civit. Dei. Llb. IX. cap. 8. Comment S. Auguſtin a-t-il pû ſe reſoudre à avancer une opinion auſſi peu fondée; & auſſi aiſée à détruire, ſur tout dans un tems où il y avoit encore pluſieurs écrivains payens? Il n'y a qu'à lire le traité qu'Apulée a composé ſur le genie ou le demon de Socrate, pour voir qu'il admettoit des demons, qui n'étoient occupés qu'à faire du bien aux hommes; tel étoit celui de Socrate, qui le conduiſoit dans toutes les actions de ſa vie, Le ſentiment des philoſophes & des poetes ſe reuniſſoit ſur l'article de l'exiſtence des bons demons. Plutarque dit, „que quelques de„mons, après un long eſpace de tems, aïant été entie„rement purifiés par leur vertu, participoient enfin à „la divinité, & ſe plaçoient au rang des Dieux.“

Ἐκ δὲ δαιμόνων ὀλίγαι μὲν ἔτι χρόνῳ πολλῷ δι' ἀρετῆς καθαρθεῖσαι παντάπασι θειότητος μετέχειν. E geniis quasdam paucas longo tempore virtutis ope prorſus purgatas divinæ naturæ participes reddi. Plut. Oper. Tom. 2. de Orac. pag. 415. Voila qui eſt déciſif contre S. Auguſtin. Il y a bien des accuſations contre les payens, dans la Cité de Dieu, qui n'ont pas plus de fondement que celle ici. On peut voir par-là, que de tout tems les plus grands hommes ont prêté aux gens, qu'ils n'aimoient pas & contre les quels ils écrivoient, des ſentimens qu'ils n'eurent jamais.

Je viens à ma ſeconde reflection. Après avoir parlé ſi longuement des bons, des mauvais anges & des demons, il eſt naturel de ſavoir où ſe trouvent aujourdhui toutes ces ſubſtances, qui par leur nature doivent neceſſairement toujours exiſter: quand aux anges nous ſavons en général leurs demeures, les uns ſont dans le ciel, les autres ſont ſur la terre occupés du ſoin de ceux dont ils ſont les anges gardiens. Ils les ſuivent aſſiduement dans quelque lieu qu'ils aillent, ils ſont toujours prèſents, toujours attentifs. *In quovis diverſorio*, dit St. Bernard, *in quovis angulo*, *angelo tuo reverentiam habe: tu ne audeas illo præſente*, *quod vidente me non auderes.* S. Bernard. ſerm. in Pſalm. qui habitat. Dans le même Ouvrage St. Bernard dit, „qu'avons „nous à craindre ſous de pareils gardiens, ils ne peu„vent être ni vaincus, ni ſeduits, ni ſeduire, & ils „ſont nos conſervateurs dans tous les évenemens de „nôtre vie, toujours fideles, prudens & puiſſants. „Pourquoi craignons nous donc? ſuivons-les ſeule„ment & ſoïons leur fermement attachés.“ *Quid ſub tantis cuſtodibus timemus, nec ſuperari, nec ſeduci, minus autem ſeducere poſſunt, qui cuſtodiunt nos in omnibus viis noſtris: fideles ſunt, prudentes ſunt, potentes ſunt: quid*

quid trepidamus, tantum sequamur eos, adhæreamus eis. Id. ibidem.

La doctrine de St. Benard ayant été aprouvée par l'Eglise, il ne reste plus aucune difficulté sur ces anges habitans de la terre, & attachés à la personne & à la conduite des hommes. Il n'en est pas de même des demons. On nous aprend, dés nôtre enfance, que les demons sont dans les enfers au milieu des flammes: lorsque nous sommes parvenus dans l'âge de raison les Predicateurs nous tiennent le même langage: mais on nous dit ces sortes de choses fort legerement & sans preuves, car l'Ecriture est contraire à ce sentiment, elle nous aprent, en termes formels, que les mauvais anges sont dans une region d'un air épais & grossier, où ils habiteront jusqu'au jour du jugement. C'est ce que S. Pierre & S. Jude nous disent. Ecoutons d'abord S. Pierre. *Car si Dieu n'a pas epargné les anges qui ont peché, mais les aiant envoié dans des chaines épaisses & obscures, les a livré pour être reservés au jugement.* Εἰ γὰρ ὁ θεὸς ἀγγέλων ἁμαρτησάντων οὐκ ἐφείσατο, ἀλλὰ σειραῖς ζόφου ταρταρώσας, παρέδωκεν εἰς κρίσιν τηρημένους. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit sed catenis caliginis detrudens in tartarum tradidit in judicium servatos.* St. Petri Epist. secunda cap. 2. vers. 4.

L'Apôtre S. Jude dit la même chose que S. Pierre. *Il a reservé sous une épaisse obscurité dans des lieux éternels, jusqu'au jugement de la grande journée, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre origine.* Ἀγγέλους τε τοὺς μὴ τηρήσαντας τὴν ἑαυτῶν ἀρχὴν ἀλλὰ ἀπολιπόντας τὸ ἴδιον οικητήριον, εἰς κρίσιν μεγάλης ἡμέρας, δεσμοῖς ἀιδιοις ὑπὸ ζόφον τετήρηκεν. *Angelos non servantes suum principium, sed relinquentes proprium domicilium, in judicium magni diei,*

diei, vinculis æternis sub caliginem reservavit. Judæ Apoſt. epiſt. v. 6.

Il eſt donc certain que les Demons ne ſeront dans l'enfer qu'après le jugement dernier; ils habitent actuellement dans un air épais & obſcur, & les plus grands theologiens en conviennent: comment n'en conviendroient ils pas, puisque ſur cet article les Saintes Ecritures ſont ſi claires? Il reſte à ſavoir quelle eſt cette region, qui fait la demeure des Demons: or l'Ecriture ne nous donnant la deſſus aucun éclairciſſement, les plus célébres Docteurs, tant anciens que modernes, ſont forts embaraſſés. Pierre Lombard, Archevêque de Paris, apellé le Maître des ſentences à cauſe de la ſageſſe de ſes déciſions, & dont l'autorité eſt du plus grand poids chez tous les theologiens catholiques, dit qu'il n'eſt pas permis aux demons d'habiter dans le ciel, parceque c'eſt un lieu clair & gracieux, ni ſur la terre afin qu'ils n'y perſecutent point trop les hommes; mais que, ſelon ce que nous en aprend l'Apôtre S. Pierre, ils demeurent dans un air épais & obſcur, qui leur eſt donné pour demeure jusqu'au jour du jugement dernier, d'où ils ſeront enſuite envoiés dans l'enfer. *Non enim eſt eis conceſſum habitare in cœlo, quia clarus locus eſt, & amœnus: nec in terra nobiſcum, ne homines nimis infeſtarent. Sed juxta Apoſtoli Petri doctrinam, in epiſtola canonica traditam, aëre iſto caliginoſo, qui eis quaſi carcer usque ad tempus judicii deputatus eſt: tum autem detrudentur in baratrum inferni ſecundum illud: ite maledicti in ignem æternum, qui præparatus eſt diabolo & angelis ejus.* Petr. Lombardi Episc. Pariſ. ſentent. lib. IV. &c. Lib. 2 diſt. VI. pag. 130. Edit. Pariſ. 1548.

La plus part de mes lecteurs, qui ont toujours cru que les diables habitoient dans l'enfer, étant inſtruits a pré-

à prêsent du contraire, seront sans doute bien aise de savoir à quoi ils s'occupent, & s'ils restent toujours dans leur demeure aërienne. Le Maitre des sentences les instruira lui-même & satisfaira leur curiosité. „On a coutume, *dit Pierre Lombard*, de demander si „tous les demons sont tous dans cette region d'un „air épais & obscur, ou s'il y en a deja quelques uns „dans l'enfer. Il est vrai semblable que tous les jours „il descend quelques demons dans les enfers, qui y con„duisent les ames, qui doivent y étre punies, & qu'ils „y tourmentent les damnés, & qu'ils se rélévent tour „à tour dans cet emploi, descendant & remontant des „enfers.“ *Solet autem quæri utrum omnes in isto aëre caliginoso sint, an aliqui jam sint in inferno: quotidie descendant aliqui dæmonum verisimile est, quia animas illuc cruciandas deducunt: & quod illic aliqui semper sint, alternatis forte vicibus, non procul est à vero, qui illic animas detinent atque cruciant.* Id. ib. p. 131.

Cet endroit peut nous fournir d'excellentes reflections pour les égards, que nous nous devons les uns les autres dans la societé, & doit nous instruire à nous aider, à nous entre-secourir, & à partager mutuellement nos peines & nos embaras; puisque nous voions que les diables, tout diables qu'ils sont, soulagent mutuellement leurs tourments, se relévent les uns les autres pour descendre dans l'enfer, & ne souffrent point que leurs semblables soient perpetuellement dans cette demeure. Cependant nous voions tous les jours des hommes au milieu de l'opulence, nageant dans la joïe & dans les plaisirs, n'avoir aucun égard aux maux de leurs concitoiens. Quel est le fermier général qui diminue un plat de sa table, pour secourir tant de pauvres malheureux accablés sous les impots, & sous la misere attachée à leur état? quel est

eſt le Général, qui enrichi par les contributions, & les preſens que la guerre lui raporte, penſe à ſecourir un ſoldat eſtropié, & quelque fois mendiant ſon pain dans les rues? quel eſt le Conſeilier de grand Chambre, qui s'enrichiſſant des maux cauſés par la chicane, aide un plaideur indigent, & raporte ſon affaire ſans interêt uniquement pour aider un malheureux? Aucun de ces gens ſonge-t-il à pratiquer, je ne dis pas des vertus divines & humaines, mais des vertus diaboliques? Ces dernieres ſont-elles donc encore trop ſeveres pour les courtiſans, pour les financiers, & pour les magiſtrats.

Je termine ici ces reproches pour venir à un article, qui ſans doute intéreſſe la tranquilité de l'eſprit de mes lecteurs; après leur avoir montré tous les demons, habitant hors de l'enfer, je crains qu'ils ne ſe figurent, voiant tant de maux qui arrivent dans le monde, que le genre humain eſt en proïe à la malice des demons, & que les demons ſont les maîtres de la terre. Je dois donc les aſſurer, que le pouvoir des diables n'eſt point auſſi grand qu'ils pourroient le croire, & que les demons ont des ennemis qui les detruiſent tous les jours. Pour ſavoir comment cela ſe fait, écoutons parler un grand Theologien. „La puiſſance „de tenter les hommes, *dit Pierre Lombard*, eſt enlévée aux demons, par les gens qui vivent juſtement „& chaſtement, enſorte que, comme l'a remarqué „Origene, tous les demons qui aiant voulu tenter „des juſtes en ont été vaincus, ne peuvent plus tenter d'autres perſonnes. Mais il faut reſtraindre „cela, au crime qu'un demon voudroit faire commettre à un homme vertueux: par exemple un diable „qui veut induire un Saint perſonnage au pêché d'orgueil & de vanité, & qui a été vaincu par lui, ne „peut

„peut plus tenter qui que ce ſoit ſur l'orgueil & la „vanité. On voit donc qu'il faut que chaque jour le „nombre des ennemis du ſalut des hommes diminue." *Vincentes minuunt excercitum dæmonum.* Ecoutons parler Lombard plus amplement. *Aliis quoque, qui a ſanctis juſte & pudice viventibus vincuntur, poteſtas alios tentandi videtur adimi. Unde Origenes, puto, inquit, ſane quia ſancti repugnantes adverſus iſtos tentatores, & vincentes minuant excercitum dæmonum, & velut quam plurimum eorum interimant: nec ultra fas ſit illi ſpiritui, qui ab aliquo ſancto caſte & pudice vivendo victus eſt, impugnare iterum alium hominem, hoc autem putant quidam intelligendum tantum de illo vitio quo ſuperatus eſt: ut de ſuperbia aliquem virum ſanctum tentat & vincitur, ulterius non liceat in illum vel alium de ſuperbia tentare.* id. ib. p. 131.

Il reſte encore une difficulté, c'eſt que les gens, qui connoiſſent les hommes, & qui ſe ſont fait une étude du cœur humain, trouveront que ce ſecours eſt bien foible contre tous les Diables, qu'ils croïoient auparavant priſonniers dans l'enfer. Voions, diront-ils, choiſiſſons mille perſonnes parmi ceux qu'on conſidérera, par leur état, comme devant vivre *juſte & caſte.* Nous verrons que dans ce nombre il ne s'en trouvera peut-être pas dix, qui aïent jamais vaincu un demon. Prenons d'abord pour le pêché d'orgueil cent Jeſuites: qui peut ſe figurer qu'aucun de ces Reverends Peres eut jamais remporté pour la vanité le moindre avantage ſur le Diable? Actuellement choiſiſſons cent Janſeniſtes pour ce qui regarde la charité, la douceur, & l'amour de la paix, ne faudroit-il pas ſe faire la plus forte illuſion, pour ſe perſuader, que des gens auſſi haineux aient jamais evité les pièges du demon, ſurtout ce qui peut flater leur aigreur, & favoriſer leur

leur esprit de parti? Venons au peché de la gourmandise & plaçons trois-cent Bernardins, vivant dans l'opulence comme des financiers, & n'attendant pas même que le Diable les tente pour faire leurs délices de la bonne chere; enfin, augmentons le nombre jusqu'à cinq cent personnes prises parmi des Cordeliers & des Carmes qui doivent vaincre les Diables, qui conseillent le pêché de la chair; qui est assés imbecile pour croire que parmi ces cinq cens combattans, enrollés dans la milice chrêtienne, un seul ait jamais triomphé du moindre Soldat de Belzebut?

Je reponds à cette objection; que si le nombre des soldats du Diable n'a pas diminué dans ces tems, il l'a été excessivement dans les siècles passés, où les Eveques vivant exemplairement n'étoient point des piliers de la Cour & des ruëlles; où les Ecclésiastiques étoient plus occupés de l'étude des sciences divines que des écrits ennuyeux du Jansenisme & du Molinisme; & où les Religieux & les Moines vivant dans des retraites champêtres, comme des solitaires attachés à la méditation des choses célestes, n'avoient point quitté ces retraites pour venir inonder les Villes, en prendre les mauvaises mœurs, & les surpasser même s'il est possible. Voila le vrai tems où l'armée des Demons a été considerablement diminuée, & où il se trouvoit beaucoup de gens *qui minuebant exercitum dæmonum:* si nous n'avions pas eu de plus grand secours dans les anciens *justes & chastes* que dans les modernes, où en serions-nous aujourd'hui? mais la providence avoit prevu de tout tems cét inconvenient, & au secours que nous avons reçu des premiers chrêtiens, elle avoit encore ajouté celui de l'ange gardien qu'elle a donné à chaque particulier pour être son defenseur contre les demons; ensorte que nous sommes

tou-

toujours aſſuré, ſi nous voulons bien vivre, de meriter la protection de nôtre gouverneur, & de trouver en lui un ſecours contre les attaques du Diable, ce qui ne nous eſt jamais refuſé. „Toutes les fois, dit „S. Bernard, que nous ſentons une forte tentation, ou „qu'une grande tribulation nous ménace, invoquons „nôtre gardien, nôtre aide, ſoit dans le bonheur ſoit „dans le malheur.“ *Quoties graviſſima cernitur urgere tentatio, & tribulatio vehemens immiſcere, invoca cuſtodem tuum, doctorem tuum, adjutorem tuum in oportunitatibus in tribulatione.* S. Bernard. *Sermon. XII. in Pſalm qui habitat.*

Voila ſurement qui doit bien être capable de raſſurer tous les catholiques, contre la crainte de la liberté que peuvent avoir les demons, hors des enfers, juſqu'au jugement dernier. Je conviens que cette raiſon ne paroîtra pas bien ſatisfaiſante aux proteſtans, mais c'eſt leur faute, pourquoi ſont-ils heretiques. Qu'ils ceſſent de l'être, & ils craindront beaucoup moins les demons. Je leur annonce ici avec S. Macaire, ce qui leur arrivera à l'heure de la mort. C'eſt dans ce tems, où ils ſe repentiront inutilement d'avoir cru le culte des anges criminel, & d'avoir voulu dans leurs prieres s'adreſſer toujours directement à Dieu, malgré le culte & l'interceſſion des ſaints & des anges, ſi ſagement & ſi invinciblement établi par l'Egliſe Romaine, qu'ils aprennent donc le ſort qui les attend, & qu'ils ſâchent ce qui leur arrivera lorſqu'ils expireront. „Quand l'ame, *dit S. Macaire*, ſort du corps, il s'éfec„tue alors un grand miſtere. Si elle eſt coupable de „quelque pêché, une troupe de demons, de mauvais „anges, de puiſſances des ténébres s'en ſaiſiſſent & la „ſoumettent à leur domination. Perſonne ne doit s'é„tonner de cela; car ſi lorſqu'un homme vivoit ſon

φθορὰ τῆς περὶ τὴν γῆν διακοσμήσεως, οὐ- minent, *nous repondrons à cela* que [7] *ces changemens sont parti-* τε

„ame a été soumise aux demons, & a été leur esclave, „combien à plus forte raison, quand elle sort de ce „monde, doit elle être sous leur direction. Au con„traire, si l'ame n'est souillée d'aucun crime, les anges, „les esprits saints l'entourent, la gardent, & une foule „d'intelligences angeliques la conduisent à Dieu pour „l'éternité des siècles. " *Quando egreditur e corpore anima hominis, quoddam magnum illic perficitur. Si enim fuerit rea peccati, chori dæmonum, & angeli sinistri, ac potestates tenebrarum, abripiunt animam illam, atque subjugatam in suas partes pertrahunt: nec debet quis propterea velut re quapiam insolita in admirationem duci. Si enim, dum viveret homo, & in hoc seculo degeret, illis subjectus fuit & obtemperavit, ac servus illorum factus est, quanto magis cum egreditur ex mundo, detinetur ac subjugatur ab ipsis? Ex parte autem, quæ melioris est conditionis, potes cognoscere, rem ita sese habere. Sanctis siquidem servis Dei ab hoc tempore adstant angeli, ac spiritus sancti circumdant, easque custodiunt. Cumque exierint e corpore, chori angelorum assumptas eorum animas in suam partem pertrahunt, in seculum perpetuum, & sic adducunt eos ad Dominum. S. Macarii homiliæ, homil. XXII. pag. 33.*

Combien ne m'estimerai-je pas heureux, si les reflections, que je viens de faire ici, fortifiées par l'autorité d'un ancien Pere de l'Eglise, pouvoient convertir, & ramener à la verité quelques uns de mes amis protestans qui s'en sont éloignés: Je croirois jouir du même contentement, qu'aura un de nos plus grands poetes

culiers, & qu'ils n'arrivent jamais,[8] ni n'arriveront à toute la terre.

τε γέγονεν, οὔτε ἔσαι ποτέ.

poetes, lorsqu'il mettra aux pieds du S. Pere ces Genevois, â la conversion des quels il travaille, & qu'il doit conduire à Rome dans deux ans, comme il nous l'aprend lui-même dans une Lettre ecrite à Mr. . . . à Boulogne, & publiée dans plusieurs Journaux. Que diront alors ses ennemis, qui lui reprochent depuis si longtems avec tant d'aigreur, sa liberté de penser: quoique ses écrits soient remplis d'endroits également sublimes & édifiants, comme on peut le voir dans cette même lettre? C'est une manie bien affreuse, que celle des devots outrés & des hipocrites, ils n'ont jamais attaqué de grands hommes, qu'ils ne leur ayent fait le reproche de n'avoir point de religion; ils ont jugé que ce moyen étoit le plus court, & le plus sur pour nuire à des gens, dont la gloire les offusquoit. C'est ainsi que pour tâcher d'acquerir quelque célébrité, une espece de Cuistre litteraire, qui s'est chargé de deffendre la religion pour quinze sols par semaine, vomit tous les mois, dans une feuille periodique, les injures les plus grossieres contre les gens les plus estimables, tels que Mrs. de Saintefois, de Montesquiou &c. cet Ecrivain deshonoreroit par son ignorance la cause qu'il deffend, s'il étoit possible que quelque chose d'aussi respectable put l'être.

7 *Nous repondrons à cela que ces changemens sont particuliers.* J'ai ajouté cette phrase pour mieux lier le sens.

8 *Παντελης δε φθορα της περι την γην διακοσμησεως, ουτε γεγονεν ουτε εσαι ποτε. Ces changemens n'ar-*

§. 5. Διὸ καὶ τοῖς λέγουσι τὴν τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας ἀρχὴν ἀπὸ

§. 5. Quant à ceux, qui disent que l'Histoire grecque com-

n'arrivent jamais, ni n'arriveront à toute la terre. mot à mot *mais la destruction entiere de l'arrangement autour de la terre n'est pas faite ni elle ne se fera jamais.*

Il est certain que nous voions, pour ainsi dire, renouveller la terre dans l'Histoire, par les diférents changemens, qu'elle nous aprend être arrivés sur la planete que nous habitons; mais ces changemens, qui arrivent successivement, ne portent aucun dommage à la terre, qui en général reste toujours ce qu'elle a été, selon Ocellus, de toute éternité. Si la mer gagne d'un côté, elle perd de l'autre, & laisse à decouvert à peu près autant de terre, qu'elle en inonde d'un autre. L'on a vu par des tremblemens de terre des précipices s'ouvrir, des montagnes s'élever, & par de semblables tremblemens plusieurs hauteurs ont été aplanies, & plusieurs ouvertures ont été comblées. De nôtre tems l'Isle de Santorin s'est élevée dans l'Archipel au milieu d'un bouillonnement épouvantable des eaux de la mer, ensuite ces eaux s'étant calmées, la nouvelle isle est devenue stable, & elle est habitée aujourdhui: on peut lire l'histoire de la naissance de cette Isle, c'est un petit ouvrage trés-curieux & très-judicieusement fait. Ovide décrit élégamment la succession des diférents changements, qui arrivent sur la terre sans qu'elle en soit endommagée. „J'ai vu, *dit-il*, des campag-„nes changées en mer, & des mers changées en cam-„pagnes; il y a des endroits éloignés de la mer, où il „reste des coquilles, & l'on a trouvé sur des mon-„tagnes de vielles ancres de vaisseaux. Les ravines „d'eaux

mence à Inachus Argien, [9] on doit regarder cela non comme

ἀπὸ Ἰνάχου εἶναι τοῦ Ἀργείου, προσεκτέον οὕτως, οὐχ ὡς ἀπό

„d'eaux font des vallons au milieu des plaines, & il „y a eu des montagnes transportées dans la mer par „des torrens impetueux. On voit du sablon tout sec „en des endroits qui ont été marécageux, & il y a „maintenant des marais qui se sont formés dans des „sablonieres. La nature produit dans quelques endroits „des fontaines nouvelles, & dans d'autres elle tarit „des sources. Plusieurs fleuves ont pris naissance, & „sont sortis des ruines des villes renversées par des „tremblemens de terre, & plusieurs s'y sont desséches. „C'est ainsi que le Lyque, Fleuve d'Asie, s'abîme dans „un énorme gouffre, & après un long cours sort en- „suite de terre.

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum, vidi factas ex æquore terras:
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ:
Et vetus inventa est in montibus ancora summis.
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit: & eluvie mons est deductus in æquor:
Eque paludosa siccis humus aret arenis:
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.
Hic fontes Natura novos emisit, & illic
Clausit: & antiquis tam multa tremoribus orbis
Flumina prosiliunt; aut exsiccata residunt.
Sic ubi terreno Lycus est epotus hiatu;
Exsistit procul hinc, alioque renascitur ore.

Ovid. metamorph. lib. XV.

9 Διο και τοις λεγουσι την της ελληνικης ιςοριας αρχην απο ιναχου ειναι του Αργειου. *Quand à ceux qui disent*

τινος ἀρχῆς πρώτης, un premier commen-
ἀλλὰ τῆς γενομένης cement, mais comme
μετα-

que l'histoire grecque commence à Inachus Argien &c. Les philosophes, qui ont cru que le monde avoit eu un commencement, & que ce commencement n'étoit pas éloigné, ont apuié leur sentiment du peu de connoissance, qu'on a de ce qui s'est passé il y a un certain nombre de siecles: en effet si nous portons aujourdhui nôtre vue à plus de trois mille ans, nous n'avons plus aucun point fixe où nous puissions attacher notre croiance, & si nous allons jusqu'à quatre mille ans, nous entrons dans d'épaisses tenebres, où nous ne decouvrons plus „rien. Si la terre & le ciel, *dit Lucrece*, ne sont pas une „suite de la génération, & si la nature est immortelle, „d'où vient que la guerre de Thebes, & la ruine de „Troye sont les premiers exploits que les poetes ont „chantés? pourquoi tant de belles actions, qui ont du „préceder ces expéditions sanglantes, n'ont elles pas fait „le sujet heroique de leurs poemes? c'est que la naissance de l'univers n'est point éloignée & qu'elle est „peu ancienne. Pourquoi y a-t-il tous les jours des „arts qui se perfectionnent, & qui s'augmentent par les „recherches qu'on fait, & par les soins qu'on se donne; „on a perfectionné la navigation, la musique excelle „par des tons nouvellement inventés. Enfin l'on a penetré la nature, ses misteres ne sont plus câchés."

Præterea, si nulla fuit genitalis origo
Terrai, & cœli; semperque æterna fuere:
Cur supera bellum Thebanum & funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere poëtæ?
Quo tot facta virum toties cecidere? nec usquam
Æternis famæ monumentis insita florent?

Verum

un changement arrivé dans la Grece, qui

μεταβολῆς κατ' αὐτήν. πολλάκις γὰρ καὶ γέ-

I 4 γονε

Verum, ut opinor, habet novitatem summa; recensque
Natura'st mundi, neque pridem exordia cepit.
Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur;
Nunc etiam augescunt; nunc addita navigiis sunt
Multa: modo organici melicos peperere sonores
Denique natura hæc rerum, ratioque reperta'st.

Lucret de Rer. nat. Lib. V. §. 325.

J'examinerai ici en detail toutes les raisons, qu'aporte Lucrece, pour prouver le commencement de la génération de l'univers, elles me fourniront matiere à quelques reflections : je repondrai donc article par article.

I°. *D'où vient la guerre de Thebes, & la ruine de Troye sont ils les premiers exploits, que les poetes ont chantés?* Je dis à cela, qu'il y a eu sans doute d'autres Ecrivains avant Homere, mais dont les ouvrages se sont perdus; si dans deux - mille ans, (ou sans doute tous les mauvais poemes épiques, qu'on a fait avant ce siecle, seront dans la nuit éternelle), on disoit que la Henriade de Mr. de Voltaire, l'Homere françois, est le premier ouvrage où l'on ait chanté en France la gloire d'un Souverain, dans quelle erreur ne seroit on pas? Il n'est pas douteux qu'avant Agamemnon il n'y aient eu beaucoup de grands hommes; mais leur memoire est dans l'oubli, parcequ'ils n'ont point eu de poetes qui aient célébré leurs actions, ou s'ils en ont eu, ces ouvrages ont peri comme ceux de tant de nos auteurs, qui ayant à peine été faits depuis cent ans, sont aussi inconnus que s'ils n'avoient jamais existé.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi, sed omnes illacrymabiles

Urgen-

Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro. Horat. L. 4. od. 9.

A ces premieres raisons ajoutons en une encore un peu plus forte, c'est que quand même il auroit pû y avoir beaucoup de poetes aussi bons qu'Homere, il faut necessairement que, dans la durée des tems, leurs ouvrages se perdent, comme ceux d'Homere se perdront à la fin dans le cours immense des siecles. Combien dans l'espace de dix-sept siecles le tems ne nous a-t-il pas ravi d'excellents ouvrages? Les harangues d'Hortensius; plusieurs livres de Ciceron; entre autres, presque tout le troisieme de la Nature des Dieux; l'histoire entiere de Saluste si estimée, dont il ne nous reste plus que deux morceaux; une bonne partie de celle de Tite Live; les trois quarts de celle de Diodore de Sicile; les deux tiers de celle de Dion Casse. Enfin tant d'autres livres, faits par les plus beaux genies de la Grece & de Rome, que nous avons perdus entierement, ou dont nous n'avons plus que des fragments. Si Constantinople eut été détruit & saccagé dans le cinquieme siecle, ainsi que Rome le fut deux ou trois fois par les Barbares, & si l'Empire d'Orient eut essuié alors le même sort que celui d'Occident, nous n'aurions peut-être pas un seul auteur grec & latin du bon tems d'Athenes & de Rome, il ne nous resteroit que quelques theologiens, encore combien n'avons nous pas perdu d'ouvrages d'Origene, de Tertulien & de tant d'autres?

Nos meilleurs ecrivains qui, malgré leur merite & leur genie, ne peuvent se garantir des effets d'une vanité, qui leur cause souvent bien du chagrin, devroient penser serieusement au peu de fond, qu'on doit faire sur cette reputation, & sur cette immortalité, après la quelle ils courent avec tant de vivacité, pour ne pas dire

dire de fureur, ils changeroient alors sans doute de conduite. Qu'ils profitent de l'avis, que leur a donné un philosophe, qui avoit lui-même fait tous ses efforts pour obtenir cette immortalité, & qui dans la suite en connut la frivolité. „Je supose, *dit Cardan*, „que vous écriviés, & que vous fassiés des ouvrages „dignes d'être lûs, qui peut vous assurer que chaque „jour ils ne perdront point de leur prix, que le tems „ne les detruira pas, ou ne les rendra pas méprisa„bles, le goût des hommes étant si sujet aux change„mens? Mais établissons qu'ils auront une certaine du„rée, de combien d'années sera-t-elle? de cent ans? „de mille? de dix mille? où est l'ouvrage qui ait „surmonté autant de siecles, quel exemple en peut-on „citer? Mais enfin puisque tout doit finir, il importe „peu qu'une chose dure six jours, ou dix millions d'an„nées; ces deux objets de tems, qui paroissent si difé„rents, sont égaux lorsqu'on les compare à l'éternité, „dans la quelle ce qui n'aura duré eu égard à elle „qu'un instant sera plongé dans un oubli éternel.“ *Scribis, inquam, quo modo legenda, & de qua re præclara, & adeo tibi nota ut desiderare legentes possint? quo stilo qua sermonis elegantia, ut legere sustineant? sit ut legant, nonne ævo præterlabente, in singulos dies fiet auctio, ut prius scripta contemnantur, nedum negligantur? at durabunt aliquot annis, quot? centum? mille? ostende exemplum vel unum inter tot millia; atque omnino cum desitura sint, etiam si per reditum mundus renovaretur... non minus quam si ut initium habuit, & finem accepturus est; nihil interest an post decimam diem, an decem millia myriadum annorum, nihil utrumque, & ex æquo ad æternitatis spatium.* Cardan. de vit. propria, c. 9. p. 39.

II°. *Pourquoi y a-t-il tous les jours des arts qui se perfectionnent, & qui s'augmentent par les recherches &c.*

γονε καὶ ἔσαι βάρβαρος ἡ Ἑλλὰς, οὐχ ὑπ' ἀν-

souvent a été barbare, & qui la sera sou-

Les mêmes arts qui se perfectionnent aujourdhui, par les soins de ceux qui les cultivent, avoient été poussés autre fois à une perfection encore plus grande, que celle où ils sont aujourdhui : les Grecs n'avoient-ils pas porté l'architecture, la peinture, & sur tout la sculpture au degré le plus éminent ? La barbarie des Gots & des autres Barbares introduisit un mauvais goût, qui fit totalement oublier le bon. Enfin après douze cens ans, l'architecture, la peinture, & la sculpture sont sorties de l'état déplorable où elles avoient été. Cette circulation dans les arts du bon au mauvais, & du mauvais au bon, a toujours duré & durera toujours.

N'avons-nous pas vu perdre, pour ainsi dire de nôtre tems, bien des arts qui refleuriront peut être dans trois mille ans. La peinture sur le verre est negligée à un point qu'on peut la regarder comme oubliée. L'art de faire ce mastic, qui lioit la pierre, & qui prennoit avec elle une dureté plus forte que celle du marbre, nous est inconnu. Je ne parlerai pas ici de ces galeres, ou vaisseaux à trois rangs de rames, dont nous avons même peine à concevoir l'idée, & qui fait depuis si longtems & si inutilement le sujet des speculations des Antiquaires, & des Constructeurs de nos vaisseaux modernes. Toutes ces connoissances perdues reviendront dans la suite des tems, & celles que nous avons aujourdhui se perdront, & auront ensuite leur retour.

III°. *Enfin l'on a penétré la nature, ses misteres ne sont plus cachés :* rien ne prouve plus la vanité de l'esprit humain, que ce discours de Lucrece, qui croioit de

vent encore. Ses habitans ont changé non | ἀνθρώπων μόνον γινομένη μετανάστατος, ἀλλὰ

de son tems connoître les misteres de la nature: heureusement pour lui la vanité des philosophes, qui l'avoient precédé, & celle de ceux qui l'ont suivi, font excuser la sienne. Democrite, Epicure crurent connoître les misteres de la nature. Platon, Aristote, Zenon rejetterent les sentimens de ces premiers, & prétendirent avoir découvert ce que les autres n'avoient pas vu. Aux philosophes payens succederent les chretiens, qui ne furent pas plus d'accord entre eux; dans ces derniers tems les Cartesiens ont assuré avoir *pris la nature sur le fait*, pour me servir des expressions d'un de leurs grands partisans (Mr. de Fontenelle). Neuton s'est moqué de cette prétendue surprise, & il a expliqué les misteres câchés de la nature d'une maniere entierement oposée à celle de Descartes. Les verités, les erreurs, les doutes, les conjectures se succedent les uns aux autres. Et l'on apelle une découverte ce qui dans l'infinité des siecles a été connu, & ignoré une infinité de fois.

10 *Πολλακις γαρ και γεγονε και εσται βαρβαρος η ελλας. Souvent la Grece a été barbare & elle le sera souvent encore.* Voila une prophetie dont nous voions de nos jours l'accomplissement, & il y en a très-peu dont on puisse prouver aussi facilement la réalité. Mais chacun peut la faire hardiment de sa patrie, dans quelque pais qu'il soit, sans craindre d'être regardé comme un menteur. Combien de fois dans deux-mille ans l'Italie n'a-t-elle pas été barbare, & civilisée par les arts & les sciences. Sous ses Rois, & sous ses premiers Consuls Rome fut sauvage & grossiere;

λὰ καὶ ὑπ' αὐτῆς τῆς Φύσεως ου μείζονος οὐδὲ μείονος αὐτῆς γινομένης, ἀλλὰ καὶ νεοτέρας ἀεὶ, καὶ πρὸς ἡμᾶς ἀρχὴν λαμβανεύσης. Περὶ μὴν τοῦ ὅλου καὶ παντὸς, ἔτι δὲ καὶ γενέσεως καὶ Φθορᾶς τῆς ἐν ἑαυτῷ γινομένης, ὡς οὕτως ἔχει, καὶ ἕξει τὸν ἅπαντα αἰῶνα, τῆς μὲν

feulement par des revolutions humaines, mais par les effets de la nature, qui à la verité n'eſt jamais ni plus puiſſante ni plus foible, mais qui eſt toujours plus nouvelle, & prend un commencement par raport à nous. Je crois avoir aſſez parlé de la nature du monde, de la génération, & de la deſtruction qui arrivent dans lui. Il me ſuffit d'avoir *établi* invinciblement; que tout ce qui eſt, ſera de toute

ſiere; après qu'elle eut conquis la Grece elle en prit les mœurs & l'eſprit; ſous la puiſſance des Gots & des autres Barbares, elle retomba dans la barbarie; après la priſe de Conſtantinople, par le ſecours des Medicis, elle reprit ſon ancienne gloire: elle la perdra de nouveau un jour, & la recouvrera comme elle l'a fait dans les tems paſſés.

1 Περι δε της εξ αλληλων ανθρωπων γενεσεως, οπως τε και εκ τινων εςαι κατα τροπον επιτελουμενα, νομῳ

éternité; la nature étant toujours *d'un côté* active & en mouvement, & toujours *d'un autre côté* passive & *en repos*; & encore toujours *gouvernante* d'un côté, & toujours *gouvernée* d'un autre côté.

μὲν ἀεικινήτου φύσεως οὔσης, τῆς δὲ ἀειπαθοῦς· καὶ (τῆς) μὲν ἀεὶ κυβερνώσης, τῆς δὲ κυβερνωμένης, ἱκανῶς μοι εἴρηται διὰ τούτων.

Chapitre IV.

Κεφάλαιον δ'.

§. 1.

Je pense qu'il est à propos de dire [1] quelque chose touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelle

§. 1.

Περὶ δὲ τῆς ἐξ ἀλλήλων ἀνθρώπων γενέσεως, ὅπως τέ καὶ ἐκ τίνων ἔσαι, κατὰ τρόπον ἐπιτελούμενα, νόμῳ

νομῳ τε και σωφροσυνης και οσιοτητος επισυνεργουσης, ταδε καλως εχειν οιομαι. *Je pense qu'il est à propos de dire quelque chose touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelles loix elles doivent être achevées*: Ocellus va nous dire sur ce sujet les choses les plus importantes, & nous le verrons toujours parler dans ce chapitre en philosophe, digne d'être un grand Legislateur.

2 Περι-

μῳ τε καὶ σωφροσύ-
νης καὶ ὁσιότητος ἐπι-

loi elles doivent être
achevées ; la modeſtie
& la pieté devant beau-

συνερ-

2 Πρωτον μεν τουτο διαλαβειν, οτι ουχ ηδονης ενεκα προσιεμεν, αλλα τεκνων γενεσεως. *Il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas nous aprocher des femmes pour le ſeul plaiſir* &c. voici la conſtruction μεν πρωτον διαλαβειν τουτο οτι προσιεμεν ουχ ηδονῆς αλλα γένεσεως τεκνων mot à mot *& d'abord il faut convenir, que nous ne nous aprochons pas des femmes à cauſe du plaiſir mais de la génération des enfans.*

Ocellus avoit donc dit, plus de huit ſiecles avant les S. Auguſtins, les S. Ambroiſes, & tant d'autres Peres de l'Egliſe, cette verité importante au bien des Etats, & des familles particulieres ; que le ſeul plaiſir n'eſt pas ce qui doit conduire les hommes à jouir des douceurs de l'amour, mais qu'en bons citoiens, ils doivent ſonger à donner des ſujets à leur Prince, & des concitoiens à leurs compatriotes, qui augmentent le nombre des gens vertueux, qui ſont utiles à la Republique.

Lorsqu'Ocellus dit, que ce n'eſt pas pour le ſeul plaiſir, mais pour la génération des enfans, qu'on doit s'aprocher des femmes, il ſe garde bien de prétendre comme l'ont fait pluſieurs Peres de l'Egliſe, qui ont pouſſé les choſes à l'extrème, que ce plaiſir ſoit criminel en lui même. Il ſavoit, qu'il ne peut y avoir rien de criminel dans les principes mechaniques, que la nature a établis dans le corps humain. Il vouloit ſeulement dire que le plaiſir, qu'on goûtoit avec les femmes, ne devoit pas être nôtre principal but. C'eſt ce que nous verrons dans la ſuite de cet ouvrage. Au con-

coup y contribuer; [2] il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas

συνεϱγούσης, τάδε καλῶς ἔχειν οἴομαι πϱῶτον

contraire les Peres de l'Eglise, par un sentiment aussi faux qu'extraordinaire, ont voulu que ce plaisir par lui même fut un crime, qui ne devint pardonnable que par la dignité du mariage. S. Augustin est précis sur cet article, car il dit: „l'accouplement conjugal, fait par „la volonté à la génération, n'est point un pêché, mais „c'en est un, s'il est fait par la concupiscence; cepen„dant ce pêché n'est que veniel à cause du mariage.“ *Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam: concupiscentiæ vero satiendæ: sed tamen cum conjuge propter fidem tori venialem habet culpam.* Aug. lib. de bono conjugal. Cap. VI.

L'opinion, que le plaisir dans l'acte de la génération n'étoit jamais exempt de faute, a fait examiner aux anciens Theologiens, si Adam auroit connu Eve dans le Paradis terrestre s'il n'eut jamais pêché. S. Jerome dit, que cela est fort incertain, *quod si objeceris, antequam peccaret sexum viri & fœminæ fuisse divisum, & absque peccato eos potuisse conjungi: quid futurum fuerit incertum est. Hieron. contra Jovian. Tom. II. lib. I. pag. 37.* S. Augustin n'a point été dans le doute ainsi que S. Jerome, il a examiné, comment est ce que, le plaisir dans l'acte venerien étant toujours vicieux, Adam & Eve auroient pu *se joindre* ensemble sans ressentir la moindre atteinte de ce plaisir. La question est delicate & difficile à expliquer, voions comment la resout S. Augustin. „Les hommes, *dit-il*, qui ne „savent pas, quelle étoit la felicité du Paradis, s'ima„ginent qu'on n'y auroit pû engendrer des enfans que „par

τον μὲν τοῦτο διαλαβεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα | nous aprocher des femmes pour le plaisir,

„par le moyen de cette concupiſcence, dont nous „voions que le mariage même, tout honorable qu'il „eſt, ne laiſſe pas de rougir. . . . . mais Dieu nous „garde de croire, que ces mariés qui étoient dans le „Paradis, euſſent accomplis par cette concupiſcence, „dont la honte les obligeoit à couvrir leur nudité, ce „que Dieu leur avoit dit en les beniſſant: *croiſſés & „multipliés & rempliſſés la terre.* Car cette concupis„cence eſt née dans le pêché. . . . . l'homme donc „eut repandu la ſemence, & la femme auroit reçu les „parties génitales, autant que le beſoin l'auroit exigé „& les parties de la génération euſſent été mues par „la volonté, mais non point par la concupiſcence; car „nous ne remuons pas ſeulement à nôtre gré les mem„bres, où il y a des os & des jointures comme les „pieds, les mains & les doigts, mais auſſi ceux où il „n'y a que des chairs & des nerfs, & nous les éten„dons, les plions, les accourciſſons ainſi qu'il nous plait, „comme cela ſe voit dans la bouche & dans le viſa„ge. . . . je laiſſe à part que certains animaux font „mouvoir leur peau quand ils veulent. Il eſt vrai, „que les hommes n'ont pas cette ſorte de mouvement, „mais niera-t-on que Dieu n'ait pû la leur donner? „Ne ſe pouvoit-il donc pas faire que la partie, qui ne „ſe meut maintenant dans le corps que par la con„cupiſcence, ne ſe fut mue que par la volonté." *Sed nunc homines profecto illius, quae fuit in paradiſo, felicitatis ignari, niſi per hoc quod experti ſunt, id eſt per libidinem, de qua videmus ipſam etiam honeſtatem erubeſcere nuptiarum, non potuiſſe gigni filios opinantur. . . . . abſit*

mais dans la vue d'engendrer des enfans.	ἕνεκα προσίεμεν, ἀλλὰ τέκνων γενέσεως.

§. 2.

absit itaque ut credamus illos conjuges, in paradiso constitutos, per hanc libidinem, de qua erubescendo eadem membra texerunt, impleturos fuisse, quod in sua benedictione Deus dixit: Crescite & multiplicamini & implete terram; post peccatum quippe orta est hæc libido. Aug. de Civitat. Dei. L. XIV. cap. 21. *Seminaret igitur prolem vir, susciperet fœmina, genitalibus membris, quando id opus esset, voluntate motis, non libidine concitatis. Neque enim ea sola membra movemus ad nutum, quæ compactis articulata sunt ossibus: sicut pedes, manus, & digitos; verum etiam illa quæ mollibus remissa sunt nervis, quum volumus, movemus agitando, & prorigando producimus, & torquendo deflectimus, & constringendo duramus: sicut ea quæ sunt in ore ac facie quantum potest voluntas movet. . . . . Omitto quod animalibus quibusdam naturaliter insitum est, ut tegmen, quo corpus omne vestitur, si quid in quocunque loco ejus senserint abigendum, ibi tantum moveant ubi sentiunt. . . . . numquid quia id non potest homo, ideo Creator quibus voluit animantibus donare non potuit. . . . neque enim Deo difficile fuit, sic illum condere, ut in ejus carne etiam illud non nisi voluntate moveretur, quod nunc non nisi libidine movetur.* Aug. de Civit. Dei L. XIV. cap. 24.

Avant de refuter le sentiment de S. Augustin, & de prouver combien tout le sisteme, qu'il vient d'établir, est contraire aux notions les plus claires, & aux principes physiques les plus évidens, nous remarquerons que les Theologiens, qui ont vecu plusieurs siecles après lui, ont adopté son sisteme. Ecoutons Pierre Lombard, le Maître des sentences. „Il faut voir, *dit-il*

§. 2. Καὶ γὰρ αὐτὰς τὰς δυνάμεις, καὶ τὰ	§. 2. Il eſt certain que les puiſſances, les

„comment nos premiers peres, s'ils n'avoient pas peché, „auroient eu des enfans, & comment ces enfans feroient „nés; quelques uns penſent que les hommes n'auroient „pû avoir des enfans dans le Paradis, par un accouple- „ment avec les femmes, ſi ce n'eſt après le peché; „ils ſoutiennent que cet accouplement n'auroit pû „avoir lieu ſans la corruption & ſans la concupiſ- „cence dans l'homme, puisque c'eſt par le peché „que ces paſſions ont eu lieu, donc cet accouple- „ment n'auroit pû ſe faire: il faut repondre à cela, „que ſi les premiers hommes n'avoient point peché, „ils euſſent procédé charnellement à l'acte de la géné- „ration, ſans corruption & ſans crime, il y auroit eu „un accouplement immaculé, & un coit ſans concu- „piſcence, & les hommes euſſent commandés au mem- „bre génital, comme ils commandent à leurs autres „membres, enſorte qu'ils n'auroient ſenti dans la partie, „deſtinée à produire la génération, aucun mouvement „illicite: de même que la main, & les autres mem- „bres peuvent-être mus, ſans concupiſcence, de même „auſſi le membre viril eut été remué ſans aucune de- „mangeaiſon de la chair, car cette maladie de deman- „geaiſon a été communiquée par le peché aux parties „de la génération. On auroit donc engendré dans le „paradis par un coit immaculé & ſans corruption. C'eſt „pourquoi S. Auguſtin a dit, par quelle raiſon ne croi- „rons nous pas, que les hommes avant le pêché au- „roient pû commander à leur membre viril, pour l'em- „ploier à la procréation des enfans? car il n'eſt point „incroiable que Dieu n'eût pû faire de telle maniere „leur

organes, & les désirs τὰ ὄργανα, καὶ τὰς
qui ont été donnés ὀρέξεις τὰς πρὸς (τὴν)

 μίξιν,

„leur corps, que s'ils n'avoient point pêché ils au„roient commandé à leurs parties génitales, ainsi qu'ils „commandoient aux autres parties du corps, comme „par exemple aux pieds. La semence eut donc été „repandue sans plaisir; & l'accouchement fait sans „douleur.“ *Videndum est qualiter primi parentes, si non peccassent, filios procreassent, & quales ipsi filii nascerentur. Quidam putant ad gignendos filios primos homines in paradiso misceri non potuisse, nisi post peccatum: dicentes concubitum sine corruptione vel macula non posse fieri. Sed ante peccatum nec corruptio, nec macula in homine esse poterat: quoniam ex peccato hæc consecuta sunt. Ad quod dicendum est, quod si non peccassent primi homines, sine omni peccato & macula in paradiso carnali copula convenissent, & esset ibi torus immaculatus, & commixtio sine concupiscentia: atque genitalibus membris sicut cæteris imperarent, ut ibi nullum motum illicitum sentirent; & sicut alia membra corporis aliis admovemus, ut manum ori, sine ardore libidinis: ita genitalibus uterentur membris sine aliquo pruritu carnis. Hæc enim letalis ægritudo membris humanis ex peccato inhæsit. Genuissent itaque filios in paradiso per coitum immaculatum, & sine corruptione. Unde Augustinus. Cur non credamus primos homines ante peccatum genitalibus membris ad procreationem imperare potuisse, sicut cæteris in quolibet opere sine voluptatis pruritu utimur? Incredibile enim non est Deum talia fecisse illa corpora ut, si non peccassent, illis membris sicut pedibus imperarent, nec cum ardore seminarent, vel cum dolore parerent. P. Lombardi Sent. Lib. II. dist. 20.*

Pour

μίξιν, ὑπὸ του θεοῦ δε-
δομένας τοῖς ἀνθρώποις,

aux hommes par la
Divinité *pour engen-*

οὐχ

Pour repondre à toutes ces fictions, plus poetiques que philosophiques, il s'agit d'abord de savoir si, lorsqu'Adam & Eve étoient dans le Paradis, ils mangeoient ou ne mangeoient pas : or il est certain qu'ils mangeoient, car Dieu dit à Adam, tu mangeras à ta volonté du fruit de tous les arbres de ce Jardin ; *de fructu quidem omnis arboris hujus horti libere comedes.* Genes. chap. 2. vers. 16. Et qu'on ne dise point que cette nourriture étoit spirituelle, elle étoit faite pour le corps. L'Ecriture nous aprend, que Dieu avoit orné le Jardin d'Eden de tout ce qui pouvoit servir à la nourriture & à la commodité. ,, Le Seigneur Dieu avoit orné un ,, jardin de plantes dans l'Eden à l'orient, où il plaça ,, l'homme qu'il avoit fait, & le Seigneur Dieu fit que ,, la terre y portoit toutes sortes d'arbres désirables pour ,, la vuë, & propres à la nourriture. ,, *Ornaverat autem plantis Jehova Deus hortum in Hedene ab oriente ; ubi collocavit hominem illum quem finxerat ; feceratque Jehova Deus ut germinaret de terra illa, quævis arbor desiderabilis ad aspectum, & bona ad cibum.* Genes. chap. 2. vers. 8. & 9. Il est donc certain qu'Adam mangeoit dans le paradis terrestre, & qu'il lui fut permis de se nourrir de tous les fruits, excepté de ceux de l'Arbre de la Science du bien & du mal : *de fructu vero arboris scientiæ boni & mali non comedes.* Or si Adam mangeoit, il falloit que ce fut avec plaisir ou sans plaisir : Si c'étoit sans plaisir il n'auroit point mangé, malgré la permission que Dieu lui avoit donné de le faire, car la nourriture, lorsque l'on n'a point faim, non seulement est insipide, mais elle est rebutante ; or nous voions qu'il mangeoit, il falloit

drer, ne leur ont point οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα δε-
été accordés pour le δόσθαι συμβέβηκεν,
K 3 ἀλλὰ

loit donc qu'il reſſentit du plaiſir à manger, & que les organes de ſon goſier, & la diſpoſition de ſon eſtomac lui fiſſent déſirer, & trouver bonne la nourriture; auſſi fût-ce le déſir de manger un fruit, qui étoit bon au goût, & agreable à la vue, qui ſeduiſit Eve, & après elle Adam. *Quum ergo videretur mulieri bonum eſſe fructum arboris illius in cibum & gratiſſimum eſſe illum oculis.* ,, Le fruit de cet arbre étoit bon pour manger, & très-,, agreable aux yeux. ,, Cela eſt clair, il falloit donc qu'Adam & Eve mangeaſſent avec plaiſir, puiſqu'ils recherchoient un fruit parcequ'il étoit bon pour la nourriture *fructum bonum in cibum*, & qu'ils jugeoient qu'il devoit être tel par ſa beauté à la vue, *& gratiſſimum eſſe illum oculis.* Si Adam mangeoit avec plaiſir, ſes organes devoient être diſpoſés de maniere à recevoir les ſenſations, cauſées par les parties qui les affectoient, enſorte qu'en mangeant une figue il devoit y trouver un autre goût qu'à un citron; parceque les parties molles & rondes de la figue ne cauſoient point ſur ſon palais les picotemens, que les parties acres & coupantes du citron y auroient faits; or par la même raiſon, ſi Adam avoit repandu la ſemence, elle auroit produit ſur les glandes des parties de la génération, les ſenſations, que la ſtructure du corps humain exige neceſſairement. Prétendre qu'Adam dans l'acte du coit n'auroit eu aucun chatouillement, c'eſt ſoutenir qu'Adam n'auroit ſenti aucun goût en mangeant. S. Auguſtin a beau dire, que le champ de la génération, qui eſt un vaſe crée pour cet uſage, auroit été enſemencé par les parties deſtinées à cela, de même que la

ἀλλὰ τῆς εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον διαμονῆς τοῦ	plaiſir, mais pour la durée de la race humaine, & pour la γέ-

la main repand les ſemences ſur la terre. *Ita genitale arvum vas in hoc opus creatum ſeminaret, ut nunc terram manus. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. Cap. 22.* Cette comparaiſon de S. Auguſtin cloche entierement, car dans l'ordre des ſenſations, indiſpenſables au corps humain par la maniere dont il eſt conſtruit, autre choſe eſt la ſenſation, que reçoit la main par l'atouchement du bled qu'elle jette ſur la terre, & celle que reſſentent les glandes de la génération par la preſſion qui s'y fait, lorsqu'elles expriment la ſemence.

Il ne reſte que deux reſſources à S. Auguſtin & à ſes partiſans: la premiere c'eſt de dire, que Dieu auroit arrêté par un miracle le cours des ſenſations naturelles à l'homme. Mais n'eſt-ce pas raiſonner bien peu philoſophiquement, que de vouloir établir un dérangement dans les loix générales de la Nature, par un miracle immediat de Dieu, toutes les fois qu'Adam ſe fut porté à l'acte de la génération? Dieu fait toujours les choſes par les voïes les plus ſimples: & c'eſt une des plus grandes marques de ſa puiſſance. S'il avoit voulu qu'Adam eut repandu la ſemence, comme la main repand le bled ſur la terre, il eut organiſé d'une maniere diférente les parties génitales d'Adam lors de ſa création.

La ſeconde reſſource des partiſans de S. Auguſtin, c'eſt de dire qu'avant le peché les parties viriles d'Adam étoient diférentes de ce qu'elles furent après. Mais nous ne trouvons rien de tout cela dans l'Ecriture, & ce changement auroit été ſans doute aſſés conſiderable,

pour

perpetuer éternellement. Comme il étoit impossible que

γένους. ἐπειδὴ γὰρ ἀμήχανον ἦν θνητὸν φὺν-

pour qu'elle en fit mention ; elle dit au contraire, que la seule suite qu'eut le pêché d'Adam & d'Eve fut leur exil du Paradis : l'homme fut condamné à cultiver la terre à la sueur de son front *in sudore vultus tui vesceris cibo :* & la femme à enfanter avec douleur *in dolore paries liberos.* Peut-on se figurer, que s'il fut arrivé quelque changement dans la construction des parties génitales d'Adam, l'Ecriture qui parle de la punition que reçurent celles d'Eve, par les douleurs de l'enfantement, n'eut pas dit un mot de la nouvelle construction de celles d'Adam? Il y a quelque chose de plus pour détruire de fond en comble cette conjecture, c'est que lorsqu'Adam & Eve eurent mangé du fruit deffendu, ils eurent honte de leur nudité, & se couvrirent de feuilles de figuiers: *Tunc aperuerunt sese oculi amborum, noveruntque se nudos esse, & consutis foliis ficulneis, fecerunt sibi subligacula. Genes. Cap, 2. vers. 7.* Il falloit donc qu'alors Adam, qui avoit apris la science du bien & du mal, & qui étoit devenu sujet à la concupiscence, connut tout l'emploi & tout l'usage de ses parties génitales, puisqu'il les couvroit avec une feuille de figuier, & qu'Eve cachoit les siennes sous un même voile : cela étoït avant qu'ils eussent comparu devant Dieu pour recevoir leur punition ; donc on ne peut soutenir, sans absurdité, qu'Adam n'ait d'abord été crée dans le Paradis dans le même état, où il en sortit ; & s'il a été crée dans le même état, il a dû être sujet aux sensations attachées à l'organisation, & dépendantes absolument du corps humain.

S. Au-

φύντα θείου (βίου) κοινωνῆσαι, τῆς τοῦ γέ-

l'homme, né mortel, eut part à une vie divine, & que l'im-

S. Auguſtin ne dit donc rien de ſatisfaiſant pour expliquer, comment Adam & Eve euſſent eu des enfans : ils les auroient ſans doute eus, comme ils les eurent dans la ſuite, mais étant ſans peché ils auroient vecu heureux, & exempts des maux qui par leur crime ont inondés le monde. Si Dieu a ſanctifié le mariage depuis le peché, qui doute que l'accouplement dans le Paradis n'eut pu être très-ſaint, encore qu'il eut procuré du plaiſir aux époux ? Il n'étoit pas plus contraire à la gloire du Seigneur qu'Adam en ſentit dans l'acte de la génération, que dans l'action de manger & de boire.

La ſource de l'erreur de S. Auguſtin, & des Peres qui l'ont ſuivi, a été de croire, que tout coit conſervoit toujours quelque choſe de criminel, dès qu'il étoit fait avec plaiſir, & que la ſainteté du mariage ne pouvoit entierement juſtifier la concupiſcence. Mais cette concupiſcence, lorsqu'elle n'eſt point dèsordonnée, eſt une des choſes les plus utiles à la génération ; car ſans elle, quelque envie qu'un homme marié eut de faire des enfans, il n'en viendroit jamais à bout ; c'eſt l'attrait du plaiſir qui porte l'homme à l'acte de la génération, la volonté ſeule ne peut rien dans cette affaire. S. Auſtin en convient, & explique parfaitement ce qui arrive dans certaines occaſions à un homme, qui n'a que la volonté. „Ceux qui aiment, *dit-il*, cette volupté „ſoit dans la conjonction du mariage, ſoit dans un com„merce honteux, ne ſont pas émus quand ils veulent, „car quelquefois ces mouvemens nous importunent „malgré nous, & quelquefois il abandonnent ceux qui „les

mortalité ne pouvoit être le partage de l'humanité, Dieu a établi

γένους ἀθανασίας φθειρομένης, καθ' ἕκαστον

K 5 ἀνε-

„les désirent avec ardeur: & tandis que leur esprit est „en feu, leur corps demeure glacé: ainsi il arrive souvent, que cette passion n'obeit pas non seulement au „désir de faire des enfans, mais même aux autres désirs „dereglés de l'amour.„ *Sed neque ipsi amatores hujus voluptatis, sive ad concubitus conjugales sive ad immundicias flagitiorum, quum voluerint commoventur: sed aliquando motus ille importunus est nullo poscente, aliquando autem destituit inhiantem; & quum in animo concupiscentia ferveat, friget in corpore, atque mirum in modum non solum generandi voluntati, verum etiam lasciviendi libidini libido non servit. Aug. de Civit. Dei. Lib. XIV. c. 16.*

Voila qui est clair. S. Augustin convient que la volonté seule, quelquefois même aidée de la concupiscence, ne peut opérer l'acte de la génération; que fera-t-elle donc lorsqu'elle en sera privée? rien du tout; & la destruction de la moitié du genre humain s'ensuivra bientôt. Je le repete encore, une des plus grandes marques de la sagesse du Createur, c'est d'avoir donné aux creatures de diférent sexe ce panchant & cette inclination, qu'elles ont les unes envers les autres; & qui fait l'union & la propagation du genre humain. Il a plû à quelques Theologiens, enthousiastes de la chasteté, d'apeller ce principe fondamental du bonheur de la Societé une concupiscence criminelle; & sur cela ils ont debité, au sujet du premier homme, toutes les fabuleuses conjectures que nous venons de voir.

Pour mieux connoître l'utilité dont est dans l'univers cette concupiscence, si condamnée par beaucoup de Peres

ἀνεπλήρωσεν ὁ θεὸς, ἀκατάληκτον ποιήσας

cette immortalité en rendant continuelle & perpetuelle la généra-

καὶ

res de l'Eglise, suposons six hommes, trois sans concupiscence avec la simple volonté de procréer des enfans, & trois avec la concupiscence ; les trois premiers restent sans être d'aucun secours à la Societé, malgré leur bonne intention: rendus inutiles par le défaut des désirs, qui seuls peuvent produire l'état, où doivent être les parties viriles pour la génération ; les trois derniers au contraire, profitant de la concupiscence & de la disposition, que la nature a donnée aux hommes pour le coit, par le plaisir qu'ils y trouvent, font toutes les années trois citoyens dans la Ville qu'ils habitent.

S. Augustin après être convenu que la seule volonté, même aidée de la concupiscence, ne peut suffire pour l'acte de la génération, avoue que c'est cette seule concupiscence, qui met en mouvement tous les organes de la propagation, & qu'elle les met même indépendamment de la volonté, tant elle a de pouvoir. „Lors„qu'étant en colere, *dit ce Pere*, nous frappons ou in„jurions quelqu'un, c'est la volonté qui meut notre lan„gue ou notre main, & elle les meut aussi lors mê„me que nous ne sommes pas en colere. Mais pour „les parties du corps, qui servent à la génération, la „concupiscence se les est tellement assujetties qu'elles „n'ont de mouvements, que ceux qu'elle leur donne. „ *Nam quisquis verbum emitit iratus, vel etiam quemquam percutit, non posset hoc facere nisi lingua & manus jubente quodammodo voluntate moverentur, quæ membra etiam cum ira nulla est moventur eadem voluntate : at vero genitales corporis partes, ita libido suo juri quodammodo manci-*

cipa-

tion. Il faut donc établir d'abord, que la propagation n'a point

καὶ συνεχῆ ταύτην γένεσιν. ἓν οὖν τοῦτο πρῶτον

cipavit, ut moveri non valeant, si ipsa defuerit & nisi ipsa vel ultro, vel excitata surrexerit. Aug. de Civitate Dei Lib. XIV. cap. 19.

Après cela comment peut-on condamner comme un mal, & comme un peché la concupiscence. Il est clair que le raisonnement de S. Augustin se reduit à ceci; Dieu a ordonné aux hommes & aux femmes de s'accoupler, *Croissés & multipliés*, a-t-il dit, *crescite & multiplicamini:* il ne leur a donné que la concupiscence, qui puisse faire mouvoir les parties de la génération, *ut moveri non valeant si illa defuerit.* Sans son secours & sans sa determination la volonté de procréer des enfans ne sert de rien, *si ipsa defuerit, & nisi ipsa, vel ultro, vel excitata surrexerit.* Cependant cette concupiscence est criminelle, & ne doit entrer pour rien dans la génération, ce doit être la seule volonté de faire des enfans. Voila un raisonnement si absurde, qu'il n'est pas necessaire de le refuter pour en faire sentir le faux: Laissons donc dire à S. Augustin, & à ses Disciples, *que l'accouplement conjugal est sans peché, lorsqu'il est fait par la volonté de la génération, mais que c'en est un s'il est fait par la concupiscence. Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam, concupiscentiæ vero satiandæ.* Comment donc agir sans cette concupiscence, qui est le seul principe qui met en mouvement toutes les parties qui servent à la génération? Il ne seroit pas plus étonnant de dire; il est vrai qu'on ne peut jouer d'un Orgue, que l'on ne souffle du vent dans ses tuïaux, cependant il faut jouer de l'orgue, & ne point souffler dans les tuïaux.

S. Tho-

τον δεῖ θεωρεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα ἡ μίξις. été établie pour le plaisir.

§. 3.

S. Thomas raisonne sur cet article bien plus conséquemment que S. Augustin. „Il est absurde, *dit-ce* „*grand Philosophe*, de croire que tout accouplement „charnel n'est pas innocent: il n'y a de criminels que „ceux qui sont deffendus par les loix. Les membres „du corps étant les instrumens de l'ame, chaque mem- „bre a une fin qui lui est propre, de même qu'à un „autre instrument. Il y a dans le corps certains mem- „bres dont l'usage est pour le coit; il s'ensuit donc que „le coït à son tour est le but & la fin de ces mêmes „membres; or ce qui est la fin de quelque chose de „naturel, ne peut être un mal dans sa nature, parce- „que tout ce qui est dans l'ordre naturel des choses a „été ordonné, & disposé par la providence, pour la „fin & le but de ces mêmes choses. Il est donc im- „possible, que la conjonction charnelle soit un mal en „elle même. Les inclinations naturelles ont été don- „nées aux êtres crées par Dieu, qui regit tout: il est „donc impossible, que ces inclinations naturelles soient „criminelles dans l'usage de cela même pourquoi elles „ont été données par Dieu: or dans tout animal parfait „il y a une inclination naturelle à la conjonction char- „nelle, il faut donc que cette conjonction ne soit jamais „mauvaise en elle même. Une chose, sans la quelle une „très-excellente ne peut exister, ne sauroit être mau- „vaise de sa nature: la perpetuité de la génération de „l'espece humaine, qui est un très-grand bien, ne pour- „roit être conservée sans l'accouplement charnel, donc „cet accouplement est un bien, & ne peut jamais être „un mal dans sa nature." *Sicut autem contra rationem est,*

§. 3. Ἔπειτα δὲ καὶ τὴν αὐτὴν τῶ ἀν- [illegible] θρώ-

§. 3. Il est ensuite necessaire de conside- [illegible]

est, ut aliquis carnali conjunctione utatur contra id quod convenit proli generandæ & educandæ : ita etiam secundum rationem est quod aliquis carnali conjunctione utatur secundum quod congruit ad generationem & educationem prolis ; lege autem divinâ hæc solum prohibita sunt, quæ rationi adversantur, ut ex supradictis patet : inconveniens est igitur dicere quod omnis carnalis conjunctio sit peccatum. Adhuc quum membra corporis sint quædam animæ instrumenta, cujuslibet membri finis est usus ejus, sicut & cujuslibet alterius instrumenti : quorundam autem membrorum corporis usus est carnalis commixtio : carnalis igitur commixtio est finis quorundam membrorum corporis : id autem quod est finis aliquarum naturalium rerum non potest esse secundum se malum : quia ea quæ naturaliter sunt ex divina providentia, ordinantur ad finem, ut ex supra dictis patet : impossibile est igitur quod carnalis commixtio sit secundum se mala. Amplius, naturales inclinationes insunt rebus a Deo qui cuncta movet : impossibile est igitur quod naturalis inclinatio alicuius speciei sit ad id quod est secundum se malum : sed omnibus animalibus perfectis inest naturalis inclinatio ad conjunctionem carnalem : impossibile est igitur quod carnalis commixtio sit secundum se mala. Item, illud sine quo non potest esse aliquid quod est bonum & optimum, non est secundum se malum, sed perpetuitas speciei non conservatur in animalibus nisi per generationem, quæ est ex commixtione carnali : impossibile est igitur quod commixtio carnalis sit secundum se mala. D. Thomæ summæ cathol. lib. III. cap. 126.

Il est bon de remarquer, que le second argument de S. Thomas détruit tout ce que peut dire S. Augustin,

θρώπῳ σύνταξιν πρὸς τὸ ὅλον, ὅτι μέρος

rer, que l'homme, dans l'arrangement des cho-ses qui le regardent, ὑπ-

guſtin, car ce déſir du plaiſir dans la génération, qu'il apelle concupiſcence, a été donné à l'homme dans l'ordre naturel des choſes & dans l'arrangement des organes. Ainſi il ne peut jamais être mauvais de ſa nature, comme le prouve S. Thomas. Il eſt vrai qu'il devient vitieux lorsqu'il ſort des loix, preſcrites par les regles de la pudicité & de la ſocieté, mais alors ce n'eſt pas par ſa nature qu'il devient vitieux, c'eſt au contraire parcequ'il va au delà de ſa nature.

En voila aſſés ſur cet article, qui a fait dire tant de choſes outrées à S. Auguſtin, & à pluſieurs autres Peres de l'Egliſe, contre le mariage, & par conſéquent contre le lien le plus utile à la ſocieté: c'eſt ce que nous verrons dans la remarque ſuivante. Mais avant de finir celle-ci, je dirai un mot pour contenter la curioſité de quelques uns de mes Lecteurs, qui déſireroient peut-être de ſavoir, pourquoi Adam pouvant connoître Eve, il ne la connut pas dans le Paradis. Le Maître des ſentences dit, que ce fut parcequ'Adam n'en eut pas le tems, Dieu l'aiant chaſſé peu de tems après la creation d'Eve; *Cur ergo non coierunt in paradiſo? quia creata muliere, mox transgreſſio facta eſt, & ejecti ſunt de paradiſo. P. Lombard. Sent. Lib. II. diſt. 20.*

Il reſte encore une autre choſe à ſavoir, c'eſt comment auroient été, en naiſſant & dans l'enfance, les enfans qu'Adam eut eus dans le Paradis. On convient qu'ils ſeroient nés petits, car ſans cela comment Eve auroit elle pû les mettre au monde; c'eſt le ſentiment de Lombard; *Filios parvulos naſci oportebat*

propter

doit être regardé comme ayant un raport direct avec l'arrange-

ὑπάρχων οἴκου τε καὶ πόλεως, καὶ τὸ μέγισον

propter materni uteri necessitatem, id. ib. Quant aux enfans, le Maître des sentences, apuié de l'autorité de S. Augustin, *dit* „qu'il seroit arrivé de deux cho„ses l'une: ou qu'après leur naissance ils seroient deve„nus grands tout à coup, Dieu ayant bien fait d'une „côte, qui étoit un petit morceau du corps d'Adam, „une très-grande femme; ou qu'ils auroient été sem„blables aux petits poulets, qui dèsqu'ils sortent de „la coquille ont l'usage des pieds, des jambes, courent „& suivent leur mere: de même les enfans d'Adam „auroient d'abord eu l'usage de leurs membres, com„me des gens formés, & auroient suivi Eve sans lui „être d'aucune incommodité." *Super hoc Augustinus ambigue loquitur. Movet nos, inquit, si primi homines non peccassent, utrum tales filios essent habituri, qui nec lingua, nec manibus, nec pedibus uterentur. Nam propter uteri necessitatem forte necesse erat parvulos nasci: sed quamvis exigua pars corporis sit Costa, non tamen propter hoc parvulam viro conjugem fecit; unde & ejus filios poterat omnipotentia Creatoris mox natos grandes facere: sed ut hoc omittam, poterat certe eis præstare, quod multis animalibus præstitit quorum pulli, quamvis sint parvuli, tamen mox ut nascuntur currunt & matrem sequuntur.* Petr. Lombard. Lib. II. Dist. 20.

C'est bien dans cette occasion que l'on peut dire *abissus abissum invocat*, un mauvais raisonnement en amene un autre; & pourquoi si les enfans d'Eve devoient tout à coup devenir grands après leur naissance, ou bien ressembler à de petits poulets, avoir l'usage

γιςον κόσμου, συμπληροῦν ὀφείλει τὸ ἀπογενόμενον τούτων ἕκαςον, ἐὰν μέλλῃ μήτε

ment de l'Univers: ensorte qu'étant partie d'une famille, d'une ville, & principalement du monde, il doit

l'usage de leurs jambes pour courir, de leurs bras pour se donner à manger, Dieu avoit-il fait des tetons à Eve? ce n'étoit pas sans doute, selon S. Augustin, pour exciter la concupiscence: à quoi servoient ils donc si Eve ne devoit pas nourrir ses Enfans? Dieu avoit disposé l'organisation du corps d'Eve, pour renfermer le lait dans son sein, comme il avoit arrangé son *uterus* pour recevoir la semence de la génération: or il ne fait jamais rien envain, pourquoi donc Eve ne devant faire aucun usage de son sein en avoit elle, puisque Dieu ne produit rien ni sans cause, ni par necessité, mais par sa science & sa volonté? *Deus res omnes in esse produxit non ex necessitate naturæ sed per intellectum & voluntatem. D. Thomæ summ. fid. cath. lib. III. cap. 66. pag. 135.* Convenons donc que ces enfans, formés tout à coup comme des poulets sortants de la coque, repugnent non seulement à la construction de la nature humaine, mais encore à la sagesse de Dieu, qui eut donc inutilement organisé le corps d'Eve, pour y former le lait, propre à la nourriture de ses enfans.

Finissons cette longue remarque par observer, qu'Ocellus a eu raison de dire, que la procreation des enfans fait le but de la génération; mais ce sage philosophe s'est bien gardé de prétendre, que le plaisir qu'on y goûtoit eut quelque chose, qui ne fut pas dans l'ordre de la nature ni conforme à la vertu: il raisonnoit con-

supléer à ce qui vient à y perir, s'il ne veut pas manquer à la société, à la politique, & à la divinité.	3 τε συγγενικῆς ἑςίας λειποτάκτης γενέσθαι, μήτε πολιτικῆς, μήτε μὴν τῆς θείας.

§. 4.

conséquemment, & il savoit que ce plaisir avoit été donné à l'homme par l'auteur de la nature, ainsi que tous les autres qui lui sont procurés par ses organes.

[3] *εαν μελλη μητε συγγενικης εςτιας λειποτακτης γενεσθαι, μητε πολιτικης μητε μην της θειας. S'il ne veut pas manquer à la societé, à la politique & à la divinité*, voici la construction, *εαν μητε μελλη γενεσθαι λειποτακτης εςτιας συγγενικης μητε πολιτικης μητε της θειας*, mot à mot *s'il ne veut pas être deserteur de son foyer domestique & politique & divin.*

Voila, dans ce sage precepte d'Ocellus, la condamnation de tant de faux principes, que les anciens Theologiens ont debités sur le mariage, c'est à dire sur le nœud le plus fort & le plus essentiel de la societé. Il n'a pas tenu à eux de détruire les Etats, en faisant un crime de ce qui entretient le nombre des citoiens, enfin, pour me servir des termes d'Ocellus qui contiennent tout ce qu'on peut dire à ce sujet, d'induire tous les hommes à manquer à la societé, à la politique, & à la divinité. A la societé en diminuant, par leur entousiasme outré pour la chasteté, l'union qui se forme entre les diférentes familles à proportion de la quantité des mariages qui s'y font. A la politique, en introduisant dans l'Etat une maxime, qui lui donne un desavantage considerable sur tous les autres païs, qui ne pratiquent point cette même maxime: on en voit aujourdhui la preuve évidente; il y

§. 4. Οἱ γὰρ καθάπαξ μὴ διὰ παιδοποι-

§. 4. Ceux qui ne voyent pas leur fem-

a en France plus de deux cens mille Prêtres ou Moines, ou ſimples Eccleſiaſtiques, ou Abbés qui ſont inutiles à l'agriculture, aux armes, au commerce, aux manufactures, à tous les metiers, & qui pis eſt, à la propagation des enfans. Si le quart de ces gens, qui ſont tous d'un âge fait, avoit été emploié à deffendre le Canada, le Cap Breton, le Guadaloupe, Marie-galante, la Gorée, le Senegal, Bengale, Ponticheri, enfin les Indes orientales, S. Dominique & Belle-Isle; on auroit eu une armée de cinquante mille hommes, qui eut empêché la conquête de tant de païs.

L'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande contiennent à peine la moitié des habitans de la France, mais par la diférente maxime de ces païs ſur le mariage, l'Angleterre regagne, pour le moins, l'utilité qu'elle retireroit de deux millions d'habitans de plus: car ſur un million d'ames on ne peut guere emploier que cent mille ames dans le commerce & à la guerre. Il faut d'abord partager un million entre cinq cens mille femmes ou filles, & cinq cens mille hommes; enſuite il faut conter deux cens mille garçons ſur les cinq cens mille hommes, & ſur les trois cens mille qui reſtent il y a les vieillards, les malades, & les gens deſtinés à la magiſtrature. Ainſi après avoir ôté toutes ces perſonnes, on verra qu'il reſte à peine, ſur un million d'ames, cent mille hommes qui puiſſent être emploiés dans les armées, ſur les flottes, & à l'agriculture. Il s'enſuit delà, qu'il eſt clair que le celibat de tant d'Eccleſiaſtiques & de Moines nuit autant à la politique dans les païs catholiques, qu'il ſert à cette

me dans la vue de la procréation des en- | δοποιΐαν συναπτόμενοι, ἀδικήσουσι τὰ τιμιώ-

L 2

τατα

cette même politique dans les païs proteſtans. Par exemple, ſi la France a dix-huit millions d'habitans, il faut conter qu'elle ne peut faire que les mêmes efforts, que feroit une Puiſſance proteſtante qui en auroit ſeize.

Après qu'Ocellus a remarqué, que ceux qui dans les Republiques ne travaillent point par la propagation des enfans à leur ſoutien & à leur agrandiſſement, pêchent contre la ſocieté, contre la politique, il ajoute *& contre la divinité.* Il ſembloit qu'Ocellus prévit le fanatiſme, qui s'éleveroit pluſieurs ſiecles après lui contre le mariage. En effet peut on donner un autre nom, que celui de fanatiſme, à cette opinion de S Juſtin, qui regarde le mariage *comme un uſage illegitime, par le quel on ſatisfait le deſir de la chair:* il aprouve ceux qui étant mariés vivent comme s'ils ne l'étoient pas. N'eſt-ce pas là détruire de fond en comble la ſocieté? n'eſt-ce pas rompre le nœud qui lie toutes les familles? & quelqu'un qui diroit, qu'il faut étouffer les enfans au berceau, feroit-il plus de mal que celui, qui exhorte les gens mariés à ne pas les mettre au monde? l'un & l'autre ne font-ils pas le même mal à la ſocieté? Les idées de chaſteté & de virginité avoient ſi fort échauffé la tête de S. Juſtin, qu'il ſe figuroit qu'il étoit très poſſible, que le genre humain put être conſervé ſans le ſecours des femmes. „La ſeule raiſon, *dit-il*, pour la quelle nôtre „Seigneur Jeſus-Chriſt eſt né d'un Vierge, a été pour „abolir la génération qui ſe fait par un déſir illegiti„me, & pour montrer que Dieu peut former un hom-

„me

τατα τῆς κοινωνίας συ- σήματα. εἰ δὲ καὶ γεν- νήσου-

fans, violent le ſiſteme le plus eſſentiel de la

„ſans aucun commerce charnel. „ καὶ ὁ Κύριος δὲ ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστος οὐ δὲ ἄλλο τι ἐκ παρθενου ἐτέχθη ἀλλ' ἵνα καταργήσῃ γέννησιν ἐπιθυμίας ΑΝΟΜΟΥ, καὶ δείξῃ ὅτι καὶ διχάοσυνουσίας ἀνθρωπίνης δυνατην εἶναι τῷ θεῷ την ἀνθρώπου πλάσιν. Juſtin. Spicileg. tom. 2 pag. 180.

Tertullien étoit auſſi contraire au mariage & à la propagation des hommes que S. Juſtin; voici comment il écrivoit à ſa femme. „Si nous liſons dans „les Ecritures, qu'il vaut mieux ſe marier que brûler, „quel cas doit-on faire, je vous demande, d'un bien „qui n'eſt bien qu'eu égard au mal? S'il eſt permis „de ſe marier, ce n'eſt qu'autant que cela eſt moins „mauvais que de bruler; mais combien n'eſt-il pas „plus ſalutaire, & plus heureux de ne point ſe marier „& de ne pas bruler? *Quod denique ſcriptum eſt,* melius eſt nubere quam uri; *quale hoc bonum eſt, oro te, quod mali comparatio commendat? ut ideo melius ſit nubere, quia deterius eſt uri. At enim quanto melius eſt, neque nubere, neque uri? Tertull. ad uxorem, lib. I. Cap. III. pag. 162.* Qu'on introduiſe ces maximes de Tertullien dans un Etat, dans vingt ans il eſt détruit de fond en comble, ou s'il y reſte des citoyens ce ſeront des fanatiques, qu'il faudra exterminer plutôt que de ſouffrir qu'ils paſſent dans d'autres republiques, pour y repandre leurs pernitieux ſentimens.

Les Peres, qui vinrent après Tertullien, furent auſſi peu raiſonnables que lui ſur l'article du mariage. Mais S. Jerome, S. Ambroiſe, & S. Auguſtin pouſſerent leur ſentiment à l'excès.

S. Je-

Societé. Car ceux qui νήσουσιν οἱ τοιοῦτοι
engendrent avec bruta- μεθ' ὕβρεως, καὶ ἀκρα-
L 3 σί-

S. Jerome dit en termes exprès; „que si une jeune „veuve ne peut, ou ne veut pas garder la continence, „elle doit prendre un mari plutôt que le Diable. „La belle chose & bien à souhaiter, où il faut choi„sir entre cette chose & Satan! *Ideo adolescentula vidua, quæ si non potest contineri, vel non vult, maritum potius accipiat quam diabolum. Pulcra nimirum, & adpetenda res, quæ satanæ comparatione suscipitur! Hieron. ad Salvinam, de servanda viduit. Serm. I. pag. 77. Edit. Basil. 1537.* Si le sentiment de S. Jerome avoit été établi, voila six à sept cens mille femmes en France, (car il y a bien ce nombre de veuves) qui seroient devenues inutiles à l'Etat, & qui n'auroient eu d'autre choix, si elles avoient voulu contribuer à le peupler, que de choisir entre le Diable, & le mari qu'elles auroient épousé; plaisante comparaison d'un esprit échauffé par la retraite, & par le climat du païs qu'il habitoit! Qu'on ne pense pas que S. Jerome s'arrête à l'odieuse comparaison *du mari & du Diable*, il n'auroit pas tenu à lui, s'il en avoit eu le pouvoir, de flêtrir d'infamie une femme qui se seroit remariée: c'est à dire qui au lieu d'être un fardeau inutile à la societé & à l'Etat, auroit voulu être utile à tous les deux. „Considerez, *dit S. Jerome*, qu'une veuve qui a eu deux „maris, quelque vieille & quelque indigente qu'elle „soit, ne merite point d'être assistée des charités de „l'Eglise. Si elle est privée du pain de l'aumône, ne „devroit elle pas l'être à plus forte raison du pain du „Ciel, qui fait la condamnation de ceux qui le mangent „indignement? „ *Simulque considera, quod quæ duos*

„habuit

habuit viros, etiamsi anus est & decrepita & egens, Ecclesiæ stipes non meretur accipere. Si autem panis illi tollitur eleemosynæ, quanto magis ille panis qui de cœlo descendit? quem qui indigne comederit, reus erit violati corporis & sanguinis Christi. Hieronym. contra Jovinian. Tom. 2. Lib. I. pag. 28.

Comment peut-on lire cet endroit de S. Jerome, & ne pas être saisi de la plus forte indignation? quoi un homme à qui l'on a accordé le nom de Pere de l'Eglise, dit fort expressement qu'il faudroit priver de la communion une femme qui se remarie, parcequ'elle est dans le cas de ceux, dont ce pain de vie fait la condamnation, & qui le mangent indignement! En voiant de pareils excès & des opinions aussi monstrueuses, aussi directement contraires au bien du genre humain, je ne puis m'empêcher, en songeant au Pere Hardouin, de ne plus trouver si extraordinaire, qu'il ait regardé les Ecrits de presque tous les Peres de l'Eglise comme supoſés, & qu'il se soit figuré, qu'ils avoient été composés ou par des Moines, dont le genie s'étoit trop échauffé, ou par des gens qui avoient voulu nuire à la Religion, en faisant dire aux Peres, dont ils empruntoient les noms, des choses erronées, & capables d'introduire les sentimens les plus faux. *Incredibile ac simile portenti est, quantam falsorum scriptorum segetem de rebus tum sacris, tum profanis, exe-cranda & detestabilis una quædam, ut cæteras sileam, ante annos fere quinquaginta, officina effuderit. Hardouin. Chronologia ex nummis antiquis restituta prolusio, de nummis Hadrian. pag. 63.*

Je sçais que le sisteme du Pere Hardouin est faux, & qu'il est insoutenable de toutes manieres; mais j'ajoute à cet aveu, que lorsqu'on lit bien des choses dans les anciens Peres, il ne reste que deux partis à pren-

à prendre : le premier, c'eſt de dire que les écrits de presque tous les Peres, dans les quels on trouve des erreurs groſſieres, également contraires à la ſocieté & à la juſteſſe du raiſonnement, ne ſont point parvenus jusqu'à nous dans leur entiere pureté, qu'ils ont été interpolés par les copiſtes, qui y ont gliſſé des ſentimens que les Peres n'ont jamais eus, & des expreſſions dont ils ne ſe ſont jamais ſervis : le ſecond parti, c'eſt de dire, ainſi que les Proteſtans, que tous les Peres de l'Egliſe n'aiant été que de ſimples hommes, tels que les Theologiens de ces derniers ſiecles, & presque toujours beaucoup moins ſavans qu'eux, ont ſoutenu très-ſouvent des opinions erronées, & ne doivent être conſultés que comme l'on conſulte les auteurs modernes, qu'on eſtime plus ou moins, ſelon le degré de juſteſſe d'eſprit qu'on trouve dans leurs écrits, & non pas ſelon leur ancienneté, leur titre, leur chaſteté, & leur devotion, tout cela ne valant pas, pour établir la verité d'une queſtion, un ſeul bon argument.

S. Ambroiſe étoit auſſi ennemi, que S. Jerome, de la multiplication du genre humain, & s'il avoit dependu de lui, il auroit même fait vivre dans le celibat les femmes mariées. J'enſeigne dites-vous, *ecrit* „*ce Pere*, à garder la virginité, & je viens à bout de „perſuader pluſieurs perſonnes. Plut à Dieu que je „fuſſe aſſez heureux, pour que cela fut vrai ! j'em„pêche que les filles, qui s'étoient devoués pour un „tems au ſervice des autels, ne vienent enſuite à ſe „marier ; que ne puis-je empêcher encore toutes les „autres de ſe marier, que ne puis-je arracher au ma„riage toutes celles qui y ſont deſtinées, & changer „leur voile de noces en un voile de virginité ! „ *Virginitatem, inquis, doces & perſuades plurimis. Utinam*

convincerer, utinam tanti criminis probaretur effectus . . . ! Initiatas, inquis, Sacris Mysteriis, & consecratas integritati puellas, nubere prohibes. Utinam possem revocare nupturas! Utinam possem flammeum nuptiale pio integritatis velamine mutare. Ambros. de Virgin. Lib. III. col. 101.

Quel est celui, qui doit être le plus honoré dans la societé, ou un Legislateur, tel que Solon, qui rend les Etats heureux, les familles contentes en prescrivant des preceptes pour faire fleurir les uns par l'accroissement des autres; ou un Theologien, tel que S. Ambroise, qui se glorifie d'être le plus grand ennemi de ce qui peut faire le bonheur du peuple & du Souverain? Car qu'est-ce qu'un Souverain dont le nombre des sujets va tous les jours en diminuant? & qu'est-ce qu'un peuple qui se détruit, & dont le petit nombre le conduit peu à peu à être le partage, & le butin du premier ennemi qui voudra profiter de sa foiblesse? Convenons donc que les Legislateurs payens ont raisonné bien plus sensément sur le mariage, que beaucoup de Peres de l'Eglise, & que bien des Theologiens, qui les ont suivis, & qui ont vecu plusieurs siecles après eux.

Pierre Lombard, fondé sur l'autorité de S. Augustin, veut que dès qu'une femme est enceinte elle ne puisse plus coucher avec son mari sans commettre un peché veniel. *Reddere enim debitum conjugale, nullius est criminis, exigere autem ultra generandi necessitatem culpa est venialis. P. Lombard. Sent. lib. 4. Dist. 311.* Ce sentiment est la ruine totale de l'union des gens mariés, car ce qui l'entretient c'est le plaisir de l'amour, que les maris & les femmes peuvent goûter innocemment. Plaisante & ridicule opinion que celle, qui leur fait un crime de leur tendresse reciproque!

Voila

Voila comme les erreurs se perpetuent. Les Ecrivains qui se succedent les uns aux autres, s'aproprient les opinions erronées de ceux qui les ont dévancés, & en deviennent les deffenseurs.

Dans ces derniers tems, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, les Theologiens ont parlé d'une maniere beaucoup plus décente du mariage: cependant les Jansenistes repandent encore, dans leurs ecrits, le germe des principes de S. Augustin sur le mariage, & si jamais cette secte, qui de nos jours a renouvellé le fanatisme, & enfanté les Convulsionaires, venoit a prendre le dessus, on verroit bientôt établir, & deffendre ces mêmes propositions, qui feront éternellement le mepris d'un philosophe, & l'indignation d'un bon citoyen.

Les Molinistes & les Jesuites ont raisonné, sur ce qui regarde le mariage, en gens sensés: il faut convenir, que malgré tout ce que Pascal a reproché justement à quelques uns de leurs Casuistes, dans toutes les choses qui regardent le bien de la societé, & la tranquillité des familles, les Jesuites ont établi de très sages principes: j'excepte ceux, où ils se sont efforcés d'étendre le pouvoir de la Cour de Rome, & de diminuer celui des Rois; mais ces questions regardent la politique, & ne concernent en rien la regle des actions ordinaires des particuliers. Les crimes des Molinistes prennent leur source dans la vanité, & ceux des Jansenistes dans le fanatisme. Or la vanité, conduite par l'esprit, n'embrasse que de grands objets, & le fanatisme se repand sans distinction sur les grandes & les petites choses. Voila pourquoi les sentimens des Jesuites seront toujours raisonnables sur tout ce qui regardera les mœurs du peuple; & les Jansenistes au contraire établiront des opinions qui à la fin feront des Con-

vulſionaires, & qui les rendront le mepris non ſeulement de leurs concitoyens raiſonnables, mais de toutes les nations de l'Europe, ainſi qu'ils le ſont aujourdhui.

Après avoir établi que les Theologiens de ces derniers tems avoient écrit très-ſenſément ſur la dignité, ſur l'utilité, & ſur la ſainteté du mariage, dont les plaiſirs dans tous les cas ſont toujours également innocents & exempts de faute; nous placerons ici ce que dit à ce ſujet un des plus grands Theologiens, que les Confeſſeurs & les Advocats regardent comme le guide le plus aſſuré dans toutes les queſtions, qui concernent le mariage, & au quel on ne peut reprocher que d'avoir examiné certaines choſes, qui arrivent très rarement, & qui étant fort indécentes à traiter, auroient dû être plutôt ſuprimées qu'agitées auſſi longuement, & auſſi clairement que l'a fait cet auteur, qui en cela eſt abſolument inexcuſable.

„Il y a, *dit Sanches*, outre quelques heretiques „qui ont cru les noces illicites, pluſieurs Docteurs „catholiques, qui enſeignent que l'acte conjugal ne „peut jamais être totalement exempt de faute: il n'en „eſt pas moins certain cependant que c'eſt une verité „catholique, que l'acte conjugal eſt par lui même licite, & qu'il peut s'exercer ſans la moindre faute, „ce qui ſe prouve ainſi: premierement, parceque lorsque l'uſage d'une choſe eſt un mal, il faut que la „choſe ſoit un mal en elle-même: or ſi l'uſage de „l'acte conjugal eſt un mal, il faut donc que le mariage qui eſt la cauſe de cet acte ſoit un mal: ce „qui eſt une hereſie manifeſte, puiſque le mariage a „été inſtitué par Dieu pour la propagation du genre „humain. Secondement l'acte conjugal eſt une dette „qu'on rend aux perſonnes, à qui cette dette eſt due

„par

„par l'accord fait dans le mariage, qui a été ordonné „par Dieu pour la multiplication du genre humain; „donc c'est un blasphême de dire qu'un acte ordonné „par Dieu puisse jamais être mauvais par lui-même.“ *Præter nonnullos hæreticos, qui nuptias illicitas esse testati sunt, quos late confutat Belarminus, non desunt ex Doctoribus catholicis, qui doceant actum conjugalem non posse absque culpa, saltem veniali, exerceri . . . . . cæterum veritas catholica est, actum conjugalem esse ex se licitum, posseque absque omni culpa exerceri. Quod constat primo, quia cum res, cujus per se usus est malus, iniqua sit, si actus conjugalis, qui est per se matrimonii usus, malus esset, neque absque culpa exerceri posset, matrimonium ipsum iniquum esset. Quod manifesta hæresis est: cum sit institutum a Deo ad generis humani propagationem. Secundo, quia actus conjugalis reddendi debitum est actus virtutis justitiæ, cum reddatur conjugi debitum ex pacto matrimoniali contractum: præterea, tam in petente, quam in reddente, ordinatur ad propagandam sobolem ad cultum Dei, conservandamque speciem: ad quod ipsa naturalis ratio inclinat. Insuper is actus sacramentali sanctitate gaudet, ex significatione conjunctionis Christi cum Ecclesia. Et quamvis aliqua detrimenta videatur afferre, ea tamen compensantur bono fidei, prolis, ac sacramenti: ut late explicuimus libr. 2. disp. 29. fere per totam: ergo actus conjugalis est bonus. Tandem, quia Deus optimus maximus protoparentibus nostris actum conjugalem præcipit, Genes. 2.* Crescite & multiplicamini: *blasphemum autem esset credere, actum de se malum præcipi a Deo. Disput. de sancto matrimonii sacramento,* Auctore Thom. Sanches. lib. 9. disput. 1.

Il y a autant de sagesse dans les decisions de ce Theologien moderne, que d'erreurs dans celles des anciens Peres, que nous verrons dans la remarque suivante

σίας, μοχθηροὶ (οἱ) γενόμενοι, καὶ κακο- | lité [4] & avec intemperance, procréent des δαί-

vante ne pas raisonner plus conséquemment sur les plaisirs innocents du mariage, que sur la nature de ce lien sacré de la societé. Je placerai encore ici quelques reflections du Theologien, que je viens de citer, qui autorise son sentiment de celui d'un grand nombre de célébres Docteurs: „Le plaisir, *dit-il*, dans „l'accouplement nuptial n'est point un mal par lui-„même, car la nature l'a attaché fort à propos à cet „acte, pour le bien de la génération, & pour que les „hommes attirés par ses attraits se portent d'avantage „à la multiplication, afin que l'espece soit toujours „conservée dans les Etats. La nature dans ce point a „fait aussi sagement, que lorsqu'elle a attaché du plai-„sir à la nourriture pour la conservation de notre in-„dividu: il faut donc établir, que le plaisir n'est pas „un peché dans les caresses conjugales, excepté qu'on „ne cherchat à le porter à l'excès: il n'y a point de „crime d'user du mariage en goûtant les plaisirs, que „la nature y a attachés dans la vue d'une fin honnête & „necessaire: & c'est le sentiment de plusieurs auteurs „graves. *Delectatio vero non est in se prava, imo natura ipsa sagaciter adjunxit illi actui, propter bonum prolis, ut ejus generationi avidius homines vacarent, sicque species conservaretur: sicut in ciborum esu delectationem posuit, ob individui conservationem. Quare dicendum est omni vacare culpa, nisi nimius voluptatis excessus procuretur. Quia multa est culpa, uti matrimonio fruendo delectatione, quam natura adjunxit propter honesti finis necessitatem. Atque ita docent alii. Idem. ibidem Disputat. II.*

4 Eí

enfans qui ſont mé-chans, qui naiſſent mal-	δαίμονες ἔσονται, καὶ βδελυροὶ ὑπό τε θεῶν, καὶ

4 Ει δε και γεννησουσιν οι τοιουτοι μεθ' υβρεως. και ακρασιας, μοχθηροι (οι) γενομενοι και κακοδαιμονες εσονται, και Βδελυροι υπο τε θεων, και δαιμονων, και ανθρωπων, και οικων, και πολεων. *Ceux qui engendrent avec brutalité, & avec intemperance, procréent des enfans, qui ſont mechans, qui naiſſent malheureux, abominables aux Dieux, aux Demons, aux hommes, & odieux aux familles & aux villes.* Il y a dans le grec, *ceux qui engendrent avec injure & intemperance.* μεθ' υβρεως και ακρασιας.

Sous les mots *d'engendrer avec injure*, Ocellus entend toutes ces générations produites par la debauche, qui ſe font dans de mauvais lieux, & qui ne donnent ordinairement, comme il le dit, que des ſujets à l'Etat, qui ſont également reprouvés de Dieu & des hommes. Que peut-on eſperer de bon d'une génération produite par la crapule la plus honteuſe, par le libertinage le plus effrené? ajoutés à cela l'éducation que reçoivent la plupart de ces enfans procrées dans la débauche, élevés dans l'infamie, & nourris dans le crime: voila la pepiniere de tant de voleurs, de receleurs, de protecteurs de mauvais lieux, de fainéans à charge à l'Etat. Il eſt vrai que dans les hopitaux des enfans trouvés on tâche de corriger par l'éducation le mauvais germe de la génération, mais il y a parmi ces enfans trouvés plus de legitimes, que la miſere y fait porter, que de bâtards nés dans de mauvais lieux; les femmes, qui les y ont mis au monde, les conſervant & les nourriſſant auprès d'elles autant qu'il leur eſt poſſible, pour s'en ſervir ſi ce ſont des gar-

καὶ δαιμόνων, καὶ ἀνθρώπων, καὶ οἴκων καὶ πό-

heureux, abominables aux Dieux, aux De-

garçons, comme d'apuis dans leur vieilleſſe, & ſi ce ſont des filles, pour les vendre & les proſtituer dès que l'âge pourra le permettre.

Quant aux générations faites avec intempérance, Ocellus comprend parmi elles, non ſeulement toutes celles qui ſont produites dans la débauche, mais encore celles, qui ſont crées dans le mariage, où l'ivrognerie, la groſſiereté, & pour ainſi dire la brutalité, ont plus de part qu'une honnête tendreſſe: il n'eſt pas douteux, que de pareilles générations ne ſoient presque auſſi contraires à la ſocieté, que celles qui ſont produites par la crapule. Nous en verrons les raiſons phiſiques dans les notes ſuivantes. Au reſte, il faut bien ſe garder de croire que par le mot *d'intemperance* ακρασιας Ocellus ait voulu condamner les plaiſirs, que les maris recherchent dans les careſſes de leur épouſe, & ceux que les femmes trouvent dans celles de leur mari, ni qu'il ait auſſi voulu reſtreindre ces careſſes à certains jours, & à un petit nombre; il étoit bien éloigné de ce ſentiment, & penſoit au contraire que les plaiſirs dans l'accouplement amoureux étoient très utiles à la propagation, *pourvu qu'on ne les goutat pas à la maniere des bêtes* comme il le dit lui-même en términes exprès *mais en penſant à eux comme à un bien neceſſaire.* Ταυτα ουν προδιανοουμενους ου δει ομοιως τοις αλογους ζωοις προσερχεσθαι τοις αφροδισιόις, αλλ᾽ ως αναγκαιον καὶ καλον ηγουμενους.

Les Peres de l'Egliſe ſe ſont encore ici éloignés des idées ſimples & naturelles, pour ſe jetter dans des ſpeculations, qui ne leur ont fait produire que des opi-

mons, aux hommes, πόλεων. Ταῦτα οὖν
& odieux aux famil- προδιανοουμένους οὐ δεῖ
ὁμοίως

opinions capables de détruire toute l'amitié des époux, & de les conduire dans la débauche: ils ont prétendu, que les maris ne devoient plus voir leur femme dès qu'elle étoit enceinte; & lorsqu'elle ne l'étoit pas, ils ont reduit les jours, où les époux pouvoient se faire d'innocentes caresses, à un si petit nombre que s'ils en avoient été crûs, ils auroient fait perdre au mariage tout l'avantage qu'il a, pour empêcher les gens mariés de tomber dans la fornication, en trouvant dans leur femme de quoi faire cesser leurs tentations. „Que doit-on penser, *dit S. Ambroise*, de la cupidité „des hommes, lorsqu'on voit les bêtes, qui par un „espece de langage muet, montrent qu'elles s'accou„plent, non pas pour satisfaire leurs désirs, mais pour „engendrer." *Quid mirum de hominibus, si pecudes quoque muto quodam opere loquuntur, generandi sibi studium, non desiderium esse coeundi. Siquidem ubi semel senserint genitali alvo semen receptum, jam nec concubitu indulgent, nec lasciviam amantis, sed curam parentis assumunt. D. Ambros. Comment. in Cap. 1. Evangel. Luc.*

Cette déclamation puerile est prise presque mot à mot d'une pareille de S. Clement d'Alexandrie. „Les „Betes, *dit ce Saint*, qui sont privées de la raison, „n'ont qu'un tems pour s'accoupler: or s'aprocher „de sa femme, lorsqu'on ne peut pas faire des en„fans, c'est faire outrage à la nature." *Aliquod tempus ad seminandum oportunum habent quoque rationis expertia animalia. Coire autem non ad liberorum procreationem, est facere injuriam naturæ.* Pedagog. Lib. II. Cap. X. pag. 225. Edit. Oxon.

S. Je-

les & aux Villes: il faut donc considerer

ὁμοίως τοῖς ἀλόγοις ζώοις προσέρχεσθαι τοῖς ἀφρο-

S. Jerome n'a pas manqué de s'exprimer encore plus fortement. Tout ce qui pouvoit fletrir le mariage, en interdire les plaisirs innocents, lui paroissoit trop essentiel pour le negliger: „La procreation des „enfans, *dit ce Pere*, a été accordée au mariage, mais „le plaisir qu'on prend doit être reservé aux courtisa„nes & non point aux épouses, chez qui ces plaisirs „sont un crime: que tout homme & que toute femme „qui lit ceci aprenne, que dès que la grossesse com„mence à paroître, il faut plutôt songer à la priere „qu'au lit nuptial. C'est ce que la nature nous mon„tre dans les bêtes, qui ne voient plus leurs femel„les, dès qu'elles ont conçu.“ *Liberorum ergo, ut diximus, in matrimonio opera concessa sunt, voluptates autem, quæ de meretricum capiuntur amplexibus, in uxore damnatæ. Hoc legens omnis vir & uxor intelligat, sibi post conceptum magis orationi quam connubio serviendum, & quod in animalibus & bestiis ipso naturæ jure præscriptum est, ut prægnantes ad partum non coeant. Hieronym. Tom. I. pag. 140.*

Cela est vrai; les chiens ne voient plus une chienne qui cesse d'être en chaleur; mais ils en vont chercher d'autres. Les Peres de l'Eglise vouloient-ils, que les maris allassent faire des enfans à d'autres femmes que la leur, dès qu'elle auroit été enceinte? C'est sans doute ce qui arriveroit, si les plaisirs du mariage ne leur fournissoit dans tous les tems dequoi éviter l'adultere & la fornication, & ne leur donnoit un remede assuré contre les mouvemens que la nature inspire, & qu'elle rend plus ou moins forts

selon

ces choses, & goûter ἀφροδισίοις, ἀλλ' ὡς les plaisirs de l'amour, ἀναγκαῖον καλὸν ἡγουμέ-

selon le moins ou le plus de vigueur & de temperemment qu'elle a donné aux hommes. Bien loin que l'exemple des bêtes prouve, que les hommes ne doivent connoître leur femme que dans un certain tems, il montre au contraire que Dieu a voulu, qu'ils puissent en jouir toujours, puisqu'il leur a donné un désir continuel, qui n'est que momentané dans les bêtes; & ce désir est une des plus grandes marques de la sagesse de la divine providence. Elle a voulu former entre le mari & la femme, entre deux creatures douées de raison, un lien qui conservat toujours leur union & leur tendresse reciproque, qui servit à entretenir & à renouveller leur amitié mutuelle. J'ai dit en quelque endroit, & je le repete encore ici, que les Peres, qui écrivoient sur le mariage, en parloient comme les aveugles des couleurs, & ne connoissoient gueres l'interieur des menages. Quiconque est marié sçait assez, par expérience, combien le désir, que Dieu a donné aux hommes, de rendre le devoir conjugal a leur femme dans tous les tems, est utile à la paix, au bonheur, à l'union des familles; & c'est, comme le remarque sagement Ocellus, la prosperité des familles qui fait celle de l'Etat entier.

Voions encore ici comme les Theologiens modernes raisonnent, sur ce point, beaucoup plus sagement que les anciens. „Je pense, *dit Sanchès*, qu'un mari „ne fait aucun peché, lorsqu'il rend le devoir conju„gal à sa femme quand elle est enceinte, parceque je „ne trouve en aucun endroit que cela lui soit deffendu. „Lorsque la necessité ne l'exige pas, il est inutile de

μένες. εἴπερ ἀναγκαῖον καὶ καλὸν εἶναι νομίζουσιν οἱ ἀγαθοὶ τῶν ἀνθρώπων, τὸ μὴ μόνον πολυανδρεῖσθαι

non pas comme les bêtes brutes, mais en pensant *à ces plaisirs* comme à un bien necessaire; puisque les gens vertueux croyent

„chercher à multiplier le nombre des pechés, & l'on „ne doit pas reduire le mariage à l'esclavage: si „c'étoit un peché veniel de voir sa femme, lorsqu'elle „est enceinte, comme une épouse peut être la plupart „du tems dans cette situation, il faudroit donc qu'un „mari s'abstint, presque toute sa vie, de rendre le de„voir conjugal, ou cette vie même ne seroit qu'un „tissu composé d'une infinité de pechés veniels." *Dico probabilius esse, culpam venialem in ea debiti exactione non inveniri. Quia nullam prohibitionem reperio, & ubi necessitas non cogit, multiplicare culpas non oportet, eo vel maxime, quod matrimonium laqueum iniiceret, si hæc esset culpa venialis; cum enim magna temporis matrimonii parte uxor gravida sit, vel abstinendum esset conjugibus fere semper à debiti exactione, vel innumera essent venialia admittenda,* Sanches de Matrim. Lib. IX. p. 229.

Voila la raison qui parle devant la quelle il faut que le prejugé s'éclipse. Toutes les vaines déclamations, toutes les triviales comparaisons des hommes avec les bêtes, tout cela disparoit, & ne peut plus trouver aujourdhui de croiance, que dans le cerveau de quelques personnes, qui n'ont qu'un pas à faire pour entrer en convulsions, & pour representer dans quelque grenier les mêmes tours de force, que les baladins font tous les jours à la foire.

Ajou-

qu'il eſt bon, que non ſeulement les familles, mais les plus grandes Villes de la terre ſoient peuplées & ſurtout de bons citoyens; car

σθαι τοὺς οἴκους, καὶ τὸν πλείονα τῆς γῆς τόπον πληροῦσθαι. ἡμερώτατον γὰρ πάντων καὶ βέλτιςον ζῶον ὁ

αν-

Ajoutons aux raiſons des Theologiens, favorables à l'union des familles, celles des grands Medecins qui prouvent, par l'organiſation du corps humain, la neceſſité des careſſes des gens mariés pour la conſervation de la ſanté des femmes, à qui la nature a rendu neceſſaire, dans tous les tems, l'uſage moderé des plaiſirs du mariage. „Si les femmes, *dit Hipocrate*, couchent avec leur mari, elles jouiſſent d'une „meilleure ſanté que lorsqu'elles n'y couchent pas; „car la matrice devient plus humide dans l'accouplement, & ſi elle eſt trop ſeche, elle vient à ſe contracter, & de cette contraction il s'enſuit toujours „de grandes douleurs dans tout le corps.“ Ἔχει δὲ τόδε οὕτως πῆσι γυναιξὶν, ἢν μὲν μίσγωνται ἀνδράσι, μᾶλλον ὑγιαίνουσι, ἢν δὲ μὴ, ἧσσον. ἅμα μὲν γὰρ αἱ μῆτραι ἰκμαλέαι γίνονται ἐν τῇ μίξει, ου καὶ ξηραὶ ἔωσαι μᾶλλον τοῦ καιρῦ συςρέφονται ἰσχυρῶς. *Mulieres ſi cum viris coeant, magis ſanæ ſunt: ſi non, minus: nam & uteri ſimul humidi fiunt in commiſtione; qui enim ſicci ſunt, magis quam convenit, fortiter contrahuntur. Hipocrat. oper. omnia. T. I. de genitura pag. 129.* Voila la voix de la nature, qui ſe joint à celle de la raiſon, & qui toutes les deux, d'un commun accord, ne laiſſent à l'opinion des Theologiens, opoſés aux plaiſirs du mariage, que le ridicule qu'elle merite.

5 Ημε-

ἄνθρωπος, ἀλλὰ καὶ τὸ μέγιςον, εὐανδρεῖσθαι. | l'homme eſt l'animal le plus doux [5] & le meilleur de tous.

§. 5.

[5] Ημερωτατον γαρ παντων και βελτιςον ζωον ο ανθρωπος. *Car l'homme eſt l'animal le plus doux & le meilleur de tous.*

Je ne ſais comment Ocellus a pu avancer un paradoxe auſſi difficile à ſoutenir. Pour le rendre croyable il faudroit prouver, que les hommes du tems d'Ocellus étoient entierement diférents de ceux qui vivent aujourd'hui. Quant à moi, je ſuis très convaincu que non ſeulement l'homme n'eſt pas le meilleur des animaux, mais je crois au contraire qu'il eſt le plus mechant; j'ajouterois volontiers qu'il ſe trouve ſouvent pluſieurs hommes, qui ſont auſſi mauvais & auſſi mépriſables que tous les animaux enſemble; enſorte que dans une ſeule perſonne ſe trouvent réunis les défauts particuliers à chaque animal.

C'eſt ce qu'a remarqué & exprimé élégamment un Pere de l'Egliſe. „Tous les diférents animaux, „*dit S. Chryſoſtome*, ſont enclins à certain défaut qui „leur eſt propre, comme le loup à la rapine, le ſer„pent à la ruſe, l'aſpic à repandre ſon venin; mais „un méchant homme eſt voleur comme le loup, „trompeur comme le ſerpent, mauvais & répandant „ſon venin comme l'aſpic, enfin il renferme en lui „tous les vices des diférents animaux." *Καὶ τὸ δὴ χαλεπώτερον, ὅτι τῶν μὲν ἀλόγων ἕκαςον ἓν ἐλάττωμα ἔχει: ὁ λύκος εἰς τὸ ἁρπακτικὸν, ὁ ὄφις εἰς τὸ δολερὸν, ἡ ἀσπὶς εἰς τὸ ἰῶδες, ἐπὶ δὲ ἀνθρώπȣ πονηροῦ οὐκ ἔνι τȣ̃το. ȣ̓δὲ γὰρ ἓν ἐλάττωμα πολλάκις κέκτηται ὁ ἄνθρωπος ἀλλὰ καὶ ἁρπακτικὸς, καὶ δολερὸς, καὶ ἰώδης, καὶ τῶν ἀλόγων κακίας εἰς*

τὴν

§. 5. En observant la modestie & la pieté dans la génération, les

§. 5. Διὰ γὰρ ταύτην τήν αἰτίαν καὶ τάς πόλεις ἐυνομεμένας

 οἰκή-

τὴν ἑαυτοῦ συνάγει ψυχήν. *Idque eo gravius est, quod unaquæque bellua una conditione prædita est, veluti lupus ad rapinam natus est, anguis ad dolum, aspis ad venenum dandum, in homine autem improbo hoc non inest. Non enim una varietas naturæ sæpe inest in homine; sed simul & rapax est, & dolo agit, & virus spargit, vitiaque bestiarum in animum suum concludit.* Homil. D. Chrysost. in Ps. XLVIII.

Si nous voulions ici examiner les diférents états de la vie, nous trouverions dans tous beaucoup de gens semblables à ceux dont parle S. Jean Chrysostome, mais nous nous contenterons, pour prouver nôtre sentiment, de choisir parmi les hommes ceux qui naturellement doivent avoir le plus de vertu: nous connoîtrons par leurs défauts ce que nous devons penser de ceux des autres hommes, qui sont privés des secours, que ces premiers ont pour se conduire dans toutes les actions de leur vie. Mes Lecteurs voient sans doute que je veux parler des gens de Lettres, qui ayant plus de lumieres, que les autres foibles mortels, & prenant le nom de philosophe ou d'amateur de la sagesse, doivent sans doute se conduire avec plus de bonne foi & de vertu: cependant dans quels excès ne les voions nous pas donner tous les jours! ils sont si grands que l'on peut dire qu'il y a plus de décence dans les disputes des Courtisanes, plus de bonne foi dans la conduite des Sauvages, que dans les demélés & les actions de la plûpart des gens de Lettres. Pour mieux prouver ce que j'avance ici, j'exa-

οἰκήσουσι, *καὶ τοὺς* hommes habiteront *ἰδίους οἴκους κατὰ* des Villes bien poli-
τρό-

j'examinerai ſeparement les deux points que je viens d'établir.

On voit rarement que les disputes des Courtiſanes ſortent des mauvais lieux, où elles prennent naiſſance: ces femmes, à propos d'un gain mal partagé ou d'une jalouſie peu fondée, ſe donnent mutuellement les noms qu'elles meritent, ſe diſent les injures, ſi l'on veut les plus groſſieres, cependant ces disputes reſtent entre elles: quoiqu'elles aient perdu toute pudeur, elles ont encore aſſés de honte pour ne pas vouloir rejouir le public à leurs depends. Mais les gens de Lettres n'ont pas même cette retenue, ils font aujourd-hui imprimer, & repandre dans toute l'Europe les infamies les plus honteuſes, ils s'apellent Giton, voleur, eſcroc, adultere, renegat, athée. Si l'on jugeoit la plûpart des écrivains par ce qu'ils publient les uns des autres, les magiſtrats n'auroient point aſſés de bourreaux pour punir tant de crimes. Ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt que pluſieurs auteurs très reſpectables par leurs connoiſſances, & par leur eſprit, tombent non ſeulement dans ce défaut affreux, mais y conduiſent un nombre de perſonnes qui, n'aiant que très-peu de merite, croient ſe faire un nom en entrant dans les demêlés des hommes célébres; enſorte qu'aujourdhui, dès que deux écrivains connus commencent à s'injurier, ils apellent à leur ſecours un nombre de ſcribes ſoumis à leur ferule, qui inondent le public de miſerables brochures; ce ſont des goujats, qui ſe battent à coup de poing pour divertir le peuple, tandis que les Gladiateurs combattent à ou-

cées; ils ne feront pas τρόπον οἰκονομήσουσι, de folles depenses, ils καὶ τοῖς φίλοις αὐ-

 τοῖς

à outrance aux yeux des Senateurs & des Chevaliers romains.

Il y a eu dans tous les tems des gens de Lettres qui ont manqué à la décence, & qui se sont apellés ignorans, imbeciles, mais il étoit reservé à nôtre siecle de voir des accusations, dans les ouvrages des philosophes, qu'on ne trouvoit autrefois que dans les procédures de ceux qu'on conduisoit aux galeres. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que dans tous ces reproches odieux, faits de part & d'autre avec tant d'aigreur, il n'y en a pas un de veritable. Le même homme qu'on traite de Giton est aussi éloigné de l'être, que celui au quel il reproche d'avoir friponné est incapable d'une pareille bassesse; il n'y a rien de vrai dans ces injures reciproques, que l'horreur qu'en ont tous les honnêtes gens.

Je viens actuellement au second point; c'est qu'il y a plus de bonne foi dans les actious des Sauvages, que dans celles d'une grande partie des gens de Lettres. Les Sauvages vivent en paix dans les bois avec ceux de leur nation, ils ne font la guerre qu'à leurs ennemis, mais les auteurs attaquent également, & ceux dont ils ont à se plaindre, & ceux qu'ils ne connoissent pas; il suffit pour leur devenir odieux, qu'on ait du merite, & qu'on soit aplaudi du public. Ce n'est pas seulement les mauvais écrivains qui tombent dans ce défaut, les plus grands y sont enclins comme les plus petits.

Nous pourrions ici prouver cette verité par un grand nombre d'exemples, si nous ne nous étions pas inter-

τοῖς κατὰ τὰς πολιτείας, καὶ τὰς πολιτικὰς

assisteront leurs concitoyens & leurs amis

interdit dans cet ouvrage tout ce qui peut regarder quelqu'un en particulier. Contentons nous donc de remarquer, qu'il n'y a pas un homme, illustre aujourdhui dans la Republique des Lettres, contre le quel on n'ait écrit beaucoup d'indécence, & qu'il y a très peu de savans qui aient repoussé ces attaques avec modestie: ils ont repondu injure pour injure, & par cette conduite ils ont considérablement diminué l'indignation, que le public avoit conçue contre leurs adversaires.

Pourquoi imprimer tant d'horreurs contre l'auteur de la Comedie des philosophes? n'étoit-il pas assés puni aux yeux de tous les honnêtes gens, d'avoir calomnié des personnes, dont les mœurs étoient pures, & les talens superieurs? son crime avoit excité l'indignation publique dans toute l'Europe; je ne dis pas à Paris, car peut-on savoir le sentiment d'une ville, où l'on ne pense pas deux heures de la même maniere? On a trouvé le moyen par les injures atroces, qu'on a publiés contre lui, d'aneantir le mépris qu'on avoit conçu pour sa conduite, & ce mépris ne tombe presque plus que sur les magistrats qui ont souffert qu'on representat une comedie, qui rendoit le jouet d'une sotte populace des gens, qui honorent autant la nation, que la plûpart d'entre eux la dèshonorent par leur ignorance, par leur maniere de vivre scandaleuse, & par leurs airs étourdis, qui les rendent le sujet de la plaisanterie de tous les étrangers.

En France depuis quelque tems on imite si mal les Grecs; les Demosthenes, les Platons, les Pindares,

dans le gouvernement τινὰς πράξεις πάρέ-
de l'Etat, dans les affai ξουσιν, ὅτε μὴ μό-
M 5 νον

res, les Thucidides parisiens sont aujourdhui si éloignés des Atheniens ; pourquoi faut-il donc que la seule chose, où nous égalions l'ancienne Grece, soit celle qui lui fait encore essuier les reproches du monde entier ? Athenes ne se justifiera jamais d'avoir souffert qu'on insultat Socrate sur le theatre. O ! vous sages Magistrats de la police, éclairés Directeurs des spectacles, que ne pouvés-vous entendre la voix de l'Europe, vous sériés assez punis ; mais comment cette voix pourra-t-elle jamais parvenir jusqu'à vous, vous qui n'êtes entourés que de lâches flateurs subalternes, aussi ennemis de la verité, que vous l'êtes des sciences que vous ignorés ? Je conviens que vous avez des oreilles assez grandes pour entendre, Midas ne les eut pas d'une plus ample étendue ; mais c'est de vous dont il est dit, ils auront des oreilles & n'entendront pas, ils auront des yeux, & ils ne verront pas. *Aures habent, & non audient, oculos habent, & non videbunt.* Ils seront enfin si méprisables, qu'ils n'auront pas même les organes, dont jouissent les animaux les plus vils.

Retournons à l'examen des actions des Sauvages, & de celles des gens de Lettres. Lors qu'un Iroquois croit avoir raison d'être faché contre un autre Iroquois, il n'a point recours, pour se vanger, à des moyens cachés ; il ne seduit pas par l'argent, par un vil interêt, ou par quelques autres motifs un de ses compatriotes, pour assassiner son ennemi. On ne voit que trop, dans la Republique des Lettres, l'affreuse coûtume de faire porter les coups les plus mortels,

ſans paroître y prendre part. Combien n'y-a-t-il pas d'auteurs, qui ſemblables à ces Seigneurs Napolitains, qui entretiennent cinq ou ſix bandits pour aſſaſſiner ceux qu'ils n'aiment pas, ont ainſi que ces Nobles italiens trois ou quatre écrivains ſubalternes, gens mépriſés du public par leurs mœurs, qui attaquent pour de l'argent les perſonnes les plus reſpectables : ce qu'il y a de plus affreux, & qui tôt ou tard détruira abſolument l'honneur des Lettres dans l'eſprit du public, c'eſt que les auteurs qui emploient ces *bandits Litteraires*, connoiſſant leur peu de merite, & leur ignorance, qui égale leur mauvais caractere, ont cependant l'audace de les louer en public, & de leur promettre l'immortalité, pour les encourager par les louanges aux aſſaſſinats aux quels ils les deſtinent. Ces auteurs reſſemblent au vieux de la Montagne, qui par la fauſſe eſperance d'une heureuſe immortalité, dans l'autre monde, formoit les plus dangereux aſſaſſins dans celui ci.

Si les Sauvages ſe portent à quelque action cruelle envers leurs ennemis, c'eſt toujours pour une offenſe grieve : ils deffendent leur femme & leurs filles, contre l'impudicité d'un autre Sauvage, leurs biens, leurs cabanes qui pour eux ſont des palais ; mais les gens de Lettres ne ſe déchirent, ne ſe dèshonorent, ne s'aſſaſſinent enfin, que par la jalouſie d'une vaine fumée de gloire. N'eſt-ce pas la choſe du monde la plus affreuſe de faire ſervir l'eſprit, le plus beau partage de l'humanité, le don le plus brillant aprés la raiſon, à denigrer ce qui merite d'être honoré, cheri, & reſpecté ? cependant c'eſt ce que l'on voit tous les jours : combien de critiques ameres, ou plutôt combien de poiſons la preſſe ne repand-elle pas ? & ces venins ſont plus ou moins dangereux, ſelon l'eſprit de celui qui

qui les aprête ; enſorte que la probité fait déſirer à ceux, qui liſent ces ouvrages, qu'il n'y eut que les ſots, ſi cela étoit poſſible, à qui la nature donnat l'inclination de nuire & de calomnier.

Si l'on veut s'arrêter à ce que diſent, pour juſtifier leur jalouſie cachée, certains Critiques, on doit les regarder comme des gens, à qui l'on eſt redevable de la connoiſſance de pluſieurs défauts, capables de détruire entierement le gout. Ils ſont bien éloignés de penſer, que les Lecteurs judicieux leur ſavent fort peu de gré de relever certaines fautes legeres, qu'on n'auroit pas aperçûes, & dont la connoiſſance ne ſert qu'à diminuer le plaiſir que donnent les beautés, qui ſont repandues en abondance dans le même ouvrage. Ces Critiques reſſemblent à des Empiriques, qui, par leurs drogues, rendroient aigues les plus petites incommodités, pour faire mieux ſentir à leurs malades tous les avantages de la ſanté.

Les auteurs ſe livreroient beaucoup moins aux mouvemens de leur jalouſie, s'ils connoiſſoient combien le public eſt en garde contre les déciſions, qu'ils portent ſur les ouvrages de leurs rivaux. Les lecteurs judicieux ſont accoutumés, depuis longtems, à ne faire aucun cas des critiques, que les écrivains font des ouvrages de leurs contemporains. Ils veulent juger par eux-mêmes, parceque l'experience leur a apris, qu'ils ſe tromperoient groſſierement s'ils vouloient s'en raporter à ce que diſent les auteurs les uns des autres, (& dans ce cas les meilleurs, & ceux qui ont acquis le plus de réputation ſont auſſi ſuspects que les autres, & auſſi peu équitables que les plus mauvais.)

Pour mettre ce que je dis ici hors de toute replique, & dans la plus grande évidence, je me contenterai

terai de faire voir en paſſant, la façon injurieuſe dont ſe ſont traités reciproquement les plus grands hommes, qui ont vecu depuis cinquante ans jusqu'aujourdhui. Si le public, toujours juſte, les avoit jugés ſur les critiques de leurs adverſaires, ils ſeroient tous également mépriſés. Au reſte par le mot *d'adverſaire*, je n'entends que les grands hommes, qui ont écrit contre de grands hommes; & mon deſſein n'eſt pas de faire mention de ces écrivains ſubalternes, qui s'acharnent toujours ſur les talens, & dont les critiques ſont trop mépriſables, pour qu'elles puiſſent jetter quelqu'un dans l'erreur.

Commençons par les philoſophes, qui ſont obligés à plus de moderation que les autres. Mr. Locke & Mr. de Leibnitz ſont regardés avec veneration par toutes les perſonnes qui reſpectent le merite. Voions un exemple de la foibleſſe du dernier, & de la partialité de ſes jugemens. Lorsque M. Locke eut publié ſon *Eſſai ſur l'entendement humain*, Mr. de Leibnitz l'aprouva beaucoup, & en parla d'abord avec éloge dans des reflections, qui ne furent pas eſtimées par Mr. Locke. Mr. de Leibnitz changea alors de ton. Mr. Locke ne fut plus, ſelon lui, qu'*un très petit Metaphiſicien*. Voici comme il s'exprime dans une lettre, qu'il écrivit à ce ſujet à Mr. Remont. *Mr. Locke avoit de la ſubtilité, de l'adreſſe, & quelque eſpece de metaphiſique ſuperficielle qu'il ſavoit relever.* Voila Mr. Locke reduit, par Mr. de Leibnitz autrefois ſon admirateur, au ſimple rang d'un Profeſſeur Scholaſtique, à qui l'on accorde quelque ſubtilité, mais à qui l'on refuſe la profondeur de la metaphiſique.

Quand un homme lit que Mr. de Leibnitz a oſé dire, que Mr. Locke n'avoit qu'une metaphiſique ſuperficielle, doit on s'étonner que Le Clerc, après avoir

loué

loué Bayle dans ses premiers ouvrages, ait ensuite écrit dans les autres, que c'étoit un homme qui n'avoit absolument aucun merite. Il lui a même refusé celui d'être bon Dialectitien.

Si des philosophes, nous passons aux poetes, nous verrons Despreaux injuriant Fontenelle & Perault, & les traitant comme des Cotins & des Linieres; Rousseau attaqué par Mr. de Voltaire, & Mr. de Voltaire accablé d'epigrammes & de satires par le même Rousseau.

Il ne sert de rien, pour éviter les traits des poetes, susceptibles de jalousie, de joindre la douceur, la politesse, & la probité aux talents. Quelle persécution le sage La Motte n'a-t-il pas eu à essuier de la part de Rousseau; & quels chagrins n'a-t-on pas causé à Mr. de Crebillon, vieillard aussi respectable par la simplicité de ses mœurs, que par la sublimité de ses ouvrages?

Je m'arrête ici, parceque je craindrois (dans un ouvrage, où je m'éléve contre l'injustice de la critique, & contre l'indécence de ceux qui cherchent à rendre méprisables les Lettres) de tomber dans le défaut que je condamne. Si j'allois plus loin, je serois obligé de publier les motifs secrets des longues persecutions qu'ont souffert les Mairan, les Fontenelle, les Reaumur, & tant d'autres Savans, que l'Europe admire. Je me verrois contraint de déveloper les intrigues qu'on a faites contre les célébres auteurs de l'Encyclopedie. Couvrons d'un voile épais, s'il est possible, tant de manœuvres indignes. Oublions encore ces Libelles diffamatoires, dont l'on a vu l'Europe inondée; ces invectives sanglantes faites par des auteurs, qui avoient rempli leurs premiers ouvrages des louanges de ceux, qu'ils dechiroient si impitoiablement.

Que

Que des écarts aussi condamnables, dans les gens de Lettres, nous servent à être toujours en garde contre les jugemens, que les auteurs portent sur leurs Contemporains. Regardons ces jugemens comme suspects, presque toujours dictés par l'amour propre; & n'y donnons nôtre consentement qu'après nous être murement assurés par nous mêmes qu' ils sont équitables.

En parlant des dèsordres, que l'esprit d'envie & de jalousie produit dans la Republique des Lettres, je ne dois point oublier l'abus condamnable que l'on y fait des Journaux. Ces ouvrages, autrefois si utiles au public pour son instruction, semblent pour la plupart n'être faits aujourdhui que pour amuser les gens dèsœuvrés, par le recit des querelles des auteurs. Les trois quarts des Journaux sont devenus le champ de bataille des gladiateurs litteraires. C'est dans ces arenes qu'ils combattent tous les mois aux yeux du public. Les Journalistes, qui trouvent à cela leur profit, semblables aux anciens maîtres des animaux qu'on faisoit déchirer dans le Cirque pour amuser le peuple, donnent de tems en tems quelque coup d'aiguillon aux combattans qui, par la ferocité avec laquelle ils disputent, meritent bien d'être traités a la maniere des bêtes. Il arrive de cela qu'au lieu de s'instruire dans les Journaux, & d'y trouver, comme dans ceux de Bayle, de Le Clerc & de La Chapelle, des extraits de livres intéressants faits avec impartialité; on n'y voit que des combats, des injures, des cabales litteraires, & quelques extraits très superficiels. Il est vrai que dans le nombre immense de Journaux, qui paroissent tous les mois, il y en a quelques uns qui se sont garantis de ce mauvais goût: parmi ces Journaux on doit placer au premier rang celui des Savans. J'ai remarqué plusieurs

ſieurs fois que les auteurs du Journal Encyclopedique ſupriment les perſonalités & les injures, dans les diférentes pieces que leur envoient les auteurs acharnés à s'entre-détruire. La Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, qui s'imprime en Holande, merite encore l'eſtime du public par ſon érudition & par ſon impartialité.

Après avoir prouvé évidemment la mechanceté, la ferocité, la fauſſeté, la haine implacable qui regnent parmi les gens de Lettres, qui par leur état doivent naturellement être les plus vertueux de tous les hommes, comment pourrai-je croire ce que dit Ocellus, & admirer l'homme comme le plus doux & le meilleur des animaux? Que feroit-ce donc ſi après avoir examiné le caractere des gens de Lettres, je paſſois à celui des financiars? quelle dureté, quelle rapacité, quelle indiférence pour le bien public, quelle envie de s'enrichir aux depends de la veuve & de l'orphelin n'y trouverois-je pas? Si du financier, je venois aux Magiſtrats; quelle ignorance, quel abandon des devoirs les plus ſacrés, quelle vanité, quelle injuſtice, quel mépris pour les loix, quelle facilité à ſe laiſſer ſeduire ne découvrirois-je pas du premier coup d'œil? Si enfin, je reflechiſſois ſur les courtiſans, c'eſt-là où je trouverois tous les vices reunis, & où je pourrois dire avec S. Chriſoſtome même à celui qui feroit moins coupable que les autres. „Vous êtes „veritablement homme par le nom, mais non par la „vertu; & je ne trouve en vous que les défauts de „tous les animaux enſemble. Quand je vois que vous „vous conduiſés dans le cours de votre vie comme „un homme privé de la raiſon, pourquoi ne vous „apellerai-je pas un bœuf plutôt qu'un homme? „Quand je découvre que vous pillés les provinces, „pour-

νον πολυπληθεία ἀν- res politiques. Et non
θρώπων, ἀλλὰ καὶ seulement ils fourni-
ἐυαν-

„pourquoi vous donnerai-je le nom d'homme plutôt „que celui de loup? Quand je vous entends vous glo„rifier de vos débauches & de vos impudicités, pour„quoi vous accorderai-je le nom d'homme au lieu de „celui d'un animal immonde. Quand j'aperçois vô„tre ruse, vôtre fausseté, d'où vient ne vous regarde„rai-je pas comme un serpent? Quand j'écoute vos „medisances, que je vois vos levres couvertes de venin, „pourquoi ne me paroitriés-vous pas plutôt un aspic qu'un „homme? Quand je connois que vous vous condui„sez comme étant privé de la raison, pourquoi pen„serai-je que vous êtes un homme plutôt qu'un ane? „Quand je vous considere allant commettre des adul„teres, & dèshonorer les femmes que vous seduisés, „pourquoi ne vous donnerai-je pas plutôt le nom de „cheval que celui d'homme? Enfin quand vous affec„tés de ne rien croire, que vous niés les verités les „plus claires, pourquoi ne serai-je pas persuadé que „vous êtes plutôt, par vôtre stupidité, une piere insen„sible & inanimée qu'un homme? „

Ἄνθρωπός ἐςί, φησιν, ἀλλ' ἄνθρωπος μὲν το ὄνομα πολλάκις, οὐκ ἄνθρωπος δὲ το φρονημα. ὅταν γαρ ἴδω σε ἀλόγως βιοῦντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ βοῦν; ὅταν ἴδω σε ἁρπάζοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον ἀλλ' οὐχὶ λύκον; ὅταν ἴδω σε πορνεύοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ χοῖρον; ὅταν ἴδω σε δολερὸν, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄφιν; ὅταν ἴδω σε ἰὸν ἔχοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἀσπίδα; ὅταν ἴδω σε ἀνόητον, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄνον; ὅταν ἴδω σε μοιχεύοντα, πῶς σε καλέτω

ront une grande multitude d'habitans [σ],	ἐυανδρίᾳ χορηγοῦνται.

mais ils contribueront à leur perfection.

§. 6.

λέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' ἐχὶ ἵππον θηλυμανῆ; ὅταν ἴδω σε ἀπειθῆ καὶ ἀσύνετον, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον ἀλλ' ἐχὶ λίθον. *Homo est, sed homo quidem nomine plerumque, verum homo non prudentia. Cum enim te vitam a ratione alienam agentem videro, quonam modo te hominem nominabo, non bovem? Cum rapientem te animadverto, quomodo te hominem, non lupum vocabo? Cum stuprantem te video, cur te hominem appellabo, non suem? Cum ex dolo & insidiis agere te videro, quonam pacto hominem te, non anguem ac serpentem nuncupabo? Cum venenum tibi videro, quid est, quamobrem hominem te, non aspidem nominem? Cum stultum te animadvertam, cur hominem te, non asinum vocabo? Cum te cum aliena muliere concumbere cernam, quid te hominem, non in fœminas insanientem equum appellabo? Cum incredulum & stupidum te videro, cur te hominem potius quam lapidem, aut saxum nuncupabo?* D. Joannis Chrysost. Homiliæ septem selectæ, cum præfat. Joh. Wolffg. Jægeri &c. Tubingæ, anno 1755. Homel. V. pag. 227. Remarquons ici en passant qu'il y a dans l'Homélie de S. Jean Chrysostome, dont ce passage est tiré, des choses admirables pour l'éloquence.

[σ] Οτε μη μονον πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια χορηγουνται, mot à mot *non seulement - ils fourniront à la grande multitude d'hommes mais encore à leur perfection.* Οτε μη μονον χορηγουνται πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια. *Non seulement ils fourniront une grande multitude d'habitans, mais ils contribueront à leur perfection.* Ocellus a raison de ne pas

bor-

borner le devoir d'un homme vertueux à augmenter le nombre des citoyens, il faut encore qu'il les rende bons; sans cela il ne remplit que la plus petite partie de son devoir. Tous les Etats, lorsque la vertu n'y domine point sur le vice, doivent aller en periclitant: c'est envain que leur grande force, leur étendue, & leur richesse les garantissent, pendant un tems, de la destruction: le mal interieur, qui les mine, produit tôt ou tard son effet dangereux.

Le trop grand luxe, & la superstition sont les vices les plus contraires à la prosperité des Republiques & des Royaumes. Le premier semble d'abord en augmenter la force par le commerce, & par la circulation de l'argent; mais cet état, qui paroit si avantageux, ressemble à l'embonpoint du corps humain, causé par un amas de mauvaises humeurs, qui en gatent insensiblement toutes les parties; de même le trop grand luxe énerve le courage, rend les hommes incapables de se former à la fatigue, à la sobrieté: ce sont ces vertus qui font les soldats, les seuls soutiens de la patrie contre ses ennemis. Pourquoi les Grecs vainquirent-ils les Perses? c'est qu'ils étoient moins adonnés au luxe, & par conséquent meilleurs soldats. Quant à la superstition, elle est plus dangereuse que le luxe, parcequ'elle produit plutôt son effet, & qu'il est encore plus certain. Eloignons toutes les idées, que pourroient nous donner les gouvernemens modernes, pour prouver les verités que nous établissons ici; nous ne voulons déplaire à personne. Nous prendrons dans la chute de la Republique Romaine, & dans celle de l'Empire d'Orient, des exemples frapans des maux inévitables qu'entrainent le trop grand luxe & la superstition. J'entends par *superstition*, toutes ces disputes ecclesiastiques, toutes ces séparations de diferentes

rentes communions, qui furent inconnues aux Payens, & qui des Juifs ont passé aux Chretiens.

Jusqu'à la ruine de Carthage les Romains conserverent la pureté de leurs mœurs, mais quand ils se furent enrichis du bien de tant de nations qu'ils soumirent, le luxe, qui s'introduisit dans Rome, y fut bientôt porté à un point excessif, & tous les diférents états de la Republique perdirent également leur vertu. Rome, victorieuse de tant de Peuples, commença par se détruire elle-même par les guerres civiles, & la tirannie des Empereurs. Les Empereurs, qui presque tous furent de méchans Princes, occasionnerent l'entrée des Barbares en Italie qui détruisirent entierement une puissance, dont les troupes depuis longtems avoient perdu toute discipline, & dont les peuples étoient plongés dans la molesse & dans le luxe.

Les Historiens, qui vecurent à la fin de la Republique, s'aperçurent des maux que le luxe avoit faits à Rome, & prédirent ceux qu'il lui causeroit encore dans la suite. „Ce furent, *dit Florus*, les richesses „qui corrompirent les mœurs du siecle, & qui abimerent la Republique dans ses propres vices, comme „dans une sentine & dans un cloac, d'où elle ne „put se retirer. Car pourquoi le peuple romain demanda-t-il à ses Tribuns de nouvelles terres & „des distributions de bleds, si ce n'est à cause de la „faim & de la diserte que son propre luxe lui à „causées ? . . . . mais ces superbes apareils des festins, „& ces somptueuses & excessives largesses qui les a „donc introduits ? n'est-ce pas cette trop grande opu„lence, qui ne manque jamais d'engendrer la pau„vreté." *Illæ opes atque divitiæ afflixere sæculi mores: mersamque vitiis suis, quasi sentina, rempublicam pessum dedere. Unde enim populus romanus a tribunis agros*

& cibaria flagitaret, nisi per famem, quam luxus fecerat ..... Aut magnificus adparatus conviviorum, & sumptuosa largitio, nonne ab opulentia, paritura mox egestatem. Annæi Flori, Epit. de rebus gestis romanor. lib. 3. c. 12.

Voila ce qui ne peut pas manquer d'arriver dans les Etats, qui imitent le luxe des romains; sur tout dans un pais, où l'on enrichit aux depends du public un nombre de financiers, qui étant les promoteurs du luxe, excitent ceux qui sont riches à les imiter: ils font commettre cent mauvaises actions, à ceux qui sont pauvres, & qui veulent goûter les mêmes plaisirs que le luxe procure aux autres. Nous voions dans certains Etats des exemples bien frapans de cette pernitieuse coûtume.

Il semble que les financiers aient été de tout tems les mêmes qu'ils sont aujourdhui, & qu'ils aient toujours cherché à disposer des impots, pour en faire un infame trafic, qui en ruinant le peuple leur donne d'immenses richesses. Ce défaut dans le gouvernement de Rome fut encore une des principales causes de la décadence de la Republique, comme le remarque judicieusement un de leurs Historiens. „Pourquoi l'ordre des Chevaliers, *dit Florus*, auroit-il fait „tant d'instances, pour avoir lui seul toute l'autorité „des jugemens à l'exclusion du Senat: c'est à dire, „pourquoi s'en seroit-il separé, & se seroit-il fait attribuer à lui seul toute la puissance, & tout l'empire „de l'Etat par les loix judiciaires, si ce n'avoit été „par pure avarice, & afin de pouvoir dispofer à son „profit des fermes, des impots, & de tous les revenus de la Republique, pour vendre ensuite ces mêmes jugemens, & en faire un infame trafic.“ *Unde regnaret judiciariis legibus divulsus a Senatu eques, nisi*

ex

ex avaritia, ut vectigalia reipublicæ, atque ipsa judicia, in quæstu haberentur? Flor. lib. 3. c. 12.

Qu'il me soit permis ici de parodier le passage que je viens de citer; quelques peuples s'y reconnoitront si bien, qu'ils croiront qu'il a été fait par un Historien moderne & non par un ancien. „Pourquoi „les fermiers généraux ont ils fait tant d'instances „pour avoir eux seuls toute l'autorité des jugemens, „à l'exclusion de la Chambre des comptes & de la „Cour des aides? pourquoi se sont ils fait attribuer „toute la puissance de ces Cours Souveraines? pour-„quoi, pour les depouiller de leur jurisdiction, ont-„ils fait établir dans plusieurs villes des tribunaux, „qui jugent les contrebandiers, & les affaires des fer-„mes, si ce n'est par pure avarice, afin de pouvoir „disposer à leur profit des fermes, des impots, de „tous les revenus du royaume, & pour vendre „ensuite ces mêmes jugemens, & en faire un infame „trafic? „ Les deux Sosies & les deux Amphitrions ne se ressemblent pas davantage que le passage de Florus, & l'imitation que j'en ai faite. L'Historien Romain nous aprend que le défaut, qu'il condamne, fut une des causes de la perte de la Republique, c'est donc aux peuples (qui pensent avoir chez eux le même vice) à redresser un grief aussi dangereux, s'ils ne veulent pas dire dans quelque tems, ce que disoit un poete, qui vivoit environ cinquante ans après Florus. „Le luxe, plus redoutable „que les armes, nous a accablé & vaincu.“ *Sævior armis luxuria incubuit.* Le même poete se plaint, que de son tems toute sorte de crimes & de débauches regnoient à Rome, depuis que le luxe en avoit banni l'honnête pauvreté, & que la délicatesse de Rhodes, de Milet, des Sybarites & tous les délices des

voluptueux & pétulans Tarentins, parfumés de roses & d'essences, s'étoient introduite dans la Ville.

Nullum crimen abest, facinusque libidinis, ex quo
Paupertas Romana perit. Hinc fluxit ad istos
Et Sybaris colles: hinc & Rhodos, & Miletos,
Atque coronatum, & petulans, madidumque Tarentum.

Juvenal. Sat. VI.

Ne diroit-on pas que Juvenal décrivoit les mœurs & les usages de certains peuples, qui doivent se reconnoître bien aisément à sa description, quoiqu'ils vivent dix sept cens ans après lui.

Passons actuellement aux maux que cause la superstition, maux qui sont encore plus à craindre que ceux que le luxe entraine après-lui. La superstition conduit toujours au fanatisme, & les horreurs de ce dernier vice sont si connues, elles ont depuis deux cens ans fait de si grands ravages en Europe, qu'il ne faut que jetter un coup d'œil sur l'histoire, pour détester tout ce qui peut produire les malheurs, que tant de disputes theologiques ont causés à l'Europe. C'est une verité constante, que si Dieu avoit voulu que les hommes crussent tous les mêmes dogmes de religion, ces dogmes auroient été si clairs, qu'aucun d'eux n'auroit pû leur refuser une entiere croyance. Pourquoi donc les Theologiens veulent-ils faire ce que la Divinité n'a pas jugé necessaire? la revelation n'est point claire sur quelques points, ou du moins paroit-elle pouvoir recevoir un sens diférent de celui, que nous lui donnons: faut-il pour cela bannir, égorger, bruler ceux qui ne sont pas de nôtre sentiment sur quelque point de doctrine, & qui conviennent de tous ceux qui sont essentiels à la morale & au bien de la société? Les erreurs de bonne foi, dès qu'elles ne blessent point les égards que les hommes se doivent les

uns

uns aux autres, doivent être détruites par le raisonnement, & point du tout par les ſuplices. Si l'on eut toujours envisagé de même les matieres de controverſe, il n'y eut jamais eu de ſchiſme ni d'excommunication, & l'on eut emploié à bien vivre, à fuir ce que tous les partis conviennent être un peché, la mediſance, le vol, l'impureté, le meurtre, la haine de ſon prochain &c, le tems que l'on a perdu à disputer avec aigreur, ou à perſecuter avec fureur; ce tems eut été emploié à chercher les moyens de faire fleurir la morale & de détruire le crime. Si cela eut été ainſi, jamais l'Univerſité de Paris n'eut prononcé l'inſolent decret, qui délioit tous les ſujets de Henri III. du ferment de fidelité, qu'ils avoient fait à ce Prince: le Dominicain, qui pour l'honneur & le maintien de l'Egliſe Romaine lui enfonça un poignard dans le ventre, l'auroit reſpecté & laiſſé vivre heureux ſur le trone: le Jeſuite Guignard n'eut point été pendu, pour avoir fomenté, par ſes écrits, les aſſaſſinats commis contre la perſonne de Henri IV; & ce grand Roi n'auroit pas été bleſſé par Jean Chatel éleve des Jeſuites, & aſſaſſiné enfin par Ravaillac, emploié pour ce crime, par les Eſpagnols, par les Jeſuites, & par les Italiens qui étoient auprès de la Reine: car il eſt clair aujourdhui que toutes ces diférentes perſonnes eurent part à l'aſſaſſinat de ce grand homme.

C'eſt une choſe terrible, & qui prouve bien la verité de ce vers de Lucrece *Religio peperit ſceleroſa atque impia facta.* „*La ſuperſtition a été la cauſe des* „*plus grands crimes*" que de voir dans l'Hiſtoire, que preſque tous les aſſaſſinats, qui ont été commis contre la perſonne des Rois, n'ont eu d'autre principe que le fanatiſme, ou l'ambition des Eccleſiaſtiques. C'eſt par un Dominicain, que fut empoiſonné dans le

vin de la communion, l'Empereur Henri VII; trois Rois de France ont été assassinés, le premier par un Jacobin; le second par un écolier & un pénitent des Jesuites Il est très facheux pour ces Peres, que Damien ait vecu plusieurs années dans une de leurs maisons, & qu'il ait resté quelques jours dans celle d'Arras, lorsqu'il partit de cette Ville pour assassiner Louis XV. Enfin il paroit par les procédures, que l'on a imprimées en France, & par plusieurs reponses de ce miserable aux interrogations des Juges, que le fanatisme entroit pour beaucoup dans l'action horrible qu'il commit. Quant à l'assassinat du Roi de Portugal deux choses y ont également concouru, l'ambition des Jesuites, au dèsespoir de voir leur credit tomber dans cette Cour, & l'abus pernitieux que le Pere Malagrida faisoit des exercices spirituels, aux quels il admettoit les principaux conjurés. On voit par toutes les declarations des criminels, qu'il les assuroit que non seulement il n'y avoit point de mal d'assassiner le Roi de Portugal, mais que c'étoit même faire une action très meritoire devant Dieu.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, la hardiesse des Journalistes de Trevoux, qui assuroient encore dans leur Journal, un an après l'execution du Duc d'Aveiro, du Marquis de Tavora, enfin de tous les criminels, qui avoient découvert avant de mourir les secrets de la conjuration, que ce que l'on disoit en Europe à ce sujet, n'étoit que des discours vagues & sans fondement. Mr. de Voltaire avoit dit dans une petite, mais excellente Dissertation, qui est à la tête d'une Ode sur la mort à S. A. R. Madame la Margrave de Bareuth. „Helas quel tems „l'auteur du Journal de Trevoux, & ceux de son parti „prennent-ils, pour accuser les philosophes d'être

„dan-

„dangereux dans un Etat! quelques philosophes au„roient-ils trempés dans ces déteſtables attentats, qui „ont ſaiſi d'horreur l'Europe étonnée? auroient-ils eu „part aux ouvrages innombrables de ces Theologiens „d'enfer, qui ont mis plus d'une fois le couteau dans „des mains parricides? atiſerent-ils autrefois les feux de „la Ligue, & de la Fronde? ont-ils. . . . Je m'ar„rête: que le Gazetier de Trevoux ne force point „des hommes éclairés à une recrimination juſte & „terrible.“ Que repondit à cela le Journaliſte de Trevoux? le voici: *Mr. de Voltaire garde longtems ſa colere, il fabrique à loiſir ſes foudres. Mais ſi le Journaliſte a écrit il y a ſept à huit ans ſur cet objet, il n'a donc pas pris ce tems facheux, ni attendu les circonſtances de 1759, dont Mr. de Voltaire fait mention, d'après beaucoup de bruits populaires, ſans compter les menſonges imprimés.* Il y a dequoi reſter dans la plus grande ſurpriſe en voiant cette reponſe des Journaliſtes de Trevoux. Quoi! ces Reverends Peres regardent l'execution des plus grands Seigneurs de Portugal, faite aux yeux de tout Lisbonne, & de tous les Ambaſſadeurs étrangers, qui ont informé leur Cour de cette conjuration, comme *des bruits populaires*: ils traitent les lettres du Roi de Portugal écrites au Pape, les procédures publiés par ordre de la Cour de Lisbonne, comme *des menſonges imprimés.* Il faut convenir, qu'en voiant l'air cavalier avec le quel les Jeſuites repondent à des accuſations auſſi atroces, mais malheureuſement auſſi bien prouvées, on tombe dans un étonnement dont on a peine à revenir. Si Mr. de Voltaire avoit reproché aux Journaliſtes de Trevoux, de ſe laiſſer ſeduire par quelque vue d'intérêt pour louer ou pour blâmer certains ouvrages, je leur aurois paſſé de dire, que Mr. de Voltaire pouvoit établir ce reproche ſur *des bruits*

populaires sans compter les mensonges imprimés : mais est-ce ainsi qu'ils croyent démentir l'attentat contre la vie d'un bon & vertueux Roi, aimé de son Peuple, assassiné cruellement par les conseils du Jesuite Malagrida, & par les ordres de son Général ? Après-cela il ne reste plus à la Societé que de dire, que les Livres que le Parlement de Paris vient de faire bruler, dans les quels la doctrine de l'assassinat des Rois est fortement établie, n'ont pas été faits par des Jesuites ; & si elle ne veut pas abandonner entierement ces ouvrages, dont elle peut se servir un jour pour le malheur des Etats, elle n'a qu'à dire, que les propositions, qu'on y a condamnées, ne s'y trouvent pas. Les Jesuites n'ont ils pas soutenu que celles, qui n'étoient point dans Jansenius, y étoient ? pourquoi ne diront-ils pas de celles-ci, qu'elles n'y sont pas, quoiqu'elles y soient ? ils ne faut pas plus de hardiesse pour l'un que pour l'autre.

J'examinerai encore ici une reponse des Journalistes de Trevoux à Mr. de Voltaire, qui vaut encore moins que celle dont je viens de parler. „Les deux partis, „les Jansenistes & les Molinistes, *dit Mr. de Voltaire*, „si fameux longtems dans Paris, & si dedaignés dans „l'Europe, ces champions de la folie, que l'exemple „des sages, & les soins paternels du Souverain n'ont „pû reprimer, s'acharnent l'un contre l'autre avec toute „l'absurdité de nos siecles de barbarie, & tout le rafinement d'un tems également éclairé dans le crime & „dans la vertu. Qu'on me montre un philosophe, qui „ait ainsi troublé sa patrie, en est-il un seul, depuis „Confucius jusqu'à nos jours, qui ait été coupable, „je ne dis pas de cette rage de parti & de ces excès „monstrueux, mais de la moindre cabale contre les „Puissances, soit seculieres soit ecclesiastiques ? non, il

„n'y

„n'y en eut jamais & il n'y en aura point. Un philosophe fait son premier devoir d'aimer son Prince „& sa patrie, il suit sa Religion, sans s'élever outrageusement contre celle des autres peuples, il gemit „de ces disputes insensées & fatales, qui ont couté „autrefois tant de sang, & qui excitent aujourdhui „tant de haines. Le fanatisme allume la discorde, & „la philosophie l'éteint. “

Il n'y a rien que de vrai dans ce sage discours de Mr. de Voltaire, & les Journalistes de Trevoux n'y repondent que par de vaines déclamations, ils s'efforçent de trouver quelques philosophes mediocres parmi les anciens, dont les noms sont à peine parvenus jusqu'à nous, & qui condamnoient dans leurs discours la tirannie de quelques mauvais Princes, mais qui se gardoient bien de les faire tuer, encore moins de les assassiner euxmêmes. *Sous Domitien*, disent les Journalistes de Trevoux, *Apollonius de Thiane, philosophe Pithagoricien, suscitoit de tout son pouvoir des ennemis à l'Empereur.* Il est faux qu'Apollonius ait voulu jamais causer aucune revolte : il est vrai qu'il condamnoit les cruautés de Domitien, qui fut un aussi grand Tiran, que le Roi de Portugal est un bon Prince; mais condamner les cruautés d'un Souverain ce n'est pas vouloir l'assassiner. Quand les Journalistes de Trevoux auront prouvé, que dans une seule secte de philosophes, par exemple parmi les Cartesiens, parmi les Gassendistes, il s'est trouvé trente personnes, qui ont composé des ouvrages qui ont été condamnés par le Parlement de Paris à être brulés, *comme séditieux, destructifs de tout principe de la morale chretienne, enseignant une doctrine meurtriere & abominable, non seulement contre la sureté de la vie des citoiens, mais même contre celle des personnes sacrées des Souverains:* (Ce sont là les propres termes

de l'arrêt du Parlement) quand dis-je, les Journalistes auront prouvé cela, alors on leur passera que parmi les philosophes il y a des gens dangereux, ainsi que parmi les Theologiens; mais on ne conviendra pas encore qu'ils le soient autant, parcequ'ils n'auront point assassiné le Roi de Portugal, ni empoisonné à la Chine le Cardinal de Tournon.

En attendant qu'il plaise aux Journalistes de reveler quelque grand crime, commis par un philosophe, nous soutiendrons hardiment, qu'on ne nous montrera jamais dans l'Histoire ancienne ou moderne, aucun philosophe, qui ait causé une guerre civile dans sa patrie, qui ait composé des livres pour autoriser le meurtre des Souverains, qui ait soutenu qu'il étoit innocent de tuer un homme qui disoit du mal des philosophes, qui ait écrit des ouvrages pour aprouver le meurtre des hérétiques, c'est à dire des gens qui ne pensent pas comme lui, qui ait voulu faire périr tout le Parlement de Londres en le faisant sauter, à l'aide d'une certaine quantité de barils de poudre, très-saintement disposés pour cette pieuse action, qui par ses intrigues au Japon ait été cause de la mort de deux millions de Chretiens; enfin qui, pour faire recevoir une de ses opinions, ait obtenu une bulle qui depuis soixante ans a plus occasionné de troubles en France dans un seul jour, que toutes les disputes sur les idées innées, sur la possibilité que la matiere puisse penser, n'en ont causées depuis la creation du monde, & n'en causeront jusqu'au jugement dernier.

Ce ne sont pas les disputes philosophiques, qui nuisent aux Etats, ce sont les disputes theologiques qui sont toujours suivies de tristes catastrophes. Celles de Descartes, de Gassendi, de Newton, de Leibnitz, de Spinosa & de leurs adversaires, n'ont pas fait perdre

à l'Eu-

à l'Europe un ſeul homme, n'ont pas détruit la fortune du moindre particulier. Combien les diſputes de Luther & de Calvin, combien les deciſions du Concile de Trente n'ont elles pas fair périr de malheureux mortels ? que de millions d'hommes ces controverſes n'ont elles pas rendu malheureux, & combien n'en rendent elles pas encore tous les jours?

Je l'ai dit au commencement de cette note, rien n'accelere plus la ruine des Etats, que les demêles des Eccleſiaſtiques. L'Empire d'Orient périt par ces dangereuſes diſputes, autant que par les armes des ennemis: les Grecs étoient plus occupés des nouvelles opinions, que leurs Prêtres & leurs Evêques enfantoient preſque tous les jours, que de la deffenſe de l'Empire; ils perdoient l'Armenie, & ils diſputoient ſur l'eſſence de la lumiere, qui environnoit Jeſus Chriſt ſur le Tabor; les Mahometans prenoient l'Egypte, & ils agitoient le dogme du culte des images: enfin la fureur de disputer ſur des matieres theologiques s'étoit ſi fort emparée de leur eſprit, que leurs Prêtres disputoient avec la même aigreur, lorsque Mahomet ſecond étoit aux portes de Conſtantinople. N'avons-nous pas vu en France, dans la guerre pour la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne, les Moliniſtes & les Janſeniſtes plus occupés de leur bulle *Unigenitus*, que de ſavoir ſi les Hollandois & les Anglois accepteroient le paſſage qu'on leur avoit offert, au milieu du Royaume, pour aller détroner Philippe Cinq en Eſpagne, ou s'ils exigeroient, comme ils firent, que Louis XIV. emploiat ſes propres troupes a détroner ſon petit fils. Si l'on eut alors conſulté les philoſophes, qui vivoient en France, on auroit vû qu'ils étoient auſſi touchés des malheurs de l'Etat que les Theo-

logiens y étoient peu ſenſibles. Arrêtons-nous ici, & ne pouſſons pas plus loin nos reflections: laiſſons à ceux, qui écriront dans un tems auſſi éloigné de celui-ci, que le moment où j'écris l'eſt de la guerre de ſucceſſion, à dire ce qu'ils penſeront de l'intérêt, que les Theologiens Moliniſtes & Janſeniſtes prennent aujourd-hui au bien de l'Etat.

Avant de finir cette note, diſons un mot d'un ouvrage, où le fanatiſme eſt pouſſé au dernier point; il eſt écrit ſur la revocation de l'Edit de Nantes, & l'on y trouve une longue apologie de la journée de St. Barthelemi: l'indignation publique, que ce livre a excitée dans toute l'Europe, auroit bien du reveiller celle des Magiſtrats. Il eſt auſſi criminel de ſoutenir, qu'un pere peut faire aſſaſſiner ſon fils cadet par ſon fils ainé, que de prétendre que dans certaines occaſions un enfant peut très ſaintement empoiſonner ou poignarder ſon pere: voila où ſe reduit le point de la queſtion du maſſacre de la St. Barthelemi. De même que le Parlement s'eſt élevé avec horreur contre tant de livres, qui permettent & qui conſeillent dans certaines occaſions de tuer un Roi, de même auſſi auroit-il dû condamner aux yeux de l'univers un ouvrage, qui juſtifie un Souverain, qui fait aſſaſſiner ſes ſujets. Pourquoi le crime d'un homme, qui tue ſon Roi eſt-il ſi grand? ce n'eſt pas parcequ'il donne la mort à celui qui commande, à celui qui eſt le plus riche, le plus puiſſant de l'Etat, mais c'eſt qu'il tue le Pere commun du peuple, & par conſéquent le ſien; ſon crime eſt un parricide plus grand, que s'il tuoit ſon propre pere; tous ſes concitoyens ſont en droit de lui demander compte, non ſeulement du ſang de ſon pere, mais du ſang du leur. Lorſque les Preſidents, & les Conſeillers du Parlement de Paris firent

pendre Guignard, & chasserent les Jesuites, c'étoient des enfans qui punissoient les attentats commis contre la vie du pere de l'Etat, & par conséquent du leur. S'il est donc clair, que ce qui rend les attentats contre la vie des Rois si criminels, c'est qu'ils sont les peres de leurs sujets ; cette même qualité de pere, ne-rend-elle pas horribles les assassinats que les Rois font executer, dans un seul jour, sur une partie de leurs sujets par l'autre partie ? Ce crime n'est-il pas aussi horrible que seroit celui d'un pere, qui aiant cinq enfans ordonneroit à trois de massacrer les deux autres, pendant qu'ils seroient endormis: & combien deviendroit plus affreux ce crime, s'il avoit assuré ses enfans avant leur sommeil de son amitié paternelle ? Un auteur, qui feroit un pareil livre en Angleterre, seroit obligé de faire une reparation autentique à la nation, qu'il livreroit par son systeme à la cruauté d'un Roi, qui pourroit un jour être aussi méchant que Charles IX; & si un homme s'avisoit de publier un semblable ouvrage dans les Etats du Roi de Prusse, je ne doute pas que ce Prince, un de plus grands hommes du monde, le plus illustre Souverain qu'il y ait eu depuis Jules Cesar, le pere du peuple, l'ami des citoiens, le compagnon d'armes de ses soldats, le protecteur des Lettres, l'apui de la Societé, enfin la gloire de l'esprit humain malgré les croassemens de quelques frenetiques, & de quelques vils scribes mercenaires: je ne doute pas, dis-je, que ce Heros n'ordonnat qu'on mit cet auteur entre les mains de quatre Medecins, pour le traiter & pour le guerir de la frenesie & de la rage la plus dangereuse. Les Journalistes de Trevoux ont donné de grandes louanges à cet écrivain, & en ont pris la deffense contre Mr. de Voltaire: j'en serois plus etonné, si je n'avois pas vu que dans le primitif

de

§. 6. Ὅθεν ἁμαρτάνουσι πολλοὶ μὴ πρὸς τὸ μέγεθος τῆς τύχης, μηδὲ πρὸς τὸ συμφέρον τῷ κοινῷ συνιστάντες τοὺς γάμους, ἀλλὰ πρὸς τὸν πλοῦτον, ἢ τὴν ὑπεροχὴν του γένους ἀποβλέ-

§. 6. Beaucoup de gens font des mariages ſans avoir [7] égard à la gloire & à l'utilité publique. Ils ne conſiderent que les richeſſes & la nobleſſe de la race, *à laquelle ils s'allient*, au lieu de prendre une jeune & belle

de l'arret, prononcé par le Parlement contre les auteurs, partiſans des aſſaſſins des Rois, les Journaliſtes de Trevoux y ſont nommés comme favoriſant cette affreuſe doctrine: voici les termes du primitif de l'arrêt, *en Août 1729. par les Jeſuites auteurs du Journal de Trevoux, contenant les éloges du Livre des dits Buſembaum & la Croix.* Il eſt encore fait mention une ſeconde fois des Journaliſtes de Trevoux dans cet arrêt. On doit donc être peu ſurpris de voir que des gens, qui permettent aux fils de tuer leur peres, ne faſſent pas un crime aux peres de faire aſſaſſiner leurs enfans.

Voila les erreurs dans les quelles peut jetter le fanatiſme: parmi toutes les diférentes ſectes où il regne, il produit également des opinions, qui vont au renverſement de la ſocieté & de la tranquilité des Etats: c'eſt ce que remarque judicieuſement Mr. de Voltaire, en faiſant le portrait des auteurs des *Nouvelles Eccleſiaſtiques*, après avoir fait celui des Journaliſtes de Trevoux. Voici comment il s'explique. „Si le Journal „de Trevoux excite le mépris & l'indignation, ce „n'eſt

femme ils en prennent une âgée ; ou au lieu d'époufer une perfonne, dont l'humeur reffemble à la leur & fimpatife avec elle, ils s'uniffent à une femme illuftre par fa race & fort riche, mais enfuite difputant bientôt tous

βλέποντες. ἀντὶ μὲν γὰρ τοῦ νέαν καὶ ὡραίαν συναρμόζεσθαι, συνηρμόσαντο ἂν τὴν ὑπερηλικεστέραν· ἀντὶ δὲ τοῦ συμπαθῆ τὴν ψυχὴν καὶ ὁμοιοτάτην, ἐπίδοξον τῷ γένει, ἢ περιχρήματον. τοι

„n'eft pas qu'on ait moins d'horreur pour fes adver„faires les auteurs de la Gazette ecclefiaftique, eux „qui ont outragé fi fouvent le célébre Montesquieu & „tant d'honnetes gens, eux qui dans leurs libelles „féditieux ont attaqué le Roi, l'Etat, l'Eglife, qui fabri„quent cette gazette fcandaleufe comme les filoux exe„cutent leurs larcins, dans les tenebres de la nuit, „changeant perpetuellement de nom & de demeure, „affociés à des receleurs, fuiant à tout moment la jus„tice, & pour comble d'horreur fe couvrant du man„teau de la religion, & pour comble de ridicule fe „perfuadant qu'ils rendent fervice.„

7 *Οθεν αμαρτανουσι πολλοι μη προς το μεγεθος της τυχης, μηδε προς το συμφερον τω κοινω συνισαντες τους γαμους. Beaucoup de gens font des mariages fans avoir égard à la gloire & à l'utilité publique.* Ce reproche d'Ocellus étoit fans doute fondé dans fon tems, mais il l'eft bien plus aujourdhui ; l'on peut dire que dans tous les diférents états il n'en eft pas un feul, où le bien de la patrie entre, pour la moindre chofe, dans

O

les

τοι γὰρ τοι ἀντὶ συμφωνίας διαφωνίαν, καὶ ἀντὶ ὁμοφροσύνης, διχοφροσύνην κατασκευάζουσι, περὶ ἡγεμονίας διαμαχόμενοι πρὸς ἀλλήλους. ἡ μὲν γὰρ ὑπερέχουσα πλούτῳ καὶ γένει καὶ φίλοις, ἄρ-

les deux ſur la préeminence de leur nobleſſe, au lieu de vivre dans la concorde & dans l'union, *ils paſſent leurs triſtes jours*, dans la discorde & dans la dèsunion. La femme ayant plus de richeſſe, de nobleſſe, & d'amis pré-

les mariages que l'on contracte : l'argent eſt le but ordinaire qu'on s'y propoſe, & quelquefois la protection pour parvenir à de plus grands honneurs, que ceux dont on jouit. Qu'arrive-t-il de ces mariages faits purement par des vues d'intérêt ? les dèſordres dans les familles dont parle Ocellus, & pluſieurs autres dont il ne fait pas mention, l'abandon total de l'éducation des enfans, l'adultere, la perte des mœurs, & le mépris de la vertu. Toute femme riche, dit Juvenal, qui épouſe un avare, jouit des privileges d'une veuve : elle a acheté la liberté de tout faire en préſence de ſon mari, & même d'écrire à ſon amant.

Inde faces ardent, veniunt a dote ſagittæ.
Libertas emitur : coram licet innuat, atque
Reſcribat ; vidua eſt, locuples quæ nupſit avaro.

Juvenal. Sat. 6.

Les mêmes inconveniens ſe trouvent presque toujours dans les mariages faits pas des vues d'ambition ; une femme, qui épouſe un homme d'une naiſſance inferieure à la ſienne, mépriſe ordinairement ſon mari : elle

tend comander à son mari contre la loi de la nature; & le mari combattant justement, & voulant être dans sa maison non le second mais le premier, ne peut obtenir la primauté.

ἄρχειν προαιρεῖται τοῦ ἀνδρὸς παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον· ὁ δὲ διαμαχόμενος δικαίως, καὶ οὐ δεύτερος, ἀλλὰ πρῶτος θέλων εἶναι, ἀδυνατεῖ τῆς ἡγεμονίας ἐφικέσθαι.

elle veut en être respectée, toute idée d'égalité la blesse : il y a peu de bourgeois, ou de financiers, qui ayant epousé une fille d'une maison distinguée, n'ait dit cent fois en sa vie : que n'ai-je pour femme une bonne bourgeoise, elle rendroit mes jours heureux, & la mienne avec toute sa noblesse me donne envie vingt fois par jour de m'en separer, la crainte de sa famille me retient, & je suis obligé de dévorer en secret tous les chagrins que j'essuie. Combien n'y-a-t-il pas de maris à Paris qui pourroient dire avec Juvenal, s'ils étoient les maîtres de renvoier leur femme. ,,Je pré-,,fere une bonne paisane de Venuse à vous Cornelie, ,,mere des Gracques, si avec toute votre noblesse vous ,,me regardés d'un œil méprisant ; si pour dot vous ,,ne me paiés que des triomphes de vos ancêtres, allez ,,je vous prie conter ailleurs la défaite d'Annibal, & ,,de Syphax forcé dans son camp, allez vous prome-,,ner vous, & toute vôtre Carthage.

Malo Venusinam, quam te, Cornelia mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers

Grande

§. 7. Ὧν δὲ γενομένων, οὐ μόνον τοὺς οἴκους κακοδαίμονας, ἀλλὰ καὶ τὰς πόλεις συμβαίνει γενέσθαι. μέρη γὰρ τῶν πόλεων οἱ οἶκοι, ἐκ δὲ τῶν μερῶν, ἡ τοῦ ὅλου καὶ τοῦ

§. 7. Il arrive [8] de toutes ces disputes que non seulement les familles particulieres, mais les Villes sont malheureuses, *&* *ces chagrins domestiques inondent pour ainsi dire l'Univers.* Car les familles sont les parties des

Grande supercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Annibalem, victumque Syphacem
In castris, & cum tota Carthagine migra.
Juvenal. Sat. 6.

8 Ων δε γενομενων ου μονον τους οικους κακοδαιμονας, αλλα και τας πολεις συνβαινει γενεσθαι. *Il arrive de toutes ces disputes que non seulement les maisons des particuliers, mais les villes sont malheureuses.* On voit toujours le bon sens, la sagesse, & la verité marcher d'un pas égal dans les décisions d'Ocellus ; partout il parle en homme instruit à fond de tout ce qui a raport au bien de la societé, & c'est avec raison qu'il remarque que les disputes, qui arrivent dans les maisons des particuliers, les rendent non seulement infortunés, mais influent beaucoup sur le bonheur ou le malheur des Villes. Combien n'y-a-t-il pas eu de gens, qui demandoient une grace à un Ministre, renvoiés avec dureté, parcequ'il étoit dans ce moment de mauvaise humeur contre sa femme ? Combien de plaideurs ont été mal écoutés, rebutés parceque le Magi-

Villes, & ces mêmes parties entrent dans la composition du *Tout*, ou du monde ; & il est naturel qu'un tout, qui est composé de parties *défectueuses*, soit tel que le sont ses parties.

§. 8. De même que la construction des pre-

τοῦ παντὸς σύνθεσις. εἰκὸς οὖν ὁποῖα τὰ μέρη τυγχάνουσιν ὄντα, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν τὸ ἐκ τοιούτων συντιθέμενον, τοιοῦτον εἶναι.

§. 8. Καὶ ἐν (ταῖς) πρώταις δὲ αἱ πρῶται

Magistrat, à qui ils avoient à faire, venoit de découvrir qu'il étoit cocu ? Combien d'avocats, de procureurs ont negligé les causes de leurs parties, parceque leur épouse avoit fait la veille, au bois de Boulogne, un soupé avec un de leurs clercs ? Combien de militaires, utiles à l'Etat, ont quitté le service pour éclairer de plus près la conduite de leur femme ? Combien de financiers ont redoublé leurs rapines pour contenter l'orgueil, & le luxe des filles de condition qu'ils avoient épousées ? Combien de négocians ont fait banqueroute par la mauvaise économie, & par la dépense de leur femme ? Combien de paisans ont abandonné leur village, pour laisser la leur, & sont allés se faire laquais, quittant l'état de laboureur, qui est le plus necessaire, pour augmenter celui qui est le moins utile, & dont on devroit avoir depuis longtems retranché la moitié ? Enfin que l'on parcoure tous les diférents ordres du Royaume, l'on verra toujours qu'il est de la derniere importance que l'union, que la paix, que la modestie soient cultivées dans tou-

οἰκοδομαὶ μεγάλα συνεργοῦσι πρὸς (τὸ) καλῶς ἢ κακῶς τὸ ὅλον ἔργον συντελεσθῆναι. οἷον ἐπὶ μὲν οἰκοδομίας, θεμελίου καταβολή· ἐπὶ δὲ ναυπηγίας, τρόπις· ἐπὶ δὲ συναρμογῆς καὶ μελοποιίας, τάσις

mieres parties contribue beaucoup à la perfection ou au défaut d'un ouvrage; comme par exemple la poſition du fondement dans les édifices, la quille dans la conſtruction d'un Vaiſſeau, le relachement de la voix

tes les maiſons des particuliers, pour que ces vertus puiſſent ſe repandre enſuite dans le général de la ſocieté.

Les mariages des citoyens, ſurtout de ceux qui ſont en place, ſont un ſi grand objet pour l'Etat, qu'il devroit n'être permis à aucun Magiſtrat de ſe marier ſans le conſentement d'un tribunal, qui ſeroit établi pour juger, ſi ſon mariage peut être utile ou nuiſible au public. Lorſqu'un Conſeiller au Parlement voudroit épouſer une fille laide, boſſue, & très-riche, le tribunal lui diroit, on vous refuſe la permiſſion que vous demandés, parcequ'on prévoit que bien loin de vivre comme il faut avec vôtre femme, vous vous ſervirés de ſon argent pour entretenir une jolie fille; malheur au plaideur qui ne lui fera pas des préſens, & qui ne l'aura pas dans ſes intérêts. La même reponſe ſeroit faite à tous les gens en place. Mais les mariages, aux quels on auroit le plus d'attention, ce ſeroit à ceux des Miniſtres d'Etat: on leur choiſiroit des femmes vertueuſes, qui loin d'exciter l'orgueil & l'ambition de leur mari, leur repreſenteroient ſans ceſſe

dans l'harmonie & dans la melodie : de même aussi l'arrangement, & l'ordre des familles contribuent beaucoup à rendre un gouvernement bien policé ou mal administré.

τάσις φωνῆς καὶ λῆξις. οὕτως οὖν καὶ ἐπὶ πολιτείας εὐνομουμένης τε καὶ κακονομουμένης, οἴκων κατάστασις καὶ συναρμογὴ μέγιστα συμβάλλεται.

§. 9. Ceux qui pensent à avoir des enfans

§. 9. Περὶ γενέσεως οὖν σκοπουμένους, τάδε

cesse la chûte de leurs prédecesseurs, leur feroient apercevoir le mépris que le public a pour les Ministres disgraciés, quand ils ont agi durement, qu'ils ont fomenté des divisions pour se faire un parti qui les soutint ; & tout au contraire l'estime que l'on fait de ceux, qui n'ont emploié leur credit, que pour le soulagement des particuliers, pour l'honneur de la nation, tels qu'ont été les Machauts, & les Maurepas dont les noms seront toujours cheris des gens vertueux. S'il existoit un tribunal, pareil à celui dont je parle, on s'apercevroit de ce que dit Ocellus, *qu'il est naturel qu'un tout, qui est composé de parties, soit tel que le sont ses parties.* Εικος γην αποια τα μερη τυγχανουσιν οντα και το ολον και το παν το εκ τοιουτων συντιθεμενον τοιουτον ειναι, & l'on verroit bientôt, non seulement quelques Villes, mais tout l'Etat changer de face ; la vertu y regneroit autant que le luxe y domine aujourdhui, la modestie prendroit la place de l'insolence, la fermeté raisonnable celle d'une fierté cruelle, & la temperance celle d'une débauche qui va jusqu'à la crapule.

Καθο-

τάδε χρὴ πράττειν. καθόλου μὲν δὴ φυλάττεσθαι χρὴ πᾶν τὸ ἀνό- doivent mettre en pratique les préceptes *que je viens d'établir.* Il

[9] Καθολου μεν δη φυλαττεσθαι χρη παν το ανομοιον και ατελες. *Il faut qu'ils évitent soigneusement tout ce qui est imparfait.* Il n'y a rien de plus contraire à la génération, que les mariages qui sont contractés entre deux personnes d'un temperament également foible, ou d'un age trop peu avancé. Dans l'accouplement, fait entre deux personnes débiles & incommodées, l'action de la génération n'acquiert jamais la force qu'elle doit avoir, les semences sont défectueuses, & si par hazard elles produisent un enfant, il se ressent toujours de la foiblesse de son origine; la race des hommes dégénere, s'abatardit ainsi que celle de tous les autres animaux, dès qu'elle n'est pas soignée, & qu'on n'obvie pas à ce qui peut la détériorer. Les mariages, contractés dans un âge encore trop tendre, sont aussi infructueux à la societé, ils accoutument au seul plaisir les mariés dans un tems où les organes de la génération ne sont point encore assés formés, ils usent ces organes, qui n'aiant pas la force, qu'ils doivent avoir pour la génération, periclitent au lieu d'augmenter; & il arrive que quand l'homme & la femme parviennent à un certain âge, loin qu'ils acquierent la puissance necessaire à une parfaite génération, ils sont déja énervés, & ne produisent rien; ou s'ils ont des enfans, ces enfans sont foibles & se ressentent de la debileté de leur origine. „Dans les jeunes gens, dit Hipocrate, les veines étant „foibles & remplies, elles empêchent le passage de la „génération, & le chatouillement qu'ils sentent n'est „pas

faut encore [9] qu'ils évitent soigneusement tout ce qui est impar-

ἀνόμοιον καὶ ἀτελές· οὔτε γὰρ τῶν ζώων εὐ-

O 5 καρ-

,,pas semblable à celui d'un homme formé: ensorte ,,que l'humide n'est point assés secoué dans le corps ,,pour produire la secretion de la génération.“ Τοῖσι δὲ παιδίοισι λεπτὰ τὰ φλέβια ἐόντα καὶ πληρεύμενα κωλύει τὴν γονὴν ἰέναι, καὶ ὁ κνησμὸς ὀυχ ὁμοίως παραγίνεται, διὰ ταῦτα ὀυδὲ κλονέεται ἐν τῷ σώματι τὸ ὑγρὸν ἐς ἀπόκρισιν τῆς γονῆς. *At vero pueris venulæ tenues, & repletæ existentes, genituræ transitum impediunt, & pruritus ipsis non similiter accidit; & propterea neque conquassatur in corpore humidum ad genituræ secretionem.* Hipocrat. Tom. 1, de genitura pag. 12.

C'est par la même raison, que les chatrés ne sauroient être propres à la génération, & que par conséquent tout mariage doit leut être interdit. ,,Les Eu- ,,nuques, *dit Hipocrate*, ne peuvent pas engendrer, ,,parceque le passage de la génération leur a été ôté: ,,c'est par les testicules que se fait ce passage; il ,,y a dans eux une quantité de nerfs delicats, qui ,,servent par leur tension au coit, & par les quels la ,,partie génitale est élevée & relachée ensuite. Or ces ,,nerfs sont coupés lorsque l'on chatre, & c'est ce ,,qui rend les Eunuques inutiles à la génération, car ,,ces nerfs étant brisés, la voie de la génération est ,,bouchée & endurcie, il se forme un calus aux nerfs ,,des testicules, qui devenus durs & engourdis ne ,,peuvent plus donner la tension, & la detension ne- ,,cessaire au membre viril pour la génération. Οἱ δὲ εὐνοῦχοι διὰ ταῦτα ὀυ λαγνεύουσιν ὅτι σφέων ἡ δίοδος ἀμαλθύνεται τῆς γονῆς· ἔστι γὰρ δι' αὐτῶν τῶν ὀρχίων

καρπα γίνεται. ἀλλὰ δεῖ γενέσθαι τινὰ χρό-

fait: car parmi les plantes & parmi les animaux les choses im-
νον

χίων ἡ ὁδὸς, καὶ νεῦρα τείνει λεπτὰ καὶ πυκνὰ ἐις τὸ αἰδοῖον ἐκ τῶν ὀρχίων, οἷσιν ἀείρεται κατίεται; καὶ ταῦτα ἐν τῇ τομῇ, ἀποτέμνεται, διότι καὶ ἐχ ὑπαρχεσιν οι ἐυνἔχοι χρησοι. των δὲ τάδε ἐκτριβεντων, ἡ ὁδὸς τῆς γονῆς ἐμπέφρακται. πωροῦνται γὰρ οἱ ὄρχιες, καὶ τὰ νεῦρα σκληρά καὶ μωρὰ γινόμενα ὑπο τȣ πώρȣ ἐ δυναται τείνειν καὶ χαλᾶν. *Cæterum eunuchi propterea non coeunt quia genituræ transitus ipsis sublatus est: est enim per ipsos testes via ejus, & nervi tenues ac crebri ex testibus in pudendum tendunt, quibus & elevatur, & demittitur: atque hi nervi in exsectione dum castrantur rescinduntur. Quapropter non sunt utiles eunuchi, nam nervis ipsorum extritis, genituræ via obturata est, callus enim obducitur testibus, & nervi duri ac torpentes a callo facti pudendum neque tendere, neque laxare possunt.* Hipocrat. T. 1. de genitura, pag. 16.

Les Theologiens ont beaucoup agité la question de la validité du mariage des Eunuques. „Les chatrés, *dit Sanches*, qui ont le membre génital sain & „entier, quoiqu'il leur manque un testicule, peuvent „se marier, puisqu'ils repandent une semence parfaite. „Un seul testicule suffit pour exercer le ministere de „la génération, retenant les esprits, & pouvant mettre tous les membres en mouvement, de même qu'un „seul œil donne à un homme l'acte complet de la „vue: un seul testicule sert même quelquefois plus „que deux, car la vertu seminale, qui seroit dispersée „dans les deux, est reunie en un seul, & en devient „plus forte. Aussi voit on ordinairement qu'un hom-
„me

parfaites ne ſont pas fertiles. Il y a un certain tems fixe pour la

νον πρὸς τὰς καρποφορίας, ὅπως ἐξ ἰσχυόντων

„me qui n'a qu'un teſticule eſt beaucoup plus vigou„reux qu'un autre. *Quid ſentiendum ſit de matrimonio Eunuchorum, qui ſana & integra virilia habent, at altero ſeu utroque teſticulo carent? Et quidem quando ſolo altero teſticulo orbati ſunt, nemini dubium eſt, eos aptos eſſe ad matrimonium; quod verum ſemen idoneumque generationi emittant. Teſticulus enim ille poteſt miniſterium generationi neceſſarium exercere, ſpiritus ad illam requiſitos retinens, & tamquam follis membra commovens. Sicut alter ſolus oculus videndi actum perfecte exercet. Imo cum virtus unita ſit fortior ſe ipſa diſperſa, & in illum unum teſticulum omnes ſpiritus generationi neceſſarii coeant, qui in utrumque confluere deberent, ſolent ii ad generandum potentiores eſſe.* Sanches, de Matrim. lib. 7. pag. 336.

„La difficulté conſiſte donc à ſavoir ſi les perſonnes, „à qui les deux teſticules manquent, peuvent ſe marier: „pluſieurs Docteurs ſont de l'opinion qu'ils le peuvent „s'ils ont l'érection du membre génital, & qu'ils puiſſent „le mettre dans le vaſe de la génération, quoiqu'ils „n'y repandent pas la ſemence. Car la ſeconde fin du „mariage eſt effectuée, puiſqu'ils peuvent ſatisfaire la „concupiſcence de la femme: & quant à la premiere „fin, qui eſt la procréation des enfans, elle n'eſt pas ab„ſolument neceſſaire. D'ailleurs Ariſtote prétend, dans „ſon Hiſtoire des animaux, que les teſticules ne ſont „pas d'une neceſſité indiſpenſable à la génération, mais „qu'ils la favoriſent beaucoup, étant comme les poids „ſuſpendus au metier d'un tiſſeran, qui empêchent que „le

ὄντων τε καὶ τελειουμένων τῶν σωμάτων τὰ

production des fruits, afin que ces fruits & leur semence soient σπερ-

„le cours de la trame ne soit arreté & interrompû. „Aristote prouve son opinion par l'exemple d'un bœuf „qui étant chatré recemment, & couvrant une vache „la rend fertile. D'ailleurs les serpens & les poissons „engendrent sans testicules: & l'on voit dans la Ge„nese chapitre 37 que Putiphar, qui y est apellé Eu„nuque de Pharaon, engendre cependant une fille que „Joseph épousa. C'est sur ces autorités qu'une foule „de graves Docteurs, cités par Sanches, concluent que „pourvu que la femme y consente les chatrés peuvent „se marier. *Difficultas autem est de Eunuchis utroque testiculo carentibus. Quidam censent hos ad matrimonium ineundum idoneos esse, si virgam erigere valeant, ac subinde coire, quamvis semen emittere nequeant. Ducuntur, quod hi satisfacere valeant concupiscentiæ mulieris, & ita obtinetur finis matrimonii secundarius; nec primarius, nimirum generatio prolis, ad ejus valorem desideratur, ut in sterilibus constat. Secundo probari potest ex doctrina Aristotelis* l. I. de gen. anim. c. 4. *ubi tradit testiculos non desiderari ad generationem, quamvis expediant, tamquam pondera textrinis appensa conferunt, ne liciatorii cursus inter stamina impediatur. Idque comprobat experientia tauri, qui recens castratus cum vacca coiens, illam prægnantem reddidit. Item quia serpentes & pisces coeunt: cum tamen testiculis careant. Tertio persuaderi id potest, quod* Gen. 37. *Putiphar appelletur Eunuchus Pharaonis, cum tamen genuerit filiam, quam duxit Josephus. Hugolinus de matrim.* c. 16. *n.* 1. *cum hac limitatione, quando alter conjux id impedimentum novit, Id. ib.*

„Il

σπέρματα καὶ καρποὶ γίνωνται.	produits par les corps fortifiés & perfectionnés.

§. 10.

„Il y a beaucoup d'autres Docteurs, qui deman„dent une condition de plus, que le consentement de „la femme, pour la validité du mariage des chatrés; „ils veulent, qu'ils puissent repandre une espece de „semence, quoiqu'elle ne soit pas propre à la généra„tion, parceque cela suffit dans le mariage, puisque „les personnes steriles ne repandent qu'une pareille „semence. (Or nous remarquerons ici en passant que „presque tous les chatrés ont une semblable semence.)„ *Alii vero docent eos valide contrahere, si possint aliquale semen emittere, quamvis ad generationem ineptum; quoniam vera copula semine intra vas emisso, quamvis inefficaci ad generationem, contenta est, ut in sterilium copula evenit.* Id. ib. pag. 337.

Après avoir examiné les diférents sentiments des Theologiens favorables au mariage des chatrés, Sanches, toujours guidé par la raison, conclud que malgré l'autorité de ces Docteurs tous les chatrés, privés des deux testicules, ne peuvent jamais contracter un mariage valable, parceque dans l'union conjugale „il faut abso„lument que la semence, qui est repandue dans le „vase de la femme, soit propre à la génération. Or „quoique les chatrés aient l'érection du membre géni„tal, & qu'ils repandent quelquefois une semence „aqueuse, cependant cette semence ne peut jamais de„venir parfaite; il ne se fait aucun mouvement dans „les principaux membres du corps, par le défaut de „testicules, qui sont comme des soufflets qui mettent en „mouvement tous ces membres. Car le cœur, le foye

„&

§. 10. Ὅθεν δεῖ τοὺς παῖδας καὶ τὰς παρθένους ἐν γυμνασί- οις	§. 10. C'est par cette raison qu'il faut éle- ver les garçons & les

„& le cerveau, qui sont les trois principales parties „du corps, envoient leurs esprits aux testicules, qui „ont la vertu de retenir ces esprits, par les quels tout „le corps est échauffé. Mais ils se perdent par le man- „que de testicules, & la chaleur necessaire n'est plus „repandue dans le corps: c'est la principale raison qui „rend les chatrés incapables de la génération, ainsi „que le prouve Galien & plusieurs autres célébres écri- „vains. Il faut donc établir comme une verité con- „stante, que les eunuques sont incapables de se marier. „Le Pape Sixte-quint a deffendu expressement le mariage „aux chatrés, il écrit à son Nonce Apostolique: *Nous* „*chargeons Vôtre Fraternité, & nous lui mandons d'inter-* „*dire toute sorte de mariage aux chatrés, privés des deux* „*testicules. Vous devez les en declarer par nôtre ordre* „*incapables, deffendre à tous les Prêtres de les marier,* „*faire séparer d'abord ceux qui pourroient l'être, & décla-* „*rer nul & invalable leur mariage.*" *Sed indubitata sen-tentia est, Eunuchos utroque testiculo carentes esse matri-monii incapaces, ac proinde irritum esse matrimonium, quod inierint. Quia ad matrimonii veritatem desideratur potentia verum semen intra vas femineum emittendi. Eu-nuchi quamvis membrum erigant, atque quandam aquosam materiam emittant, ea tamen non est verum semen, nec ejusdem rationis cum vero semine: nec agitatio fit in prin-cipalibus membris, deficientibus testiculis, qui sunt tan-quam folles omnia membra commoventes. Nam cor, iecur, & cerebrum, quæ sunt tres nostri corporis præcipuæ par-tes, transmittunt suos spiritus ad testes, qui virtutem ha-bent*

filles dans des exercices convenables qui ſoient continués, & leur don-	οις τε καὶ καρτερίαις ταῖς προσηκούσαις τρέφειν, καὶ τροφὴν προσφέ-

bent hos ſpiritus retinendi, ex quibus totum corpus caleſit. At ſi teſtes deficiant, ſpiritus non retinentur, ſed evaneſcunt illuc transmiſſi: nec calor per totum corpus reflectitur: unde frigidiores fiunt, & inepti ad verum ſemen emittendum, ut optime probant ex Galeni doctrina Ant. Muſa & Nicol. Florentinus. Atque Ariſtoteles vocat ſpadones ſeminis expertes. Sunt ergo Eunuchi incapaces matrimonii. Quare ita declaravit Sixtus V. in quodam motu proprio edito an 1587. quem verbo ad verbum referunt Gutier. & Petrus de Ledesma ſtatim allegandi, cuius verba directa ſunt ad Nuntium Apoſtolicum, & ita ipſe declaravit, Verba hoc decidentia in eo motu proprio ſic ſe habent. Committimus Fraternitati tuæ, & mandamus, ut conjugia per dictos & alios quoscunque Eunuchos, & ſpadones utroque teſte carentes, cum quibuslibet mulieribus defectum prædictum ſive ignorantibus ſive ſcientibus contrahi prohibeas: eosque ad matrimonia contrahenda inhabiles auctoritate noſtra declares: & tam locorum ordinariis, ne hujusmodi conjunctione de cetero fieri quoquo modo permittant, interdicas: quam eos etiam qui ſic de facto contraxerint ſeparari cures, & matrimonia ipſa ſic de facto contracta nulla, irrita, & invalida eſſe decernas. *Quare hodie dubitari nequit hos Eunuchos eſſe incapaces veri matrimonii, quamvis femina ejus defectus conſcia velit jure ſuo cedere.* Sanches de Matrim. lib. 7. pag. 338.

Après avoir ſagement établi la nullité du mariage des chatrés, Sanches examine encore une queſtion, c'eſt celle où un chatré répandroit une ſemence propre à la

φέρεσθαι (τὴν) ἁρμό- ner une éducation 10
ζουσαν φιλοπόνῳ τε convenable à une vie
καὶ

la génération. Il y a des Docteurs qui prétendent qu'il ſeroit alors habile à contracter le mariage par la nature, mais inhabile par la déciſion de Sixte-quint: Sanches dit que ces Theologiens ſe trompent, car Sixte a ſeulement renouvellé l'ancienne loi, qui privoit les chatrés du mariage, & n'en a point établi une nouvelle, il a donné des forces au reglement, qui déclaroit incapables de ſe marier tous ceux, qui ne peuvent pas repandre une ſemence propre à la génération: cependant en admettant l'hipotheſe impoſſible, ajoute Sanches, qu'un eunuque put repandre une veritable ſemence, la loi de Sixte-quint ne le regarderoit pas; ainſi quelques auteurs ont raiſon de dire, que les chatrés, dont la ſemence eſt prolifique, ſont capables de ſe marier. Mais comme il eſt impoſſible que des chatrés privés des deux teſticules puiſſent jamais engendrer, la déciſion de Sixte-quint eſt fort juſte. *Non tamen approbo quod tradit* Enriquez lib. 12. de matrim. cap. 8 *nempe, ſi daretur aliquis Eunuchus verum ſemen emittens, eum non eſſe jure naturæ inhabilem ad matrimonium, ſed motu proprio Sixti V. eſſe matrimonii incapacem. Sed hoc non approbo: quod Sixtus V. in eo motu proprio nil novum ſtatuerit, ſed ſolum jus antiquum & naturale declararit, ut conſtat ex illis verbis:* Autoritate noſtra declares. *Item quia non ſola matrimonia in poſterum contrahenda irrita declaravit, ſed etiam jam contracta, quod pontificem efficere non poſſe conſtat, ſi valida fuerant. Quare mens Pontificis fuit declarare attento omni jure matrimonium Eunuchorum eſſe irritum, ac eos ſemper fuiſſe matrimonii incapaces: utpote qui verum ſemen emit-*

penible, ſage, & conſtante dans la vertu. | καὶ σώφρονι καὶ καρτερικῷ βίῳ.

§. II.

emittere non poſſunt. At admiſſa hypotheſi impoſſibili, ut daretur quispiam rarus Eunuchus veri ſeminis emittendi compos, is non excluderetur jure antiquo à matrimonio, ac ſubinde nec eo motu proprio, qui nil denuo ſtatuit, ſed ſolum ius antiquum declarat. Quare Auctores n. 15. relati verum dixere, aſſerentes Eunuchos, qui ſeminare poſſunt, eſſe aptos ad matrimonium: ſi quod ſupponunt eſſet verum. At cum id ſit impoſſibile, jure optimo Sixtus V. in univerſum matrimonia Eunuchorum utroque teſticulo carentium irrita eſſe declaravit. Id. ib.

Sanches ſe trompe ici dans une choſe, à la verité très rare, mais qui n'eſt pas ſans exemple: il dit qu'il eſt impoſſible qu'un chatré, privé des deux teſticules, puiſſe jamais être propre à la génération. Il arrive quelquefois que certains hommes ont trois teſticules; or ſi on lui en avoit ôté deux, il ſeroit cependant capable du mariage par les raiſons, que Sanches allegue pour prouver qu'un chatré, qui a un teſticule, peut ſe marier. Lorsque j'étois à Rome, il y a trente deux ans, un chatré, fils d'un domeſtique du Cardinal Ottoboni, à qui l'on avoit ôté les deux teſticules, s'aperçut un jour d'un troiſieme, qui dans ſa jeuneſſe avoit èté attaché à la racine des bourſes, & qui par la ſuite du tems s'étoit détaché, & avoit occupé la place d'un de ceux qu'on lui avoit enlevés. Cette découverte, à ce que l'on prétend, fit perdre la voix à ce chatré, qui pouvoit avoir vingt quatre ans lorsque ce nouveau teſticule parut.

10 Καὶ τροφὴν προσφέρεσθαι (τὴν) ἁρμόζουσαν φιλοπόνῳ τε καὶ σώφρονι, καὶ καρτερικῷ βίῳ. *Et leur donner*

§. 11. Πολλὰ δὴ τῶν κατὰ ἀνθρώπινον βίον

§. 11. Il y a beaucoup de choses dans

ner une éducation convenable à une vie penible, sage, & constante dans la vertu, mot à mot *και προσφερεσθαι (την) τροφην αρμοζουσαν βιῳ φιλοπονῳ και σωφρονι και καρτερικῳ & leur porter la nourriture arangée à une vie penible, sage, & perseverante.*

Le plus bel heritage, que les peres de famille puissent donner à leurs enfans, c'est une bonne éducation, qui leur aprenne à cherir la vertu, qui est la principale ressource, non seulement contre tous les maux de la fortune, mais contre ceux de l'âge. Quiconque est vertueux trouve toujours des secours dans toutes les diférentes situations de la vie, il a un préservatif contre l'orgueil dans la prosperité, & un aide contre les chagrins dans l'adversité. „Lorsque l'on a cultivé „la vertu, *dit Ciceron*, dans toute la suite de la vie, „on en recueille de merveilleux fruits dans la vieil„lesse; & non seulement ces fruits sont toujours pre„sents jusqu'au dernier moment de la vie, ce qui se„roit toujours beaucoup quand il n'y auroit que cela „seul, mais ils sont accompagnés d'une joie perpe„tuelle, que produit le temoignage d'une bonne con„science, & le souvenir de tous les biens que nous „avons faits. " *Exercitationes virtutum quæ in ómni ætate cultæ cum multum diuque vixeris, mirificos efferunt fructus, non solum quia nunquam deserunt, ne in extremo quidem tempore ætatis (quamquam id maximum est) verum etiam quia conscientia bene actæ vitæ multorumque benefactorum recordatio jucundissima est.* Cicer. de Senect. cap. 3. pag. 14.

Si

là vie humaine, au sujet des quelles la con- | βίον τοιαῦτα ἐςὶν, ἐν οἷς βέλτιον ἢ ὀψιμαθία.

Si un pere laisse à son fils les biens les plus considérables, qui peuvent lui procurer la plus grande aisance, & les plus grands emplois; il ne lui donne rien, s'il ne l'a pas formé à la vertu, le plus précieux de tous les biens & de tous les honneurs. Y en-a-t-il qu'on puisse mettre en comparaison avec une considération, qui est la recompense du merite? quel est l'homme raisonnable qui n'aime mieux avoir la reputation d'être juste, raisonnable, bon citoien, charitable envers les pauvres, attentif à tous les devoirs de la societé, que de jouir des revenus mal acquis de tant de financiers, ou d'avoir des emplois dans les quels le peuple malheureux ensence malgré lui l'idole qu'il hait, & qu'il voudroit détruire? Mais, dira-t-on, la vertu, quelque grande qu'elle soit, n'est pas sans inquietude: j'en conviens, & je demande si les richesses & les dignités sont exemptes de troubles, & de chagrins. C'est au milieu d'elles qu'ils naissent & qu'ils séjournent. Voiés ce Général, qui croit être au comble de la gloire, disgracié de la fortune & de son Souverain au moment qu'il s'y attend le moins, dechiré par l'ambition, mortifié par la perte de sa gloire, & ne trouvant d'autre consolation, que l'esperance de voir bientôt ceux, qui lui ont succédé, aussi malheureux que lui. Considerés ce Ministre si fier, si hautain, dont la bouche distile le fiel de la plus cruelle plaisanterie, qui joint l'insulte au refus des graces, que le malheureux n'aproche qu'en tremblant, & dont le riche redoute les caprices; il tombe dans le moment où il se croioit le plus assuré; il emporte dans son exil

θία. διὸ καὶ πρὸς τὴν τῶν ἀφροδισίων χρῆσιν οὕτως

noissance tardive est la meilleure. Il faut élé-

exil le mépris du public, il ne lui reste pas même la consolation d'être plaint de ceux, qui par leur lache complaisance avoient attiré ses bienfaits. Mettés à la place de ces gens, tombés du faite des grandeurs, un philosophe, qui à l'abri de tous les coups de la fortune cultive les Sciences, & cherit la verité dans un état mediocre, où il n'a que le necessaire, & jugés après cela, si les foibles inquietudes, que peut avoir la vertu, aprochent de celles des hommes à qui elle est, pour ainsi dire, inconnue.

Tous les bons citoiens, dans les Etats bien policés, n'ont jamais eu en vue, dans l'éducation de leurs enfans, les richesses & les dignités, mais la vertu de leur famille qu'ils ont cherché à conserver: de même que leurs peres les avoient faits gens de bien par leurs instructions, ils se sont efforcés de laisser à leurs descendans le dépot inestimable de la probité. „Je „demande, dit Ciceron, si ceux qui nous ont transmis „cette Republique, si sagement établie, paroissent avoir „jamais pensé ni à l'argent, qui est l'objet de l'avarice, „ni à toutes ces diverses sortes de délices ou de magni„ficence, que la mollesse & le luxe font rechercher, „ni à ces délicatesses de la table dont la volupté se „repait.“ *Quæro enim a vobis num ullam cogitationem habuisse videantur ii, qui hanc rempublicam tam præclare fundatam nobis reliquerunt, aut auri, aut argenti ad avaritiam aut amœnitatum ad delectationem, aut supellectilis ad delicias, aut epularum ad voluptates.* Cicer. paradox. I. Cap. 2. pag. 274.

Il est évident qu'il n'y a aucun bien, qui puisse l'emporter sur la vertu, & qu'il ne peut y avoir d'heu-

ver les jeunes gens οὕτως ἄγεσθαι χρὴ τὸν
à ne pas rechercher παῖδα, ὡς μηδὲ ἐπιζη-

 τεῖν

d'heureuſe vie que celle qui lui eſt conforme; c'eſt là une verité dont tous les hommes doivent être convaincus, mais que les philoſophes ſont obligés, par leur état, de mettre en pratique plus que les autres hommes: tous les inſtants de leur vie doivent être emploiés à ſuivre la vertu, & à la faire pratiquer aux autres, autant qu'il leur eſt poſſible, ſoit par leur exemple, ſoit par leurs inſtructions; auſſi voions nous que tous les philoſophes, même ceux qui ont nié la providence, comme les Epicuriens, ont cependant admis la vertu pour baſe de la Societé. „Celui, *dit Lucrece,* „que nous devons regarder comme le veritable Titie, „dechiré par les oiſeaux, c'eſt l'homme qui ſe laiſſe „conduire par une paſſion aveugle, & qui eſt tourmenté „par ſes remords & par ſes déſirs criminels. Syſiphe „eſt encore préſent à nos yeux, c'eſt celui là qui dé„voré par l'ambition demande ſervilement au peuple „les faiſceaux & les haches, & qui ſe livre à la tris„teſſe parcequ'il n'a pu les obtenir. "

Sed Tityus nobis hic eſt, in amore jacentem
Quem volucres lacerant, atque exeſt anxius angor;
Aut alia quavis ſcindunt cupedine curæ.
Siſyphus in vita quoque nobis ante oculos eſt:
Qui petere a populo faſceis, ſævasque ſecureis
Imbibit: & ſemper victus triſtisque recedit.

Lucret. de rer. natur. lib. 3. v. 1005.

La morale des Epicuriens étoit ſi bonne, que S. Auguſtin dit, qu'il auroit preferé Epicure à tous les autres philoſophes, s'il eut cru l'immortalité de l'ame.

Epicu-

Epicurum accepturum fuiſſe palmam in animo meo niſi ego crediidiſſem poſt mortem reſtare animæ vitam, & tractus meritorum, quod Epicurus credere noluit. Aug. Conf. lib. 7. cap. 16. Epicure n'a pas été le ſeul philoſophe, niant la providence, à qui les Peres de l'Egliſe aient donné de grandes louanges par raport à la morale. S. Jean Chryſoſtome a propoſé Diogene dans l'ouvage, qu'il a écrit contre ceux qui mépriſoient la vie monaſtique, comme un modele de beaucoup de vertus religieuſes. S. Baſile fait l'éloge du même Diogene, & le donne comme un exemple de moderation. „Diogene, *dit-il*, n'a-t-il pas été juſtement loué, lui „qui étoit ſi moderé dans ſes beſoins, & ſi content des „ſimples biens de la nature, qu'il caſſa une taſſe fort „ſimple, dont il ſe ſervoit, après avoir vu un enfant „qui buvoit, aiant baiſſé ſa tête dans le creux de ſes „mains. Τὸν δὲ Διογένην ἐδὲ ἐπαύσατό ποτε θαυμάζων τοῖς παρὰ τῆς φύσεως μόνοις ἀρκεῖσθαι φιλοτιμούμενον· ὡς καὶ τὸ κισσύβιον ἀποῤῥίψαι ποτέ ἐπειδὴ παρὰ παιδὸς ἐδιδάχθη κοίλαις ταῖς χερσὶν ἐγκύπτων πίνειν. *Quin & Diogenem nunquam non celebravit, qui iis rebus tantum vivere ac contentus eſſe conatus eſt, quæ eſſent ex ipſa natura, ita ut & paſtorale poculum abjecerit, cum a puero quodam concavis manibus deflexo capite bibere didiciſſet.* D. Baſil. oper. Tom. II. Epiſt. pag. 954. Mais S. Juſtin va encore bien plus loin, que les Peres de l'Egliſe que je viens de nommer; car après avoir dit que les philoſophes, qui avoient ſuivi une bonne morale avoient été ſauvés avant Jeſus-Chriſt, & quoique athées devoient être regardés comme chretiens: il ajoute que ceux qui vivent bien après la venue de Jeſus-Chriſt ſont également chretiens, & në doivent avoir aucune inquietude ni aucune crainte ſur leur état. Il ne s'agit point ici de nier la verité de ce fait:

fait : voici les propres paroles de S. Juſtin καὶ οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες χριστιανοί εἰσι, κἂν ἄθεοι ἐνομίσθησαν. *Et quicumque cum ratione vixere Chriſtiani ſunt, quamvis* ἄθεοι *& nullius numinis cultores habiti ſunt.* Voila la premiere propoſition de S. Juſtin, voici la ſeconde qui eſt auſſi claire. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες, καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι, καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. *At qui cum ratione vixerunt, atque etiam nunc vivunt, chriſtiani & extra metum & perturbationem omnes ſunt.* Juſt. Martyr. apolog. 2. pag. 83. edit. Col.

Quand je conſidere la tolerance, que S. Juſtin a eue pour les philoſophes qui l'ont précédé, & pour ceux qui vivoient de ſon tems, lorſqu'ils ont fait profeſſion d'une morale pure & ſans reproche, je ne puis aſſés blâmer les Theologiens de nos jours, qui pour quelques opinions philoſophiques ou theologiques, diférentes de celles qu'ils ſoutiennent, voudroient, s'il leur ètoit poſſible, détruire la moitié de l'Europe. Un Inquiſiteur en Portugal, en Eſpagne, en Italie fait bruler un très galant homme, parcequ'il a mangé des pieds de cochon, ou des cotelettes de veau le vendredi, ou parcequ'il doute du miracle fait par les anges, qui transporterent l'Egliſe de Lorette : & S. Juſtin diſoit qu'un philoſophe, qui ne reconnoiſſoit aucune providence, pouvoit vivre, s'il étoit juſte, honnête homme, & ſuivant une bonne morale, ſans crainte & ſans inquietude : il le regardoit même comme un chrêtien. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. Cela eſt fort clair. Tous les ſectateurs de l'intolerance ont beau ſe tourmenter, malgré leurs cris & leurs injures les philoſophes qui croient, qu'il faut regarder tous les hommes comme freres, dès qu'ils ſont vertueux, qu'il faut les convaincre par la raiſon & non par les ſupli-

 ces,

ces, quand même ils nieroient une providence, les philosophes dis-je, auront toujours pour eux le sentiment d'un des plus savans & des plus illustres Peres de la primitive Eglise, & qui vivoit presque dans les tems apostoliques. Journalistes de Trevoux, auteurs vils de la Gazette ecclesiastique, vous ne ressemblerés jamais en rien à S. Justin: du moins suis-je bien convaincu, que vous ne serés point martirs ainsi qu'il l'a été; si vous étes un jour conduits devant les Juges ce sera, vous Journalistes de Trevoux, pour avoir favorisé l'assassinat des Rois, en louant les livres qui en enseignent la doctrine; & vous Gazetiers ecclesiastiques, pour avoir insulté, calomnié vôtre Roi, ses Ministres, les Eveques, & les plus respectables citoiens.

Après avoir montré par le temoignage des auteurs payens, & de plusieurs Peres de l'Eglise, que les anciens philosophes, même ceux qui ont nié la providence, avoient cependant suivi & établi une morale aussi saine que favorable à la societé; j'avance ici hardiment, que parmi tous les modernes, je n'excepte pas ceux qui ont eu les opinions les plus condamnables sur les dogmes de la religion, tels que Spinosa, Hobbes, Toland, Collin, Pomponace, Berigard, Cardan, on ne pourra jamais en nommer un, qui n'ait pas condamné, avec autant de force que les Theologiens les plus austeres, les vices que nous avons rangés dans nos catechismes sous sept classes diférentes; l'orgueil, l'avarice, l'impudicité, la gourmandise, l'envie, la colere, & la paresse. Qu'on parcoure tous les ouvrages des philosophes, qui ont écrit le plus hardiment sur les dogmes de speculation, l'on verra toujours que tous ces vices, si contraires au bien de la societé, y sont fortement condamnés. Comment est-ce qu'un homme, qui a de la raison, pourroit en faire assés peu d'usage pour vouloir

loir ne pas s'opoſer à des défauts, qui vont à la deſtruction de la ſocieté. Choiſiſſons parmi les philoſophes un Epicurien, & voions comment il parlera ſur la *gourmandiſe*. „S'occuper perpetuellement, *dit Lucrece*, „à ſatisfaire l'avidité de la nature ingrate; lui donner „avec profuſion toute choſe, ſans pouvoir remplir ſon „inſatiabilité, épuiſer les ſaiſons dans le retour reglé „de leurs productions nouvelles, & de leurs beautés „diférentes, ſans que jamais il naiſſe un moment rai-„ſonnable dans l'homme, pour ſonger qu'il doit pen-„ſer à mourir après s'être ſi fort raſſaſié des commo-„dités de la vie: c'eſt reſſembler aux Danaides occu-„pées inceſſamment à verſer de l'eau dans un tonneau „percé, qui ne peut jamais être rempli. "

Deinde animi ingratam naturam paſcere ſemper,
Atque explere bonis rebus, ſatiareque nunquam,
Quod faciunt nobis annorum tempora, circum
Cum redeunt; fœtusque ferunt, variosque lepores,
Nec tamen explemur vitai fructibus unquam;
Hoc, ut opinor, id eſt, ævo florente puellas
Quod memorant, laticem pertuſum congerere in vas;
Quod tamen expleri nulla ratione poteſtur.
Lucret. de Rer. Nat. L. 3. V. 1026.

Ecoutons parler le même Epicurien ſur *l'orgueil*. „Bri-„guer un empire qui n'a que la vanité du nom, ſouf-„frir tout ce qu'il y a de plus indigne pour parve-„nir à l'autorité du commandement, n'eſt ce pas l'ou-„vrage laborieux de l'infortuné Siſyphe, qui roule au-„haut d'une montagne le rocher, que la pente fait „redeſcendre dans la plaine? „

Nam petere imperium, quod inane'ſt, nec datur unquam,
Atque in eo ſemper durum ſufferre laborem,
Hoc eſt adverſo nixantem trudere monte

 Saxum

Saxum, quod tamen à ſummo jam vertice rurſum
Volvitur, & plani raptim petit æquora campi.
id. ib. v. 999.

Voions ce qu'un autre Epicurien dit de *l'avarice.* „Un „déſir inſenſé d'amaſſer du bien trompe la plûpart „des hommes, on n'en a jamais aſſés, diſent-ils, parceque l'on n'eſt eſtimé qu'à proportion de ce que „l'on eſt riche: que faire à ces gens-là? le meilleur „eſt de les abandonner à leur malheur, puisqu'ils „veulent être malheureux. Tel étoit un certain Athe„nien, homme fort riche & fort avare, qui ſe met„toit peu en peine d'être la fable de la ville: le „peuple me ſifle, diſoit-il, & moi je m'aplaudis, „quand je ſuis chez moi, & que je contemple mes „écus. Tantale dans un fleuve ne peut ſe dèſalterer. „Qu'avez-vous à rire? ce Tantale de la fable c'eſt „vous, il n'y a qu'à changer de nom: étendu, la bou„che béante, ſur des tas d'or & d'argent, vous n'oſez „non plus y toucher qu'à des choſes ſacrées.

At bona pars hominum decepta cupidine falſo,
Nil ſatis eſt, inquit: quia tanti, quantum habeas, ſis.
Quid facias illi? jubeas miſerum eſſe; libenter
Quatenus id facit. Ut quidam memoratur Athenis
Sordidus, ac dives, populi contemnere voces
Sic ſolitus; Populus me ſibilat, at mihi plaudo
Ipſe domi, ſimul ac nummos contemplor in arca.
Tantalus a labris ſitiens fugientia captat
Flumina: quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur: congeſtis undique ſaccis
Indormis inhians: & tanquam parcere ſacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Horat. Sat. I. L. I.

Qui peut condamner plus fortement *la colere* qu'Epicure. „Le Sage, *dit-il*, peut être outragé par la haine, par „l'en-

„l'envie, & par le mépris des hommes ; mais il croit „qu'il depend de lui de se mettre au dessus de tout „préjudice par la force de la raison. La sagesse est „un bien si solide, qu'elle ôte à celui qui l'a en partage „toute disposition à sortir de son état naturel, & l'empeche de changer par la colere de caractere, quand „même il en auroit la volonté. A la verité le sage „est sujet aux passions, mais leur impétuosité ne peut „rien contre sa vertu. " Βλάβας ἐξ ἀνθρώπων, ἢ διὰ μῖσος, ἢ διὰ φθόνον, ἢ διὰ καταφρόνησιν γίνεσθαι. ὧν τὸν σοφὸν λογισμῷ περιγίνεσθαι. ἀλλὰ καὶ τὸν ἅπαξ γενόμενον σοφὸν, μηκέτι τὴν ἐναντίαν λαμβάνειν διάθεσιν, μηδ' ἐπαλλάττειν ἑκόντα. *Detrimenta quæ ex hominibus, sive odii, sive invidiæ, sive contemptus causa fiunt, sapientem autumat ratione superare. Eum vero qui semel fuerit sapiens, in contrarium habitum transire non posse nec sponte variare. Perturbationibus obnoxium quidem fore : sed nullo inde ad sapientiam impedimento. Diog. Laert. de vitis & dogmatibus philosophorum, libri decem. Lib. X. seg. 117. pag. 652.*

Voions encore Epicure deffendre *l'adultere*, & même la *simple fornication*. „Le Sage, *dit-il*, doit éviter d'avoir commerce avec toute femme, dont l'usage est prohibé par les loix : il doit même être insensible aux aiguillons de l'amour, qui n'est point „envoié du Ciel sur la terre ; les plaisirs de cette passion ne furent jamais utiles, au contraire on est „trop heureux lorsqu'ils n'entrainent point après eux „des suites, qu'on auroit sujet de déplorer. Le Sage „peut cependant se marier pour procréer des enfans, „& avoir la consolation de se voir renaître dans sa „posterité. „ Γυναικί τε οὐ μιγήσεσθαι τὸν σοφὸν, ᾗ οἱ νόμοι ἀπαγορεύουσιν . . . . ἐρασθήσεσθαι τὸν σοφὸν οὐ δοκεῖ αὐτοῖς . . . . οὐδὲ θεόπεμπτον εἶναι τὸν ἔρωτα.

τα . . . . συνουσία δὲ (φασὶν) ὤνησε μὲν οὐδέποτε, ἀγαπητὸν δὲ εἰ μὴ καὶ ἔβλαψεν. Mulieri item non congressurum sapientem quam leges attingere vetant . . . . . amaturum sapientem negant . . . . . neque a deo amorem immitti . . . . . concubitus, inquiunt, nihil quidem unquam profuit, optabile vero si non nocuerit. Diog. Laert. lib. X. seg. 118 & 119. *Καὶ μὴν καὶ γαμήσειν καὶ τεκνοποιήσειν τὸν σοφόν. ὡς Ἐπίκουρος ἐν ταῖς διαπορίαις καὶ ἐν ταῖς περὶ φύσεως. Uxorem tamen ducturum, ac liberos procreaturum sapientem, ut Epicurus in ambiguis, & in libris de natura.* id. ib.

Venons à *l'envie.* „Le Sage, *dit Epicure*, n'est „point jaloux de la sagesse d'un autre.„ *Οὐ κινεῖταί τε ἑτέρου ἕτερον σοφώτερον· Non commotum iri si alter altero dicatur fuisse sapientior.* id. ib. seg. 121. pag. 684. Quant à la *paresse*, elle à été condamnée si souvent dans les ouvrages de tous les philosophes, qu'il est inutile d'en donner ici une preuve. Je dirai cependant qu'Epicure étoit si fort l'ennemi de l'oisiveté, qu'il ne permettoit aux philosophes d'acquerir du bien que par l'étude. „Le gain, *dit-il*, est permis au sage dans „le besoin, pourvu qu'il l'acquiere par la science.„ *Χρηματίσεσθαί τε, ἀλλ' ἀπὸ μόνης σοφίας, ἀπορήσαντα. Quæstum facturum, sed ex sapientia sola, si inopia laboret.* id. ib, seg. 121. pag. 684.

Voila donc quelle a été la morale des philosophes qui ont nié la providence. On juge aisément, que ceux qui l'ont connue ont eu des principes aussi utiles à la societé : c'est ce qu'on peut voir dans Ciceron, dans Epictete & dans Seneque. Quant aux philosophes modernes, ils ont vecu dans des tems trop éclairés, pour ne pas avoir établi dans tous leurs ouvrages les fondemens de la plus rigide morale. On n'a qu'à voir, pour en être convaincu, ce que Spinosa,

nosa, Hobbes & Collin ont écrit, quand ils ont parlé de la vertu.

Je vais repondre à la seule objection qu'on pourroit me faire, détruire en même tems les reproches ameres, que le delire d'un écrivain a attirés depuis quelques années aux philosophes, & rendre inutiles tous ces libelles, qu'on a repandus & qu'on repand encore dans toute l'Europe, avec autant de mauvaise foi que de ridicule ostentation. On voit bien que je veux parler du Medecin La Mettrie. Cet homme, comme l'a sagement dit un philosophe qu'on avoit attaqué à son sujet, composa dans les accès de sa folie plusieurs livres, où les mœurs, la probité, & les regles les plus essentielles de la morale étoient attaquées. Ces ouvrages souleverent l'indignation du public. En effet quel est le bon citoien, qui ne fremisse d'horreur en lisant ces affreux sentiments? „O „toi, qu'on apelle communement malheureux, & qui „l'es en effet vis à vis de la societé, devant toi-„même tu peux donc être tranquile. Tu n'as qu'à „étouffer les remords par la reflection, si elle en a la „force, ou par des habitudes contraires beaucoup plus „puissantes. Si tu eusses été élevé sans les idées qui „en sont la base, tu n'aurois point eu ces ennemis „à combattre. Ce n'est pas tout, il faut que tu mé-„prises la vie, autant que l'estime publique. Alors en „effet, je le soutiens, parricide, incestueux, voleur, „scelerat infame, & juste objet de l'execration des „honnêtes gens, tu seras heureux cependant. Car quel „malheur, ou quel chagrin peuvent causer des actions, „qui, si noires & si horribles qu'on les supose, ne „laissent aucune trace de crime dans l'ame du crimi-„nel? Mais si tu veux vivre, prens y garde, la poli-„tique n'est pas si commode que ma philosophie. La

„ju-

„justice est sa fille ; les bourreaux & les gibets sont „à ses ordres ; crains les plus que ta conscience & les „Dieux. „ *La Mettrie Discours sur le bonheur &c. pag. 133.*

Voila les raisonnemens faux & inconséquens d'un homme, que les ennemis de la philosophie disent être un philosophe Epicurien. Détruisons donc de fond en comble les sentimens affreux de ce frenetique par ceux d'Epicure : dira-t-on après cela qu'il ait été son disciple ? „Le juste, *dit ce sage Philosophe*, est le „seul de tous les hommes qui puisse vivre sans trou„ble & sans désordre : l'injuste au contraire est tou„jours dans la crainte & dans l'agitation. „ Ὁ δίκαιος ἀταρακτότατος : ὁ δ' ἄδικος πλείστης ταραχῆς γέμων. *Justus a perturbationibus maxime liber est : injustus autem a plurimis perturbationibus obsidetur*, Diog. Laert. lib. X. pag. 668.

Avant que d'en venir à ce qui regarde personnellement ce fou, érigé en philosophe par ceux qui étoient charmés de pouvoir faire retomber l'horreur, qu'inspirent ses sentimens, sur des gens qui les détestent, comparons encore ses opinions avec celles de Lucrece sur la volupté & sur la temperance. „ Et toi „voluptueux, *dit l'auteur frenetique*, puisque sans plai„sirs tu ne peux parvenir à la vie heureuse, laisse „là ton ame & Seneque ; chansons pour toi que tou„tes les vertus Stoiques ? ne songes qu'à ton corps. „Ce que tu as d'ame ne merite pas en effet d'en être „distingué. Les préjugés, les pedans, les fanatiques „s'armeront contre toi : mais quand tous les élemens „s'y joindroient ? . . . . Que faisoient à Tibulle dans „les bras de sa Cloris la pluie, la grêle & les vents „déchainés ; ils ajoutoient à sa felicité qui les bravoit. „Prens donc le bon tems, quand, & partout où il

vient

„vient, jouis du présent, oublies le passé qui n'est „plus, & ne crains point l'avenir. Songes que le „bled, qui est semé hors du champ, est toujours du „bled; qu'un grain perdu n'est pas plus pour la na- „ture, qu'une goutte d'eau pour la mer; que tout „ce qui la delecte est plaisir, & que rien n'est con- „tre elle que la douleur; que la pollution & la jouis- „sance, lubriques rivales, se succédant tour à tour, „& te faisant nuit & jour fondre de volupté, rendent „ton ame, s'il se peut, aussi gluante & lascive que „ton corps. Enfin puisque tu n'as point d'autres ressour- „ces, tires en parti: bois, manges, dors, ronfles, re- „ves; & si tu penses quelquefois, que ce soit entre „deux vins, & toujours ou au plaisir du moment „present, ou au désir ménagé pour l'heure suivante. „Ou, si non content d'exceller dans le grand art des „voluptés, la crapule & la débauche n'ont rien de „trop fort pour toi, l'ordure & l'infamie sont ton „partage; vautres toi, comme font les porcs, & tu „feras heureux à leur maniere.“ *Discours sur le bonheur, pour servir de préface au traité de la vie heureuse de Seneque. pag. 137,*

Un fou né & élevé dès son enfance dans le plus mauvais lieu de Paris, pourroit il parler autrement? O vous, qui cherchés à calomnier les philosophes, comment pouvez-vous établir vos reproches sur les discours d'un homme, dont la folie paroit à chaque pensée, & dont le stile démontre l'yvresse de l'ame. Ecoutés parler un veritable philosophe sur les mêmes matieres, qui sont l'objet de vos reproches. „Il faut, *dit Epicure*, s'habituer à manger sobrement „& simplement, sans rechercher toutes ces viandes „délicatement preparées; la santé trouve dans cette „frugalité sa conservation, & l'homme par ce moyen „de-

„devient plus robuſte, & beaucoup plus propre à tou„tes les actions de la vie. Cela eſt cauſe que s'il ſe „trouve par intervales à un meilleur repas, il y man„ge avec plus de plaiſir: mais le principal, c'eſt que „par ce ſecours nous ne craignons point les viciſſi„tudes de la fortune, parcequ'étant accoutumés à nous „paſſer de peu, quelque abondance qu'elle nous ôte, „elle ne fait que nous remettre dans un état qu'elle „ne nous peut ravir, par la louable habitude que „nous avons priſe. Ainſi lorsque nous aſſurons que „la volupté eſt la fin d'une vie bien heureuſe, il ne „faut pas s'imaginer que nous entendions parler de „plaiſirs, qui ſe trouvent dans la jouiſſance de l'amour, „ou dans le luxe & l'excès des bonnes tables, com„me quelques ignorans l'ont voulu inſinuer, auſſi-bien „que les ennemis de nôtre ſecte, qui en ont im„poſé ſur cette matiere, par l'interpretation maligne „qu'ils ont donnée à notre opinion. Cette volupté, „qui eſt le centre de notre bonheur, n'eſt autre choſe „que d'avoir l'eſprit ſans aucune agitation, & que le „corps ſoit exempt de douleur; l'ivrognerie, l'ex„cès des viandes, le commerce criminel des femmes „& des garçons, la délicateſſe des boiſſons, & tout „ce qui aſſaiſonne les bonnes tables, n'ont rien qui „conduiſe à une agréable vie, il n'y a que la fruga„lité & la tranquilité de l'eſprit qui puiſſe faire cet „effet heureux; c'eſt ce calme qui nous facilite l'é„clairciſſement des choſes qui doivent fixer nôtre „choix, ou de celles que nous devons fuir; & c'eſt „par lui qu'on ſe défait des opinions, qui troublent „la diſpoſition de ce mobile de notre vie." *Τὸ συνεθίζειν οὖν ἐν ταῖς ἁπλαῖς καὶ οὐ πολυτελέσι διαίταις, καὶ ὑγιείας ἐστὶ συμπληρωτικὸν, καὶ πρὸς τὰς ἀναγκαίας τοῦ βίου χρήσεις ἄοκνον ποιεῖ τὸν ἄνθρωπον. καὶ*

τοῖς

τοῖς πολυτελέσιν ἐκ διαλειμμάτων προσερχομένους κρείττονας ἡμᾶς διατίθησι, καὶ πρὸς τὴν τύχην ἀφόβους παρασκευάζει· ὅταν οὖν λέγωμεν ἡδονὴν τέλος ὑπάρχειν, οὐ τὰς τῶν ἀσώτων ἡδονὰς καὶ τὰς τῶν ἐν ἀπολαύσει κειμένας λέγομεν, ὥς τινες ἀγνοοῦντες καὶ οὐχ ὁμολογοῦντες, ἢ κακῶς ἐκδεχόμενοι, νομίζουσιν. ἀλλὰ τὸ μήτε ἀλγεῖν κατὰ σῶμα, μήτε ταράττεσθαι κατὰ ψυχὴν συνείροντες. οὐ γὰρ πότοι καὶ κῶμοι, οὐδ' ἀπολαύσεις παίδων καὶ γυναικῶν, οὐδ' ἰχθύων καὶ τῶν ἄλλων ὅσα φέρει πολυτελὴς τράπεζα, τὸν ἡδὺν γεννᾷ βίον, ἀλλὰ νήφων λογισμὸς, καὶ τὰς αἰτίας ἐξερευνῶν πάσης αἱρέσεως καὶ φυγῆς, καὶ τὰς δόξας ἐξελαύνων, ἀφ' ὧν πλεῖστος τὰς ψυχὰς καταλαμβάνει θόρυβος. *Itaque simplicibus & non magnifice paratis cibis assuescere, & salubritatis efficiens est, & hominem ad necessaria vitæ ministeria impigrum reddit: & sumptuosas ad epulas per intervalla accedentes meliores nos efficit, atque adversus fortunam parat interritos. Cum itaque dicimus voluptatem finem esse, non luxuriosorum voluptates, easque quæ in fruendo sunt positæ dicimus, ut quidam ignorantes, aut a nostra sententia dissentientes, aut male eam accipientes arbitrantur; sed non dolere, corpore animoque tranquillum esse conjungimus. Non enim convivia & comessationes, non puerorum mulierumque congressus, non piscium esus, & cæterorum quæ affert pretiosior mensa, suavem gignit vitam, verum ratio sobria, causasque perscrutans cur quæque vel eligenda, vel fugienda sint, opinionesque expellens, per quas animos ut plurimum occupat tumultus.* Diog. Laert. de vit. philosoph. lib. X. p. 657.

Voions encore une fois la comparaison des sentimens de la raison avec ceux de la folie. „Tous les „mechants, *dit La Mettrie*, peuvent être heureux, s'ils „peuvent être mechants sans remords. J'ose dire plus,

„celui qui n'aura point de remords dans une telle „familiarité avec le crime, que les vices ſoient pour „lui des vertus, ſera plus heureux que tel autre, qui „après une belle action ſe repentira de l'avoir faite. “

Voila le vice qui s'explique par la voix de la démence : voici la vertu qui va parler par l'organe de la ſageſſe. „La philoſophie, *dit Epicure*, eſt la ſource „de toutes les vertus qui nous enſeignent que la vie „eſt ſans agrément, ſi la prudence l'honnêteté & la „juſtice ne dirigent tous nos mouvemens; mais en „ſuivant toujours la route qu'elles nous tracent, nos „jours s'écoulent avec cette ſatisfaction dont le bon„heur eſt inſéparable; car ces vertus ſont le propre „d'une vie pleine de felicité & d'agrément, qui ne „peut jamais être ſans leur excellente pratique. “ *Τούτων δὲ πάντων ἀρχὴ καὶ τὸ μέγιστον ἀγαθὸν, ἡ φρόνησις· διὸ καὶ φιλοσοφίας τὸ τιμιώτερον ὑπάρχει ἡ φρόνησις, ἐξ ἧς αἱ λοιπαὶ πᾶσαι πεφύκασιν ἀρεταί· διδάσκουσαι ὡς οὐκ ἔστιν ἡδέως ζῆν ἄνευ τοῦ φρονίμως, καὶ καλῶς, καὶ δικαίως, ἄνευ τοῦ ἡδέως. συμπεφύκασι γὰρ αἱ ἀρεταὶ τῷ ζῆν ἡδέως· καὶ τὸ ζῆν ἡδέως, τούτων ἐστὶν ἀχώριστον. Horum autem omnium initium, maximumque bonum prudentia eſt. Quocirca ex philoſophiæ bonis prudentia antecellit, ex qua reliquæ virtutes omnes oriuntur: docentes quod jucunde vivere poſſit nemo, niſi prudenter, & honeſte juſteque vivat: nec contra prudenter, & honeſte, juſteque, quin & vivat jucunde. Virtutes enim jucundæ vitæ conjunctæ ſunt; jucundaque vita ſeparari a virtutibus nequit.* Id. ib. ſeg. 132. La Mettrie n'eſt donc pas un Epicurien. Et l'on a tort de le reprocher avec tant d'aigreur aux philoſophes. Cet homme reſſemble aux ſectateurs d'Epicure, comme le Pere Malagrida reſſemble aux Miniſtres d'Etat de la Cour de Portugal.

Après avoir démontré combien la ſaine morale d'un ſage eſt eloignée de celle d'un fou, qui en a voulu prendre le maſque ; je prouverai que non ſeulement La Mettrie ne doit pas nuire aux philoſophes, mais qu'il n'a pu ſe nuire â lui-même parcequ'il étoit fou ; mais fou au pied de la lettre : il n'y avoit aucune idée, quelque fauſſe & quelque extravagante qu'elle fut, qui ſe préſentat à ſon eſprit, qu'il ne ſuivit. Un jour il ſe figura, qu'il devoit prouver à toute l'Europe qu'un des plus ſcavants, des plus ſpirituels, & des plus vertueux Ecrivains, que l'Allemagne ait produit (c'eſt Mr. Haller) étoit un athée : ſur le champ, dans l'accès de ſa folie, il compoſa une hiſtoire, où il dit qu'il avoit eu occaſion de faire connoiſſance avec ce Savant dans un mauvais lieu, & que là il l'avoit asſuré qu'il étoit athée. Ce que je dis ici paroîtra ſi extraordinaire & ſi ridicule aux lecteurs, qu'ils auront peine à y ajouter foi. Je raporterai donc les propres termes de cet inſenſé, érigé en philoſophe par les ennemis de la philoſophie. „Il n'y a pas, *dit-il*, „jusqu'aux Dames Paris de l'Univerſité de Gœttingen, „chez qui nôtre Profeſſeur ſe montre auſſi brillant que „profond philoſophe. Je me ſouviendrai toute ma vie „du dernier & ſingulier ſouper de filles, que nous „fimes enſemble, La * * H * * & moi. La * * m'y „mena, il a toujours aimé le beau ſexe ; & d'ailleurs, „ſectateur d'un maître charmant, il ſe faiſoit un plai„ſir de le ſuivre partout, jusques en ces lieux où la „volupté regne, ſans ſentimens à la verité, mais auſſi „ſans contrainte. Le célébre Docteur préſidoit à une „table, ornée par les Nymphes du Dieu des Jardins, „avec cette plaiſante gravité de Magiſter de Village, „que vous lui connoiſſez. Il fut d'abord queſtion des „preuves de l'exiſtence de Dieu par les merveilles

„de la nature ; j'avois ſous ma main deux de ces preu-
„ves là ; & nos P . . . ſe regorgeoient, croiant que
„c'étoit des leurs qu'on parloit : mais quel fut leur
„étonnement quand elles entendirent *leur gros* (com-
„me elles l'apelloient) philoſopher, & ſe livrer à des
„reflections auſſi bien placées, que celles de Trimal-
„cion ſur la mort. "

*Helas ! diſoit H * * *, plus on devine la nature, & plus ſon auteur diſparoit ; le fil, au quel tenoit jadis ſon exiſtence, s'extenue de jour en jour, il ſe brule au flambeau de la phyſique, qui n'eclaire que l'incredulité. On a beau dire, faire, calculer même des* x x x ; *ils ne prouveroient pas d'avantage, fuſſent-ils algebraiquement multipliés à l'infini. En effet dans l'infinie combinaiſon du mouvement & des choſes, combien de fois les dez du hazard n'ont ils pas pu produire tout ce qui vous paroit ſi marqué au coin d'une intelligence, que nos yeux n'imaginent ou ne croient voir, que parcequ'ils ſont miopes & bornés. Telle fut auſſi l'opinion du Pere de l'ancienne philoſophie Epicure, que Lucrece prit pour ſon Dieu, n'en connoiſſant point d'autre. Quels genies, mes enfans, quels puiſſans genies que ces anciens ! ils ont tout connu, jusqu'aux globules organiques de Buffon qui n'eſt qu'un nouvel Anaxagoras. Voyez Lucrece, voiez la ſavante préface dont j'ai orné la traduction allemande de l'Hiſtoire naturelle de cet auteur françois, dont je fais cependant aſſez de cas.*

„Enſuite entaſſant tous ces argumens rebattus, re-
„facés, ou plutôt refutés cent fois : *s'il y avoit une*
„*providence*, ajoutoit nôtre incredule Amphitrion, "
les mechans ſeroient punis, les bons recompenſés, les Mœurs *n'auroient pas été condamnés au feu, dans un païs où l'on ſe pique d'en avoir ; l'homme machine n'auroit pas fait fortune, Boindin ſeroit mort, & Bacouill caſſé.*

Je

Je ne ſais pas au reſte comment ſont gouvernés les autres mondes (s'il y en a): mais il me paroit que celui-ci le ſeroit fort mal ſans la ferule des Juges & des loix. Le merite encore, dans l'hypotheſe du Tien, comme parlent les Pré-Adamites Chinois, ſeroit autrement penſionné; les hommes utiles ſeroient mieux payés que des faiſeurs de cabrioles, ou d'agréables marionettes, pourſuivit-il, en regardant nos ſœurs, qui penſerent ſe fâcher; *& pour tout dire en un mot, moi Haller, moi, qui ai tant de lecture, de memoire, & de faits, quoique ſtériles, dans la tête, je le demande aux plus éclairés; pourquoi n'ai-je de reputation qu'en Allemagne? donc tout eſt hazard, donc rien n'eſt conduit, donc rien n'eſt gouverné.* „Voyez ſi l'on peut juger des auteurs par leurs ou„vrages! Qui eut cru celui-ci un Epicurien ſi dé„terminé, en voyant ce qu'il a ſi politiquement inſeré „ça & là dans ſes écrits?" *Le Petit-homme à longue „queue pag. 42.*

La ſurpriſe de Mr. Haller fut égale à ſon indignation, en voiant l'accuſation & le roman impoſteur de La Mettrie; mais l'horreur qu'en eurent tous les gens de Lettres le vangea mieux, que tout ce qu'il auroit pu faire & écrire.

On verra dans le paſſage, que je viens de citer, que La Mettrie affectoit de mépriſer les allemands. Cet homme étoit de la plus grande ignorance, n'avoit aucune lecture; toute ſon érudition conſiſtoit en quelques vers de Comedie. Il écrivoit en françois comme un énergumene, & ſavoit à peine aſſés de latin pour entendre les livres de medecine; ignoroit toutes les autres langues, ſurtout l'allemande, & jugeoit du merite des auteurs allemands. Et quel eſt le païs où il y ait aujourdhui plus de gens de merite dans les Lettres qu'en Allemagne? qui peut s'empecher d'admirer

cet Haller, indignement outragé par La Mettrie? qui unit les talens de Lucrece à ceux de Pindare & d'Anacreon; poete philosophe, poete sublime, poete galant; grand homme dans tous les diférents genres qu'il a également cultivés: physicien profond, habile Medecin, & célébre anatomiste. Qui peut encore ne pas cherir ce Gellert, qui joint la brieveté & l'énergie de Phedre à l'esprit de La Fontaine, & dont la modestie & la douceur égalent les talens? quel est l'homme de genie qui ne soit enchanté de Rabner, attaquant dans ses satires si spirituellement le vice, sans outrager, comme l'ont fait les autres satiriques, les particuliers qui ont le malheur d'y être enclins? Quelles obligations la physique n'a-t-elle pas à un Tralles, Medecin admiré de tous ceux, à qui l'art si utile & si difficile des Hipocrate, des Bœrhave, & des Sidneham est connu? Ce Tralles si respectable fut encore l'objet des indécentes, & des insensées satires de La Mettrie. Quel est le savant qui n'admire les connoissances d'un Ernesti, & qui ne s'intéresse à la conservation, & au bonheur d'une personne aussi remplie d'érudition, & aussi necessaire à la Republique des Lettres, dans un tems où un nombre de gens du bel air, & qui veulent donner le ton, font plus de cas de quelque mauvaises satires, ou de quelque roman ordurier, que de Sophocle & de Thucidide? Si la France a eu Vaugelas, l'Allemagne a Gottsched: & la langue françoise n'a pas plus d'obligation au premier que l'allemande n'en a au dernier. Quelle foule de savans ne trouverois-je pas, si je voulois placer ici tous ceux qui vivent aujourdhui en Allemagne, & dans les païs de la Suisse où l'on parle allemand? Un Euler, le rival de Neuton; un Bernouilli, admiré des plus profonds geometres; un Merian, joignant la plus grande érudition

à la

à la plus ſublime metaphiſique; un Sulzer, rendant les ſciences aimables & reſpectables par ſa probité, & par ſa douceur; un Marggraf élévant la chimie jusqu'au plus haut point de perfection; un Meckel portant de nouvelles lumieres dans l'anatomie; un Heinius, rival de l'érudition de l'éclairé Thomaſius; un Formey, uniſſant un nombre de connoiſſances, dont chacune ſemble devoir être le partage d'un ſeul ſavant; un Pot, aux yeux du quel la nature ſe décompoſe, lorsqu'il le veut; un Pfaff détruiſant avec clarté & avec préciſion tous les ſophiſmes de l'élégant Schefmacher; un Erman émule de Saurin; un Sac, theologien éclairé, ſavant, modeſte, & ennemi de la perſecution; un Cothenius, joignant à la pratique la plus ſure dans ſon art la theorie la plus ſavante. Enfin tant de grands hommes, qui ſont dans toutes les Univerſités, & dont un ſeul ſuffiroit pour honorer un pais moins fertile en ſavans que l'Allemagne. Les françois, tels que les L'Enfant, les Beauſobre, les La Croze, les Peloutier, les Achard, les Premontval, les Franchevile, qui ayant beaucoup de merite ſe ſont diſtingués par des talents diférents, ſe ſont bien gardés, en venant en Allemagne, d'en mépriſer les ſavans; ils ſavoient trop, qu'ils meritoient l'eſtime des veritables connoiſſeurs: ce ridicule eſt le partage de quelques ignorants ſemblables à La Mettrie, dont l'érudition eſt puiſée dans le Mercure galant, dont le goût eſt formé par quelques feuilles volantes, & par quelques ſatires telles que les *quant*, les *mais*, les *car*, les *ſi*, &c. ſinguliere nation, que celle à qui tous les monoſillabes de ſa langue ſervent à former des Dictionnaires d'injures, & de calomnie!

Revenons à La Mettrie: après avoir exercé ſa folie ſur les gens les plus reſpectables, il en fit tomber

ſur lui les plus dangereux effets. Aiant pris une indigeſtion, pour avoir mangé exceſſivement d'un pâté, il prit la fievre; un Chirurgien lui conſeilla de prendre l'émetique: non, dit-il, je veux acoutumer l'indigeſtion à la ſaignée, & démentir tous les raiſonnemens des medecins allemands: il ſe fit donc ſaigner, quelque choſe que put lui dire le Chirurgien, quatre heures après la fievre redoubla, & devint inflamatoire, toute la nourriture, qui étoit dans l'eſtomac, aiant paſſé aiſément dans le ſang, par la facilité que la ſaignée lui en avoit donnée. Il vecut encore trois jours presque toujours dans le délire, & mourut dans la maiſon de l'Envoié de France plutôt plaint, que regretté des gens qui l'avoient connu. Dans les intervales de ſa folie il avoit pluſieurs vertus civiles, & dans la ſocieté il étoit amuſant, lorsque ſa gaieté n'étoit pas pouſſée jusqu'à l'extravagance, ce qui arrivoit aſſez ſouvent: il jettoit tout à coup ſa perruque par terre, & on l'a vu pluſieurs fois ſe dèshabiller, & ſe mettre presque tout nud au milieu d'une compagnie qui rioit de ſa folie, comme elle auroit fait de celle d'un inſenſé renfermé aux petites maiſons.

Voila quel a été l'homme, que les adverſaires des philoſophes leur reprochent tous les jours avec tant d'aigreur. A les entendre on diroit, que La Mettrie étoit un perſonnage tel qu'Epicure ou Platon, & qu'il avoit fait une ſecte conſidérable. Mais il n'étoit pas plus philoſophe qu'un certain fou, nommé Quiſant, qu'on a vu ſi longtems à Verſailles amuſer les Courtiſans, étoit Cardinal, quoiqu'il fut habillé de rouge, qu'il portat une épée & une Calotte de la même couleur, & qu'il ſe nommat *Cardinal d'épée.* Les philoſophes ne ſe croient pas plus offenſés de ce qu'un fou s'eſt apellé philoſophe, que les Cardinaux le furent

de

de ce que le bouffon de la Cour de France se disoit être Cardinal. Quelle injustice n'y auroit-il pas, à faire repondre les Societés les plus repectables des folies d'un homme, qui publieroit qu'il est membre de ces Societés, quoiqu'elles ne le regardassent pas comme tel ?

On ne peut rien repondre à cela de raisonnable; mais enfin pour finir toute dispute, & pour anéantir à jamais les reproches de ceux, qui pensent rendre les philosophes odieux, en leur imputant d'avoir eu La Mettrie parmi eux: qu'on nous dise quel est l'Ordre le plus respectable, & l'état le plus saint où il n'y ait pas eu, dans le cours des siecles, plusieurs hommes plus mépriisables par les moeurs & par les sentimens que La Mettrie. Est-ce que le sacré College des Cardinaux en doit être moins respecté, parcequ'il a eu dans son sein le Cardinal Cocia, le Cardinal Du Bois, & plusieurs autres qui leur ont ressemblé ? Est-ce que les Pontifes, qui occupent la Chaire de S. Pierre, en doivent être moins en veneration à tous les catholiques, parceque beaucoup de Papes ont commis de fort mauvaises actions, & se sont rendus indignes de la place qu'ils occupoient ? Clement IV. persuada à Charles d'Anjou Roi de Naples, de faire mourir Conradin, fils de Conrad IV, qui étoit venu en Italie pour se mettre en possession de l'heritage de ses peres. Ayant donné une bataille il la perdit, & fut pris en fuiant. Le Pape, Ministre de paix dans les tems de colere, oubliant son caractere, écrivit à Charles d'Anjou, *la vie de Conradin est la mort de Charles, & la mort de Conradin est la vie de Charles.* Etienne VII, homme d'un caractere violent & séditieux, fit deterrer le corps du Pape Formose, son avant-prédecesseur & son ennemi; après que par son ordre on l'eut depouillé de

ſes ornemens pontificaux, & revetu d'habits laiques, il le fit condamner juridiquement, on lui coupa la tête, & enſuite on le jetta dans le Tibre. Cette action rendit Etienne ſi odieux, que les citoyens ſe ſouleverent, le chargerent de fers, & l'étranglerent en priſon. Jean IX, élu Pape après Etienne, fit pêcher le corps de Formoſe, mais Sergius III. ennemi de Jean IX, & qui fut un de ſes ſucceſſeurs, fit rejetter Formoſe dans le Tibre. Ce Sergius III. eut, étant Pape, un fils de Maroſie ſa Maîtreſſe qu'il éleva publiquement dans ſon palais, & qui fut Pape dans la ſuite.

Après la mort de Sergius III. Maroſie, & Theodora ſa ſœur, procurerent la Chaire de S. Pierre à un de leurs favoris, nommé Landon: ce favori étant mort fort jeune, Theodora fit élire ſon amant Jean X Evêque de Rome. Mais Maroſie, toute puiſſante dans cette ville, aiant conſpiré contre le Pape, ancien amant de Theodora ſa ſœur, le ſurprit, le mit aux fers, & le fit étouffer entre deux matelats: enſuite Maroſie, maîtreſſe dans Rome, fit élire un nommé Leon, qu'elle fit mourir en priſon au bout de quelques mois. Après elle donna le ſiege pontifical à un homme obſcur qui ne vecut que deux ans. Enfin elle plaça parmi les ſucceſſeurs de S. Pierre ſon propre fils, qu'elle avoit eu de ſon adultere avec Sergius III, & que ce Pape avoit fait élever publiquement dans ſon palais: ce bâtard, qui n'avoit que vingt quatre ans quand ſa mere le fit Pape, prit le nom de Jean XI. Un fils du premier lit de Maroſie, s'étant mis à la tête d'un parti contre ſa mere, la renferma avec le Pape ſon bâtard dans le chateau S. Ange, où il mourut empoiſonné. Etienne IX, allemand de naiſſance, élu Pape en 939, regna fort peu de tems: les Romains ne pouvant ſouffrir un Pape, né en Allemagne, lui bala-

frerent

frerent le viſage dans une ſédition, & ce Pontife balafré ne put jamais depuis reparoitre en public.

Quelque tems après un petit fils de Maroſie fut élu Pape, à l'age de dix-huit ans, par le credit de ſa famille, il prit le nom de Jean XII, en memoire de Jean XI ſon oncle le bâtard, empoiſonné par ſon frere uterin dans ſa priſon du chateau S. Ange. Ce Jean XII aiant voulu ſoulever les Romains contre l'Empereur Othon, ce Prince le fit dépoſer dans un Concile, pour avoir donné l'ordination à des Diacres dans une écurie, commis inceſte avec ſes deux ſœurs, bû à la ſanté du diable, & imploré ſon ſecours en jouant aux dez. Leon VIII. fut élu à la place de Jean XII, mais l'Empereur étant retourné en Allemagne, Jean ſouleva les Romains, & fit à ſon tour dépoſer Leon VIII. dans un Concile. Un Cardinal, qui avoit écrit les accuſations dans celui qui avoit depoſé Jean, eut la main coupée, on arracha la langue, on coupa le nez & deux doigts au greffier du Concile. Ce Pape auroit ſans doute porté ſa vangeance plus loin, mais il fut aſſaſſiné trois mois après être remonté ſur la Chaire de S. Pierre, dans les bras d'une femme mariée dont l'époux le ſurprit dans cet adultere. Je crois qu'il n'y a point d'ennemi des philoſophes qui ne convienne, que La Mettrie auroit mieux figuré parmi ces Papes, que parmi Locke, Neuton, Leibnitz, Gasſendi, Descartes, s'Graveſande, & Wolf.

Les dèſordres des ſucceſſeurs de S. Pierre ne ſe ſont pas bornés à ceux, que nous venons de parcourir ſuccinctement. Dans ces derniers ſiecles, & peu de tems avant Luther & Calvin, l'on vit à Rome des Papes faire des cruautés plus grandes, que celles des Caligula & des Neron. Urbain II. fit apliquer à la torture pluſieurs Cardinaux, & pluſieurs Evêques qui avoient

avoient voulu le quitter à Naples : il conduisit à Genes, sur les galeres de cette Republique, ces Evêques & ces Cardinaux estropiés & enchainés ; un de ces Evêques demi-mort ne pouvant gagner le rivage assez tôt, au gré du Pape, il le fit égorger sur le chemin, & lorsqu'il fut arrivé à Genes, il fit mourir par divers suplices cinq de ces Cardinaux prisonniers. Après tant de cruautés Urbain mourut paisiblement & sans remords à Rome. Voila un Pape, digne d'être l'éleve d'un philosophe, qui veut qu'on étoufe les remords. En voici un autre, qui pratiquoit les preceptes de la même philosophie. Le Pape Sixte IV favorisa une conspiration, excitée par l'Archevêque de Pise contre Laurent & Julien de Medicis, qui furent assassinés à l'Eglise, dans le moment où le Prêtre levoit l'hostie. La mort des Medicis fut vangée par les Florentins, & l'Archevêque fut pendu aux fenêtres de la Maison de Ville.

Après Sixte IV. vint Innocent VIII, qui d'un caractere plus doux que son prédecesseur ne fit assassiner personne, & se contenta de piller les biens de l'Eglise, de tirer secretement une pension considérable de Bajazet Empereur des Turcs, pour retenir à Rome prisonnier Zizim son frere, qui s'étant retiré chez les Chevaliers de Rhodes avoit cru trouver un azile, & non pas l'esclavage, chez des gens qui se disoient les deffenseurs de la religion. Les Chevaliers de Rhodes conduisirent Zizim en France, & le Pape obtint de Charles VIII. que ce Prince lui seroit remis. Innocent avoit eu à Naples, avant son Pontificat, deux enfans d'une Demoiselle, il les laissa très riches, maria l'ainé à une fille de Laurent de Medicis : l'amour paternel, disent les Historiens, lui fit faire beaucoup de choses peu équitables. Il eut pour successeur Borgia,

gia, qui prit le nom d'Alexandre VI. Ce Pape fut le plus mechant & le plus luxurieux des hommes. Il avoit un bâtard apellé Cesar Borgia, qu'il vouloit faire Souverain. Il vendit des indulgences pour une grande somme, afin d'avoir l'argent necessaire pour paier l'armée, destinée à prendre dans la Romagne les places qu'il vouloit lui donner. Il n'y eut point de violence, de cruauté, ni de scelerateſſe que ce bâtard, veritablement digne de son pere, n'emploia pour reussir dans ses desseins. Enfin Louis XII, pour obtenir du Pape la cassation de son mariage, consentit de donner à Cesar Borgia une compagnie de cent hommes d'armes, une pension de cent mille livres, & le Duché de Valentinois. Il lui fit ensuite épouser Charlotte, fille du Seigneur d'Albret. Ce mariage étant fait, Cesar Borgia envoia à Rome un courier à son pere pour lui aprendre, qu'il avoit rempli, la premiere nuit des noces, huit fois de suite le devoir du mariage. Cet acte de vigueur plut si fort au S. Pere, qu'il en fit faire des feux de joie dans toute la ville de Rome. L'Historien, qui raporte ce fait, étoit grand Maître de Ceremonies d'Alexandre VI, & il ajoute que ces feux de joie causerent un grand déshonneur au très saint Pere & au saint Siege. *Feria quinta vigesima tertia venit cursor ex Francia, qui nuntiavit sanctissimo Domino nostro Cæsarem Valentinum Ducem, filium suum, olim Cardinalem, contraxisse matrimonium cum magnifica Domina Allebreto a die presentis mensis, & illud dominica duodecima ejusdem consummasse, & fecisse octo vices successive. Fuerunt propterea ex mandato Pontificis facti multi ignes per urbem in signum lætitiæ, sed in magnum dedecus, & verecundiam sanctissimi Domini nostri, & ejus sanctæ sedis.* Specimen Historiæ Arcanæ, sive anecdotæ de vita Alexandri VI. Papæ seu excerpta ex Dia-

Diario Joannis Burchardi Argentinensis capellæ Alexandri Sexti Papæ Clerici Ceremoniarum Magistri, edente G. G. L. Hanovriæ MDCXCVI. pag. 61.

Ce Pape avoit une inclination naturelle à se rejouir de tout ce qui pouvoit exciter les plaisirs & les devoirs du mariage. Il couchoit avec sa fille Lucrece, qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier (Alphonse d'Arragon) pour la donner enfin à l'heritier de la maison d'Este. Comme il craignoit qu'un époux, qui prenoit une femme qui avoit passé par tant de mains, n'eut pas l'ardeur requise pour la premiere nuit des noces, il voulut l'exciter dans son gendre. L'historien Burchard, son grand Maitre de ceremonies, nous a laissé la relation d'une fête, qu'il donna à ce sujet. „Le „dernier Dimanche du Mois d'Octobre, *dit cet Auteur*, cinquante courtisanes honnêtes souperent avec „le Duc de Valentinois, dans son apartement au Palais „Apostolique, (au Vatican) elles danserent après le „repas avec les gens du Duc, & les autres personnes, „qui étoient presentes d'abord habillées, ensuite toutes „nues. Après qu'on eut soupé, on rangea par terre „les chandeliers de la table, & l'on mit devant eux „des chataignes, que les courtisanes nues ramassoient „en passant entre les chandeliers. Le Pape, le Duc de „Valentinois & Lucrece sa sœur étoient presents, & „regardoient avec attention. Enfin l'on exposa les „prix du combat, ce furent des étoffes de soie, des „chaussures faites en brodequin, diférentes coeffures qui „devoient être distribuées à ceux qui connoitroient „charnellement le plus de ces courtisanes, qui le firent „à la vue de tous ceux qui se trouvoient dans le Pa„lais, suivant la fantaisie des combattans qui reçurent „ensuite le prix de leurs prouesses.“ Convenons que le

le philoſophe La Mettrie auroit été un excellent danſeur dans ce balet, mais que le pauvre Epicure y auroit joué un triſte perſonnage, ainſi que Lucrece & ſes autres diſciples. Je crois pouvoir encore aſſurer, que Spinoſa, Colins & Hobbes ne s'y ſeroient gueres amuſés. Mais pour qu'on ne croie pas, que nous avons embelli la narration de cette fête, nous placerons ici, ſuivant nôtre coutume, les paroles originales de l'hiſtorien. *Dominica ultima menſis Octobris in ſero fecerunt coenam cum Duce Valentinenſi in camera ſua in Palatio Apoſtolico quinquaginta meretrices honeſtæ, corteſianæ nuncupatæ, quæ poſt coenam chorearunt cum ſervitoribus, & aliis ibidem exiſtentibus, primo in veſtibus ſuis, deinde nudæ. Poſt coenam poſita fuerunt candelabra communia menſæ cum candelis ardentibus, & projectæ ante candelabra per terram caſtaneæ, quas meretrices ipſæ ſuper manibus & pedibus nudæ, candelabra per transeuntes, colligebant, Papa, Duce, & Lucretia ſorore ſua præſentibus & aſpicientibus: tandem expoſita dona ultimo, diploides de ſerico, paria caligarum, bireta & alia, pro illis qui plures dictas meretrices carnalitar agnoſcerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ arbitrio præſentium, & dona diſtributa victoribus.* Id. ib. pag. 77.

Il falloit que cette petite fête galante eut produit un bon effet; car quelques jours après le très Saint Pere en donna encore une ſeconde, dans un gout diférent, qui n'étoit pas moins propre à faire naitre l'envie de remplir les devoirs du mariage. Voici la deſcription de cette nouvelle fête. „Le 15 du mois „de Novembre, un paiſan entra dans la Ville par la „porte des jardins, conduiſant deux jumens chargées „de bois: lorsqu'elles furent dans la place de S. Pierre, „les domeſtiques du Pape accoururent, couperent le

„poi-

„poitrail, enleverent les bats, mirent à terre le bois „que portoient ces jumens, & les conduisirent ensuite „dans la petite place, qui est entre le palais & la „porte. Alors on lâcha quatre superbes chevaux en„tiers, qui libres de tout frein coururent auprès des „jumens, & commencerent par un combat entre eux, „se battant avec les pieds & les dents: ensuite ils „monterent sur les jumens & les couvrirent, mais „non pas sans les avoir blessées auparavant. Le Pape „étoit à la fenêtre de sa chambre, qui donne sur la „porte du palais; Lucrece sa fille étoit avec lui, & tous „les deux voioient ce spectacle avec de grands éclats „de rire & beaucoup de plaisir.“ Si le philosophe La Mettrie avoit été à cette scene, il auroit bien jetté sa perruque par terre & crié, voila qui est admirable! cela vaut mieux que la représentation du Misantrope: mais Epicure eut détourné les yeux d'indignation; Colins se fut sauvé du Vatican; Spinosa si modeste, dont les mœurs étoient si pures, eut regretté de n'avoir pas auprès de lui la piscine du Temple de Jerusalem, pour s'y plonger tout entier, & laver son corps de la souillure, que ses yeux auroient contractée. *Feria quinta undecima mensis Novembris intravit Urbem per portam Viri larii quidam rusticus, ducens duas equas lignis oneratas, quæ cum essent in plateola S. Petri accurrerunt stipendiarii Papæ, incisisque pectoralibus & lignis projectis in terram cum bastis, duxerunt equas ad illam plateolam, quæ est inter palatium juxta illius portam; tum emissi fuerunt quatuor equi cursorii liberi suis frenis & capistris ex palatio, qui accurrerunt ad equas, & inter se propterea cum magno strepitu & clamore morsibus & calceis contendentes adscenderunt equas & coierunt cum eis, & eas graviter pistarunt & læserunt; Papa in fenestra cameræ supra portam palatii & Domina Lucretia cum existente,*

cum

cum magno risu & delectatione præmissa videntibus. Id. ibid. pag. 78.

Alexandre VI aimoît autant l'argent que les femmes. Il fit un traité avec Bajazet Empereur des Turcs, qui lui payoit une pension annuelle; il lui envoya un Ambassadeur, & lui écrivit pour l'avertir, qu'il devoit lui payer exactement la somme, qu'il lui avoit promise à condition qu'il retiendroit toujours prisonnier son frere Zizim; il l'avertissoit que le Roi de France Charles VIII vouloit détroner Alphonse Roi de Naples, & après s'être saisi de son Royaume déclarer la guerre aux Turcs, & conduire le Prince Zizim à cette guerre. Voyons les propres termes des instructions de l'ambassadeur du Successeur de S. Pierre au Successeur de Mahomet. *Ideo hac de causa prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properabit ut dictum Gem Sultan capiat & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretare & patrias Celsitudinis suæ debellare queat, prout suæ M. innotescere debet; & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turchiam. Et cum nobis opus sit resistere, & nos defendere a tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare: quod cum jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere, sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus, quod in tali necessitate juvabit nos: quem rogabis & nomine nostro exhortaberis, ac ex te persuadebis, cum omni instantia, ut placeat quam citius mittere nobis ducatos quadraginta millia in auro Veneto pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire, in quo Majestas sua faciet nobis rem gratissimam,* Id. ib. pag. 15 & 16.

Charles VIII s'étant fait rendre Zizim, & l'ayant conduit avec lui à Naples, Alexandre VI fut fidele à ses engagemens avec Bajazet, & il fit empoisonner son frere infortuné. Quelques uns disent qu'il l'étoit deja lorsqu'il le rendit à Charles VIII, mais il y a aparence, par ce qu'assure Burchard, que ce fut à Naples où ce Prince devint la victime de l'avarice du Pape ; cet historien dit plaisamment, moitié en gaulois moitié en latin, *le 15 de Febvrier le filz du grand Turc mourut à Naples ex esu sive potu, non convenienti naturæ suæ, & consueto;* c'est à dire d'une nourriture ou d'une boisson qui ne convenoit pas à sa nature & à sa coutume.

Quoi que Bajazet eut paié cet empoisonnement par des sommes considérables: Alexandre VI & son fils Borgia, toujours plus avides de richesses, resolurent d'empoisonner le Cardinal Adrien leur ami, pour s'aproprier son bien après sa mort. Ils le firent prier à souper dans un jardin, mais, par l'imprudence de celui qui versoit à boire, le poison fut donné au Pape, & à son fils Cesar Borgia. Le S. Pere en mourut, & Cesar en fit une longue maladie, qui le mit aux portes du trépas. Ainsi, dit le Cardinal Bembe, qui étoit contemporain de ce Pape, on voit la volonté & la justice des Dieux immortels, qui permit que ces deux hommes, qui avoient empoisonné beaucoup de Princes & de leurs cliens, pour avoir leurs biens, périssent par le poison, qu'ils avoient preparé, pour joindre leur hôte & leur éleve aux autres qu'ils avoient fait périr. *Alexander veneno, quod furtim dari Adriano Cardinali familiari suo jusserat, cujus in hortis una cum Cæsare filio cœnabat, per ministri imprudentiam epoto, quinto decimo Calendas Septembris excessit e vita. Cæsar eodem haustu pene absumptus, difficilem in morbum*

bum incidit. Qua in re Deorum immortalium mens & voluntas, visa est magnoperè assuisse, cum ii, qui plurimos & Romanæ reipublicæ principes, & clientes suos, ut eorum opibus & thesauris potirentur, veneno necaverant; & tunc suum hospitem atque alumnum adjungi ad reliquos, necarique mandaverant, eo ipso in ministerio semet ipsos pro illo interficerent. Cardin. P. Bembi Historiæ venetæ lib. sext. pag. 244.

Ce Cardinal Bembe, que je viens de citer, étoit un Savant illustre, il a écrit en latin & en italien plusieurs beaux ouvrages, qu'il a donnés au public en l'une & l'autre langue. Il est vrai qu'il avoit un defaut, surtout pour un Cardinal, c'est qu'il ne croioit pas à la Religion. Monsieur de Thou dit pour excuser Bembe: „Le Pape Leon X, son maître, dont les „mœurs étoient très-depravées, est la principale cause „des endroits licentieux, que l'on trouve dans certains „ouvrages de Bembe.“ Quoi qu'il en soit, il est certain, que ni le Pape, ni le Cardinal ne croioient à rien. Leon X se mocquoit de la Religion, & s'entretenant avec Bembe, il avoit coutume de dire, que la fable de Christ lui avoit été extremement utile & profitable. „Ce Pape, *dit Teissier*, avoit été disciple „d'Angelo Politio qui étoit un homme fort savant, „mais abandonné aux vices les plus infames, & qui „préferoit les Odes de Pindares aux Pseaumes de Da„vid. Il disoit qu'il n'avoit lû qu'une seule fois l'Ecri„ture Sainte, & que le tems, qu'il avoit le plus mal „emploié pendant sa vie, étoit celui qu'il avoit mis à „cette lecture. Après cela il ne faut pas s'étonner „que Bembe, étant Domestique & Secretaire d'un tel „Pape, ait donné au public des écrits si peu dignes „de son caractere, & du rang qu'il tenoit dans l'Egli„se; qu'il ait entretenu un commerce criminel avec

„une belle femme qui le rendit pere de trois enfans, „& qu'il ait été accusé de parler avec mépris des Epi- „tres de S. Paul, les apellant *Epistolaccias.* L'on dit „même, qu'il conseilloit à un de ses amis de ne les „pas toucher, ou en cas qu'il eut commencé à les „lire, de cesser cette lecture, s'il avoit de l'amour „pour la politesse & pour l'éloquence." *Eloges des hommes savans tirés de l'Histoire de Mr. de Thou avec des remarques & des aditions, par Ant. Teissier, Tome I. pag. 10.*

Remarquons ici que l'envie que Leon X eut de ramasser de l'argent, pour fournir à son luxe & à ses plaisirs, lui fit vendre les indulgences contre les quelles Luther s'éleva si fort, & qui furent cause que l'Eglise Romaine perdit plus de la moitie de l'Europe.

Voila dans l'espace de cinq cens ans assés de mauvais Papes pour prouver, que dans les états les plus respectables il peut se trouver des hommes fort méprisables, sans que leurs vices puissent tomber sur ceux, qui étant vertueux, sont dans le même état, & dans le même poste. Qu'importe donc à tous les philosophes, qui de quelque secte qu'ils soient ont toujours eu une excellente morale, qu'il se soit trouvé parmi eux dans l'espace de trois mille ans un seul homme, qui ait permis le crime, qui ait encouragé & rassuré ceux qui le commettoient. Mais les philosophes n'ont pas besoin de cette raison, quoique convaincante qu'elle soit, car ils nient avec justice que La Mettrie ait jamais eu la moindre notion de la philosophie; ils le prouvent en montrant, que ses sentiments sont directement oposés à ceux de tous les philosophes, au nombre des quels leurs ennemis veulent le placer.

C'est

C'eſt au contraire parmi certains Theologiens qu'il faut mettre La Mettrie, c'eſt avec un Samuel Sa, avec un Delrio, avec un Aquapontanus, avec un Bellarmin, avec un Molina, avec un Salmeron, avec un Gregoire de Valence, avec un Mariana, avec un Scribani, avec un Jean Azor, avec un Gretzer, avec un Vasquez, avec un Suarez, avec un Jean Lorin, avec un Leſſius, avec un Tolet, avec un Santarel, avec un Tonner, avec un Becan, avec un Pirot, avec un Eſcobar, avec un Tirin, avec un Buſembaum, avec un La Croix, avec les Journaliſtes de Trevoux, apologiſtes & panegyristes des dits Buſembaum & La Croix, c'eſt parmi tous ces Theologiens, enſeignant qu'on peut tuer un Souverain, que La Mettrie doit être placé; car au lieu de parler comme les philoſophes, aux quels il a toujours été opoſé, comme nous l'avons montré; il a préciſement ſoutenu le même ſentiment, que les auteurs de ces livres, convaincus par l'arrêt du Parlement, d'enſeigner qu'il eſt permis de tuer un Roi. Sur ce chapitre La Mettrie s'explique auſſi clairement que ces Theologiens. Ecoutons-le parler, nous croirons lire un paſſage de Mariana ou de Buſembaum. „Prince, je ne t'arrache point au maudit penchant qui t'entraine. Eh le puis-je? il eſt la ſource „de ton bonheur. Les ours, les lions, les tigres aiment à déchirer les autres animaux; feroce comme „eux, il eſt trop juſte que tu cedes aux mêmes inclinations. Je te plains cependant de te repaitre „ainſi des calamités publiques; mais qui ne plaindroit „encore plus un état, où il ne ſe trouveroit pas un „homme aſſez vertueux pour le délivrer, aux dépens „même de ſa vie, d'un monſtre tel que toi?„ *Discours ſur le bonheur* pour ſervir de préface au Traité de la vie heureuſe de Seneque, pag. 136.

τεῖν πρὸ τῶν εἴκοσιν ἐτῶν τὴν τοιαύτην χρῆσιν, | l'usage des plaisirs amoureux avant l'âge de vingt ans. Et il [11]

Voilà qui est raisonner en Theologien moliniste; mais si La Mettrie avoit voulu parler en philosophe epicurien, il auroit dit avec Epicure, que le Sage ne doit point se mêler des affaires de l'Etat, & qu'il doit toujours obéir à son Prince. Οὐδὲ πολιτεύσεσθαι. οὐδὲ τυραννεύσειν; *neque accessurum ad rempublicam, neque tyrannidem quæsiturum.* Diog. Laert. de vit. philos. L. 10. S. 119. Καὶ μόναρχον ἐν καιρῷ θεραπεύσειν, *Principem in tempore obsequio culturum.* Id. ib. S. 121.

Terminons cette note par un passage des Lettres Juives. „Peut-être me demandaras-tu jusqu'à quel „point je crois que les sujets doivent être fideles à „leurs Rois? je te repondrai que je pense qu'il ne „leur est jamais permis de juger celui que Dieu a „établi leur juge. C'est à cet Etre tout-puissant de „punir les mauvais Rois. Les peuples doivent prier „la Divinité de changer leurs défauts: mais contens de „lever les mains au Ciel, si elle n'exauce pas leurs „prieres, ils ne peuvent sans un crime énorme se re„volter contre l'Oint du Seigneur. Dieu se sert des „mauvais Souverains comme d'un fléau semblable à „la peste & à la famine. Les tirans naissent pour la „punition du genre humain. Il faut flechir sous la „main du Seigneur qui nous punit ou nous recom„pense, selon que nous le meritons. La colere divine „fit regner les Caligula & les Neron dans Rome. „Les excès où ces monstres se porterent, furent un „chatiment des crimes des Romains.“ *Lettres Juiv. Tom. 2. pag. 243.*

faut les acoûtumer, lorsqu'ils s'en servent, à s'en servir rarement.	σιν, ἀλλὰ καὶ χρησάμενον, σπανίως χρῆσθαι.

11 *Αλλα και χρησαμενον, σπανιως χρησθαι. Il faut les acoutumer lorsqu'ils s'en servent à s'en servir rarement.* Le trop grand usage des plaisirs de l'amour est nuisible, non seulement à la santé, mais encore à la force de l'esprit, qu'il énerve ainsi que le corps: le sage doit donc user avec modération de ses plaisirs dans le mariage. Les Medecins ont remarqué, qu'il y a des saisons qui sont beaucoup plus propres que d'autres à l'acte de la génération. Celse dit, que dans l'hiver, Venus n'est point nuisible, qu'elle est très favorable dans le printems, & qu'elle n'est point utile ni dans l'été ni dans l'automne: cependant elle est moins nuisible pendant cette derniere saison, mais on doit y renoncer tout l'été si cela est possible. *Venus hyeme non perniciosa, vere tutissima: neque æstate vero neque autumno utilis est, tolerabilior tamen per autumnum est: æstate in totum, si fieri potest, abstinendum,* Aur. Cornel. Celsi oper. lib. 1. cap. 4. pag. 35.

Hipocrate entre dans un plus grand detail sur les jours, qui sont favorables ou nuisibles aux plaisirs de l'amour. „Depuis le 12 de Novembre, *dit-il*, jus„qu'à la fin de Decembre, ce tems augmente la pi„tuite; il faut faire usage des bains, exciter la sueur „par les exercices, & prendre les plaisirs de l'amour; „depuis le premier de Janvier jusques au quinze ou „vingt de Mars, l'humidité & la quantité du sang „s'accroissent, alors les alimens secs, les promenades, „& les plaisirs de l'amour sont utiles; depuis le 24 „de Mars jusqu'au 13 de May le sang est considéra„ble-

σθαι. ἔσαι δὲ τοῦτο, ἐὰν καλὸν καὶ τίμιον

εἶναι

S'ils ſuivent ces maximes, & obſervent une continence loua-

„blement augmenté; il faut boire du bon vin, faire „de l'exercice, & goûter les plaiſirs de l'amour; de„puis le 13 de May jusques au 24 de Juin la bile „jaune devient plus conſidérable; il faut faire uſage „de nourritures aqueuſes, tenir le ventre lache, s'abs„tenir des travaux & des plaiſirs de l'amour; de„puis le 24 de Juin jusqu'au 25 de Septembre la „bile noire eſt augmentée; il faut prendre des nour„ritures froides & aqueuſes & ne faire aucun uſage „des plaiſirs amoureux; depuis le 25 de Septembre „jusqu'au 12 de Novembre la corruption des humeurs „s'accroit; il faut ſe ſervir de nourritures aigres, faire „de l'exercice & goûter les plaiſirs de l'amour. " Hipocrate adreſſe ces préceptes, dont nous avons perdu l'original grec, à Perdicas Roi des Macedoniens: & l'aſſure que s'il les met en pratique, il paſſera le reſte de ſa vie exempt de triſteſſe & de douleur. *A vergiliarum occaſu ad hyemale ſolſtitium, dies undequinquaginta, hoc eſt a duodecimo Novembris ad finem Decembris, ſunt. Hi quidem dies pituitam augent; balneis autem jejunus, ſudores excitando, detergendoque, & venereis ac laboribus uteris. Ab hyemali ſolſtitio ad vernale æquinoctium, dies quatuor & octoginta: a prima videlicet Januarii ad quintum ſupra vigeſimum Martii: hi dies humiditatum & ſanguinis exuberantiam peragunt, deambulationibus, & ſiccis quæ ad victum pertinent, deliciisque ac venereis, beneque alentibus utendum. A vernali æquinoctio ad vergiliarum ortum, dies undequinquaginta: ſcilicet a vigeſimo quinto Martii ad tertiumdeci-*

ble, ils ſe formeront un excellent temperament.

εἶναι νομίζῃ τὴν εὐεξίαν καὶ τὴν ἐγκράτειαν.

decimum Maji : hi dies ſanguinem augent ; redolenti vino, & venereis, ac laboribus uteris. A vergiliarum autem exortu ad æſtivum ſolſtitium, dies quadraginta duo : a tertia decima Maji ad vigeſimum tertium Junii : hi enim dies flavæ bilis augendæ facultatem obtinent, dulcibus & aquoſis utendum, ducendæ alvi cura agenda, & a venereis, ac laboribus abſtinendum eſt. Ab æſtivo vero ſolſtitio ad æquinoctium autumnale, dies nonaginta tres : ab vigeſimo quarto Junii, ad vigeſimum quintum Septembris, hi dies atram bilem augent, frigidis & aquoſis, redolenti vino, ac ſalitis uti opus eſt : a venereis vero abſtinendum cenſemus. Ab autumnali æquinoctio ad vergiliarum occaſum, dies duodequinquaginta : a vigeſimo quinto Septembris ad duodecimum Novembris : hi enim dies ſaniem augent : acetoſis, acerbisque, & venereis, ac laboribus uti expediet.

Si ad hæc obſervanda curam, o Rex, impenderis, citra omnem triſtitiam doloremque in reliquum vita frueris. Hipocr. de ſtructura hominis ad Perdiccam Macedonum Regem. Hipocrat. Oper. tom. 1. pag. 284.

S'il eſt dangereux, ſelon les plus grands Medecins, de ſe livrer trop, pendant certains tems, aux plaiſirs amoureux, il ne l'eſt pas moins aux gens mariés de n'en pas faire uſage dans les tems où ils ſont utiles, & même neceſſaires. „Si une trop grande continence, „*écrit un fameux medecin*, empêche l'évacuation des „humeurs, elles s'arrêtent dans le corps & y cauſent „pluſieurs maladies ; elles donnent des vapeurs, elles „occaſionnent des maux de tête, des douleurs d'eſto„mac, & des foibleſſes de cœur, elles affoibliſſent tous

„les

§. 12. Δεῖ δὲ καὶ παιδεύειν τὰ τοιαῦτα τῶν

§. 12. Il doit être deffendu [12] dans les villes grecques, (par

„les membres, & jettent le corps dans une espece de „langueur, elles causent enfin autant de ravage qu'un „venin subtil; celui d'une vipere ne fait pas un plus „grand mal. Car il arrive quelquefois à plusieurs per-„sonnes (surtout aux veufs & aux veuves) qu'elles „meurent subitement par une trop grande repletion „de semence." *Si superfluitas aggregata in corpore ex spermate non egreditur per coitum, coarctatur in corpore, & generantur ex ea ægritudines. Male quidem est, quia coarctatione seminis generantur ex eo vapores mali, qui ascendunt ad cor, & cerebrum, & stomachum, & corrumpunt sanitatem illorum membrorum, & generant ægritudinem; & fortassis ex eo est aliquid simile veneno vipe-rino, sicut accidit ei qui consuevit coitum, & dimittit eum longo tempore, ex debilitate appetitus cibi, & pigritia a motibus, a generatione humoris melancholici. Et fortasse corrumpitur & exsiccatur ex eo quod est simile virtuti ve-neni, sicut illud quod accidit viduis ex suffocatione matri-cis, & multis virorum qui moriuntur ex eo subito.* Hali Rodoan. Tertio Tegni, Commentar. XXXI.

Les préceptes de ce Medecin sont puisés dans les sentiments d'Hipocrate: et tous les grands phisiciens conviennent de leur solidité. Ainsi si nous voulons conserver nôtre santé, nous devons songer, qu'il faut de la modération dans toutes choses, & user des plai-sirs de l'amour dans le mariage, en reflechissant qu'ils sont aussi nuisibles, lorsqu'ils sont poussés à l'extre-me, qu'ils sont utiles & profitables, quand on les prend avec mesure.

Les

les préceptes qu'on donne aux jeunes gens dans leur enfance) τῶν νομίμων ἐν ταῖς Ἑλληνικαῖς πόλεσι, τὸ

Les Medecins ont regardé comme très essentiel de connoître non seulement le tems de l'année, mais celui de la journée, où les gens mariés pouvoient remplir le devoir du mariage avec le plus d'utilité; ils ont prescrit des regles sur cela. „Après le travail, „*dit Galien*, il faut boire & manger; après avoir bu „& mangé il faut dormir; après avoir dormi il faut „remplir le devoir du mariage.„ *Post labores sequi debent cibi & potus, deinde somni, postea vero venerea.* Galen. II. de regimine sanitatis.

12 Δει δε και παιδευειν τα τοιαῦτα των νομιμων εν ταις Ελληνικαις πολεσι, το μητε μητρι συγγινεσθαι, μητε θυγατρι, μητε αδελφη. *Il doit être deffendu dans les villes grecques de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur.* Il étoit permis chez les Atheniens à un frere d'épouser sa sœur; c'est ce que nous voyons par l'exemple de Cimon fils de Miltiade, Athenien, qui avoit épousé sa sœur *Elpinice* non seulement par amour, mais parceque c'étoit la coutume du pais, qui permettoit à un frere de prendre sa propre sœur en mariage. *Habebat autem in matrimonio sororem germanam suam nomine Elpinicen, non magis amore, quam patrio more ductus, nam Atheniensibus licet eodem patre natas uxores ducere.* Cornel. Nepos de vit. excellent. Imperat. in vit. Cimonis. Cependant Ocellus condamne cette coutume, non qu'il y eut rien contre la loi naturelle; (car si ce mariage avoit été criminel en lui même, Dieu ne l'auroit point permis dans les premiers tems, & il eut crée plutôt plusieurs hommes &

& plusieurs femmes) ; mais c'est qu'il est contraire en général au bien de la societé ; parcequ'il faut établir autant qu'il est possible des loix, qui augmentent l'union parmi les diférentes familles, & qui raprochent tous les citoiens les uns des autres. C'est ce qu'a remarqué sagement S. Thomas. „ Il est necessaire, „*dit-il*, d'établir l'amitié autant qu'il est possible dans „la societé : or lorsque des personnes, qui ne sont pas „parens, se marient, c'est une nouvelle amitié qui se „forme ; donc il faut établir, que les mariages doi„vent se faire entre les étrangers, & non point entre „des proches qui sont deja liés d'amitié. „ *In societate humana hoc est maxime necessarium, ut sit amicitia inter homines, dum personæ extraneæ per matrimonia colligantur : conveniens fuit igitur legibus ordinari, quod matrimonia contraherentur cum extraneis personis, & non cum propinquis.* S. Thomæ summa catholicæ fidei l. 3. cap. 125.

Cette raison est très bonne, & c'est aussi celle qu'Ocellus a eu en vue. Mais S. Thomas en ajoute une autre, qui me paroit de très peu de poids. „Comme „il importe, *dit-il*, que les hommes ne soient pas „adonnés excessivement aux plaisirs de l'amour, parce„que la trop grande volupté détruit la force de l'esprit, „il s'ensuivroit un trop grand usage de cette volupté, „s'il étoit permis aux personnes, qui habitent ensem„ble comme les freres & les sœurs de se marier en„tre eux. Il a donc fallu deffendre cette union.“ *Adhuc delectatio coitus maxime corrumpit æstimationem prudentiæ : multiplicatio igitur talis delectationis repugnat bonis moribus : talis autem delectatio augetur per amorem personarum quæ conjunguntur : esset igitur contrarium bonis moribus, propinquis conjungi, quia in eis conjungeretur amor, qui est ex communione originis, conjunctione amoris*

amoris concupiſcentiæ: & multiplicato amore neceſſe eſt magis animam delectationibus ſubdi. Id. ib.

S. Thomas ſe trompe, il n'y a rien qui diminue plus les plaiſirs de l'amour, que la liberté d'en jouir aiſément, & rien qui les rende plus vifs, que la difficulté de les obtenir. Si la coutume des mariages entre les freres & ſœurs ſubſiſtoit encore, on verroit plus de maris vivre froidement avec leur femme, qu'on n'en voit aujourdhui, quoique le nombre malheureuſement pour la ſocieté en ſoit exceſſif. Quant au mariage entre les peres & les filles, les meres avec les enfans, outre qu'il eſt revoltant en lui-même, & qu'il fait, pour me ſervir des termes d'Ocellus, injure à la nature γενεσεις παρα φυσιν γινομενας μετα υβρεως, il détruit toute ſubordination neceſſaire dans la ſocieté. Il eſt contraire à la regle, dit S. Thomas, que quelqu'un ſoit uni par un lien d'égalité à une perſonne, à laquelle par la nature il doit être ſoumis. Or il eſt dans l'ordre de la nature, que l'on ſoit ſoumis à ſes parens : donc, il ne doit pas être permis qu'on contracte un mariage, qui forme un lien d'égalité avec ceux à qui l'on doit être ſoumis. *Inconveniens eſt ut illis perſonis aliquis ſocialiter conjungatur, quibus naturaliter debet eſſe ſubjectus: naturale autem eſt quod aliquis parentibus ſit ſubjectus, ergo inconveniens eſſet quod cum parentibus aliquis matrimonium contraheret, cum in matrimonio ſit quædam conjunctio ſocialis.* Id. ib. On n'a jamais vu de peuples, je ne dis pas policés, mais ayant ſimplement quelque idée de l'ordre, où les mariages entre les peres & les filles, les meres & les enfans n'ayent été en horreur. Cependant il y a eu pluſieurs peuples barbares, où cette coutume avoit lieu. Les Auſes, dit Herodote, n'ont point de femme en particulier; mais ils les voient toutes indiférem-

remment à la maniere des bêtes. Il étoit impossible que dans ce mêlange, produit par le hazard, le fils plusieurs fois ne se rencontrat avec sa mere, & le pere avec sa fille. Quinte-Curce parle aussi d'un peuple barbare, qu'Alexandre soumit, où l'inceste entre les filles & les peres, les meres & les fils n'étoit point interdit.

Ces horreurs montrent dans quels égaremens épouvantables tombent les hommes, quand ils ne sont pas conduits par de bonnes loix. Que l'on vienne après cela vouloir établir les idées innées: n'est-il pas évident, que si Dieu avoit gravé dans l'ame des hommes un certain nombre d'idées & de principes de morale, il s'ensuivroit necessairement que tous les hommes donneroient unanimement leur consentement à ces principes innés de morale, parcequ'ils seroient également & universellement repandus dans tous les diférents entendemens humains, étant essentiellement gravés par leur essence dans toutes les ames. Nous voions au contraire des peuples entiers, chez les quels les idées les plus claires de la morale n'ont pu percer l'obscurité des préjugés & de la coutume; comment veut-on donc qu'il soit possible, que ces peuples ne paroissent avoir aucune notion d'une chose, qui doit avoir été gravée dans leur ame? Cela est absurde, & aussi directement contradictoire, que si l'on dit que la vue aiant été donnée aux hommes pour voir, & le goût pour savourer, il y a des peuples entiers qui marchent & agissent sans se servir de leurs yeux, boivent & mangent sans sentir le moindre goût.

La raison que l'on aporte, pour excuser l'oubli total de ces maximes de morale, est évidemment fausse, c'est, dit-on, les passions, le libertinage, la débauche qui empêchent certains peuples de connoître, & de

s'aper-

s'apercevoir des notions, qu'ils ont aportées en venant au monde. On peut d'abord repondre, que si les passions, les prejugés de la naissance peuvent offusquer les idées innées à un tel point, que des peuples entiers n'en aient aucune connoissance, il n'y a rien de plus inutile que ces idées, dont l'ame ne fait aucun usage. N'est-il pas naturel de croire, que si Dieu avoit voulu graver dans l'entendement des hommes certaines notions, pour être la base de toutes leurs connoissances, ils les auroit gravées de maniere, que rien n'auroit pu offusquer, encore moins détruire ces notions. Mais on n'a pas besoin de cette raison évidente pour détruire l'objection, que l'on fait sur l'effet des passions, qui empêchent celui des idées innées. Car certains principes de morale les plus necessaires ont été entierement ignorés parmi des nations, qui aimoient la vertu, qui la respectoient, & qui même la déifioient. „Les Nasomenes, peuple de la Libie, dit Herodote, „ont ordinairement plusieurs femmes & en ont con„noissance devant le monde, presque de la même façon „que les Massagetes, après avoir auparavant planté de„vant eux un baton dans la terre: leur coutume est „que quand ils se marient, la premiere nuit des noces „la mariée va trouver tous ceux du festin, pour cou„cher avec eux, & quand chacun l'a connue il lui „donne le présent, qu'il a aporté avec lui de sa maison. „Ils jurent par les hommes, qui ont été estimés chez „eux les plus justes & les plus gens de bien, en met„tant la main sur leur tombeau.“ *Γυναῖκας δὲ νομίζοντες πολλὰς ἔχειν ἕκαστος, ἐπίκοινον αὐτέων τὴν μίξιν ποιεῦνται. τρόπῳ παραπλησίῳ τῷ καὶ Μασσαγέται, ἐπεὰν σκίπωνα προστήσωνται, μίσγονται· πρῶτον δὲ γαμέοντος Νασάμωνος ἀνδρὸς, νόμος ἐστὶ τὴν νύμφην νυκτὶ τῇ πρώτῃ διὰ πάντων διεξελθεῖν τῶν δαιτυμόνων μισγομένην·*

κην· τῶν δὲ ὡς ἕκαστός οἱ μιχθῇ, διδοῖ δῶρον τὸ ἂν ἔχῃ φερόμενος ἐξ οἴκου. ὅρκοισι δὲ καὶ μαντικῇ χρέωνται τοιῇδε. ὀμνύουσι μὲν τοὺς παρὰ σφίσι ἄνδρας δικαιοτάτους καὶ ἀρίστους λεγομένους γενέσθαι τούτους, τῶν τύμβων ἀπτόμενοι. Uxores plures ſinguli e conſuetudine habent, & cum eis in propatulo coeunt, eodem pæne quo Maſſagetæ modo, prius Scipione prætento. Naſamonibus mos eſt, quum quis primum ducit uxorem, prima nocte ut ſponſa ſingulos convivas obeat concubitus gratia, & ut quisque cum ea concubuit donum det illi quod ſecum habet domo allatum. Jurejurando ac divinatione tali utuntur: per eos viros, qui juſtiſſimi atque optimi apud illos fuiſſe dicuntur, jurant illorum ſepulcra tangentes

Dira-t-on que des peuples, qui rendoient un culte à la vertu, dans les gens qui l'avoient pratiquée, cherchoient par leurs paſſions à étouffer cette même vertu, & rendoient par là inutiles les idées innées. Les Naſomenes n'ont pas été les ſeuls peuples chez les quels ces coutumes, détruiſant totalement les notions des principes de la morale, aient été en uſage. Pomponius Mela nous aprend, que les Augilomanes les pratiquoient: plus une femme avoit été connue par diférents hommes la premiere nuit des noces, & plus elle s'eſtimoit honorée, après quoi elle vivoit avec ſon mari le reſte de ſa vie dans la plus grande retenue, devenant un exemple de chaſteté. *Augilomanes . . . . feminis eorum ſolenne eſt, nocte qua nubunt, omnium ſtupro patere, qui cum muneribus advenerint: & tum cum pluribus concubuiſſe maximum decus: in reliquum pudicitia inſignis eſt.* Pompon. Mela de ſitu orbis, lib. I. cap. VIII. Si c'étoit le libertinage, qui empechat ſimplement les idées innées d'agir, elles devroient ſurement paroitre dans des femmes, qui ne ſe conduiſent

sent qu'une seule fois contre la morale, par la coutume qui les y détermine, mais qui ensuite vivent dans la plus grande pureté de mœurs: que font dans leur ame ces caracteres gravés, dont elles ne s'aperçoivent jamais? Qu'est-ce qu'ils faisoient dans celle de ces peuples, dont parle Pline, qui se nourrissoient de la chair humaine? Que font ces mêmes notions innées dans les peuples de l'Amerique, qui de nôtre tems boivent encore tous les jours à la santé des Anglois dans le crane d'un François, dans le tems qu'un autre peuple, fort abondamment pourvu d'idées innées, fait rotir un Anglois, qu'il mange en aussi grande sureté de conscience, qu'un protestant mange le vendredi un gigot de mouton, & un Minime une carpe à l'étuvée?

Il ne s'ensuit pas, dit-on, qu'une loi doive passer pour inconnue, parcequ'on la viole: cela est vrai; mais ce n'est pas le cas dont il s'agit ici, car cette loi est au contraire entierement inconnue, & les peuples où le pere couche avec sa fille, où le guerrier mange un autre guerrier, qu'il a pris à la guerre, loin de croire manquer à une loi, qui condamne leur conduite, sont au contraire très persuadés qu'ils se conforment à une loi très juste. Il est impossible, dit le sage Locke, que les hommes pussent violer, sans crainte ni pudeur, de sang froid, & avec une entiere confiance, une regle qu'ils sauroient évidemment, & sans pouvoir l'ignorer, être un devoir, que Dieu leur a prescrit, & dont il punira certainement les infracteurs. Or c'est ce qu'ils doivent necessairement reconnoître, si cette regle est innée avec eux: car sans une telle connoissance, l'on ne peut jamais être assuré d'être obligé à croire une chose en qualité de devoir.

Dieu ne fait jamais rien d'inutile; or il n'y a rien de si inutile que ces idées innées, qui ne servent de rien à des peuples entiers, qui n'en ont aucune connoissance, & qui sont superflues aux nations qui font usage des principes qu'ils acquierent par les reflections, que leur fait faire la raison, & qui suffisent pour les faire vivre conformement à toutes les loix de la morale la plus pure. Car en niant les idées innées, on convient qu'il y a des vérités si claires, que pour peu qu'on veuille y faire attention, on les aperçoit aisément par la seule lumiere naturelle. Mais il y a toujours une grande diférence entre une loi innée, & une loi de nature; entre une verité qui doit avoir été originairement gravée dans l'ame, & une verité que nous ignorons, mais que nous pouvons découvrir aisément, en nous servant comme il faut des facultés de la nature. Or il n'y a aucune regle de morale, qu'on dit être innée, qui ne puisse s'acquerir par la simple raison; il est même évident, qu'on ne parvient que par cette même raison à la connoissance de ces loix, puisque ceux, qui n'en font pas usage, ont beau avoir toutes les prétendues idées innées gravées dans leur ame, ils ne viennent jamais cependant à les apercevoir; ils continuent de manger des hommes, & de coucher avec leurs filles.

En verité n'est-il pas ridicule & absurde de prétendre, que Dieu ait mis dans l'ame, dés sa formation, des notions qui lui sont si peu utiles pour la connoissance du bien & du mal? S'il y avoit dans l'esprit des idées innées, sans que l'esprit en eut une connoissance actuelle, il faudroit du moins qu'elles fussent dans la memoire, d'où elles pussent être tirées dans l'occasion par la voie de la reminiscence: c'est à dire, être connues lorsqu'on en rapele le souvenir, comme

me des perceptions qui ont été auparavant dans l'ame. Mais c'eſt ce qui n'arrive pas, car il eſt impoſſible, que qui que ce ſoit donne un exemple de quelque idée prétendue innée, qu'il a pu rapeller dans ſon eſprit comme une idée deja connue, avant que d'en avoir reçu aucune impreſſion par la voie des ſens.

Concluons donc, que toute idée, que l'eſprit n'a jamais aperçue, n'a jamais été dans l'eſprit; & que toute idée qui eſt dans l'eſprit, eſt ou une perception actuelle, ou une perception qui a été aperçue autrefois par les ſens, qui peut & doit même redevenir actuelle par la memoire. C'eſt ce qui n'arrive jamais dans les idées innées, au grand détriment des hommes qui ſont mangés, des filles qui ſont engroſſées par leur pere, & des femmes qui ſont fatiguées la premiere nuit de leurs noces par l'accouplement de tous ceux, qui ſont priés au feſtin.

S'il y avoit quelque idée dans l'ame, ce devroit être celle de Dieu. Or l'idée de Dieu n'eſt point innée, donc toutes les autres ne le ſont pas. Pour que l'idée de Dieu fut innée, il faudroit qu'elle ſe trouvat univerſellement repandue dans l'eſprit des hommes, qu'elle fut reçue dans tous les païs du monde, & qu'elle fut connue généralement de tout homme, qui ſeroit parvenu à un age mur: or c'eſt ce qui eſt évidemment faux, car il y a eu anciennement des peuples, qui n'ont eu aucune idèe de la Divinité, & qui vivoient ſur cet article comme des bêtes; c'eſt ce que nous voions dans Pline, & ce que nos meilleurs voyageurs, & les plus dignes de foi, nous atteſtent encore aujourd'hui. „On a découvert, *dit Mr. Locke*, dans „ces derniers ſiecles, par le moyen de la navigation, „des nations entieres, qui n'avoient aucune idée de „Dieu, à la Baye de Soldanie, dans le Brezil, dans les

„Isles Caribes &c. Voici les propres termes de Nico-„las del Techo, dans les Lettres qu'il écrit du Para-„guai, touchant la converſion des Caaigues: *reperi eam „gentem nullum nomen habere quod Deum & hominis ani-„mam ſignificet, nulla ſacra habet, nulla idola.*„ J'ai trouvé „que cette nation n'a aucun mot qui ſignifie Dieu, „l'ame de l'homme, qu'elle n'obſerve aucun culte re-„ligieux, & n'a aucune idole.„ Ces exemples ſont pris „de nations, où la nature inculte a été abandonnée à „elle même, ſans avoir reçu aucun ſecours des Lettres, „de la diſcipline, & de la culture des arts & des „ſciences. Mais il ſe trouve d'autres peuples, qui „ayant joui de tous ces avantages dans un degré très „conſidérable, ne laiſſent pas d'être privés de l'idée & „de la connoiſſance de Dieu. Bien des gens ſeront „ſans doute ſurpris, comme je l'ai été, de voir que „les Siamois ſont de ce nombre. Il ne faut pour s'en „aſſurer, que conſulter *La Loubere*, Envoyé du Roi de „France Louis XIV, dans ce pais-là, le quel ne nous „donne pas une idée plus avantageuſe à cet égard des „Chinois eux-mêmes. Et ſi nous ne voulons pas l'en „croire, les Miſſionaires de la Chine, ſans en excepter „même les Jeſuites, grands panegyriſtes des Chinois, „qui tous s'accordent unanimement ſur cet article, „nous convaincront que dans la Secte des Lettrés, „qui ſont le parti dominant, & ſe tiennent attachés „à l'ancienne religion du païs, ils ſont tous athées. „Voyez Navarette & le livre intitulé, *Hiſtoria cultus „Sinenſium*, Hiſtoire du culte des Chinois." *Locke Eſſais ſur l'entendement humain. Liv. 1. ch. 3.*

Voila des preuves évidentes que l'idée de Dieu n'eſt point innée, puiſque des peuples entiers n'ont aucune notion de la Divinité. Mais quand il ſeroit vrai que toutes les nations euſſent eu une idée de Dieu, cela

cela ne prouveroit pas que cette idée fut innée; car pour qu'elle le fut, il faudroit qu'elle fut juste, & conforme à la veritable nature de Dieu, & c'est ce qui n'est pas.

Si le consentement général étoit la preuve de la verité d'une notion, ce consentement auroit servi & serviroit encore à établir le dogme impie de la pluralité des Dieux; car pendant plusieurs siecles, tous les peuples de la terre, excepté les Juifs, qui n'étoient qu'un point dans le monde, s'accordoient universellement à soutenir, qu'il y avoit plusieurs Dieux. Il faut donc convenir, que le consentement général des nations, n'est point une marque de la verité d'une notion, ou soutenir l'absurdité de la pluralité des Dieux. Et si l'on dit que le consentement général n'a jamais eu lieu pour la pluralité des Dieux, puisque les Juifs empêchoient que ce consentement ne fut général; on repondra que jamais de même, le consentement de l'existence de Dieu n'a existé, puisqu'il s'est toujours trouvé des nations entieres, qui n'en avoient aucune idée.

Comment peut-on se figurer que les hommes aient une idée innée de Dieu, gravée par lui même dans leur ame, quand on voit toutes les notions ridicules, criminelles, & monstrueuses que presque tous les anciens ont eues de la Divinité, & qu'en ont encore tant de peuples aujourdhui? Les uns ont cru honorer les Dieux en leur sacrifiant des hommes, les autres en se prostituant aux pieds de leurs autels, & y commettant les plus grandes impudicités. Dans quels travers honteux l'esprit humain n'a-t-il pas donné, pour honorer, pour vanger, & pour deffendre la Divinité, comme si elle avoit besoin des secours humains? Que de sang n'en a-t-il pas couté, je ne dis pas

parmi les nations barbares, parmi les payens; mais parmi les chrêtiens, pour ſavoir comment il falloit ſervir Dieu? Quel eſt l'homme de bon ſens, qui reflêchiſſant ſur tous ces excès, ne diſe avec Mr. Locke: peut-on ſe figurer que les idées, que les hommes ont de Dieu, ſoient autant de caracteres de cet Etre ſupreme, qu'il ait gravés dans leur ame de ſon propre doigt, quand on voit que dans un même pais les hommes, qui le déſignent par un ſeul & même nom, ne laiſſent pas d'en avoir des idées fort diférentes, ſouvent diamétralement opoſées; & tout-à-fait incompatibles? dira-t-on qu'ils ont une idée de Dieu, de ce qu'ils s'accordent ſur le nom qu'ils lui donnent?

Mais, diſent les partiſans des idées innées, il eſt convenable que tous les hommes aient une idée de cet Etre ſupreme: donc Dieu a gravé cette idée dans l'ame de tout le monde. Premierement je reponds, que ſi cela étoit abſolument convenable tous les hommes auroient cette idée; or ils ne l'ont pas, comme l'expérience nous le montre, donc elle n'eſt pas abſolument neceſſaire. Secondement, Dieu pour être connu des hommes n'a pas eu beſoin de graver ſon idée dans leur ame en caracteres innées, parcequ'il a donné à ces mêmes hommes des facultés, qui ſuffiſent pour leur faire découvrir, & connoître l'exiſtence d'une Divinité, & des autres choſes qu'il leur importe de ſavoir. Quand un homme reflêchit, qu'il fait uſage de ſa raiſon, dans quelque pais qu'il ſoit né, il viendra bientôt à découvrir la neceſſité de l'exiſtence d'une Divinité: tout l'annonce à celui qui veut bien la connoître, la nature entiere n'a qu'une voix ſur cet article, *Cœli enarrant gloriam Dei.* Dans toutes les parties du monde les ſages ont connu la Divinité par la ſeule lumiere naturelle.

Je

Je ne ſais pas à propos de quoi certains Theologiens, ignorans & perſécuteurs, ont depuis quelques tems voulu faire un crime à ceux, qui n'admettent point les inutiles idées innées; eſt-ce que ces Theologiens ignorent que le dogme, qui rejette les idées innées, a été ſoutenu par tous les philoſophes anciens, ſurtout par Ariſtote, & que l'opinion de ce philoſophe, que rien n'eſt dans l'eſprit qui n'ait été auparavánt dans les ſens, *nihil eſt in intellectu quod primum non fuerit in ſenſu*, a été reçue par tous les anciens Theologiens. C'eſt la doctrine de S. Thomas, que Gaſſendi a ſoutenue contre Descartes, avec l'aprobation de la Cour de Rome, dans la diſpute qu'il eut avec ce philoſophe, & alors les Meditations de Descartes furent miſes à Rome à l'Index. Il faut bien avoir envie de trouver des crimes dans les gens, pour leur en imputer d'auſſi faux, que celui de chercher à détruire les preuves qui favoriſent la religion, parcequ'ils penſent, comme S. Thomas, & qu'ils diſent avec Gaſſendi, un des plus vertueux philoſophes qu'il y ait jamais eu: „toute idée, qui eſt dans l'eſprit, „tire ſon origine des ſens. C'eſt pourquoi celui qui „eſt né aveugle n'a aucune idée des couleurs, parce„qu'il eſt deſtitué du ſens de la vue; celui qui eſt „ſourd n'a aucune idée du ſon, parcequ'il eſt privé „du ſens de l'ouïe. Enſorte que ſi un homme étoit „privé de tous les ſens, (ce qui ne ſe peut pas, car „celui du tact eſt même neceſſaire à la vie) alors „il n'auroit aucune idée, & n'en pourroit imaginer „aucune. C'eſt donc ici qu'il faut établir ce fameux „axiome; *il n'y a rien dans l'eſprit qui n'ait été pre„mierement dans les ſens.* Il faut donc regarder l'ame „d'un enfant, qui vient au monde, comme une table „raſe, dans la quelle il n'y a encore rien de marqué

„ni de peint: car quant à ceux qui disent, que la „nature a gravé certaines idées, qui ne sont pas ac- „quises par les sens, ils n'aportent pour prouver leur „opinion aucune raison, qui ait l'ombre de vrai- „semblance. *Idcirco enim, qui est cæcus natus, nullam habet ideam coloris, quia sensu visus destituitur, cujus interventu eam habeat; qui surdus natus, nullam soni, quia caret sensu auditus, cujus ope illam acquirat. Adeo proinde, ut si esse posset, qui omni privatus sensu viveret (sed nempe non potest saltem sine tactu, qui unus animalibus intra uterum competit) is nullius rei ideam haberet, sicque nihil imaginaretur. Huc proinde spectat celebre effatum;* nihil in intellectu est, quod prius non fuerit in sensu. *Spectat & quod dicunt intellectum, seu mentem, esse tabulam rasilem, in qua nihil cælatum depictumve sit. Quippe qui illi esse dicunt ideas a natura impressas, neque per sensum acquisitas, ii quod dicunt, minime probant.* Gassend. Instit. log. part. I. cap. 2. pag. 6. edit. londin.

Il est fâcheux pour l'auteur du Journal chrêtien, deffendant la Religion pour trente sols par semaine, grand partisan des idées innées, que S. Thomas & Gassendi fassent si peu de cas des idées innées. Ne pourroit-il pas dire chrêtiennement quelques injures grossieres, dans l'occasion, à ces deux grands hommes, il excelle si fort dans l'art des harangeres? Il seroit à souhaiter, qu'il possédat aussi bien les connoissances, qui sont necessaires à un homme, qui veut s'ériger en savant, & qui plus est en censeur. Quand on le voit faire l'homme d'importance, les gens qui le lisent ou qui le connoissent disent d'abord: *Spectatum admissi risum teneatis amici.*

Un sentiment de S. Augustin sur la nature de l'ame a été cause, que plusieurs Theologiens de ces der-

niers

niers tems, (surtout les Jansenistes, qui ont voulu faire regarder comme des verités même les erreurs de ce Pere) ont soutenu les idées innées avec plus d'opiniatreté que de raison, & avec plus de zele que de reussite. S. Augustin a prétendu, que de même que l'ame connoit les choses corporelles par le secours des sens, de même elle a des notions des choses incorporelles par elle-même : il s'ensuit donc qu'elle se connoit elle-même, par elle-même, puis qu'elle est incorporelle. *Mens sicut corporearum rerum notitias per sensus corporis colligit, sic incorporearnm rerum per semet ipsam : ergo & se ipsam, & per se ipsam novit quoniam incorporea est.* August. de Trinit. Voila le germe de toutes les prétendues idées innées. C'est ce passage que l'auteur Janseniste de *l'Art de penser*, a commenté avec tant d'étendue : mais S. Thomas a refuté invinciblement cette opinion, & je m'étonne, qu'après ce qu'il a dit à ce sujet, il se soit encore trouvé des Theologiens, qui aient mieux aimé s'égarer dans des spéculations creuses, que de se rendre à la raison. Si l'ame se connoit par elle même, dit S. Thomas, comme tous les hommes ont une ame, il faut qu'ils aient tous une connoissance de leur ame, or c'est ce qui est évidemment faux. Secondement une connoissance que nous avons naturellement dans nous, doit paroître dans toutes les occasions, & nous devons en avoir une idée claire, comme nous en avons des principes certains, que nous connoissons par la lumiere naturelle ; par exemple, un & un font deux : le tout est plus grand que sa partie. Si nous avons une connoissance de l'ame par elle même, nous devons donc la connoître avec autant de clarté, que nous connoissons ces principes : car dans les notions, que l'on apperçoit naturellement, personne ne peut se tromper ; ainsi,

S 5 il

τὸ μήτε μητρὶ συγ- γίνεσθαι, μήτε θυγα- τρὶ, μήτε ἀδελφῇ, μήτε

de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur. Il faut

il s'ensuit, que si nôtre ame se connoit par elle-même, personne ne doit se tromper à son sujet, & tout le monde doit avoir une idée claire de sa nature & de son essence: c'est ce qui est manifestement faux, puisque les uns on dit que l'ame étoit un corps, les autres l'ont cru un rapport de nombre, plusieurs l'ont regardé comme une harmonie, quelques autres comme un feu, un air subtil &c. *Si anima per se ipsam cognovit de se quid est: omnis autem homo animam habet: omnis igitur homo cognoscit de anima quid est: quod patet esse falsum. Amplius, cognitio quæ fit per aliquid naturaliter nobis inditum, est naturalis: sicut principia indemonstrabilia quæ cognoscuntur per lumen intellectus agentis. Si igitur nos de anima scimus quid est, per ipsam animam hoc erit naturaliter notum. In his autem quæ naturaliter nota sunt, nullus potest errare: in cognitione enim principiorum indemonstrabilium nullus errat: nullus igitur erraret circa animam quid est, si hoc anima per se ipsam cognosceret: quod patet esse falsum, quum multi opinati sint animam esse hoc vel illud corpus: & aliqui numerum vel harmoniam: non igitur anima per se ipsam cognoscit de se quid est.* S. Thomæ Sum. Cathol. fid. contre gentiles, lib. 3. cap. 46. pag. 134.

13 *Μητε εν ιεροις, μητε εν φανερῳ τοπῳ· Il faut encore qu'il ne soit pas permis de jouir des plaisirs de l'amour dans les temples & dans les places publiques.* Il semble qu'Ocellus avoit prévu, ce qui arriva quelque tems après lui; c'est qu'il y auroit des gens, qui abusant de la logique, autoriseroient leur impudence

par

encore [13] qu'il ne μήτε ἐν ἱεροῖς, μή-
ſoit pas permis de τε ἐν φανερῷ τό-
jouir *du plaiſir de* πω. καλόν γάρ ἐστι
καὶ

par quelques miſerables ſophiſmes. Diogene [f] faiſoit publiquement ſes fonctions naturelles, celle de manger auſſi-bien que les autres & il s'excuſoit en diſant. S'il n'eſt pas déplacé de prendre ſes repas, il ne l'eſt pas non plus de les prendre en plein marché: or il n'eſt pas malhonnête de manger, donc il ne l'eſt pas de manger en public. Après avoir établi ces principes, les Cyniques les pouſſerent encore plus loin. Ils dirent, ce qui eſt innocent & louable peut ſe faire en public, or le devoir du mariage eſt innocent, donc il peut ſe rendre en public. Fondés ſur ces ſophiſmes, on vit les Cyniques connoitre leur femme à la vue de tout le peuple, & célébrer leurs noces ſous les Portiques publics. S. Auguſtin prétend, „que dans „ces accouplemens, faits aux yeux de tous les aſſiſ„tans, Diogene & ceux qui l'ont ſuivi, imitoient plu„tôt les mouvemens des perſonnes, qui font l'acte du „mariage, qu'ils n'en rempliſſoient veritablement les „fonctions: & qu'ils trompoient par ces mouvemens „les yeux des ſpectateurs, qui ne ſavoient pas ce „qui ſe paſſoit ſous le manteau, étant impoſſible de „pouvoir jouir d'un plaiſir veritable dans l'accouple„ment, à la vue de ceux qui nous regardent. En„ſorte que ces philoſophes ne rougiſſoient pas de pa„roître vouloir faire des choſes, où la concupiſcence „même avoit honte de prêter ſon miniſtere." *Jude & illum*, (Diogenem) *vel illos qui hoc feciſſe referuntur, potius arbitror concumbentium motus dediſſe oculis hominum neſcientium, quid ſub pallio gereretur, quam humano*

καὶ πρόσφορόν τὸ ὡς πλεῖστα κωλύματα γίνεσθαι

l'amour dans les places publiques. car il est beau & utile que

humano premente conspectu potuisse illam peragi voluptatem. Ibi enim philosophi non erubescebant videri se velle concumbere, ubi libido ipsa erubesceret surgere. Et nunc videmus adhuc esse philosophos Cynicos: hi enim sunt, qui non solum amiciuntur pallio, verum etiam clavum ferunt: nemo tamen eorum audet hoc facere: quod si aliqui ausi essent, ut non dicam ictibus lapidantium, certe conspuentium salivis obruerentur. Aug. de Civit. Dei lib. XVI. cap. XX.

Je pense que S. Augustin se trompe, & que les Cyniques ont fait réellement, ce qu'il croit qu'ils ne faisoient que faire semblant d'executer. Nous avons deja vu, dans la remarque précedente, plusieurs peuples, entre autres les Nasomenes, qui ayant diférentes femmes, en avoient connoissance devant tout le monde, les Massagetes suivoient la même coutume. Pomponius Mela dit: „Les Garamentes n'ont point „de femme qui leur soit propre, mais ils se servent de toutes à mesure qu'ils les rencontrent, & „qu'ils en ont besoin. Ceux qui naissent d'un accouplement aussi tumultueux & aussi confus, reconnoissent pour leurs peres les hommes aux quels ils ressemblent d'avantage." *Apud Garamantas nulli certa uxor est, ex his qui tam confuso parentum coitu passim incertique nascuntur, quos pro suis colant, formæ similitudinis agnoscunt.* Pompon. Mela de situ orbis, lib. I. cap. VIII. Si des peuples entiers ont pu s'acoutumer à braver les regards de tous leurs concitoiens dans l'acte de la génération, pourquoi quelques hommes n'au-

les obstacles à ces plaisirs soient en très-grand nombre.

νεσθαι τῆς ἐνεργείας ταύτης.

§. 13.

n'auroient-ils pas fait ce que faisoient des Nations entieres ?

Quand à ce que dit S. Augustin, que de son tems, on voioit encore tous les jours des philosophes Cyniques, mais que si quelqu'un d'eux avoit été assés effronté pour faire quelque chose de semblable, on l'auroit lapidé ou du moins ont lui eut craché au nez, cela est vrai ; mais du tems de S. Augustin les Empereurs & les principaux Magistrats étoient chrêtiens, ainsi ceux qui auroient maltraité les philosophes Cyniques n'auroient eu rien à craindre. La chose étoit diférente lorsque la souveraine puissance étoit dans les mains des payens, qui auroient puni quiconque eut insulté un Cynique, puisqu'il étoit citoien, & par conséquent libre de s'attacher à quelle secte de philosophie il vouloit.

Il est des tems, où la même action, qui a pu se faire tranquilement, & sans causer le moindre trouble, feroit soulever dans d'autres tout le peuple. Si aujourdhui un homme se déshabilloit tranquilement tout nud, en présence de son Evêque, & qu'il quittat sa chemise devant tout le clergé de ce Prelat, on le mettroit aux petites maisons : c'est cependant ce que fit S. François d'Assise, dans un mouvement, s'il faut en croire son Historien, de la grace efficace. „Ce pere „terrestre & charnel, dit S. Bonavanture (parlant du „pere de S. François,) après avoir ôté l'argent au fils „de la Grace, tachoit de le mener devant l'Evêque „de la ville, afin qu'il renonçât entre ses mains à tous „les

§. 13. Καθόλου δὲ δεῖ περιαναιρεῖν τάς τε παρὰ φύσιν γενέσεις, καὶ

§. 13. Les générations faites contre [14] nature, ou faites avec

„les biens paternels, & qu'il rendit tout ce qu'il avoit. „François le fit ; & il rendit même à son pere ses „habits, sous les quels on trouva un cilice, dont il ma„ceroit sa chair. Ensuite, poussé par une admirable „ferveur d'esprit dont il étoit enivré, il se dépouilla „tout nud devant tous les assistans, & tint ce langage „à son pere : Jusqu'ici je vous ai apellé mon pere „sur la terre ; mais dèsormais je pourrai dire avec su„reté : *nôtre pere qui es aux cieux*, puisque j'ai mis tout „mon trésor & toute ma confiance en lui. " *Ferand Reponse à l'apologie pour la Reform. pag. 361.*

Voila des actions qui actuellement passeroient, auprès de tous les gens sensés, pour aussi folles, que celles que font les Convulsionaires. Mais il faut toujours regarder les hommes, lorsqu'on veut en juger, selon le tems où ils ont vecu. Si un fondateur d'Ordre aujourdhui se rouloit tout nud dans la neige, comme S. François, s'il se faisoit, comme lui, une femme & des enfans de glace, il ne parviendroit pas à rassembler quatre hommes capables d'être Capucins, quelque méprisables qu'ils soient, même aux yeux de tous les catholiques. Ce nombre considérable de Moines mandians, à charge à tous les états, ayant la crasse des anciens Cyniques, sans en avoir les connoissances, ne se soutient encore, que parceque dans ce siecle éclairé on se contente de condamner les abus, sans avoir assés de force pour les détruire. Ajoutons ici, que Diogene se vautroit aussi, comme S. François d'Assise, tout nud dans la neige, & qu'ils étoient vetus tous

injure à la nature, doivent être ſuprimées avec autant de ſoin,

καὶ τὰς μεθ' ὕβρεως γινομένας. καταλιμπάνειν δὲ τὰς κατὰ φύσιν,

tous les deux de la même maniere, quoique vivant dans des tems bien diférents.

14 Καθολου δε δει περιαναιρειν τας τε παρα φυσιν γενεσεις, καὶ τας μεθ υβρεως γινομενας. *Les gênérations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, doivent être ſuprimées.* Il faut conſiderer ce paſſage d'Ocellus, comme diſant la même choſe de deux manieres diférentes. Ainſi par les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, Ocellus entend également les creatures qui naiſſent de l'accouplement de l'homme avec quelqu'autre animal. Il eſt donc certain qu'Ocellus a cru, que la production des monſtres étoit poſſible par le mêlange de la ſemence humaine avec celle d'une bête. Je crois qu'il ſe trompe, & je penſe ſur ce ſujet comme les philoſophes Epicuriens, qui nioient abſolument que cela fut poſſible. „Les Centaures, *dit* „*Lucrece*, ne furent jamais qu'une fiction. Jamais la „Maîtreſſe des choſes n'a ſouffert, parmi ſes êtres, une „double nature, un double corps formé de membres „d'eſpeces diférentes; parcequ'on pourra connoître, „ſans beaucoup de pénétration, que la force & les „facultés de ces prodiges n'auroient point eu de rap„port, pour le mutuel concours de leurs actions & „de leurs mouvemens. Un cheval de trois ans four„nit impétueuſement une cariere, & à cet âge un „enfant ne ſe peut presque encore ſoutenir; & dans „le ſommeil même le ſouvenir de ſa premiere nour„riture lui fait chercher les mamelles, qui l'ont alai„té;

φύσιν, καὶ μετὰ σω-
φροσύνης ἐπὶ τεκνο-
ποιίᾳ σώφρονί τε καὶ
νομί-

qu'il en faut aporter
pour conserver celles
qui, conformes aux

„té ; le cheval aussi n'a pas plutôt perdu sa force par „la vieillesse, que ses membres deviennent languissans, „& qu'il court à sa fin, pendant que le même enfant „croit & se perfectionne, & que ses joues se cou„vrent d'un poil follet, que fait naitre la florissante jeu„nesse ; Ne vous imaginés donc pas qu'il puisse naî„tre un Centaure d'une semence melangée de deux „especes diférentes, ni qu'il y ait tant d'autres mons„tres de cette sorte à qui l'on donne des membres „si disproportionnés, qu'ils ne peuvent se perfection„ner ensemble ni augmenter également, encore moins „ateindre à la vieillesse.

Sed neque Centauri fuerunt, nec tempore in ullo
Esse queat duplici natura, & corpore bino
Ex alienigenis membris compacta potestas,
Hinc illinc par vis ut non sic esse potis sit.
Id licet hinc quamvis hebeti cognoscere corde.
Principio, circum tribus actis impiger annis
Floret equus, puer haud quaquam ; quin sæpe etiam num
Ubera mammarum in somnis lactantia quærit.
Post ubi equum validæ vires ætate senecta,
Membraque deficiunt fugienti languida vita :
Tum demum pueris ævo florente juventas
Occipit, & molli vestit lanugine malas :
Ne forte ex homine, & veterino semine equorum
Confieri credas Centauros posse, nec esse :
Aut rapidis canibus succinctas semimarinis
Corporibus Scyllas, & cetera de genere horum ;

Inter

loix naturelles & à la temperance, produisent des enfans sobres,

νομίμως γινομένη. Δεῖ δὲ πάλιν πρόνοιαν ποιεῖσθαι τοὺς τεκνοποιουμέ-

Inter se quorum discordia membra videmus,
Quæ neque florescunt pariter, neque robora sumunt
Corporibus, neque proficiunt ætate senecta.

Lucret. de rer. nat. L. 5. v. 876.

Il y a encore plusieurs raisons, puisées dans les principes de la meilleure physique, qui montrent l'impossibilité de l'existence de ces monstres; car la nourriture, qu'ils prendroient, en substantant une partie de leur corps à la quelle elle seroit propre, tueroit l'autre, pour qui elle seroit un venin mortel: les chevres par exemple trouvent une grasse nourriture dans la cigue, pendant que les hommes y rencontrent un violent poison; au contraire les chevres periroient, si on leur donnoit des nourritures où il y eut des sucs de viande, & les hommes trouvent dans ces sucs leur plus excellente nourriture: comment donc nourrir un animal, de qui la moitié du corps doit recevoir une nourriture qui est contraire à l'autre?

La nature a prescrit des loix aux semences des diférents animaux; ensorte que l'union de ces semences, lorsqu'elles sont reçues dans un vase qui ne leur a pas été destiné, ne peut jamais rien produire. Chaque génération est necessairement effectuée par les regles de sa premiere disposition, & il n'y a rien dans la nature qui ne garde un ordre fixe, dans l'obéissance des loix qu'elle même a établies.

Mais dira-t-on, beaucoup d'anciens auteurs prétendent qu'il y a eu des Satyres, qui étoient moitié homme & moitié chevre, & des Centaures qui étoient

ουμένους τῶν ἐσομένων τέκνων. πρώτη μὲν οὖν με-

& engendrés légitimement. Ceux qui veulent procréer des enfans,

moitié homme & moitié cheval. S. Jerome l'assure dans la vie de S. Antoine. „Ce Saint solitaire, *dit-il*, „allant rendre une visite à S. Paul l'Anachorete, ren„contra un centaure moitié homme & moitié cheval, „saisi d'étonnement il fit d'abord le signe de la croix: „ensuite il dit au centaure, aprends moi où reste le „serviteur de Dieu; ce monstre prononçant quelques „paroles, mal articulées, chercha à prendre un ton „doux, après quoi il montra à S. Antoine de sa main „le chemin qu'il falloit suivre, & prit ensuite la fuite „au grand galop. *Conspicit hominem equo mixtum, cui poetarum Hippocentauro vocabulum indidit. Quo viso salutaris impressione signi armat frontem. Et heus tu, inquit, quanam in parte hic servus Dei habitat? at ille barbarum nescio quid infrendens, & frangens potius verba quam proloquens, inter horrentia ora, senis blandum quæsivit eloquium, & dextræ prætentione manus cupitum indicat iter: & sic patentes campos volucri transmittens fuga, ex oculis mirantis evanuit.* Hieron. Epist. Lib. III. de vita Pauli primi Eremitæ. Avant de faire aucune reflection sur ce passage de S. Jerome, nous verrons encore celui où il parle des Satyres, parceque ce que nous dirons sur l'un servira également de refutation à l'autre. „A quelque distance de là, *dit S. Jerome*, „Antoine aperçut un Satyre, tel que les peintres les „dépeignent, ayant la tête & le corps d'un homme, „les cuisses & les jambes d'une chevre. Le Saint sur„pris d'une telle rencontre s'arma d'abord du bouclier „de la foi. Le Satyre ne fut point épouvanté de la „vue

doivent avoir de la prévoiance, au ſujet de ces mêmes enfans;

μεγίςη Φυλακὴ πρὸς γένεσιν τῷ τεκνοποιεῖν

„vue d'un homme, il s'avance vers Saint Antoine, „pour lui offrir des fruits de palmier, en ſigne d'a- „mitié. Cet Anachorete lui demanda qui il étoit? je „ſuis un mortel, lui dit-il, & un des habitans des „forêts, que les payens ſeduits par leur erreur ado- „rent ſous le nom de Faunes, de Satyres, & d'Incu- „bes: je m'acquite auprès de vous de la deputation „de mon troupeau: nous vous prions tous, que vous „invoquiés en nôtre faveur le Dieu qui nous eſt com- „mun, que nous connoiſſons être venu pour le ſalut „du monde, & dont la reputation a rempli toute la „terre. Saint Antoine entendant ces diſcours, mouilla „ſon viſage de ſes pleurs, cauſés par la joie qu'il res- „ſentoit. Il ſe rejouiſſoit de la gloire de Chriſt, & „de la défaite de Satan, admirant qu'il pouvoit en- „tendre le langage des Satyres; & frapant la terre „de ſon baton, malheur à toi, s'écria-t-il, o Alexan- „drie qui honores des monſtres au lieu du vrai Dieu! „malheur à toi Ville corrompue, dans la quelle tous „les demons de l'univers ſe ſont retirés! que diras tu „maintenant? les bêtes parlent de Chriſt, & toi, tu „rends à des monſtres l'homage que tu dois à Dieu.“ *Nec mora inter ſaxoſam convallem haud grandem, homunculum videt, aduncis naribus, fronte cornibus aſperata, cujus extrema pars corporis in caprarum pedes deſinebat. Infractusque & hoc Antonius ſpectaculo: ſcutum fidei & loricam ſpei bonus præliator arripuit. Nihilominus memoratum animal palmarum fructus eidem ad viaticum, quaſi pacis obſides, offerebat. Quo cognito gradum*

dum pressit Antonius, & quisnam esset interrogans, hoc ab eo responsum accepit : mortalis ego sum, & unus ex accolis Eremi, quos vario delusa errore gentilitas Faunos, Satyrosque, & Incubos vocans colit. Legatione fungor Gregis mei : precamur ut pro nobis communem Deum depreceris, quem pro salute mundi venisse cognovimus, & in universam terram exiit sonus ejus. Talia eo loquente longævus viator ubertim faciem lacrimis irrigabat, quas magnitudo lætitiæ indices effuderat. Gaudebat quippe de Christi gloria & de interitu Satanæ : simulque admirans, quod ejus posset intelligere sermonem, & baculo humum percutiens ajebat : Væ tibi, Alexandria, quæ pro Deo portenta veneraris : væ tibi, civitas meretrix, in quam totius orbis dæmonia confluxere. Quid nunc dictura es ? bestiæ Christum loquuntur, & tu pro Deo portenta veneraris. Id. ib.

Il est aisé de voir, que tout ce que raconte là S. Jerome sont des fables pieuses, inventées pour occuper les jeunes veuves romaines, que ce Saint vouloit amuser, pour les empêcher de se marier. Si on ne prenoit pas dans ce sens tous les contes, que debite si gravement S. Jerome, il faudroit le regarder ou comme un homme de mauvaise foi, ou comme un esprit foible, capable de se prêter à la croiance des contes les plus ridicules. Qui peut se figurer, qu'il y ait jamais eu un peuple de Satyres, qui savoit que Jesus-Christ s'étoit incarné pour la redemption du genre humain, qui envoioit des deputés aux solitaires pour se recommander à leurs prieres ? mais si ce peuple *homme-chevre* a existé, ainsi que celui des centaures, que sont devenus ces monstres ? est-ce qu'ils ont imité dans leurs transmigrations les nations du Nord ? en abandonnant l'Egypte où se sont-ils donc retirés ? si l'on dit qu'ils ont peris, je demande comment cela a pu arriver, sans qu'on ait eu aucune idée de leur destruction,

truction, ſans qu'on ſache comment, pourquoi, d'où vient ils ont peri ?

Nous voions que dans le tems même, où l'on parloit le plus de l'exiſtence de ces peuples fabuleux, non ſeulement les philoſophes s'en mocquoient: mais les plus habiles geographes, obligés par le genre de leur étude à aprofondir cette queſtion, en plaiſantoient. Strabon tourne en ridicule ce que l'on diſoit de tous ces peuples monſtrueux. Mais dira-t-on, eſt il poſſible, que S. Jerome ait menti? pourquoi n'a-t-il pû le faire puisque S. Auguſtin, ou l'auteur des Sermons qui portent ſon nom, a bien avancé un menſonge dans le même goût & auſſi groſſier? Ce qu'il y a de pis, c'eſt que l'Evêque d'Hippone parle comme temoin oculaire, au lieu que S. Jerome ne ment qu'en qualité d'Hiſtorien. „J'étois deja, *dit S. Auguſtin,* „Evêque d'Hippone, lorsque je fis un voyage en Ethio-„pie, accompagné de quelques ſerviteurs de Chriſt, „pour y prêcher l'Evangile. Nous vimes dans ce pais „beaucoup d'hommes & de femmes qui étoient ſans „tête, mais qui avoient deux gros yeux ſur la poi-„trine, tous leurs autres membres étoient faits com-„me les nôtres. Les prêtres de cette nation ſans tête „étoient mariés, mais ils vivoient dans une ſi grande „chaſteté, que quoiqu'ils euſſent des femmes, ils ne „s'en ſervoient qu'une fois l'année, & ce jour ils ne „ſacrifioient pas. Nous vimes encore dans les pais les „plus meridionaux de l'Ethiopie un peuple, qui n'a-„voit qu'un œil au front, dont les prêtres fuioient le „commerce des hommes, s'abſtenoient de tous les actes „de la concupiſcence pendant toute la ſemaine, où ils „offroient de l'encens à leurs Dieux, & ne prenoient „alors d'autre nourriture, qu'une certaine quantité d'eau „pure.“ *Ecce ego jam Epiſcopus Hipponenſis eram, &*

cum quibusdam servis Christi ad Ethiopiam perrexi, ut eis sanctum Christi evangelium prædicarem, & vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, sed oculos grossos fixos in pectore, cætera membra æqualia nobis habentes: inter quos sacerdotes eorum vidimus uxoratos, tantæ tamen abstinentiæ erant, quod licet uxores sacerdotes omnes haberent, nunquam tamen nisi semel in anno eas tangere volebant, qua die ab omni sacrificio abstinebant. Vidimus & in inferioribus partibus Ethiopiæ homines unum oculum tantum in fronte habentes, quorum sacerdotes a conversationibus hominum fugiebant, ab omni libidine carnis se abstinebant, & in septimana in qua diis suis thura offerre debebant, ab omni labe carnis abstinebant se, nihil sumebant nisi metretum aquæ per diem, & sic contenti manentes digne sacrificium diis suis offerrebant. D. Auguft. fermones ad fratres fuos in eremo. Serm. XXXIII.

Comment S. Auguftin, ou l'auteur qui pendant près de mille ans a emprunté fon nom, & qui le porte encore aujourdhui, a-t-il pu fe refoudre à débiter un pareil conte, de la verité du quel il ofe fe rendre garant aux yeux de l'Univers comme temoin oculaire? Il eft impoffible (dès que l'on veut raifonner en philofophe) de croire à la creation d'Adam, & d'admettre l'exiftence de femblables peuples, je ne parle pas d'une nation fans tête, car cela eft fi abfurde qu'il ne merite pas d'être refuté; mais un peuple de Ciclopes, s'il y en a eu, n'avoit pas la même tige qu'un peuple à deux yeux: un feul œil au milieu du front change entierement l'ordre, l'harmonie, la configuration des parties du cerveau, & de tout l'interieur de la tête: une pareille organifation n'a rien de femblable avec celle de la tête des hommes defcendus d'Adam.

L'on

L'on dira peut-être qu'il y a des hommes dont la couleur eſt diférente. Je reponds à cela, que la couleur de la peau ne change en rien l'organiſation du corps : qu'un cheval ait le poil blanc, gris, noir, c'eſt toujours un cheval ; mais s'il n'avoit qu'un œil, placé au milieu de la tête, ce ſeroit une autre eſpece d'animal, puiſqu'il faudroit que toute ſa tête fut diféremment arrangée, que celle d'un veritable cheval ; la couleur noire dans les Negres doit avoir été produite par l'exceſſive chaleur du pais qu'ils habitent, & elle eſt devenue, par la ſuite des tems, comme naturelle à cette race d'hommes, chez qui elle a été transmiſe de génération en génération. L'on voit les hommes dans le Nord avoir le tein blanc, en France ils ſont bruns en général, en Eſpagne ils ont le viſage baſané, ſur les côtes d'Alger ils l'ont encore plus, enfin dans l'interieur de l'Afrique ils ſont noirs. On aperçoit la couleur humaine s'éclaircir ou brunir, ſelon que la chaleur du Soleil eſt forte ou moderé dans certains pais.

Mais, dira-t-on encore, nous voions des ſemences, qui ne ſont point homogenes, produire dans les bêtes des animaux, qui n'ont pas été crées dans l'arrangement général des choſes. Un ane, qui couvre une jument, & un cheval qui couvre une aneſſe, font également un mulet, qui eſt une eſpece de monſtre dans la nature. Je reponds à cela que les ſemences d'un cheval & d'une aneſſe ſont infiniment moins heterogenes entre elles, que celles d'un homme avec celles de quelque autre animal que ce ſoit. L'homme eſt un animal à deux pieds ainſi que tous les oiſeaux, avec les quels il n'a rien autre choſe de commun : il eſt par ſa configuration, auſſi éloigné de la forme des animaux *quadrupedes* que de la figure des animaux *bipedes*, par conſéquent

ſéquent ſa ſemence eſt totalement heterogene avec celle de toutes les autres creatures. Un cheval & un ane n'ont d'autre diférence que les oreilles un peu plus longues ou plus courtes, & la queue plus ou moins garnie de crain : il n'eſt pas étonnant que dans deux animaux, qui ſont preſque les mêmes, il ſe trouve que les ſemences ne ſont point totalemeut heterogenes, & qu'elles peuvent produire quelque choſe, pour une ſeule & unique fois; car les nouvelles ſemences, qui viennent de ces premieres, n'ont plus aucune force, ſont ſteriles, parcequ'elles n'ont pas été produites par des ſemences parfaitement homogenes.

Les hommes ne pouvant jamais produire un monſtre par leur accouplement avec certains animaux: d'où venoient donc ces enfans, qu'on a montré pluſieurs fois dans toutes les villes, & dans les foires, qui avoient des pieds de chevres, quelquefois de brebis, & qui reſſembloient aux Satyres anciens ? Je reponds, que ces monſtres n'avoient pas été crées par un mêlange heterogene de ſemences, mais qu'ils avoient été formés, tels qu'ils étoient, dans l'uterus d'une femme : les parties du fœtus ſont toutes ébauchées dans l'œuf, mais elles ne croiſſent pas toutes également, quelques unes ſe font voir en peu de tems, au lieu que d'autres ne paroiſſent que longtems après, ou peut être jamais, ſi elles rencontrent quelques obſtacles qui les empêchent; ſi le fœtus eſt incommodé, les obſtructions privent aiſément quelques parties de leur nourriture, les quelles reſtent dans un état difforme ſans ſe perfectionner, dans le tems que les autres parvienent a l'état de perfection où elles doivent être ; les pieds & les jambes par exemple, au lieu de prendre leur veritable conformation reſtent

à de-

à demi formés, & reſſemblent en quelque maniere aux jambes & aux pieds d'une chevre. En voila aſſés pour faire d'abord crier au monſtre, & pour établir l'exiſtence de dix nations de Satires & d'autant de Centaures.

La mechante configuration de la matrice eſt, ſelon Hippocrate, la cauſe d'un nombre de difformités monſtrueuſes. „L'enfant dans la matrice, *dit ce grand* „*homme*, ſera difforme, s'il n'a pas aſſés d'eſpace pour „y demeurer à ſon aiſe. Il reſſemble en cela à un „vegetable, le quel trouvant une pierre ou quelque „autre choſe, qui le gene dans ſon accroiſſement, croit „peu à peu tortu, de travers, mince, entierement „difforme d'un côté & épais de l'autre.“ Ἐπὴν ἐν τῇσι μήτρῃσι κατὰ τὸ χωρίον, καθ' ὅ, τι καὶ ἐπηρώθη, στενὸν ἔῃ, ἀνάγκη, ἐν στενῷ κινευμένου τοῦ σώματος, πηροῦσθαι κατ' ἐκεῖνο τὸ χωρίον. ὥσπερ καὶ τῶν δένδρων ὅσσα ἐν τῇ γῇ ἐόντα μὴ ἔχῃ εὐρυχωρίην, ἀλλ' ὑπὸ λίθου ἢ ὑπό τινος ἄλλου ἀποληφθῇ, ἀνατέλλον σκολιὸν γίνεται, ἢ πῆ μὲν παχὺ, πῆ δὲ λεπτὸν. οὕτω δὴ ἔχει καὶ τῷ παιδίῳ γίνεσθαι, ἢν ἐν τῇσι μήτρῃσι κατά τι τοῦ σώματος στενότερον ἔῃ τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου. *Quum in utero, juxta locum in quo mutilatus eſt fœtus, anguſtia fuerit, neceſſe eſt corpus quod in anguſtia movetur mutilari juxta illum locum. Quemadmodum etiam arbores quæcunque in terra ſunt, & non habent ſatis amplum locum, verum a lapide, aut aliqua re impediuntur, quum emergunt, obliquæ ac tortuoſæ ſunt, aut hac parte craſſæ altera tenues, ſic accidit etiam circa puerum ſi in utero juxta aliquam corporis partem, anguſtior altera uteri pars altera fuerit.* Hippocrat. de genitura Cap. IX. T. I. p. 132. Voila la ſeule & unique ſource, d'où ſortent tous ces prétendus monſtres, que la credulité populaire regarde comme la ſuite de l'accouplement d'un homme avec

βουλομένῳ, δίαιτα σωφρονικὴ καὶ ὑγιεινή·

la précaution la plus necessaire à celui qui veut faire un en-

ὡς

une bête. Les Medecins connoissent la cause veritable de ces difformités, mais eussent-ils la voix & les poumons de Stentor, comment pourroient-ils se faire entendre à des gens qui se bouchent les oreilles, pour ne pas ouir la verité?

Si quelques enfans viennent au monde avec une ressemblance de singe, de chien, ou de quelque chose de pis, on doit l'attribuer à ce que les levres, & les joues ne sont pas arrivées à leur perfection; la bouche est ouverte jusqu'aux oreilles dans les enfans qui ne sont pas entierement parfaits, & les oreilles alors presque imperceptibles. C'est ce qu'a observé Harvey: *Oris rictus ad utramque aurem protensus cernitur.* Harvei Exercit. 69. Le poil épais, qui ressemble à une espece de laine, que l'on voit quelquefois sur les jambes & sur les pieds difformes de quelques hommes, provient des humeurs qui s'y portent, & ne trouvant pas assés de place pour s'étendre, & pour s'évaporer par la transpiration, à cause de la peau qui est presque toujours rude dans les parties défectueuses, ces humeurs produisent le même effet, que leur superfluité cause sur le menton, & dans plusieurs parties du corps, où le poil croit en plus grande abondance que dans les autres. C'est cette même quantité d'humeurs, qui forme dans les quadrupedes leur poil, dans les oiseaux leurs plumes; ce qui fait dans ces derniers la diversité de leurs couleurs, c'est la diférence des excrétions, qui servent de nourriture à leurs plumes, comme l'a fort bien remarqué Bacon: *Veris-*

sima

fant, c'eſt un regime chaſte & ſain, & une ſage retenue dans la | ὡς μή τε πληρώσει χρῆσθαι τροφῆς ἀκαίρου,

ſima cauſa eſt quod humor excrementitius animantium, qui æque conſtituit plumas in avibus ac pilos in beſtiis, in avibus tenuiori & delicatiori colatura transmittatur, quam in beſtiis, plumæ enim transeunt pennas, pili vero cutem. Bacon. ſyl. ſylvar Hiſt. nat. cent. I. art. V. p. 4.

15 *Πρωτη μεν ουν μεγιϛη φυλακη προς γενεσιν τῳ τεκνοποιειν βουλομενῳ διαιτα σωφρονικη και υγιεινη. ως μη τε πληρωτει χρησθαι τροφης ακαιρου, μητε μεθη. La précaution la plus neceſſaire à celui qui veut faire un enfant, c'eſt un regime chaſte & ſain, une ſage retenue dans la quantité des alimens, & une attention au temps où ces alimens doivent être pris; il faut encore éviter l'yvreſſe.*

Tous les plus grands Medecins conviennent, qu'il n'y a rien de plus capable d'alterer les ſemences & de les rendre même totalement défectueuſes, que l'intemperance dans les viandes & dans les boiſſons. Quand les fonctions de l'eſtomac ſe font avec peine, l'accouplement eſt non ſeulement pernicieux à l'enfant qui en eſt produit, & qui par ſa foibleſſe, ou par ſa ſtupidité, ſe reſſent toujours de l'imperfection de ſon origine, mais il eſt encore très nuiſible au pere. „Si „un homme, *dit un ſavant Medecin*, rempli de viandes „& de vin s'accoûtume à faire uſage du coit dans „cet état, il contracte une debilité qui affoiblit tout „le corps: ſes nerfs ſe relâchent, il prend des dou„leurs dans les jambes, il ſe forme une opilation dans „les viſceres, il diſſipe la chaleur naturelle, & accroit „conſidérablement les mauvaiſes humeurs, ſa vue de„vient foible, & l'orbite de ſes yeux ſe creuſe con„ſidé-

ϱου, μήτε μέτῃ, μήτε ἄλλῃ τῇ ταϱαχῇ ἐξ

quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens

ὧν

„ſidérablement.“ *Si cibo homo repletus, aut potu, coitu utatur, debilitas fit corpori, enervatio nervis, dolor in genibus, aliarumque continuationum ac viſcerum opilatio, generanturque exinde humores groſſi . . . . calor naturalis diſſolvitur, tenebratur viſus, oculi fiunt concavi.* Hali Rodoan V. Theoriæ c. 36.

Hippocrate eſt précis ſur la neceſſité de la pureté des ſemences, & il remarque qu'elles ſe forment des ſucs de toutes les parties du corps, ſoit des molles, ſoit des ſolides, or les ſucs ou les humides ſont le ſang, la bile, l'eau, & la pituite. Τὴν δὲ γονὴν φημὶ ἀποκϱίνεσθαι ἀπὸ παντὸς τοῦ σώματος, καὶ ἀπὸ τῶν στεϱεῶν, καὶ ἀπὸ τῶν μαλθακῶν, καὶ ἀπὸ τοῦ ὑγϱοῦ παντὸς τοῦ ἐν τῷ σώματι. εἰσὶ δὲ τέσσαϱες ἰδέαι τοῦ ὑγϱοῦ· αἷμα, χολὴ, ὕδωϱ, καὶ φλέγμα. *Porro genituram dico a toto corpore ſecerni, & a ſolidis & a mollibus partibus, & ab humido omni in toto corpore; ſunt autem humidi ſpecies quatuor, ſanguis, bilis, aqua, & pituita.* Hippoc. Tom. I. de genit. cap. 5. pag. 127. Si les ſucs, d'où ſe forme la ſemence, ſont alterés & gatés, il faut abſolument qu'elle conſerve dans elle les mêmes vices, qui ſe trouvent dans les parties qui la compoſent: c'eſt une choſe évidente, à la quelle tant de peres, qui procréent des enfans, qu'ils rendent malheureux dès le moment qu'ils les font, ne penſent gueres. Il y a presque autant de crime à donner la vie, par ſa propre faute, à une creature qu'on ſait devoir languir dans la foibleſſe, dans la douleur, dans la ſtupidité, & quelquefois dans la folie, qu'a l'oter à cette mê-

doivent être pris: il faut encore éviter l'yvresse, & tous les trou-	ὧν χείρους (αἱ) αὐτῶν σωμάτων ἕξεις γίνονται.

même creature : voila quelles sont les tristes suites du libertinage. O vous, qui vous dites hommes, vous avez la cruauté d'un tigre, & la brutale ferocité d'un ours, lorsque vous remplissez les devoirs du mariage, sans être assurés auparavant, que vous n'allez pas mettre un malheureux ou une malheureuse dans le monde! Il est plus essentiel à un homme, que la débauche a rendu malade, de connoître qu'il viole toutes les regles de la probité, tous les principes de la societé, en communiquant son mal à sa femme, & à l'enfant qu'il va faire, que de savoir si la grace, qui l'empêche de commettre cette mauvaise action, est suffisante ou efficace. Qu'importe de quelle espece elle soit, pourvu qu'elle garantisse du crime. Theologiens, qui avés bouleversé & troublé tant de fois le plus beau Royaume de l'Europe, pour savoir quelle étoit la nature de ce qui nous rendoit bons, laissés nous être vertueux, cela nous suffira; au lieu de tant de livres, plus remplis d'injures contre vos ennemis, que de raisons évidentes pour l'opinion que vous soutenez, faites un ouvrage sur la pureté du coit : la societé en profitera, & vous repareres envers elle les troubles, que vos disputes ont causés. Le monde entier les a toujours meprisées, la France seule a été assés malheureuse pour y prendre part. Mais l'amour pour la nouveauté, qui a fait lire vos ouvrages à un peuple frivole, qui prend aujourdhui part, avec la même ardeur, aux demêlés des Theologiens, & demain à ceux des bouffons, sera bientôt

ται. μάλιςα δὲ πάντων προσήκει φυλάττεσθαι

bles & les mouvements par les quels les habitudes du corps sont

tôt tomber vos livres de controverse, & vos recueils d'injures reciproques dans cet oubli, où le bon sens les a condamnés dès le moment de leur naissance. Qu'importe à l'Europe, que la Mere Louise, que la Sœur Dorothée, & les autres Religieuses de Port Royal aient eu des images dans leurs cellules, ou n'en aient pas eu? que fait à cette même Europe, que le Pere Girard ait couché avec la Cadiere, ou que ce soit le Pere Carme? cela est aussi important à éclaircir, que de savoir le resultat de la fameuse consultation, faite pour tranquiliser la conscience d'une actrice de la Comedie, qui a excité si sagement le zele de tous les Avocats, & attiré avec tant de raison l'attention du Parlement de Paris. O Anglois, ennemis éternels d'un peuple, plus aimable que vous, mais bien moins conséquent dans ses idées, que toutes ces pueriles & ridicules contestations doivent vous amuser, pendant que vous prenez les Indes Orientales & Occidentales!

16 Μαλιςα δε παντων προσηκει φυλαττεσθαι το της καθεςηκυιας της διανοιας τας μιξεις γινεσθαι. εκ φαυλων γαρ και ασυμφωνων και ταραχωδων εξεων μοχθηρα γινεται σπερματα· *Mais ce qu'il faut surtout observer, c'est de prendre garde, que dans le moment où la semence est repandue, l'on ait l'esprit tranquille, car les semences sont rendues mauvaises par les affections folles inconstantes & fougueuses.*

Les plus grands physiciens conviennent tous, que c'est dans le moment où la semence est repandue, que la ressemblance de l'enfant au pere & à la mere est produite, soit pour le corps soit pour l'ame. La pensée

endomagées. Mais ce qu'il faut ſurtout obſerver, [16] c'eſt de

σθαι τὸ τῆς καθεστηκυίας τῆς διανοίας τὰς μίξεις

ſée ou l'imagination, dit Pline, du male & de la fémelle paſſant ſubitement par l'eſprit, forme la reſſemblance. *Cogitatio utriusque, (patris & matris) animum ſubito transvolans, effingere ſimilitudinem aut miſcere exiſtimatur.* Plin. Hiſt. natural. lib. VIII. cap. 12.

Il eſt aiſé à preſent de connoître la cauſe du genie de tous les diférents peuples, de leurs bonnes qualités & de leurs défauts, que la meilleure éducation n'a pas la force de corriger, parceque le principe original de ces défauts eſt trop invinciblement imprimé dans l'ame, dès le moment de la conception. Pourquoi voit-on en France dans tous les diférents états, même chez les Eccleſiaſtiques & chez les Magiſtrats, tant de petits-maîtres étourdis, & aſſez inſenſés, pour qu'on les prenne plutôt pour des ſinges que pour des hommes? c'eſt que leurs peres les ont procréés, l'eſprit rempli de l'amour des modes, occupés des diſputes frivoles ſur la muſique françoiſe & italienne, entouſiaſmés des entre-chats d'une danſeuſe, affectés de deux ou trois mauvaiſes ſatires, cabalans contre une piece de theatre, enfin aiant l'imagination vuide de toute idée raiſonnable. Il eſt impoſſible que de ſemblables peres ne produiſent des enfans, qui ſe reſſentent d'une origine auſſi défectueuſe. „Tout ce que l'on a vu, „*dit Pline*, tout ce que l'on a entendu, ou dont on „s'eſt ſouvenu, & à quoi l'on a penſé au moment de „la conception, contribue beaucoup à la reſſemblance.“ *Similitudinem quidem in mente reputatio eſt, & in qua creduntur multa fortuita pollere, viſus, auditus, memoria hau-*

μίξεις γίνεσθαι. ἐκ φαύλων γὰρ καὶ ἀσυμφώνων καὶ ταραχωδῶν ἕξεων μοχθηρὰ γίνεται τὰ σπέρματα.

prendre garde, qu dans le moment d la génération l'on a l'eſprit tranquile, ca les ſemences ſont ren dues mauvaiſes par le afections folles, incon ſtantes, & fougueuſe

§. 14. Μετὰ πάσης οὖν σπουδῆς καὶ προσοχῆς δεῖ καταβάλλεσθαι, ὅπως τὰ γεννώμενα γίνηται χαριέ-

§. 14. On ne ſau roit donc aporter trop de ſoins & trop d'a plication *à l'acte d la génération*, afin d'a voir des enfans bien

ςα

hauſtæque imagines ſub ipſo conceptu. Plinius ibidem Voila pourquoi un Anglois, dès la tendre enfance, parl deja de la gloire & de l'interêt de ſa patrie, du main tien de la liberté de ſa nation, de l'équilibre de l'Eu rope, de l'utilité du commerce: il eſt procrée d'un per rempli de ces idées. Un Milord, qui en ſortant d'un ſéance du Parlement, va ſouper à la taverne, & de l procréer un enfant, fait un courtiſan politique, qu paſſe ſa vie à trouver le juſte degré de la puiſſanc du Souverain & du droit des ſujets, Un Duc & Pair, qui revenant de Verſailles, ſe donne un ſucceſſeu dans ſa famille, produit un courtiſan aimable, brav dans les combats, & galant dans la paix. Il en eſt de autres nations, ainſi que de ces deux premieres. Le Ro-

s, & ensuite bien vés. Si ceux qui nent les chevaux, les eaux, les chiens, ont n de la génération ces animaux, & servent comment, and est-ce, & par elle bête il faut les ire procréer, pour le la race ne vienne pint à pericliter; n'est pas honteux [17] que s hommes ne fassent

σατα, καὶ γεννώμενα, καλῶς ἀνατραφῆ. οὔτε (δὲ) γὰρ δίκαιον, τοὺς μὲν φιλίππους καὶ φιλόρνιθας καὶ φιλόκυνας, μετὰ πάσης ἐπιμελείας φροντίδα ποιεῖσθαι τῶν γινομένων, ὡς δεῖ, καὶ ἐξ ὧν δεῖ, καὶ ὅτε δεῖ, καὶ πῶς διακειμένων γίνεσθαι τὰς μίξεις καὶ τὰς κοινωνίας, τοῦ μὴ ὡς

omain fait un fils, qui rit de voir les autres nations cevoir un joug dont il profite, & dont il se moque fond du cœur; le sage Venitien produit un enfant ssi prudent que lui; le grave & brave Espagnol, esave des femmes & des Inquisiteurs, voit dans sa mille la gravité, la valeur, la servitude pour le sexe pour l'Inquisition; d'un Hollandois, attaché à la liærté de sa patrie, nait un zelé republicain; & d'un llemand, nourri dans les armes & dans la discipline, ent le meilleur Officier de l'Europe, & le Soldat le us exact à son devoir.

17 *Τους δε ανθρωπους μηδενα ποιεισθαι λογον των των εγγονων. N'est-il pas honteux que les hommes ne ssent aucun conte de leurs enfans.* Dans ces dernieres re-

ὡς ἔτυχε γίνεσθαι τὰ γεννώμενα, τοὺς δὲ ἀνθρώπους μηδένα ποιεῖσθαι λόγον τῶν ἰδίων· ἐγγόνων, ἀλλὰ (καὶ) γεννᾶν ὡς ἔτυχε, καὶ γεννωμένων ὀλιγωρεῖν καὶ τῆς

aucun conte de leurs propres enfans, qu'ils les engendrent par hazard, & qu'ils ayent très-peu de soin de leur nourriture & de leur éducation. La negli-

reflections d'Ocellus, on voit tout ce que l'on peut dire de plus fort & de plus sensé, sur l'obligation des parens à instruire leur famille, & à leur donner une éducation vertueuse & convenable à leur état. Un pere qui abandonne à des étrangers le soin de ses enfans, devroit être privé pour toujours par les loix du nom de pere, qu'il ne merite pas. Cependant combien peu y a-t-il de parens qui prennent soin eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans ? s'ils ont des garçons ils les mettent dans un Colege, s'ils ont des filles, dans un couvent, où à peine les voient-ils deux fois dans l'année. Je conviens que les Ecoles publiques sont necessaires, elles doivent aider un pere dans l'éducation de son fils, mais elles ne le dispensent pas de joindre les soins paternels aux soins étrangers mercenairement achetés, & par conséquent toujours foibles & insuffisants, lorsqu'ils sont seuls; l'âge de la jeunesse passe, & les défauts, qu'on y contracte, durent toute la vie, & ne doivent presque toujours être imputés qu'à la negligence des parens. Les gens vertueux devroient toujours avoir present à l'esprit cette maxime de Platon, par la quelle nous finirons nos notes sur la génération. Les hommes sages ne prient pas

τῆς τροφῆς καὶ τῆς παιδείας. Ταῦτα γὰρ ἀμελούμενα, πάσης κακίας καὶ φαυλότητος παραίτια γίνεται, βοσκηματώδη καὶ ἀγεννῆ ἀποτελοῦντα τὰ γεννώμενα.

gence de ces choſes eſt la cauſe de la malice, & de la mechanceté humaine, & achevant de faire dégénerer l'eſpece des hommes la rend ſemblable à celle des bêtes.

pas les Dieux de leur donner des enfans immortels, mais bons & louables. Ουκ ἀθανάτους σφίσι παῖδας εὔχονται γενέσθαι οἱ γονεῖς, ἀλλ' ἀγαθοὺς καὶ εὐκλεεῖς. *Non ſibi precantur parentes liberos immortales, ſed bonos & laudabiles.* Chreſt. Platon pag. 40. art. III.



Errata.

Pag. 70. lig. 16. la doctrine d'Epicure, *liſés*, la doctrine de Pythagore.
Pag. 109. lig, 20. choſe qui, *liſés*, choſe que.
Pag. 118. lig. 1. pardonne, *liſés*, pardonna.
Pag. 120. lig. 20. ceſſent ainſi, *liſés*, ceſſent auſſi.
Pag. 120. lig. 29. des Autels dans ces Egliſes, *liſés*, des Autels dans des Egliſes.
Pag. 13 . lig. 20. Si Conſtantinople eut été detruit & ſaccagé, *liſés*, Si Conſtantinople eut été detruite & ſaccagée.
Pag. 237. lig. 5. les reproches ameres, *liſés*, les reproches amers.

A Berlin.
Imprimée chez George Louis Winter.

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

C'est avec la plus grande ſurpriſe que j'ai vu, que dans un petit Dictionaire, intitulé *La France Litteraire*, on m'a attribué un grand nombre de Livres, où non ſeulement je n'ai aucune part, mais que je n'ai jamais lûs, & dont je ne connois pas même les auteurs. Voici quels ſont ces ouvrages: *Anecdotes historiques, galantes & litteraires du tems préſent: Lettres d'un ſauvage dépaiſé; Anecdotes Venitiennes & Turques, où Memoires du Comte de Bonneval; Avantures de la Ducheſſe de Vaujour; Lettres amuſantes, ou délaſſement de l'eſprit; Les Avantures de Donna Bella.* Les Libraires, qui ont imprimé ces ouvrages, doivent en connoître les veritables Auteurs, & auroient pû donner à celui de *La France litteraire* des éclairciſſemens, qui l'euſſent empêché de ſe tromper. Quant aux autres livres, qu'on m'attribue dans ce Dictionaire, je reconnois en être l'auteur, excepté des pieces, qui dans les *Memoires de l'esprit & du cœur* ne ſont pas ſous mon nom, aux quelles je n'ai veritablemeut aucune part. Mr. Formey, mon Confrere à l'Académie, doit avoir remarqué dans quelqu'un de ſes ouvrages, que l'auteur des *Lettres d'un ſauvage dépaiſé* vivoit à Amſterdam, & qu'il avoit compoſé quelques autres livres. Si lorsque Mr. Formey donna une nouvelle Edition de la *France litteraire*, il m'eut fait la grace de me conſulter ſur mon article, je l'aurois prié d'y mettre la déclaration que je fais ici; & s'il trouve à la placer dans quelque journal, dont il connoiſſe les auteurs, je lui en ſerai très obligé.

